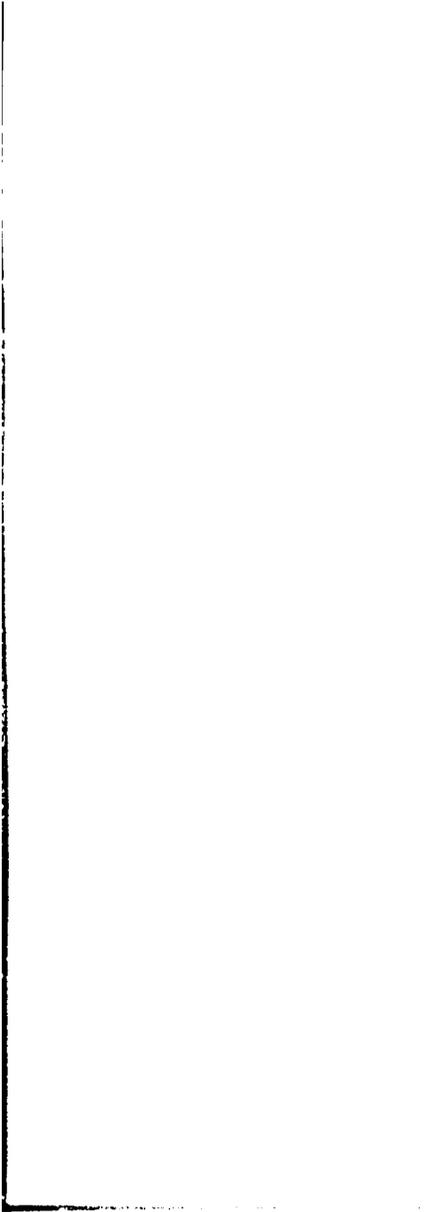
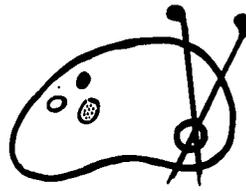


TIMGAD
UNE CITÉ AFRICAINE
SOUS L'EMPIRE ROMAIN



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.





Typographie de couleur



5707

TIMGAD

UNE CITÉ AFRICAINE

SOUS L'EMPIRE ROMAIN

PAR
E. BESWILLWALD
INSPECTEUR GÉNÉRAL
DES MONUMENTS HISTORIQUES.

R. CAGNAT
MEMBRE DE L'INSTITUT,
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

ALB. BALLU
ARCHITECTE EN CHEF
DES MONUMENTS HISTORIQUES DE



OUVRAGE PUBLIÉ PAR LES SOINS DE LA COMMISSION DU NORD DE L'AFRIQUE
ET ACCOMPAGNÉ DE PLANS ET DESSINS
EXÉCUTÉS PAR LE SERVICE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ALGÉRIE

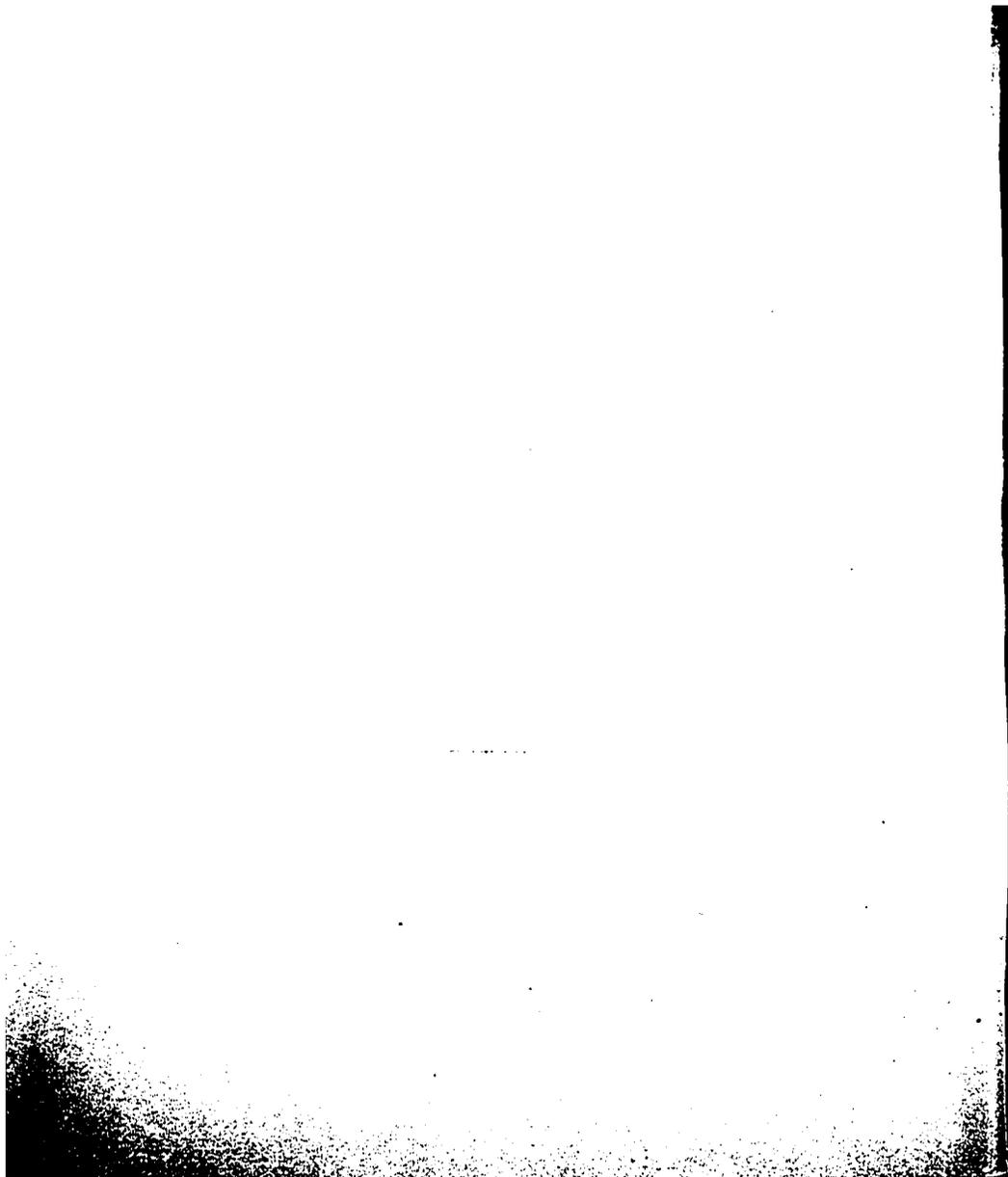
1019

UNIVERSITÉ
DE
POITIERS

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1905



La publication dont ces quelques lignes forment l'Avant-propos a été commencée en 1891. Les fouilles du Service des Monuments historiques à Timgad duraient déjà depuis une dizaine d'années; le forum était presque entièrement déblayé, ainsi que le théâtre; mais, si les cartons des Monuments historiques étaient pleins de dessins et de photographies, rien n'avait été écrit sur les fouilles et personne, en dehors des architectes qui les conduisaient et de quelques érudits d'Algérie, n'en connaissait et n'en pouvait connaître les résultats, pourtant si intéressants pour l'histoire de la vie en Afrique à l'époque romaine. Frappé de cet état de choses j'allai trouver Larroumet, alors directeur des Beaux-Arts, et je lui exposai les faits; je n'eus pas de peine à le convaincre; il voulut bien me charger d'aller étudier sur place les ruines de Timgad, m'autoriser à puiser, pour l'illustration du volume qui devait être la suite de cette mission, dans les cartons du ministère et obtenir pour moi la collaboration précieuse de E. Bœswillwald, inspecteur des Monuments historiques, qui avait fait entreprendre les fouilles de Timgad et qui les suivait depuis lors avec passion. Je n'ai pas besoin de dire ce que je dois à cette collaboration; tous ceux qui ont connu et estimé à sa juste valeur le talent consciencieux et la science architecturale de Bœswillwald le devineront aisément. La mort l'a enlevé au milieu de la publication, en 1896.

Il a été remplacé dans l'œuvre commune par mon excellent ami Alb. Ballu, qui dirigeait alors depuis plusieurs années les fouilles de Timgad, qui en a fait son domaine propre et qui a écrit plusieurs livres ou brochures sur ses trouvailles. Sa coopération effective commence avec la page 153.

J'ai expliqué dans l'Introduction le plan que j'avais cru devoir adopter et les raisons qui me l'ont dicté: il fallait mettre le public savant au courant des découvertes, à mesure qu'elles se produisaient.

Le présent volume s'arrête avec les trouvailles de l'année 1903. Nous parlerons, s'il y a lieu, de celles que réserve l'avenir dans un volume supplémentaire.

R. CAGNAT.

Paris, décembre 1904.



INTRODUCTION

Parmi tous les pâtes montagneux de l'Afrique septentrionale, celui de l'Aurès est un des plus importants par la puissance de sa masse et par l'élévation de ses sommets. C'est en même temps un des plus remarquables par sa situation : il s'élève à la limite du Sahara et du Tell, et dresse entre ces deux régions une barrière naturelle et comme une muraille de rochers.

De tout temps, il a joué le même rôle dans les luttes des peuples qui se sont disputé l'Afrique : obstacle pour les uns, il

sert aux autres de rempart ; tandis que ses flancs méridionaux arrêtent l'effort des envahisseurs et des pillards du désert, son versant septentrional est un abri derrière lequel se fortifient les défenseurs du nord. Quand les Romains voulurent étendre leur domination, non plus seulement sur les plaines voisines de Carthage et de la côte tunisienne orientale, mais sur toute la région qui constituait l'ancien royaume numide, ils durent pousser jusqu'à l'Aurès et s'y arrêter quelque temps ; c'est la première grande étape pour tout peuple qui veut conquérir le pays, venant de la côte, qu'il ait pris terre à Carthage ou à Bône.

Mais si l'Aurès est une protection contre les invasions du sud pour ceux qui tiennent la partie septentrionale du pays, il est aussi pour eux un danger permanent ; car il renferme dans ses vallées fertiles une population vigoureuse, sauvage, turbulente, trop souvent prête à s'élancer dans les plaines environnantes par les issues naturelles que forment ces vallées mêmes. D'autre part, le pâté n'est point tellement étendu qu'il ne puisse être tourné à l'est ou à l'ouest par ceux qui ont intérêt à le franchir, les armes à la main ; c'est donc un rempart qui offre des points faibles et derrière lequel il faut disposer, à certains endroits, des postes de surveillance. Une telle nécessité n'avait point échappé aux Romains, quand ils avaient organisé, au 1^{er} siècle ap. J.-C., la défense militaire de leur province d'Afrique.

Ils n'avaient point hésité à concentrer toutes leurs forces au nord-est de l'Aurès, à Tébessa, autrefois *Theveste* : là, ils avaient massé la légion III^e Auguste et établi le quartier général de l'armée d'occupation⁽¹⁾ ; de là, ils détachaient toute une série de postes

(1) C'est un fait que M. Mommsen a établi et qu'il ne semble pas possible de révoquer en doute. La présence des *castra hierna* de la légion III^e Auguste à Theveste, ou dans le voisinage immédiat, à la mort d'Auguste, est établie par des bornes milliaires trouvées entre Gabès et Gafsa (C. I. L., VIII, 10018,

10023). De plus, le récit des opérations militaires conduites contre le rebelle Tacfarinas, sous le règne de Tibère (Tac., *Ann.*, III, 74), ne se comprend bien que si l'on suppose la légion établie à Theveste (cf. C. I. L., VIII, p. XXXI, et note 3).

chargés de couvrir, à l'est la province d'Afrique et la Tripolitaine⁽¹⁾, à l'ouest l'ancien pays des Cirtésiens, le territoire de Constantine, avec les contrées qui y confinaient au midi. Cette dernière ligne défensive suivait précisément les pentes septentrionales de l'Aurès. Telle est l'origine des établissements romains qui ont nom aujourd'hui Khenchela⁽²⁾, Timgad et Lambèse, qui s'appelaient jadis *Mascula*, *Thamugadi*, *Lambaesis*.



Croquis du massif de l'Aurès et des régions voisines.

Tandis que le choix de Tébessa était surtout dirigé contre les nomades du sud qui devaient forcément déboucher sur ce point, s'ils essayaient de tourner par l'est le pâé de l'Aurès, le poste de Khenchela et celui de Timgad avaient été établis pour tenir en respect les indigènes de la montagne. La situation de l'un et de l'autre était fort

(1) Ces différents postes étaient échelonnés, au premier siècle, le long de la route militaire qui joignait Tébessa à Gabès par Gafsa (*C. I. L.*, VIII, p. 860) et suivait ensuite la côte jusqu'à *Lepcis Magna* (*Ibid.*)

(2) Khenchela fut sans doute, vers la fin du 1^{er} siècle, le lieu de campement de la légion III^e Auguste, ainsi que nous le dirons ailleurs; mais il n'est pas douteux pour nous que la position était occupée antérieurement.

heureuse. Khenchela est un des points de départ qu'une colonne doit choisir si elle veut envahir les plateaux fertiles qui entourent le pic du Chelia ; c'est en même temps celui où aboutit une troupe qui cherche à franchir la chaîne aurasiennne en remontant la vallée de l'Oued-el-Arab. Timgad est la base d'opérations nécessaire à qui se propose de pénétrer dans cette chaîne par l'Oued-Abdi ou l'Oued-el-Abiod ; Romains, Byzantins et Français, tous l'ont reconnue telle et l'ont occupée tour à tour. Quant au poste de Lambèse, il avait la même raison d'être que notre poste de Batna ; il barrait la route aux envahisseurs sahariens, qu'aucun obstacle naturel n'arrêtait plus s'ils avaient eu la bonne fortune de franchir sans encombre le défilé d'El-Kantara.

Ces trois établissements arrivèrent à une égale fortune lorsque, grâce aux progrès de la conquête romaine, l'Aurès cessa de former la frontière méridionale de la province, et que les postes qui y avaient été établis devinrent des places de seconde ligne.

Ce qu'en fit la colonisation, aidée de la protection impériale et favorisée par la fertilité du sol, il faut le demander aux restes importants qui en subsistent encore aujourd'hui et aux documents archéologiques de toute sorte qui y ont été recueillis. Les petits fortins primitifs firent place à des cités grandes et prospères, riches en hommes et en monuments, où les arts fleurirent, autant qu'ils le pouvaient faire en cette terre qui fut toujours barbare et loin de tout centre de rayonnement artistique.

De ces différentes cités, la plus intéressante à suivre dans ses développements est peut-être Timgad. Tébessa au premier siècle, Khenchela probablement au début du second et Lambèse ensuite ont été le quartier général de la légion III^e Auguste ; leur accroissement est donc le résultat de l'agglomération en un seul point de la plus grande masse de citoyens romains qui fût alors en Afrique, leur floraison comme un prolongement spontané de la vitalité légionnaire. Timgad n'a point eu la même destinée : sans doute, elle est une création de la volonté impériale ; sans doute, aussi, l'armée

d'occupation a contribué à sa fondation, puisqu'une colonie militaire y a été installée par les soins du légat P. Munatius Gallus ; mais, une fois établie, la cité n'a point puisé dans le voisinage de la légion des forces nouvelles — du moins aucun document ne permet de le croire et ce n'est point pour nous une médiocre surprise de constater sur tous les monuments honorifiques du forum de Timgad, sur toutes les épitaphes de ses cimetières qui nous sont parvenues, l'absence totale du nom de la légion III^e Auguste. Chose plus surprenante encore, on n'y a même pas rencontré la mention d'un de ses vétérans, alors que nous savons, par les listes de soldats de Lambèse, que Timgad fournissait de nombreuses recrues à l'armée d'occupation. Il est vrai que les nécropoles de la cité ont été à peine explorées jusqu'ici ; il y a là pourtant, semble-t-il, autre chose qu'un effet du hasard.

Timgad, malgré son origine, paraît avoir été essentiellement un établissement civil, par opposition à sa voisine Lambèse, qui resta toujours et avant tout une ville militaire.

On peut donc la considérer comme un type de ces cités de droit romain qui se développèrent au I^{er} et au II^e siècle, dans les différentes parties de l'Afrique et de la Numidie, sous l'influence de la politique impériale, et qui étaient destinées, dans la pensée des princes qui en provoquaient ou en favorisaient l'éclosion, à devenir une pépinière de citoyens romains aptes à remplir les vides de la légion d'Afrique, en même temps qu'un foyer de civilisation pour le pays encore à demi sauvage où elles s'élevaient. C'est là, pour l'historien, l'intérêt capital que présente l'étude de ses ruines.

..

Le vrai nom de la ville dont les restes portent celui de Timgad était non *Thamugas*, mais *Thamugadi*. Le mot ne s'est pas encore ren-

contré au nominatif, mais on le trouve écrit ainsi à l'ablatif dans la Table de Peutinger, dans l'Itinéraire d'Antonin, dans les Actes des martyrs⁽¹⁾ et, ce qui est plus important, à l'accusatif dans une inscription, celle qui surmontait jadis l'arc de triomphe⁽²⁾. On y lisait, en effet, à la quatrième et à la cinquième lignes, nous disent ceux qui l'ont copiée :

COL. MARCIANAM · TRAIANAM THAMUGADI.

Il faut en conclure que la forme *Thamugadi* convenait à tous les cas et, par conséquent, que c'était celle du nominatif. Cette terminaison en *i* est fréquente dans les ethniques africains et l'on peut en citer de nombreux exemples : *Furni*, *Gighi*, *Gunugi*, *Lambafudi*, *Lambiridi*, *Mididi*, etc. Mais, comme un mot de cette sorte se prêtait aisément à la déclinaison latine, par sa ressemblance avec certains datifs, on fut amené à varier la désinence de *Thamugadi* suivant les cas. On écrivit *Thamugadis* au génitif⁽³⁾, *Thamugade* à l'ablatif⁽⁴⁾, *Thamugadem* à l'accusatif⁽⁵⁾ ou *Ταμουγάδιον*⁽⁶⁾, quand l'auteur qui avait à parler de la ville était un Grec. Mais on n'a pas encore rencontré *Thamugas* au nominatif; et, même si on le rencontrait, ce n'en serait pas moins une forme obtenue par analogie. Nous garderons donc à cette cité, dans tout le courant de ce travail, son nom indigène⁽⁷⁾.

Thamugadi était située sur une voie romaine qui joignait Lambèse à Théveste, et dont le tracé, entre cette dernière ville et Timgad même, est indiqué différemment par la Table de Peutinger et par l'Itinéraire d'Antonin. Notre dessein étant de borner cette

(1) *Acta Sancti Mammarii* (Mabillon, *Analecta*, p. 178).

(2) Renier, *Insc. rom. de l'Algérie*, 1479; *C. I. L.*, VIII, 2355.

(3) *C. I. L.*, VI, 1803 (b).

(4) August., *Enarr. in psalm.*, XXI, 2, 26; *Act. concil. (Labbe)* I, 787 C, 806 B.

(5) August., *Epist.*, 204, 3.

(6) Procop., *de Bel. Vand.*, II, 13.

(7) Le nom se trouve assez fréquemment en abrégé sous la forme *Tham.* ou *Thamug.* dans les inscriptions de Timgad et sur les listes milliaires de Lambèse. Les abréviations *Thamog.* ou *Thamug.* sont moins fréquentes (*C. I. L.*, VIII, 2387, 2403, 2699, 2700).

étude aux ruines de Timgad, nous nous contenterons de transcrire le texte des deux routiers, en indiquant, d'après Tissot, les synonymies les plus vraisemblables; le lecteur pourra se reporter pour plus de détails aux auteurs qui se sont occupés spécialement de la question et dont nous indiquons en note l'énumération⁽¹⁾.

TABLE DE PEUTINGER

THEVESTE	VII (corr. XII)	Tébessa.
AD AQUAS CAESARIS	XVI (corr. XIII)	Henchir el-Hammam.
AD MERCURIUM	IX	Henchir Ain-ben-Niouch.
RUGLATA	X	Henchir el-Bey.
AD GERMANI	XI	Henchir Ras-Nim.
AD CAZALIS	X	Henchir Mtoussa.
ZYMAS MASCLI	XIV	Khenchela.
VICUS AURELI	XVIII	Henchir Fartas.
LIVIANA	V	Henchir Kherbert-Ain-el-Oursa.
POPLETO	IX	Henchir Ain-el-Abassi.
THAMUGADI	V (corr. IX)	Timgad.
LAMBAPUDI	XVIII (corr. V)	Henchir Touchin.
LAMBAESE		Lambæe.

(1) *Rec. de la Soc. archéol. de Constantine*, 1858-1859, p. 88 et suiv.; 1873-1874, p. 179 et suiv.; *C. I. L.*, VIII, p. 243, 270, 879 et

883; Tissot, *Géogr. comparée de la province romaine d'Afrique*, II, p. 479 et suiv.; Cosneau, *de Romanis vicis in Numidia*, p. 57, 76, 78.

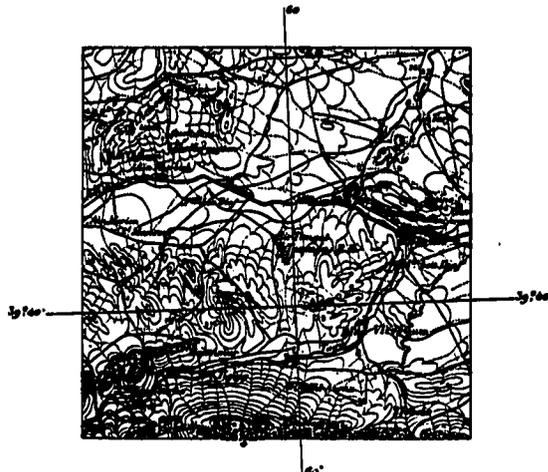
ITINÉRAIRE D'ANTONIN

THEVESTE	XXII (corr. XVIII)	Tébessa.
TINFADI	XX	Henchir Metkidda.
YEGESELA	XVIII (corr. XXVIII)	Ksar-bou-Said.
MASCULA	XXII	Khenchela.
CLAUDI	XXII (corr. XIX)	Henchir Maâmrâ.
TAMUGADI	XVIII (corr. XIV)	Timgad.
LAMBAESE		Lambèse.

Des deux tableaux qui précèdent, il résulte, en admettant du moins les corrections apportées par Tissot, que Thamugadi était séparée de Lambaese par la distance de 14 milles, ce qui correspond à la distance de 21 kilomètres qui se compte aujourd'hui entre les ruines de Lambèse et celles de Timgad, en passant par Henchir Touchin. Nous donnons à la page suivante un croquis de la région qui avoisine Timgad d'après la nouvelle carte, encore inédite, de l'Etat-major; nous en sommes redevables à la bienveillance de M. le général Derrécagaix, directeur du service géographique de l'armée.

Ainsi qu'on le voit, et que l'on s'en convaincra mieux encore en se reportant au plan qui forme la planche I, Timgad avait été bâti, sur les pentes extrêmes de l'Aurès, dans un renfoncement de la montagne, que M. Masqueray a fort justement comparé à un golfe dont le fond regarde le sud, tandis que l'ouverture, tournée au nord, se prolonge en une large plaine, sillonnée de l'ouest à l'est par un torrent, l'Oued-Stoutz. Dans sa plus grande dimension, la ville ne mesure pas plus de 800 mètres en tout sens, si on laisse de côté la forteresse byzantine, construite sur un mamelon qui domine la ville et les constructions suburbaines. Au centre, sur un petit plateau allongé dont la longueur n'atteint pas 400 mètres, sont

massés les principaux édifices de la cité, le forum, le théâtre, le grand marché, le temple de Jupiter Capitolin et tous les monuments groupés aux environs ; ce quartier était, sans contredit, le plus important de Timgad, celui où se traitaient toutes les affaires, publiques et privées. On y parvenait, du côté de Lambèse, en suivant une grande voie dallée, dont le tracé est parfaitement visible : celle-ci, avant d'arriver à la ville, franchissait deux petits torrents secondaires sur



Environ de Timgad (Reliefs des brigades topographiques d'Algérie).

des ponts aujourd'hui détruits, et passait sous une porte monumentale, dont il ne reste plus que les soubassements ; elle avait ensuite à traverser le grand ravin qui limite le gros des ruines à l'ouest ; puis, laissant le marché et le Capitole à droite, elle s'infléchissait vers le nord-est ; c'est à cet endroit que s'élevait le bel arc de triomphe encore bien conservé, qui est une des curiosités

les plus célèbres de la localité. Quelques mètres plus loin, elle servait de bordure au forum, dont elle longeait les boutiques (planche II), puis se continuait vers Khenchela et Tébessa, après avoir dépassé une suite de constructions encore indéterminées et franchi sur des ponceaux, actuellement écroulés et ensablés, les petits ravins qui courent à l'est des ruines.

Comme toutes les colonies militaires, Thamugadi devait être traversée dans l'autre sens par une voie perpendiculaire à la première, dont le point d'intersection avec celle-ci était occupé par le forum⁽¹⁾. Elle n'a point encore été déblayée. Il semble bien pourtant que l'amorce en ait été mise au jour en face de l'entrée du forum, et que la direction en soit donnée, du moins de ce côté, par les restes d'une porte, qui se trouve à peu près dans l'axe du prolongement de cette amorce. Les tombeaux que l'on trouve au nord de la ville étaient sans doute disposés le long de cette voie. Au sud du forum, les fouilles sont trop peu avancées pour qu'il soit possible de savoir si elle existait encore au moment de la destruction de la cité et quelle était sa direction.

Les différentes constructions municipales ou particulières étaient accumulées dans les quatre angles de la croix formée par ces deux voies principales. Il n'y a à signaler, pour le moment, que trois ou quatre édifices arrondis en abside, dont la destination est encore indéterminée.

Au sud, s'élève la forteresse byzantine, œuvre immense dont les murs renferment, comme toutes les constructions analogues de l'Afrique, un nombre considérable d'inscriptions et de documents figurés ; car les soldats de Justinien, pressés de couvrir de forteresses le pays qu'ils venaient de conquérir et qu'ils sentaient

(1) Hygin., *De limit. const.* (Ed. Lachmann), t. I, p. 180 : « *Quibusdam colonis pactis constitutis, sicut in Africa Adumderis, dactimanus maximus et hardo a civitate orientur et per quattuor portas in marem castrorum ut vine amplissimas limitibus diriguntur. Haec est consti-*

tucorum limitum ratio pulcherrima. Cf. Marquardt, *Staatsverwaltung*, I, p. 169 et suiv. de la traduction française; Humbert, dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de M. Saglio, s. v. *Colonia*.

toujours menacé, ne se sont donné nulle part la peine de demander aux carrières les matériaux dont ils avaient besoin : ils ont puisé dans les ruines des cités qu'ils rencontraient, sans distinguer entre les différentes pierres qui leur tombaient sous la main, empruntant aux forums leurs bases honorifiques, avec les statues qui s'y élevaient, aux temples leurs architraves, leurs colonnes, leurs inscriptions votives, aux cimetières leurs tombes, et les entassant pêle-mêle dans leurs remparts, sans se douter qu'ils les sauvaient ainsi de la destruction et les gardaient intactes à la curiosité savante des siècles futurs. La forteresse de Timgad, malgré les injures du temps et des hommes, est un type intéressant de ces constructions militaires byzantines qui se rencontrent en Afrique, sur toute l'étendue de l'Algérie et de la Tunisie.

Il n'existe qu'un seul édifice plus récent que cette forteresse à Timgad ; c'est une église chrétienne, située sur un petit mamelon, au sud du Capitole. Elle date de la première partie du VII^e siècle.

Au delà du fort, vers le sud, on ne trouve guère que de petites constructions suburbaines disséminées, et quelques tombeaux creusés dans le roc.

..

Si l'on ne savait sur Thamugadi que ce que nous en apprennent les écrivains anciens, l'histoire en serait bientôt faite. Cette belle cité est une des nombreuses villes africaines dont la vie s'est écoulée loin des luttes qui agitaient l'empire et dont la prospérité, toute locale, a été sans influence directe sur les événements qui fixent l'attention des auteurs. Jamais ou presque jamais son nom n'a été prononcé dans l'antiquité : les géographes la citent en passant⁽¹⁾ ; les écrivains ecclésiastiques la mentionnent à l'occasion de

(1) Ptolémée la nomme *Θαμυγάδα* (IV, 3, 30). Les passages de l'*Itinéraire d'Antonin*

et de la table de Peutinger où elle est mentionnée ont été cités plus haut, p. VII et VIII.

persécutions⁽¹⁾, de querelles religieuses⁽²⁾ ou de conciles⁽³⁾; aucun ne songe à nous la décrire ou même à en signaler brièvement l'importance. Procope est le premier qui lui ait consacré trois ou quatre lignes, et dont le témoignage soit quelque peu instructif; encore ne nous en parle-t-il que pour nous en raconter la destruction. Il s'exprime ainsi⁽⁴⁾: « La ville de Thamugadi s'élevait au pied de la montagne, à l'entrée de la plaine, du côté du soleil levant; elle était très peuplée. Les Maures en chassèrent les habitants et la détruisirent de fond en comble, pour empêcher les ennemis de s'y établir⁽⁵⁾. » Sans cette circonstance, qui a frappé l'attention de Procope, nous posséderions seulement sur Timgad les renseignements fournis par l'étude de ses ruines ou par les inscriptions qu'elles renferment encore; heureusement, la splendeur et la bonne conservation relative de celles-là, le nombre et l'importance de celles-ci peuvent nous consoler en partie du silence des écrivains.

Les inscriptions actuellement découvertes à Timgad sont au

(1) *Acta Sancti Mammarii, loc. cit.*

(2) Augustin, *Enarr. in Psalm.*, XXI, 2, 26; *Epist.*, 108, 5; 204, 3.

(3) C'est ainsi que l'on connaît le nom de quelques-uns de ses évêques: Novatus, qui prit part au concile de Carthage en 258; Sextus, en 320; Faustinianus, qui combattit au concile de 411 le donatiste Gaudentius; Secundus, mentionné dans la Notice des évêques de Numidie de 484. On sait aussi que c'était la patrie d'Optat le donatiste, surnommé Gildonianus à cause de ses relations avec Gildon, qui fut tué en prison après la défaite de celui-ci en 398. Cf. Marcelli, *Africa Christiana*, III, p. 305.

(4) Procop., *de Bell. Vand.*, II, 13: 'Ἄλλη καὶ πόλις Θαμουγάδου, ἣ πρὸς τὸ ἄρσι ἐν ἄρχῃ τῆς πλίνης πρὸς ἀνατολὴν ἔστιν πολυπληθὴς αἰῶν ὄντων, ἔρημον ἀνήρτηται ἐκ Μαυροῦσι καταρῆμαιναι ἐκ ἑσπέρου καθέλου, ἵνα μὴ ἐνταῦθα ἦ δυνατὴ ἀναστῆσαι αὐτὴν τὰς καλιμαίους.

(5) M. Masqueray (*Rev. afr.*, XX, p. 466) met en doute le témoignage de Procope dans ce passage. Il fait remarquer que cet historien

teud à rendre les Maures responsables de tous les ravages commis en Numidie, tandis que les vrais coupables ont été bien souvent les Byzantins. Pour Timgad notamment, ajoute-t-il, ce sont bien plutôt eux qu'il faut accuser de la ruine de la ville, car celle-ci a été détruite par des hommes munis de moyens puissants et les Maures n'en avaient aucun. D'ailleurs, Procope ne s'est-il pas contredit lui-même dans un autre passage (*Ibid.*, 19), où il raconte que Solomon se dirigea sur la ville de Thamugadi et « y fit entrer son armée »? C'est donc que la ville n'avait pas été détruite par les Maures. Cette dernière assertion n'est point admissible. Le texte de Procope est ainsi conçu: Σολύμων δὲ... μάλιστα τὴν ἀρχὴν τῆς Θαμουγάδου καθὼς αἰῶν ἀνεπίστατος ἔστιν ἐκείνη τὸ σπέρμα. Il est évident que les campagnes voisines de Timgad pouvaient être propres et cultivées sans que la ville subsistât. Il y a là deux faits distincts, qui ne paraissent nullement contradictoires. Rien n'empêche d'admettre le témoignage de Procope.

nombre de plus de 150, parmi lesquelles il n'en est presque pas dont on ne puisse tirer quelque donnée instructive pour l'histoire intérieure de la cité, de son développement, de ses édifices. Rapprochées de celles qui ont été recueillies dans l'étendue de l'Algérie et de la Tunisie et comparées à celles que l'on a trouvées en d'autres parties de l'empire, elles nous permettront de tracer, dans la suite de ce travail, une esquisse de la vie municipale dans l'Afrique romaine, de saisir sur le vif cette existence de petites gens, dont les plus ambitieux, sauf de rares exceptions, pouvaient rêver de représenter leur cité dans l'assemblée provinciale, ou même seulement d'arriver aux fonctions de duumvirs et de décurions dans leur patrie, dont la majorité ne demandait qu'à vivre tranquilles dans leurs foyers, quand ils ne s'engageaient pas dans les rangs de la légion voisine. Les textes épigraphiques nous les montreront ornant leurs places et leurs rues de statues et d'inscriptions en l'honneur des patrons de la colonie, couvrant les murs de leur curie municipale des noms de leurs magistrats et ceux de leurs temples d'ex-voto ; élevant à leurs frais, de toute part, les monuments nécessaires à la vie de chaque jour, depuis des bains et des marchés jusqu'à des arcs de triomphe et à des théâtres ; faisant graver sur la pierre, pour les vivants des éloges, pour les morts, des regrets ; nous les surprendrons même traçant, sur le pavé, des jeux de marelle pour occuper leurs loisirs. Ainsi, parviendrons-nous à esquisser l'histoire de Timgad, qui n'est, au reste, à quelques détails près, que celle de toutes les municipalités africaines ; car, comme l'a fort bien remarqué M. Masqueray⁽¹⁾, « ce n'est pas une ville isolée, c'est le monde romain tout entier qui nous apparaît à Timgad, avec ses constructions et ses lois, sur les premières pentes des montagnes sauvages de l'Aurès. »

Mais cette vie municipale, telle que nous la font connaître les inscriptions, ne saurait être vraiment attachante, que si l'on replace

(1) *Revue africaine*, XX, p. 353.

les hommes dans le milieu où ils se mouvaient, si l'on éclaire l'étude des textes par celle des monuments. Il faut pouvoir suivre ces Africains du II^e et du III^e siècle sur le forum, parmi les statues et les colonnes, au pied du tribunal où on leur rendait la justice, de la basilique où ils traitaient de leurs affaires, dans la salle de délibération de leur conseil municipal; au milieu des boutiques du marché, et sous les portiques garnis de magasins où ils achetaient, flânaient ou causaient; dans leurs maisons, dans leurs cimetières, partout où ils ont laissé quelque chose de leur personnalité; il faut avoir devant les yeux le pavé qu'ils ont foulé, les murs auxquels ils se sont appuyés. C'est ce qu'il est particulièrement facile de faire pour l'ancienne ville de Thamugadi, dont les ruines comptent aujourd'hui parmi les plus vivantes de l'Algérie, et qui sont, depuis plusieurs années, l'objet de fouilles importantes.

:

Il y a longtemps, à vrai dire, que les explorateurs les avaient signalées à l'attention du monde savant. Si les écrivains arabes et la plupart des anciens voyageurs, comme Shaw ou Peyssonnel, les ont ignorées complètement, parce qu'elles étaient, naguère encore, éloignées de tout centre de communication et perdues au pied de la montagne, d'autres, comme Bruce, n'ont point négligé de les visiter et même de les étudier. Nous traduisons ici les lignes qu'il a consacrées à leur description et que nous empruntons au voyage en Algérie et en Tunisie de M. Playfair⁽¹⁾.

« Quitté Tezzoute (c'est-à-dire Lambèse), le 11 décembre (1765) et campé dans un douar à huit milles au sud-est.

« Le 12 au matin, arrivé à Timegad, situé à sept milles du douar et à quinze de Tezzoute, à l'extrémité méridionale de la vallée qui est bornée un peu plus loin par le Djebel-Madjibah, la

(1) Playfair, *Travels on the footsteps of Bruce*, p. 83.

montagne des Ouled-Abdi, qui y forment, à eux seuls, vingt-trois villages.

« C'était une petite ville, mais pleine de constructions élégantes. Dessiné l'arc de triomphe et couché cette nuit, non loin des ruines, dans un douar.

« Le 13, dessiné le grand temple corinthien⁽¹⁾; l'arc de triomphe est au nord-est de celui-ci, les ruines de l'amphithéâtre au nord-ouest. Entre l'arc et l'amphithéâtre sont les restes d'un temple dont un pan de mur latéral seul est debout⁽²⁾. Copié là deux inscriptions.

« Il y a peu de temps, l'on a trouvé à cet endroit deux statues en beau marbre de Paros, juste au-dessous du piédestal qui porte la seconde de ces inscriptions. Il semble qu'elles représentaient Antonin le Pieux et Faustine, celui-ci en habit de paix, mais entièrement mutilé. Le buste de l'impératrice était entier et d'une beauté parfaite; je l'ai dessiné, puis enterré dans le trou que j'avais fait pour découvrir la longue inscription de Martialanus⁽³⁾.

« Huit autres piédestaux étaient encore en place et les statues étaient probablement enterrées à côté. En essayant de dégager l'une d'elles, je rencontrai le pavé du temple à vingt-huit-pouces de la surface du sol. Il consiste en un dallage de marbre blanc et bleu, coupé en carrés de dix pouces de côté, épais d'un demi pouce. De gros morceaux de marbre calciné que j'ai trouvés là me font supposer qu'un des éléments employés pour détruire le temple a été le feu. Les têtes, les bras et les jambes de ces statues ont été brisés et réduits en chaux; elles étaient presque entières au moment de leur découverte. »

Deux des dessins de Bruce ont été insérés dans le livre de

(1) Il s'agit du temple de Jupiter Capitolin reproduit à la page I.

(2) M. Playfair fait remarquer avec raison que la construction signalée ici par Bruce n'est autre que le forum (p. 87). Par « amphithéâtre » il faut entendre également « théâtre. »

(3) Cette inscription « de Martialanus », dont la copie ne paraît pas avoir été retrouvée

dans les papiers de Bruce, est le texte qui porte le nom de Julius Comicianus Martialianus (*C. I. L.*, VIII, 2405) ou plutôt la dédicace faite au légat de Numidie P. Julius Julianus Martialianus (*Ibid.*, 2392). Quant à la statue, c'est sans doute une de celles que les fouilles des monuments historiques ont mises au jour et dont nous parlerons plus loin.

M. Playfair ; l'un représente l'arc de triomphe, l'autre le Capitole ; nous avons fait photographier et reproduire ce dernier en tête de notre Introduction.

Pendant les cent ans qui suivirent le voyage de Bruce, aucun explorateur ne s'arrêta à Timgad. Lors de la conquête de l'Algérie, nos troupes ne pénétrèrent de ce côté qu'assez tardivement ; et nous n'avons pu trouver, parmi les correspondances manuscrites que possédait L. Renier, aucun document relatif à cette localité antérieurement à l'année 1851.

En cette année, L. Renier partait pour l'Algérie afin de relever les nombreuses inscriptions qui jonchaient le sol du pays ; il s'était donné surtout pour mission d'explorer Lambèse ; mais il ne pouvait passer aussi près de Timgad sans s'y arrêter quelque peu. Aussi n'hésita-t-il pas à abandonner pendant plusieurs jours son travail, pour aller examiner des ruines qui lui promettaient une riche moisson d'inscriptions romaines. Voici ce qu'il a écrit à ce sujet dans son rapport au Ministre de l'Instruction Publique :

« L'état de l'atmosphère nous promettant une assez longue série de beaux jours, nous avons cru devoir en profiter pour aller visiter les ruines de Thamugas. Cette ville était la plus riche colonie romaine de ce pays ; son territoire s'étendait jusqu'aux portes de Verecunda et l'un des arcs de Lambèse, celui qui est dédié à l'empereur Commode, avait été élevé à ses frais et par les ordres de ses décurions ; nous ne pouvions nous dispenser d'en explorer les ruines. Nous sommes donc allés nous y établir avec une nombreuse escorte de travailleurs, que M. le colonel Carbuccia avait eu, comme toujours, l'obligeance de mettre à notre disposition.

« Je suis resté cinq jours à Timgad et j'en ai rapporté soixantedix inscriptions fort importantes pour la plupart.....

« Le principal objet de ma mission étant d'explorer les ruines de Lambèse et de transcrire les nombreuses inscriptions qu'elles renferment, j'ai dû me hâter d'y revenir aussitôt que je crus avoir achevé ma moisson épigraphique à Thamugas. Mais les monu-

ments d'architecture de cette dernière ville étaient trop nombreux pour que mon compagnon de voyage, M. Delamare, pût les dessiner en cinq jours. Un mois entier du travail le plus assidu lui a suffi à peine pour l'accomplissement de cette tâche et ce temps ne vous paraîtra pas exagéré, Monsieur le Ministre, si vous voulez bien parcourir l'énumération des principaux de ces monuments, et réfléchir que des fouilles considérables ont souvent été nécessaires pour avoir une idée exacte de leurs dimensions et des détails de leur architecture ; ce sont un arc de triomphe, le plus beau peut-être de tous ceux de l'ancienne Numidie ; un temple de Jupiter Capitolin, dont les colonnes cannelées et d'ordre corinthien avaient 1^m50 à la base et dont nous avons retrouvé la dédicace, datée du règne d'un empereur chrétien et, qui plus est, d'un empereur qui persécuta le paganisme, Valentinien I^{er} ; un théâtre, une forteresse byzantine, dont les murailles et les tours sont encore debout ; une église chrétienne construite, ainsi que cela semble résulter d'une inscription découverte par M. Delamare, sous l'administration du patrice Grégoire, qui, nommé en 646, préfet du prétoire d'Afrique, se vit, l'année suivante, enlever son gouvernement par l'invasion musulmane⁽¹⁾. »

Quelques-uns seulement des dessins faits à Timgad par le commandant Delamare nous sont parvenus : ce sont ceux de l'arc de triomphe et de l'église chrétienne mentionnée en dernier. On les a retrouvés dans les papiers de L. Renier ; ils appartiennent aujourd'hui à l'État. Nous ignorons ce que sont devenus les autres. C'est une perte d'autant plus fâcheuse que tous les monuments de Timgad ont fort souffert des tremblements de terre depuis quarante ans et qu'ils étaient sans doute beaucoup mieux conservés en 1851, qu'ils ne le sont actuellement. On peut dire pour Timgad comme pour Lambèse : il est à jamais regrettable que Delamare n'ait pas publié, dans un supplément à son *Exploration scientifique*

(1) *Archives des missions scientifiques*, 1^{re} série (1851), p. 182 et suiv.

de l'Algérie, les croquis, les plans et les vues de toute sorte qu'il avait recueillis dans cette partie du pays, ou que L. Renier n'ait pas pris sur lui de les faire connaître à sa place, avec ceux qu'il avait fait exécuter par le dessinateur qui l'accompagnait dans ses missions.

Le voyage de L. Renier et ses belles découvertes à Timgad avaient appris à tous ceux qui, en Algérie, s'intéressaient aux choses anciennes l'existence de la ruine et la richesse des documents qu'elle renfermait. Les officiers de la garnison de Batna ne manquèrent pas d'y faire, dans la suite, plus d'une excursion. Quelques-uns en rapportèrent des résultats heureux pour la science. Je citerai seulement ici les noms de MM. Becker et Toussaint qui, en 1853, mirent au jour l'inscription de l'arc de triomphe, aujourd'hui complètement disparue.

Mais le soin de couronner l'œuvre de L. Renier, par de nouvelles trouvailles épigraphiques, était réservé à un ardent ami de l'Algérie, aujourd'hui directeur de l'École des Lettres d'Alger, à M. Masqueray. En 1855, au cours du grand voyage d'exploration qui le conduisit jusqu'au centre du massif de l'Aurès, il alla s'établir quelque temps au milieu des restes de Thamugadi et en exhuma bon nombre d'inscriptions, quelques-unes du plus haut intérêt; les résultats de son voyage, avec une description très exacte et très vivante des ruines, furent insérés, l'année suivante, par lui dans un périodique algérien. A la même époque, un savant allemand, qui a beaucoup fait pour l'étude des antiquités africaines. Wilmanns, venu en Algérie pour préparer, par une révision générale des inscriptions, l'édition du VIII^e volume du *Corpus inscriptionum latinarum*, était amené de son côté à visiter Timgad. Il a raconté avec une aigreur quelque peu exagérée, dans les quelques lignes qu'il a consacrées à l'histoire de Thamugadi, les incidents regrettables qui marquèrent cette visite; nous n'avons à les rappeler ici que pour déplorer un malentendu, presque inévitable au lendemain de la guerre de 1870, dont les conséquences ont longtemps pesé sur les études d'épigraphie africaine.

Mais, si toutes ces explorations enrichissaient singulièrement les recueils d'inscriptions, elles n'amenaient aucun résultat pour la connaissance des monuments d'architecture ou pour l'archéologie figurée, puisque, ainsi qu'il a été dit quelques lignes plus haut, le seul qui ait pris la peine de relever et de dessiner les édifices de Timgad, Delamare, n'a pas cru devoir publier le résultat de son travail. Il y a plus : on ne pouvait guère, avant le développement du centre de Batna, tenter de fouiller sérieusement les ruines de Thamugadi, qui demandent, par leur étendue et leur importance, un effort continu et un nombre de travailleurs assez considérable ; il n'y avait même à espérer un déblaiement complet et méthodique des parties importantes de la cité, que le jour où une organisation archéologique régulière aurait été établie en Algérie : il était réservé au service des *Monuments historiques* de nous rendre la ville antique et les richesses scientifiques qu'elle renferme.

En 1880, les Chambres, émues de l'abandon dans lequel se trouvaient les monuments anciens de l'Afrique du Nord, votèrent un crédit important pour en assurer la conservation. Aussitôt le vote émis, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts invita M. Bœswillwald, inspecteur général, à visiter avec M. Duthoit, architecte attaché à la Commission des Monuments historiques, les différents édifices de l'Algérie, romains ou arabes, afin de reconnaître leur état de conservation et de décider quelles mesures il convenait de prendre à leur égard. Tous deux furent d'accord pour désigner Timgad comme un des points dont il fallait s'occuper tout d'abord. On décida donc que les ruines en seraient déblayées ; M. Duthoit fut nommé, dès le mois de juillet de la même année, architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie et chargé de diriger les fouilles qui allaient commencer.

Né en 1837, Edmond Duthoit s'était fait remarquer, dès son jeune âge, par son goût pour le dessin et pour l'architecture. Il en avait appris les éléments de son père et de son oncle, aussi passionnés l'un que l'autre pour leur art ; puis il était entré à l'atelier de

Viollet-le-Duc, où il s'était fait distinguer bien vite par ses connaissances solides et par son talent. Il avait déjà rempli plusieurs missions à l'étranger, bien qu'il eût à peine vingt-cinq ans, quand il devint le compagnon de voyage de M. le marquis de Vogüé : c'est ainsi qu'il visita la Syrie, la Palestine et l'île de Chypre, où il étudia et releva un grand nombre de monuments. Enfin, en 1872, l'administration des Beaux-Arts lui avait confié le soin de dessiner les édifices arabes de Tlemcen ; ce qui lui avait été une nouvelle occasion de se faire apprécier.

On ne pouvait donc choisir un homme mieux préparé à l'œuvre qu'on voulait entreprendre en Algérie. Il allait y apporter les rares qualités qui distinguaient son caractère, modestie, conscience, érudition, ardeur au travail, dévouement entier à l'art.

Il partit dans les derniers jours de l'année 1880 pour commencer les fouilles, accompagné de deux de ses jeunes élèves architectes, MM. Bernard et Maintenay. C'est à eux qu'est dû le plan général des ruines que nous donnons à la planche I ; nous avons eu soin de le tenir au courant des découvertes récentes. Malheureusement, M. Maintenay contracta, pendant les premières fouilles, le germe d'une maladie mortelle, qui l'enleva dès son retour en France ; en même temps, M. Bernard était atteint, de son côté, de fièvres malignes, qui le mirent pendant deux ans dans l'impossibilité de surveiller les travaux ; c'était un mauvais début.

En 1883 seulement, on put se remettre à l'œuvre ; on poussa activement le dégagement du forum, qui se poursuivit et s'acheva en 1885. M. Bernard venait de céder la place de directeur du chantier à M. Milvoy, auquel nous devons, non seulement le déblaiement méthodique d'une partie des ruines, mais aussi, ce qui en est le complément essentiel aux yeux des archéologues, le récit des fouilles et la description des trouvailles. Nous aurons l'occasion, dans la suite de ce travail, de faire plus d'un emprunt aux notes et aux souvenirs de M. Milvoy.

Les années suivantes virent le déblaiement de l'arc de triomphe

avec la voie qui le relie au forum, du théâtre, de tous les édifices voisins du forum, que nous étudierons successivement et qui constituent un ensemble unique en Afrique.

En 1887, M. Milvoy abandonnait à son tour l'inspection des travaux des monuments historiques, où il était remplacé par M. Sarrazin. Celui-ci fut appelé presque aussitôt sur un autre chantier ; il eut le temps néanmoins de mettre au jour un marché fort intéressant, dont les parties essentielles furent retrouvées en place ; il reste chargé de la continuation des fouilles, qui vont reprendre plus actives que jamais ; nous aurons donc l'occasion de prononcer plus d'une fois son nom au cours de notre étude.

C'est au milieu de ces déblaiements, si habilement dirigés, si féconds en résultats, que la mort vint frapper Duthoit. Ce qu'il aurait fait, s'il avait pu continuer son œuvre, son passé nous en est garant ; mais le lecteur en jugera plus sûrement encore, en examinant les dessins qu'il a laissés sur Timgad et que nous reproduisons tous dans nos planches.

Sa succession est échue à M. Alb. Ballu, dont le nom est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Il a bien voulu nous promettre, pour la suite de cette publication, le concours de son expérience et de son talent ; nous l'en remercions d'avance.

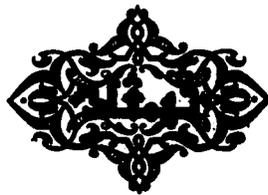
..

Timgad est devenu aujourd'hui, grâce à la proximité du chemin de fer de Constantine à Biskra, un but de promenade pour les voyageurs ; il n'est guère plus difficile d'y séjourner que d'y aller ; aussi ne comprendrait-on pas que la science française se désintéressât plus longtemps d'un si beau sujet d'études et laissât occuper la place par de plus actifs ou de plus courageux. Telle a été la pensée qui nous a fait entreprendre cette publication, celle aussi qui a engagé M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. le Directeur des Beaux-Arts et la

Commission des Monuments historiques à en approuver et à en encourager l'exécution. Nous nous sommes donc mis à l'œuvre sans tarder davantage, sans attendre que les travaux de déblaiement soient plus avancés: ils continueront pendant la publication de ce livre, et nous enregistrons les découvertes au fur et à mesure qu'elles se produiront. Cette circonstance légitime le plan que nous nous proposons de suivre.

Si la ville avait été entièrement mise au jour, nous aurions dû en diviser l'étude en un certain nombre de chapitres, où les différents monuments semblables par la destination ou contemporains auraient été successivement examinés; c'eût été un ordre rationnel, auquel nous n'aurions pas songé à nous soustraire. Dans l'état actuel des fouilles, nous avons dû y renoncer pour adopter l'ordre topographique. Nous nous occuperons successivement de chacun des édifices ou des ensembles de monuments de Thamugadi, en commençant par l'arc de triomphe et le forum et en allant toujours devant nous, à la manière des touristes qui considèrent chaque objet à mesure qu'ils le rencontrent et sans prendre souci de diriger leur examen d'après une méthode raisonnée. Nous nous réservons, au reste, de réparer le mal dans les considérations plus générales qui termineront le livre et qui en formeront la conclusion naturelle.

Mars 1891.



BIBLIOGRAPHIE

DES TRAVAUX OU ARTICLES RELATIFS A TIMGAD

- L. RENIER. *Archives des Missions scientifiques* (1^{re} série), II, p. 182 et suiv.
Inscriptions romaines de l'Algérie, chap. III, p. 171 et suiv. (n^{os} 1479 à 1566).
Inscriptions romaines de l'Algérie, dessinées par Delamare. (Bibliothèque de l'Université ; M. S., 275), tome III, p. 41 et suiv. (1).
Papiers inédits conservés à la Bibliothèque de l'Université (ms. ; dons — n^o 23850) ; dossier XLVII.
- W. RAOOT. *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine*, 1874 (XVI), p. 201 et suiv.
- J. MASQUERAY. *Revue africaine*, XX (1876), p. 164 et suiv. ; 257 et suiv. ; 352 et suiv. ; 456 et suiv.
De Monte Auratio, Paris, 1886, p. 22 et suiv.
- R. L. PLAYFAIR. *Travels on the footsteps of Bruce*, Londres, 1877, p. 83 et suiv.
- J. WILMANS. *Corpus inscriptionum latinarum*, tome VIII, p. 259 et suiv. ; cf. p. 951.
- JOH. SCHMIDT. *Ephemeris epigraphica*, V, p. 383 et suiv. ; 550 et suiv. ; VII, p. 106 et suiv. ; p. 237 et suiv.
- ANONYME. *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine*, 1882 (XXII), p. 334 et suiv.
- TIMOT. *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, Paris, 1888, II, p. 487 et suiv.
- H. PENNA. *Une ville romaine nouvellement découverte. (Nouvelle revue*, 1889, p. 808 et suiv.)
- L. DONEROU. *La Région de Batna*, Batna, 1890, p. 35 et suiv.
- AM. MILVOT. *Ville romaine de Thamugas (Discours de réception à la Société des Antiquaires de Picardie)*, Amiens, 1890.

(1) Cf. une lettre de M. R. Cagnat à M. Mowat relativement à ce recueil autographe, dans le *Bulletin épigraphique*, 1886, p. 232 et suiv. La partie du volume relative à Timgad contient les dessins d'un grand nombre

d'inscriptions publiées par L. Renier ou même inédites, avec l'indication de l'endroit où elles étaient en 1852, le plan des fouilles exécutées dans une église byzantine et la reproduction de quelques morceaux de sculpture.

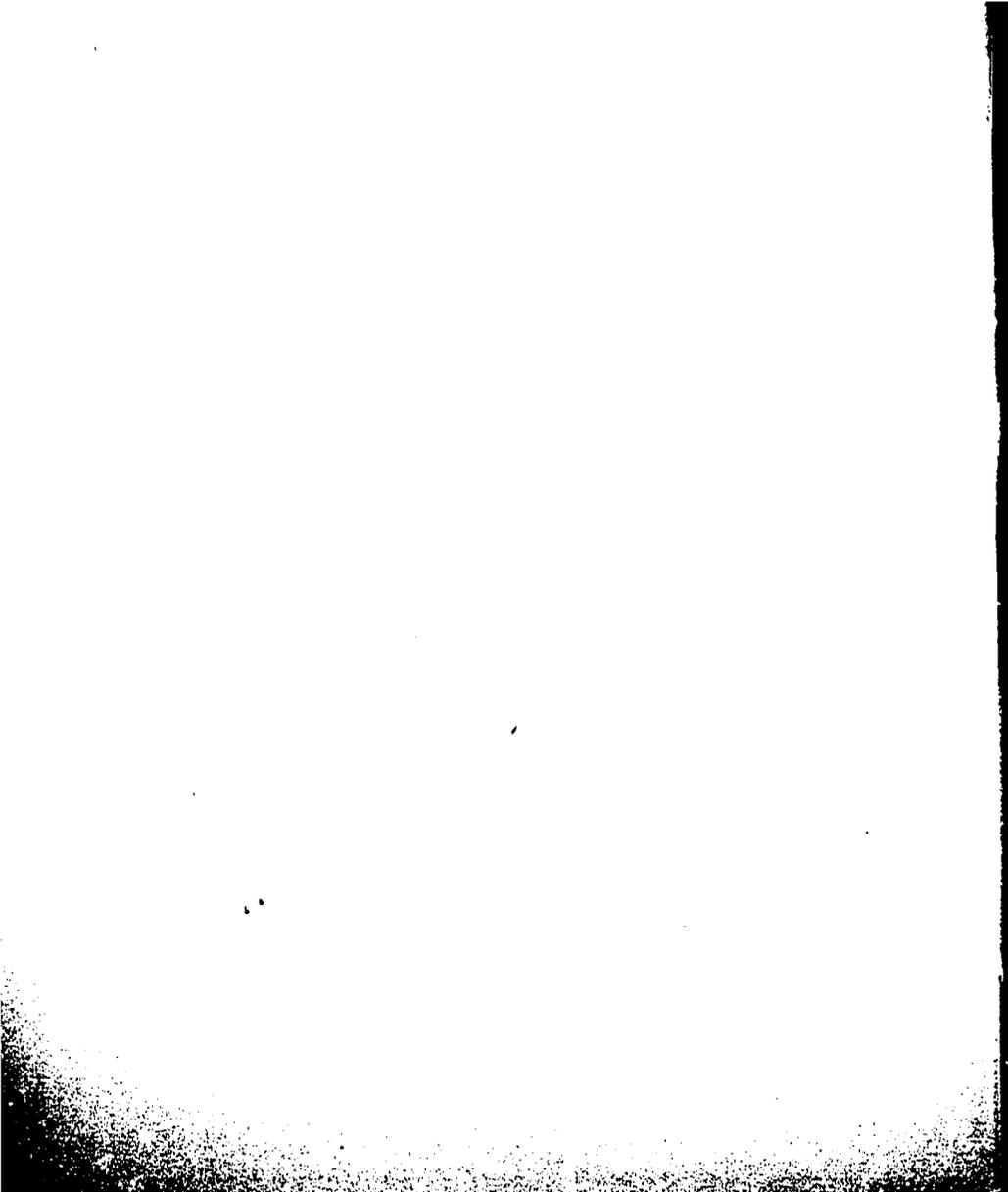




Fig. 1. — Entrée du Forum. (Photographie de M. Nordens).

LE FORUM

Nous avons déjà rappelé en deux mots, dans notre Introduction, comment procédaient les Romains quand ils voulaient établir une colonie, surtout une colonie militaire. Dès qu'ils avaient choisi l'emplacement de la ville future, ils traçaient deux lignes, l'une tirée exactement du Sud au Nord, appelée *cardo maximus*, l'autre de l'Est à l'Ouest, nommée *decumanus maximus*⁽¹⁾, qui se coupaient au point central du territoire; le *cardo maximus* et le *decumanus maximus* étaient appelés à devenir les deux grandes rues de la cité, celles qui aboutissaient aux portes principales; leur point d'intersection

(1) Frontin, *De limit.* (dans les *Gromatici* de Lachmann, I, p. 27); Hygin, *De limit.* (*Ibid.*, p. 108 et 111); *De limit. const.* (*Ibid.*, p. 166 et 167); Sic. Flac. (*Ibid.*, p. 153).

fournissait l'emplacement du forum⁽¹⁾. Il est donc naturel de commencer l'étude des ruines de Thamugadi par celle de la place qui en formait le centre, et qui en fut, pendant toute la durée de son existence, le plus bel ornement.

Le forum de Tingad, avec tous les bâtiments qui l'entouraient, formerait sensiblement un rectangle, mesurant une centaine de mètres du plus grand côté et une soixantaine du plus petit, s'il n'était entamé à l'angle nord-est par une échancrure qui en détache un carré de 24 mètres de côté.

Chacune de ses faces regarde exactement un des points cardinaux — ce que nous avons dit du mode de fondation des colonies permet de comprendre aisément le motif de cette disposition. Celle qui longe la voie reproduite sur la planche II, c'est-à-dire le *decumanus maximus* de la ville, est tournée vers le Nord ; celle qui lui est opposée et qui la sépare du théâtre, vers le Sud. C'est par la première qu'il faut aborder l'examen du forum ; car c'était là que s'ouvrait l'entrée principale.

A chaque extrémité de cette face, et se faisant pendant l'une à l'autre, on remarque deux fontaines à peu près pareilles.

Celle qui forme l'angle nord-ouest se compose d'une cuve rectangulaire de 2 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur, appuyée contre un mur plus élevé qui constitue la partie postérieure ; la cuve n'est point faite d'une seule pièce, mais bien de trois grandes dalles qui sont engagées l'une dans l'autre. Le bord en est profondément usé, ainsi qu'on peut le voir sur la figure 2, par le frottement des cruches qui servaient à y puiser, peut-être aussi par le cou des animaux qui y venaient boire. Au fond, on distingue deux cavités circulaires, percées de trous, destinées à l'écoulement de l'eau, qui se rendait de là à l'égoût.

Le mur postérieur est décoré de deux pilastres, simplement

(1) Voir à ce sujet tous les Manuels d'Antiquités romaines, par exemple Marquardt, *Organisation de l'empire romain* (trad. franç.),

I, p. 169, et un article de M. Humbert dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de M. Saglio, s. v. *Colonia*.

ornés mais assez élégants ; on ne trouve dans tout le corps de la fontaine aucune trace d'ouverture par où l'eau ait pu s'échapper, ni aucun trou de scellement qui permette de croire qu'un mascaron y ait jamais été appliqué ; il n'y a aucune similitude entre cette fontaine et celles, par exemple, qui se voient encore dans les rues de Pompéi. On doit penser que la partie existante aujourd'hui formait un soubassement dont le couronnement était constitué par quelque motif en bronze ou en marbre. L'eau était amenée par une conduite, dont il existe encore des restes sur la face occidentale du forum, le



Fig. 2. — Fontaine à l'angle du Forum (d'après une photographie de M. Cognat).

long de la rue dont la fontaine formait le coin⁽¹⁾, au niveau de la partie supérieure des pilastres ; la force ascensionnelle qu'elle possédait, descendant des montagnes voisines, permettait de la faire monter par des tuyaux jusqu'à la hauteur nécessitée par la nature du sujet de fontaine que l'on avait choisi, d'où elle retombait dans la cuve. On a trouvé tout à côté une inscription de l'année 158, portant le nom

(1) Cette conduite est indiquée sur le plan général du forum qui accompagne cette étude.

de l'empereur Antonin le Pieux et du légat L. Matuccius Fuscinus⁽¹⁾; mais il ne semble pas qu'elle fit partie de l'ornementation de ce monument.

La fontaine qui forme l'angle opposé du forum reproduisait à peu près la première, mais le fond en était moins monumental; elle n'est, point d'ailleurs, aussi bien conservée. Là aussi il faut admettre, ne serait-ce qu'en vue de la symétrie, la présence d'un motif d'ornementation quelconque disposé sur une base. L'eau y arrivait du

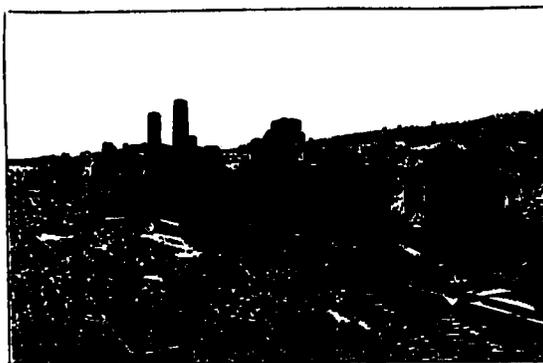


Fig. 1. — Pavillon du Decumanus (d'après une photographie de Service des Monuments Historiques).

forum par un petit canal qui se divisait en deux branches: l'une allait à la fontaine, l'autre dans les latrines, dont il sera question plus loin⁽²⁾.

Entre les deux fontaines, en bordure du *decumanus maximus*, s'étendait un portique d'ordre corinthien dont toutes les bases sont

(1) C. I. L., VIII, 17857. La pierre est représentée à la fig. 2, en avant de la fontaine.

(2) Ce type de fontaine n'est point sans

analogie, même en Afrique. Il en existe une tout à fait semblable dans les ruines de Djemila (Algérie).

encore à leur place, surmontées de colonnes lisses (fig. 3; cf. pl. II). On y accédait de la rue par une marche.

Au fond s'ouvraient toute une suite de petites chambres qui ne peuvent être que des boutiques. On sait, en effet, qu'il y en avait de telles sur les forum des villes romaines ou aux environs immédiats. Rome en fournit un exemple remarquable. « Le forum étant le lieu le plus fréquenté de la ville, dit M. Boissier⁽¹⁾, le commerce naturellement s'y porta; on prétend que dès l'époque des rois, il était entouré de magasins. Le côté du couchant, opposé au *Comitium*, offrait plus d'espace libre; il fut aussi le premier bâti: on y construisit ce qu'on appela les « boutiques vieilles » (*tabernae veteres*). Quand le terrain vint à manquer de ce côté, on se transporta de l'autre, sur l'emplacement que le *Comitium* et la curie laissaient vacant et l'on y éleva des « boutiques nouvelles » (*tabernae novae*). Elles devaient contenir, surtout dans les premiers temps, des industries très différentes. L'école où se rendait Virginie quand elle fut saisie par les gens du triumvir Appius était située sur le forum. Lorsque son père fut réduit à la tuer, afin de sauver son honneur, on nous dit qu'il alla prendre un couteau sur l'étal d'un boucher aux « boutiques neuves ». Plus tard, les marchands, chassés du forum par les beaux édifices qu'on y construisait, se réfugièrent dans les environs. Un grand nombre d'entre eux s'établit dans le quartier de la Voie Sacrée. A côté de marchands de fruits et de légumes, on devait y trouver des boutiques plus élégantes, des parfumeurs, des orfèvres, des bijoutiers⁽²⁾ ». A Timgad, où le forum fut bâti d'un seul coup sur un plan voulu et tracé d'avance, il était difficile que les boutiques des différents corps de métiers y fussent toutes aménagées: on ne leur attribua que deux des côtés de la place, mais, comme le niveau de celle-ci était plus élevé que celui de la voie qui la longeait de plus d'un mètre cinquante, on creusa dans le sous-sol du forum des espaces où les

(1) *Promenade archéologique* (éd. 1880), p. 21 et suiv.

Beaumeisier, *Denkmäler der Klassischen Alterthums*, p. 146a.

(2) Cf. sur les boutiques du forum romain:

marchands purent s'installer. Cette disposition s'explique par le fait que Timgad a été établi sur un terrain en pente dont le forum occupe le point culminant. Il dut en être ainsi dans plus d'une ville bâtie en amphithéâtre; nous savons qu'en Afrique la même particularité existait à Carthage. Saint Augustin nous raconte, en effet⁽¹⁾ qu'un de ses



Fig. 4. — Boutique n° 1. (Photographie de H. Cogné).

élèves, Alypius, se promenait un jour en plein midi dans le forum, devant le tribunal, ses tablettes en mains, lorsqu'un voleur muni d'une hache arriva près de lui sans qu'il s'en aperçût et se mit à briser la balustrade qui surplombait la rue des orfèvres; « en en-

(1) Aug., *Confess.*, VI, 9, 14: *Ante tribunal (in foro) dormulabat solus cum tabulis... cum esse adolescentis quidem... fur vorax, securim elanculo adparens, ille non sensit, ingressus est ad cancellas plumbas qui vico argen-*

tario desuper praeminens et praecipere plumbum cepit. Sono autem securis audito submersuraverunt argentari qui subter erant et miserant qui adprehenderent quem forte invenissent.

tendant le bruit, continue-t-il, les orfèvres qui étaient au-dessous commencèrent à s'émouvoir et envoyèrent des valets pour se saisir de ceux qu'ils rencontreraient. » Il est difficile de ne point se rappeler ce passage de saint Augustin, quand on se trouve en présence de la rue des boutiques à Timgad.

Celles-ci ne sont pas toutes exactement semblables. La boutique n° 1, dont nous reproduisons le fac-similé (fig. 4), se compose de deux pièces d'inégale dimension ; la première, celle qui donnait sur la rue, est un peu plus grande que l'autre ; elle communiquait avec la suivante par une petite porte. Dans l'un des montants de cette porte on remarque une niche faite pour recevoir soit une lampe destinée à l'éclairage, soit la statuette de quelque divinité protectrice. Le montant opposé est garni d'un anneau, taillé à même la pierre, comme on en rencontre fréquemment dans les ruines romaines d'Afrique. Il en existe un second, tout à fait pareil, sur la face intérieure du montant de la porte d'entrée. Il semble donc que la première chambre fût une sorte de pièce d'attente, où les clients attachaient leurs montures, pendant qu'ils faisaient leurs achats, le marchand se tenant dans la pièce du fond. Un détail confirme encore cette conclusion ; on a rencontré, au cours des fouilles, dans la chambre du devant, une petite auge que l'on a laissée en place. La boutique n° 2 est semblable à la précédente, sauf qu'il n'y a pas de niche dans le mur ; dans la pièce d'entrée, on y remarque aussi un anneau pour les bêtes de somme. Je n'en ai pas vu dans la boutique n° 3, mais, là encore, on a découvert une auge. La boutique n° 4 ne donne lieu à aucune observation.



Ces quatre boutiques bâties en dehors du forum constituaient peut-être le rez-de-chaussée d'une maison dont le premier étage était au même niveau que le sol de la place publique ; rien, cependant, ne permet d'affirmer qu'il y ait eu une communication directe entre les magasins et l'étage supérieur.

A la suite de cet ensemble est un passage dallé qui le sépare

des boutiques suivantes. On aperçoit encore, au fond, les restes d'un escalier de pierre. La muraille où il s'appuie est celle d'un fort joli édifice du forum — dont nous parlerons plus bas — qui était revêtu intérieurement de plaques de marbre. L'une d'elles est encore en

place, précisément à l'endroit où l'escalier aboutit aujourd'hui ; cela prouve qu'il n'y avait pas de porte de ce côté ; il faut donc supposer que cet escalier donnait accès à l'étage supérieur des boutiques, ou, plutôt sur les terrasses du forum, à l'ang le nord-ouest.

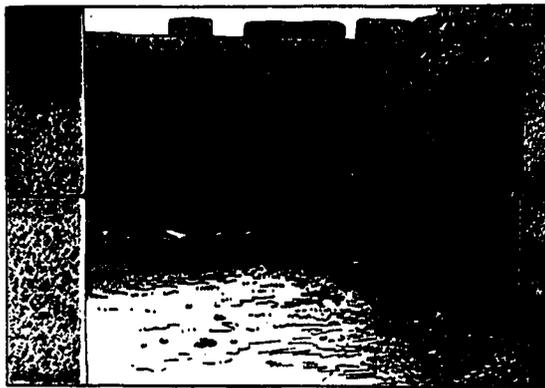


Fig. 1. — Boutique voûtée (d'après une photographie de M. Cagnat).

Les trois boutiques qui viennent ensuite, n^o 5, 6 et 7, étaient elles aussi composées de deux chambres ; mais celles de derrière, s'étendant sous le forum, sont voûtées. Les voûtes sont formées, comme il arrive généralement dans les constructions romaines d'Afrique, au moyen de tubes de poterie affectant la forme de bou-

teilles sans fond, entrées l'une dans l'autre⁽¹⁾. Dans la boutique n° 5, le montant droit de la porte d'entrée porte un anneau semblable à ceux que nous avons signalés plus haut. Nous reproduisons, à la figure 5, une de ces boutiques voûtées.

Les magasins 8 et 9, au contraire, ne sont pas divisés intérieurement en deux compartiments; ils se composent d'une pièce unique, qui en occupe toute la longueur. Dans le magasin 9, on a trouvé un mortier sur une base de pierre.

Les boutiques 10 et 11 forment en réalité un seul ensemble, car il n'existe qu'une porte de communication avec la rue. Les deux pièces du fond présentent des traces de voûtes. Il est probable qu'elles constituaient des caves ou celliers où les marchandises étaient conservées, les deux pièces de devant servant à la vente. Il semble y avoir encore une petite niche pour lampe ou statuette dans le montant de droite de la porte, intérieurement.

De l'autre côté de l'entrée du forum, sur laquelle nous reviendrons plus loin, la colonnade recommence. Là aussi il existait deux boutiques, qui se composent d'une seule chambre assez petite et n'offrent rien de particulier.



La plupart de ces magasins étaient clos sur la rue. On lit encore très nettement sur les montants des portes la trace des verrous et des loquets destinés à les fermer. M. Saladin a donné une restitution de ce mode de fermeture, qui peut s'appliquer à la plupart des ruines d'Afrique et tout particulièrement aux ruines de Timgad⁽²⁾. Quand il y avait deux chambres se faisant suite, la seconde était également fermée.

Ces boutiques étaient construites en blocage relié par de grosses pierres de taille posées de champ; les murs étaient revêtus d'un crépi qui n'existe plus.

(1) Sur ces tubes et leur usage dans les constructions romaines d'Afrique, voir Saladin, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, I, p. 35, fig. 44, et *Recherche des*

Antiquités dans le Nord de l'Afrique, p. 122, fig. 102.

(2) *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, I, fig. 229.

Elles présentent toutes une particularité remarquable. Les pierres de taille portent des caractères, lettres ou chiffres, qui ont attiré l'attention de ceux qui ont déjà écrit sur les ruines de Thamugadi. On distingue nettement une de ces marques, à gauche de la porte sur notre figure n° 4. Wilmanns y a vu des marques d'appareillage⁽¹⁾; c'est aussi l'opinion de M. Milvoy⁽²⁾. M. Poule, au contraire, dit que ces petites inscriptions « indiquaient probablement des numéros d'ordre, et ne semblent pas avoir été des marques des tailleurs de pierre⁽³⁾ ». L'examen minutieux de ces caractères permet, croyons-nous, de trancher la question. En voici le relevé exact en commençant par la droite :

Boutique n° 1.	> I I I I V V P II (sur trois pierres différentes)
Boutique n° 2.	VS V P I I I I D II (sur deux pierres différentes)
Boutique n° 3.	V P V VI (sur deux pierres) VI D II
Boutique n° 4.	VI P I VI P II
Passage.	V I I S (sur quatre pierres différentes)
Boutiques n° 5 et 6.	Néant
Boutique n° 7.	V P I I I I (sur deux pierres différentes)
Boutique n° 8.	> VS
Boutique n° 9.	VI P I I I I D II VII > I I I I VII P II (sur deux pierres différentes)
Boutique n° 10-11.	V D V I I I I VI P I D II

(1) *C. I. L.*, VIII, 10743.

(2) *Ville romaine de Thamugadi*, p. 7.

(3) *Recueil de Constantine*, XXIII, p. 243.

On remarquera tout d'abord que ces marques se composent de deux éléments: de chiffres qui varient de V à VIII et de lettres ou signes, P, D, >, dont la signification ne saurait être établie; c'est ce qui a lieu, d'ailleurs, pour les inscriptions de cette espèce, dont la clef nous échappe forcément, étant, de sa nature, toute conventionnelle. Les chiffres ne sont pas disposés en progression constante depuis la boutique n° 1 jusqu'à la boutique n° 10-11; cette considération empêche de les regarder comme des numéros d'ordre destinés à distinguer chaque boutique de la suivante; d'autant plus qu'ils étaient cachés par la maçonnerie ou par l'enduit.

D'autre part, les mêmes chiffres sont répétés sur des pierres dont les dimensions sont différentes — ainsi la marque VS existe sur deux blocs qui mesurent l'un $0,60 \times 0,52 \times 0,32$, l'autre $0,60 \times 0,52 \times 0,98$, et la marque VIIS, sur deux blocs qui cubent le premier $0,60 \times 0,35 \times 1,02$, le second $0,60 \times 0,35 \times 0,72$ —; tandis que des pierres de même dimension ou à peu près portent des marques différentes — par exemple on lit V| D II sur un bloc de $0,60 \times 0,33 \times 1,20$ et V P IIII D II sur un autre de $0,60 \times 0,36 \times 1,15$. Il paraît donc assuré que ces inscriptions n'ont aucun rapport avec la dimension des matériaux employés.

On doit y reconnaître des marques destinées à indiquer soit la partie de la carrière d'où la pierre était extraite, soit le nombre de blocs débités par un contremaitre ou un ouvrier, soit toutes ces particularités ensemble et peut-être d'autres encore. En pareil cas il est souvent téméraire de vouloir trop préciser.

Quoi qu'il en soit, on voit que les boutiques de Timgad ne ressemblent pas absolument à celles que l'on connaissait jusqu'ici, notamment à celles que l'on a trouvées à Pompéi⁽¹⁾; les unes sont

(1) On peut regarder comme type de ces boutiques de Pompéi celle qui est décrite et dessinée dans l'ouvrage d'Overbeck (*Pompéi*, Ed. 1884, p. 377). Elles se composent de

trois pièces au rez-de-chaussée, la première occupant la façade sur la rue — c'est là où était établi le comptoir — et la seconde divisée en deux chambres. L'étage supérieur, auquel

simplement des celliers voûtés, les autres des pièces de vente, qui devaient rappeler de très près les logettes des souks arabes actuels. Il est certain que les marchands n'y demeuraient pas, puisque, sauf au-dessus des quatre premières, il n'y a place, nulle part, pour un étage supérieur; ils venaient à leur magasin durant le jour, et le quittaient le soir, la vente finie, pour retourner chez eux, après l'avoir fermé à clef. C'est ce qui se passe encore dans toutes les villes d'Orient.

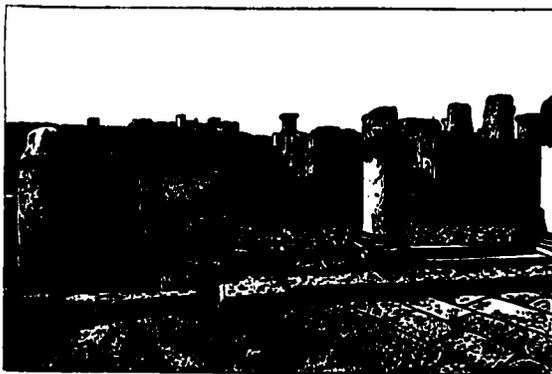


Fig. 6. — Escalier secondaire du Forum (d'après une photographie du Service des Monuments historiques).

A la suite de la boutique n° 12 on rencontre un escalier de dix marches, divisé en deux par un palier, qui mène au forum, faisant pendant à celui que nous avons signalé plus haut entre les boutiques 4 et 5 (fig. 6). Il n'offrait rien de particulier, sauf d'être jadis fermé par une grille, que l'on devait clore pendant la nuit ou à certains jours. Dans les derniers temps de la période romaine, à la suite

on accédait par un escalier intérieur, était réservé au logement du marchand.

de quelque détérioration dans le système d'aménagement des eaux de la ville, on creusa à même les marches une rigole pour conduire au ruisseau de la rue l'eau qui coulait le long du portique occidental du forum. Il s'est même formé, de ce fait, sur la paroi du mur de gauche, en montant, un dépôt calcaire considérable.

L'angle occidental du forum, sur la rue, est occupé par une construction tout à fait remarquable. Elle se compose de deux salles consécutives pavées en grandes dalles, la première beaucoup plus considérable que la seconde. Celle-ci était en communication avec la rue qui longe la face ouest du forum; celle-là avait peut-être une entrée spéciale sous le portique des boutiques — mais le fait ne nous paraît pas hors de doute. S'il en était ainsi, il y avait une marche à monter pour y pénétrer. La plus grande des deux pièces mesure 8 mètres de long sur 5^m50 de large. Au milieu de la face qui longe la rue se voit un bassin orné à droite et à gauche de deux dauphins; le bord antérieur en est élevé de 0^m,20 seulement. L'eau y arrivait du fond, amenée par la conduite qui alimentait la fontaine voisine, dont il a été parlé plus haut; le trop plein s'en échappait par une échancrure ménagée dans un coin et était recueilli par une profonde rigole qui faisait le tour de la pièce (fig. 7). Un grand égout est creusé en arrière de cette rigole, longeant les murs. Ces différentes dispositions indiquent quelle était la nature de la construction; il faut y reconnaître des latrines publiques. On a déblayé une salle presque identique sur le forum de Pompéi, et l'on est d'accord pour lui attribuer cette destination⁽¹⁾; il en a été découvert aussi dans d'autres endroits de la ville, notamment aux Thermes⁽²⁾. Point n'est besoin d'insister sur la nécessité d'un établissement de cette sorte dans un endroit aussi fréquenté que le forum. Au dessus de l'égout, aujourd'hui béant, étaient disposés autrefois,

(1) Cf. E. Breton, *Pompéi*, p. 136 (avec plan).

(2) *Ibid.*, p. 198. Il convient de rappeler qu'il a été trouvé aussi à Lambèse des latrines

près de l'arc de Septime Sévère; le plan en est quelque peu différent. Voir à ce sujet *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1883-1884 (XXIII), p. 194.

tout autour de la pièce, des sièges larges de 0^m,60 reposant sur des dalles de pierre, placées de champ, d'environ 0^m,80 de hauteur. Une stalle a été retrouvée en place par les architectes qui ont dirigé les fouilles ⁽¹⁾, ce qui a permis de se rendre compte de l'aménagement de l'ensemble. Tous les sièges étaient, dit-on, séparés entre eux par des dauphins en pierre, où les bras pouvaient s'appuyer. Aujourd'hui on ne voit plus que la trace des scellements qui maintenaient chaque dalle accrochée au mur postérieur et au sol; cela suffit néanmoins pour se rendre compte du nombre de sièges qui existaient; nous en

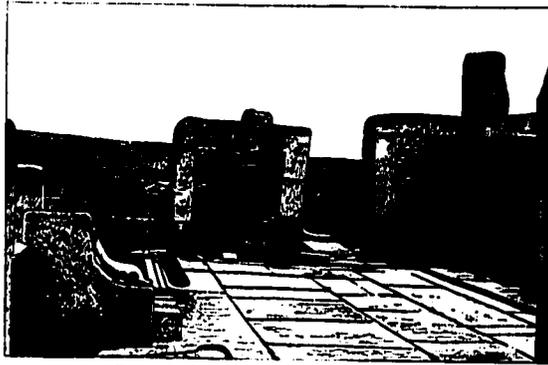


Fig. 7. — Vue des Latrines (d'après une photographie de M. Basset).

avons compté onze vis-à-vis la fontaine, cinq ou sept sur le mur qui regarde le portique, suivant que l'on admettra la présence ou l'absence de porte de ce côté, deux à droite et à gauche, du bassin et cinq sur le mur oriental; au total environ 25 sièges. Ajoutons que,

(1) Milroy, *Ville romaine de Timgad*, p. 7.

dans le dallage, au pied de ces sièges, étaient creusées de petites rigoles dont la pente était dirigée vers le bord intérieur des fosses et qui étaient destinées à y conduire les urines.

Grâce à cet ensemble de dispositions, la propreté de la salle ne laissait rien à désirer. La rigole, creusée dans le sol, qui en faisait le tour recueillait toutes les matières liquides, et celles-ci étaient entraînées sans cesse à l'égout par l'eau que déversait le trop plein constant du bassin; le pavement en grandes dalles permettait, d'autre part, des lavages fréquents et abondants.

Il est impossible de préciser la destination de la petite chambre qui faisait suite à cette salle de commodité et qui lui servait d'entrée par la rue latérale qui mène à la basilique. Elle était peut-être simplement faite pour empêcher l'accès direct du dehors dans les latrines et, par suite, pour dissimuler aux regards des passants, grâce à ses deux portes qui ne s'ouvraient pas ensemble, un spectacle que l'on a l'habitude de cacher. A Pompéi on était arrivé au même résultat en arrêtant la vue par deux murs parallèles contrariés.

Il nous faut maintenant pénétrer dans le forum lui-même, qui est un des ensembles les mieux conservés et les plus flatteurs à l'œil qui existent. On ne connaît encore que fort peu d'exemples de forum provinciaux. La raison en est surtout que dans les pays où les antiquités sont le plus étudiées, en Italie et en France par exemple, des villes modernes ont succédé aux villes antiques; la grande place de la cité n'ayant jamais cessé d'être utilisée, elle s'est transformée avec les besoins et les croyances des habitants et il ne reste souvent plus trace de ce qu'elle était à l'époque romaine. Quand, au contraire, les villes sont tombées sur place, ce qui s'est passé en Asie et en Afrique, leur déblaiement nécessite des dépenses considérables que l'on hésite d'autant plus à faire, que les pays sont généralement déserts ou peu hospitaliers. Les principaux forum que l'on a déblayés dans leur ensemble ou étudiés sont, à notre connaissance, outre le forum romain, type de tous les forum de province, celui de Pompéi, qui malheureusement était en réparation au moment où la ville a été

ensevelie, celui de Veleia ⁽¹⁾, celui de Chesters ⁽²⁾ (Cilurnum), dans le Northumberland, celui de Silchester ⁽³⁾ (Calleva), à 50 milles environ de Londres vers l'Ouest, et celui de Lambèse ⁽⁴⁾; les seuls qui se rapprochent de celui de Timgad soit par le plan, soit par la conservation des différentes parties, sont celui de Pompéi, de Silchester et surtout celui de Veleia, avec lesquels nous serons amenés à faire quelques comparaisons.

Le forum était le centre de la vie publique dans l'antiquité; c'est là qu'on se donnait rendez-vous pour traiter toutes les questions qui intéressaient la cité et les particuliers, pour discuter les intérêts publics, pour rendre la justice, pour régler les affaires d'argent; c'est là que les oisifs se réunissaient pour flâner, les curieux pour apprendre les nouvelles du jour. Aussi avait-on pris l'habitude d'y grouper tous les édifices appropriés à ces différents besoins. Vitruve en a dressé la liste ⁽⁵⁾: basiliques pour les commerçants et les juges, trésor de la cité, prison, curie où se tenaient les séances du Conseil municipal, boutiques pour les changeurs. Le déblaiement des ruines de Pompéi nous a appris qu'il existait parfois sur le forum d'autres constructions encore (temples, tribunaux, chambres pour les poids publics, etc.). Tous ces monuments étaient disposés autour d'une grande place entourée de colonnades où les citoyens trouvaient un refuge contre la chaleur du jour, comme aussi contre les intempéries. Il est inutile de dire que le forum de Timgad, bâti sur un plan bien arrêté, à une époque où les dispositions des forum étaient fixées depuis longtemps, contient tous les éléments que nous venons de signaler; nous les y rencontrerons successivement.

La forme et la dimension de l'ensemble étaient réglées par l'usage: « Les forum grecs, dit Vitruve ⁽⁶⁾, sont carrés, avec de

(1) Antolini, *Le Rovine di Veleia*, (2^e édition) 1831, p. 20; cf 42 et suiv.

(2) *L'Archæologia* (XLVI, p. 1 et suiv.) contient une description de ce forum accompagnée d'un plan.

(3) *Ibid.*, p. 349 et suiv.

(4) *Revue de la Société de Constantine*, 1883-1884 (XXIII), p. 199.

(5) *De Architectura*, V, 1 et 2.

(6) *Ibid.*, V, 1.

larges et doubles portiques tout autour; des colonnes nombreuses soutiennent des architraves de pierre ou de marbre avec des galeries au-dessus. En Italie, on n'a pas adopté les mêmes proportions, parce que de nos ancêtres est venue jusqu'à nous la coutume de donner dans ces places des jeux de gladiateurs; or ces spectacles exigent des entre-colonnements plus larges. Il faut aussi que, tout autour de ces places, il y ait des boutiques de changeurs, sous les



Fig. 8. — Détail de la porte d'entrée du Forum (d'après une photographie de M. Cignat).

portiques... Il importe que la grandeur des places publiques soit proportionnée au nombre des habitants de la ville; trop petites elles ne pourraient servir à l'usage qu'on se propose; trop grandes, le peuple y semblerait perdu. Pour en déterminer la largeur, on divise la longueur en trois parties et on lui en donne deux. Cette forme oblongue offrira plus de commodité pour les spectacles. »

Les mesures que nous avons données plus haut prouvent que l'on s'était conformé à cette dernière règle, en traçant le forum de Tingad; la largeur correspond à peu près aux deux tiers de la longueur.

L'entrée principale faisait face au centre de la place; elle s'ouvrait sur le *decumanus maximus*, entre la boutique n° 11 et la boutique n° 12, par une porte monumentale tout à fait semblable comme disposition et comme style à la porte triomphale du Nord, que nous étudierons plus bas. Les montants en étaient ornés chacun d'une colonne lisse engagée et d'un pilastre. Le chapiteau est d'ordre corinthien; nous en donnons un dessin à la page précédente (fig. 8). La vue de cette entrée, dans son état actuel, figure en tête du chapitre.

Trois marches conduisaient à une petite plate-forme où l'on accédait également par deux portes latérales voûtées faisant suite au portique. Une nouvelle porte, plus étroite, formée par le prolongement du mur des boutiques, menait de ce porche au forum même par un escalier, coupé de paliers de repos. Sur ces paliers, pour dégager d'autant la place supérieure, aussi bien que pour les orner, on avait disposé des bases honorifiques avec des statues; deux sont consacrées à la Victoire ⁽¹⁾, d'autres à des empereurs, par exemple à l'empereur Maxence ⁽²⁾, d'autres enfin à des personnages illustres bienfaiteurs de la colonie ⁽³⁾. Les parois de cette montée étaient recouvertes de plaques de marbre et de revêtements en stuc; des débris en ont été recueillis en grand nombre au cours des fouilles. On n'a pas retrouvé, par contre, l'inscription qui, suivant toute vraisemblance, figurait sur la porte d'entrée elle-même.

Quand on a gravi les dix marches qui constituent cet escalier on se trouve dans le forum, dont les portiques s'étendent de chaque côté. Nous négligerons, pour commencer, toute la partie droite de la place et nous étudierons d'abord la portion gauche.

(1) *C. I. L.*, VIII, 2352, 17838.
(2) *Ibid.*, 17886.

(3) *Ibid.*, 17890.

Si l'on suit le portique en se dirigeant vers la basilique on rencontre à sa gauche trois salles, d'inégale grandeur; entre la première et la seconde est aménagé l'escalier, qui débouche dans la rue, près des latrines et que nous avons reproduit à la figure 6. La disposition des deux premières de ces salles, dont le type se répète sur les autres faces du forum, mérite particulièrement l'attention.

C'étaient en réalité des logettes complètement ouvertes sur le portique; deux colonnes élevées sur la façade la partageaient à peu près en trois parties égales; ces colonnes étaient reliées aux pilastres des murs latéraux par des balustrades, dont on voit encore très nettement la trace creusée dans la base et même dans le fût jusqu'à une certaine hauteur. En réalité on ne pouvait pénétrer dans ces pièces que par l'espace laissé libre au milieu par l'écartement des colonnes. Quelquefois même ce passage était fermé par une grille mobile; il n'en était pas ainsi pour les trois salles qui séparent l'entrée du forum de la basilique, ce qui indique que l'usage auquel elles étaient destinées — et qui nous échappe — n'exigeait pas cette précaution. En avant du mur qui séparait ces logettes ou même des balustrades qui en formaient la clôture, on avait disposé des bases honorifiques avec statues: c'était un ornement de plus pour le portique.

La troisième salle, qui n'a, comme largeur, que celle du portique, n'était point décorée de colonnes. A l'époque de Dioclétien, on y disposa, juste au milieu de l'entrée, un grand piédestal portant une inscription au César Galère; ce détail, rapproché de l'absence de colonnes et de l'exiguïté de la salle, permet de croire qu'elle n'a jamais servi au même usage que les voisines, même avant que l'accès en fût obstrué par une statue, et qu'elle formait simplement le fond de la galerie.

En face la première boutique, on distingue, tracée au martelage sur le pavé du portique, une « table de jeu » dont l'inscription a été déjà plusieurs fois publiée⁽¹⁾. Nous en donnons ci-dessous un

1. Poinsson, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1884, p. 92 (d'après

dessin (fig. 9). Au centre on voit un vase d'où sort une plante ; au-dessus est un oiseau, au-dessous un rameau, le tout grossièrement exécuté. De chaque côté se lisent les mots :

VENARI LAVARI
LVDERE RIDERE
OCC EST VIVERE

A gauche, on a gravé de bas en haut le mot : QVIEVER et au-dessous, à l'envers : OC ANAS.

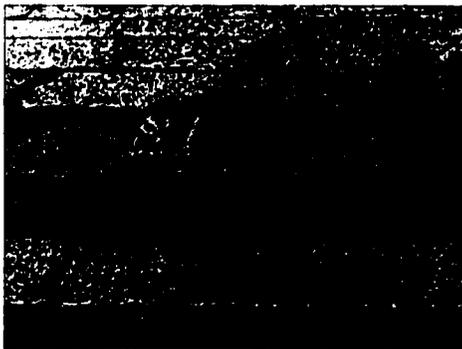


Fig. 9. — Table de jeu au Forum (d'après une photographie de H. Cognat).

On possède déjà un grand nombre de tables du même genre ; elles ont donné lieu à une étude récente où tous les exemples connus ont été rassemblés⁽¹⁾. Elles renferment toutes, soit six mots

la copie de Duthoit); Foules, *Rec. de la société de Constantine*, 1883-1884 (XXIII), p. 243, n. 54; *Éph. épigr.*, V, 1270; VII, 360 et 756; *C. I. L.*, VIII, (Suppl.), 1793B.

(1) Max. Ihm, *Römische Spielsteine* (extrait

des Bermer Studien Rb. Kekulé geleitet von seinen Schülern, Berlin, 1890, in-8°, p. 323 et suiv.). Cf. du même, *Delle tavole lusoriae romane*, dans le *Bollettino dell' Instituto archeol.*, 1891, p. 208 et suiv.

de six lettres chacun disposés comme ceux que nous avons transcrits plus haut, soit six groupes de six traits rangés de même. Chaque lettre représentait donc une case où le joueur plaçait un pion (caillou, jeton ou menue monnaie). On a supposé que chaque joueur avait à sa disposition la moitié du jeu, c'est-à-dire les trois mots de droite ou les trois mots de gauche, et qu'il y faisait mouvoir ses pions. D'autre part, on peut conclure de certaines des formules qui se lisent sur les tables de cette espèce que, pour ce jeu, on usait de dés ; on avançait sans doute ou bien on reculait suivant le nombre de points qu'on amenait. Mais, ce ne sont là, somme toute, que des hypothèses ; on ne connaît pas au juste, et il est peu probable qu'on connaisse jamais la règle du jeu. Les mots *Quiaver(unt)* ? et *(H)oc anas* étant tracés en dehors du cercle intérieur, à un endroit où jamais aucun mot ne figure sur les tables analogues, on doit penser qu'ils n'ont aucun rapport avec les six mots essentiels. On a émis l'opinion que les mots : *oc anas*, « ceci est un canard », s'appliquaient à l'oiseau représenté au haut de la table⁽¹⁾ ; il nous paraît bien difficile de l'admettre, cet oiseau ayant un bec pointu, de grandes pattes et le corps allongé, et ne présentant, par suite, aucun des caractères distinctifs du canard. Il y a là encore une nouvelle énigme.

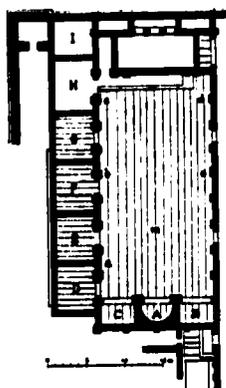
Cette table était disposée tout au bord du portique, de telle sorte que les joueurs pussent s'asseoir commodément sur la première des deux marches par où l'on descendait au pavé du forum.

Un peu à gauche de cette figure, également sur le dallage du portique, au bord, existe un autre jeu tout à fait différent, sur lequel nous reviendrons plus loin quand nous parlerons de la face méridionale du forum.

Si l'on continue à suivre le portique, on arrive, après avoir dépassé un petit escalier par où l'on descendait dans la rue, à un long bâtiment qui ne peut être qu'une basilique. Il suffit, pour s'en

(1) Joh. Schmidt, dans l'*EpheMERIS epigraphica*, V, 360.

convaincre, d'en considérer le plan et de le rapprocher des monuments analogues que l'on a reconnus soit sur certains forum, soit même isolément⁽¹⁾. Ce qui distingue, en effet, la basilique païenne, c'est la présence d'une tribune, au fond d'une vaste nef, générale-



ment rectangulaire ; cette nef peut être accompagnée de promenoirs appelés chalcidiques, comme à Veleia⁽²⁾ ou dans la basilique théorique de Vitruve⁽³⁾, ou bien en être dépourvue ; la tribune peut être établie contre le mur postérieur, faisant ainsi saillie dans l'édifice comme à Pompéi⁽⁴⁾, ou bien être placée dans une abside comme à Otricoli⁽⁵⁾ et à la basilique Ulpienne⁽⁶⁾ ; mais les caractères généraux de ce genre de construction restent constants. Or ces caractères se retrouvent dans l'édifice dont le plan figure ci-contre.

On y pénétrait de la place par deux portes de deux mètres de large, dont il ne reste plus, comme de tout l'édifice, que la partie inférieure. Les vestiges des gonds sont très apparents ; elles s'ouvraient donc et se fermaient à certaines heures. La nef, entièrement dallée, mesurait 38 mètres environ dans sa plus grande longueur sur 20 mètres de largeur, conformément aux règles tracées par Vitruve, suivant lequel « la largeur des basiliques doit être du tiers de leur longueur ou au plus de la moitié ». On n'y a rencontré,

(1) Nous n'avons pas à donner ici la bibliographie de la question ; on se reportera aux dictionnaires d'architecture ou d'archéologie, par exemple à celui de M. Saglio, au mot *Basilica*.

(2) Anselmi, *Le rovine di Veleia*, p. 22, cf. 45 et suiv.

(3) *De architect.*, V, 1.

(4) Sur la basilique de Pompéi, voir Masoïs, *Ruines de Pompéi*, 3^e partie, p. 36 et suiv., E. Broussé, *Pompéi*, p. 138 et suiv. et Overboek, *Pompéi*, p. 142 et suiv.

(5) Guazzani, *Monumenti antichi*, Rome, 1784, in-4^e, p. 27, pl. 1.

(6) Jordan, *Forma urbis Romae*, pl. III.

au cours des fouilles, qu'il n'y a eu qu'un seul chapiteau ionique, et aucun fragment de corniches, bref rien ou presque rien des éléments qui devaient entrer dans l'ornementation de l'édifice ; on ne peut donc se prononcer à ce sujet. Il est pourtant un fait certain, c'est que cette basilique n'était pas, comme tant d'autres, divisée intérieurement en trois nefs par deux rangées de colonnes parallèles : non seulement on n'a retrouvé en place aucune base, mais le dallage ne porte pas de traces qui permettent de croire qu'il y en ait jamais eu, ce qui serait certainement arrivé s'il avait existé autrefois une colonnade, les piédestaux de statues qui ornaient jadis la basilique ayant laissé des vestiges parfaitement nets sur le pavement. Il faut admettre, en conséquence, que la couverture de l'édifice était constituée par une charpente apparente d'une quinzaine de mètres de portée.

La partie de la basilique opposée à la tribune se composait de trois petites pièces, dont une en forme d'exèdre. Celle-ci (en A du plan) est encore entourée, à sa partie inférieure, d'une moulure assez soignée. On lit sur le pavement, au fond, la trace d'un soubassement rectangulaire de 1 mètre 60 sur 2 mètres. La même remarque peut être faite dans les deux pièces voisines, B et C. Il est donc plus que probable qu'il y avait dans chacune de ces niches, élevées de la hauteur d'une marche au-dessus du sol de la basilique, des statues, comme il en existait d'ailleurs sur les deux faces voisines du monument, en *a*, *b*, *c*, *d*, et *e*⁽¹⁾.

En face l'entrée s'ouvraient six chambres dont quatre ont encore leur dallage antique. La chambre D était autrefois fermée par une balustrade dont les trous de scellement sont très visibles. Les autres ne paraissent pas avoir été closes. Elles ne prêtent à aucune observation, à l'exception des deux dernières. Le sol de la chambre I est plus élevé que celui de la chambre H qui y donnait accès. Quant à celle-ci, il semble, au premier abord, qu'on dût y pénétrer par la

(1) Il faut cependant ajouter que la place ancienne de la base *a* n'est pas certaine. Nous

n'osons pas non plus être entièrement affirmatif au sujet de la base *b*.

porte qui est au niveau de la seconde marche de l'escalier, au pied de la tribune ; mais en examinant de près cette porte, on voit sur le seuil la trace très nette d'une base de statue ou d'un soubassement, aujourd'hui disparu, qui en occupe presque toute la largeur ; il est donc possible que cette entrée ait été condamnée à une date postérieure et qu'on ait alors accédé dans la chambre H par la chambre G. Le mur qui séparait ces deux chambres est trop ruiné aujourd'hui pour qu'on puisse se prononcer à ce sujet.

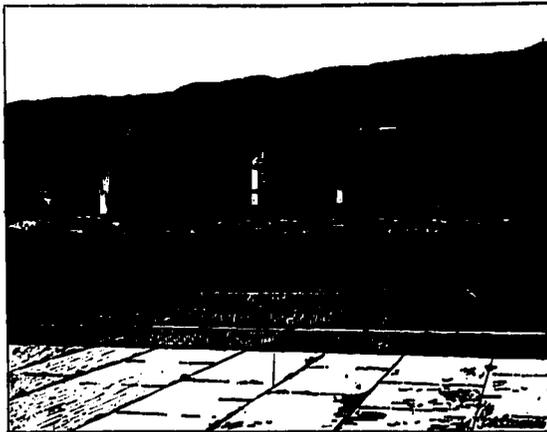


Fig. 16. — Tribune de la Basilique (d'après une photographie de H. Caput).

Quelle était la destination de ces différentes pièces ? C'est ce que rien ne permet de préciser ; on peut y voir soit des magasins pour les commerçants, soit des bureaux réservés aux hommes d'affaires, peut-être l'un et l'autre. Il faut noter cependant que dans la plupart des basiliques que nous connaissons, on ne rencontre

pas d'annexes de cette sorte, ce ne sont donc pas des compléments nécessaires de l'édifice.

La tribune, le *tribunal judicum*, pour employer l'expression qui se lit sur certaines inscriptions africaines⁽¹⁾, se compose d'une grande plate-forme au pied de laquelle on accédait par deux marches (fig. 10); le stylobate et le pavement de cette plate-forme, qui était peut-être constitué par une mosaïque, ont entièrement disparu. Le fond en était formé par un petit renforcement, orné de deux colonnes, dont les murs étaient évidemment enduits d'un revêtement de stuc ou couverts de plaques de marbre. De tous ces détails d'ornementation il ne subsiste plus rien aujourd'hui. Du reste cette partie de la basilique, bâtie en petits matériaux, a fortement souffert des injures du temps. C'est ainsi qu'il n'y a plus aucune trace de l'escalier par où l'on montait sur la tribune. On dit qu'on en a retrouvé, au cours des fouilles, quelques restes à gauche, au fond d'un passage qui s'ouvre entre les chambres H, I et la tribune; mais ces restes mêmes ont disparu. M. Milvoy les a soigneusement indiqués dans sa notice⁽²⁾. A cet égard, la basilique de Timgad a l'avantage sur celle de Pompéi⁽³⁾.

La date approximative où ce monument a été construit est donnée, dans l'état actuel, par la présence en *b*, *c*, *d* et *e* de quatre piédestaux de statues, qui sont encore, les trois derniers du moins, à leur place primitive. Le premier porte le nom d'Antonin le Pieux⁽⁴⁾, le second celui de L. Aelius Caesar, fils d'Hadrien⁽⁵⁾, c'est celui dont le dessin figure à la page suivante (fig. 11). On y lit : *L. A[e]l[i]o Caes(ari) Divi Hadriani Aug(usti) fil(io), co(n)s(uli) iterum ; d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica)*.

(1) *C. I. L.* VIII, 9665.

(2) *Ville romaine de Timgad*, p. 8; cf. le plan annexé.

(3) On sait que la nature et la place de l'escalier de la tribune de Pompéi ont donné lieu à de nombreuses discussions; on admet

aujourd'hui qu'il était en bois; cf. les auteurs cités à la note 4 de la page 22.

(4) *C. I. L.*, VIII, 17859.

(5) *Ibid.*, 17848.

La présence du mot *Divus*, sur cette inscription, avant le nom d'Hadrien, nous indique que la base a été élevée postérieurement au décès de cet empereur, c'est-à-dire au 10 juillet de l'année 138 — L. Aelius Caesar était mort déjà depuis six mois à cette date — ; mais il est probable qu'elle le fut la même année, au moment où Antonin le Pieux s'occupait de faire rendre des honneurs à la mé-



Fig. 11. — Angle sud-est de la boutique (d'après une photographie de M. Cagnat).

moire de son père adoptif et de sa famille⁽¹⁾. En tout cas, il est invraisemblable que le sénat de Timgad ait attendu plusieurs années après la mort de ce personnage, pour lui voter une statue; il n'y avait plus de raison alors pour prendre une telle mesure.

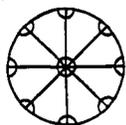
Sur le troisième et sur le quatrième de ces piédestaux figure le nom de Marc Aurèle⁽²⁾.

(1) On sait en effet, qu'il était d'usage, à l'avènement d'un empereur que l'on élevât des statues à tous ses parents défunts. Cf. Friedländer, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms* (6^e édition), III, p. 262 et les notes.

(2) *C. I. L.*, VIII, 17862, 17863.

De tout cela il faut conclure que la basilique de Timgad était déjà achevée vers l'année 138 : elle date donc au moins du règne d'Hadrien, si elle ne remonte pas à celui de Trajan. Il n'est pas impossible, s'il en était ainsi, que les statues de ces empereurs ou de membres de leur famille aient occupé les niches qui faisaient face à la tribune⁽¹⁾.

Pour terminer, nous signalerons, gravé sur le dallage en *m*, un jeu de marelle, dont nous donnons le dessin ci-contre. Le diamètre du cercle est à peu près de 0 m. 60. On sait que le sol de la basilique julienne, sur le forum romain, offre de nombreux exemples de figures semblables⁽²⁾. Il fallait bien, à Timgad comme à Rome, que les désœuvrés s'occupassent ; dans les provinces aussi bien que dans la capitale il y avait des gens « assez pervers, comme disait Cicéron⁽³⁾, pour oser jouer aux dés même au forum »⁽⁴⁾.



La basilique occupe tout le côté oriental du forum. Le côté méridional est garni par des logettes analogues à celles que nous avons signalées sur la face septentrionale, mais moins larges et moins profondes (voir le plan du forum, pl. VI).

La première, qui touche à la basilique, formait, en réalité, comme celle qui lui fait pendant au Nord, de l'autre côté du forum (voir p. 19), l'extrémité du portique oriental. Il n'y a rien à signaler à son sujet, si ce n'est une rigole maladroitement taillée à même le pavé, à une époque postérieure, qui recevait l'eau venant de la rue du théâtre et la conduisait, en se continuant tout le long

(1) Cf. *C. I. L.*, VIII, 1273 : *coedrae cum statuis domini nostri* ; 9064 : *coedrae cum statuis et base*. A Veleia, (Antolini, *op. cit.*, p. 22), on a trouvé dans la basilique huit statues impériales qui en ornaient la face opposée à l'entrée.

(2) Boissier, *Promenades archéologiques*, p. 28.

(3) *Phil.*, II, 23.

(4) Il faut signaler aussi certains trous de scellement qui ont été creusés dans le dallage à différents endroits. Les plus caractéristiques sont ceux qui se remarquent, au nombre de cinq, à trois mètres environ en avant des marches de la tribune, dans l'axe de la niche du fond.

de la colonnade, parallèlement aux murs de la basilique jusqu'aux latrines, et même, par l'escalier voisin, jusqu'au *decumanus maximus*. La seconde logette, plus petite encore, n'offre non plus aucune particularité digne de remarque. La suivante était certainement fermée jadis par une grille : on voit encore, sur le dallage, à droite et à gauche, des trous de scellement qui ont dû recevoir des barreaux de fer. La quatrième logette est tout à fait semblable à la seconde.

Chacune de ces pièces était séparée de sa voisine par un massif en terre-plein. M. Milvoy a fort bien expliqué l'utilité de ces massifs : ils formaient contreforts et soutenaient la voie extérieure, qui, située à un niveau plus élevé, courait entre le forum et le théâtre⁽¹⁾. On comprend aisément que, si l'on n'avait pas pris cette précaution, la poussée des terres aurait pu rapidement ébranler la solidité de la muraille méridionale du forum.

Immédiatement après la quatrième logette on rencontre un escalier de cinq marches, par où l'on montait du forum vers le théâtre, puis une suite de trois logettes, identiques à celles que nous avons déjà décrites et offrant absolument les mêmes dispositions ; la seconde seule était fermée jadis par un grillage qui a laissé sur le pavé des traces de son existence.

Il ne nous reste plus à mentionner, avant un petit escalier qui formait l'angle sud-ouest du portique du forum, et qui donnait, lui aussi, accès sur la voie du théâtre, qu'une dernière logette plus vaste et plus ornée que toutes celles dont il a été question jusqu'ici. L'entrée en était décorée de deux colonnes corinthiennes ; les bases de ces colonnes ont été retrouvées à leur place. Au fond était aménagé un hémicycle, saillant sur la rue, dont il ne reste plus que la partie inférieure (fig. 12). On doit y voir le soubassement d'une niche cintrée, destinée à recevoir quelque statue divine ou impériale. La face de ce soubassement, qui constitue le milieu du mur

(1) Milvoy, *Ville romaine de Thamugesi*, p. 9.

postérieur de la logette, est occupée, dans toute sa longueur, par une plaque de pierre entourée de moulures ; on dirait un cadre préparé pour recevoir une inscription ; mais l'inscription manque. Elle ne nous eût pourtant pas été inutile pour déterminer la destination de cet édifice.

Sur le dallage du portique, vis-à-vis l'escalier central qui mène au théâtre, est tracé un jeu semblable à celui dont nous avons déjà signalé l'existence plus haut (p. 21), en nous réservant d'en parler

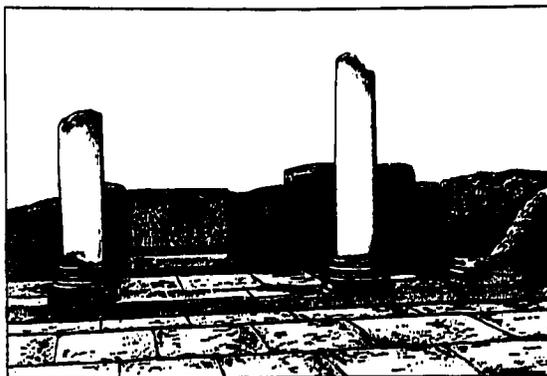


Fig. 12. — Logette du portique méridional (d'après une photographie de M. Cagnat).

ici plus longuement (fig. 13 et 14). Il se compose d'un certain nombre de trous peu profonds, creusés dans la pierre et disposés assez irrégulièrement les uns par rapport aux autres.

Ce n'est pas la première fois qu'on rencontre des figures de cette espèce : il en existe, à Rome, un grand nombre sur le pavé antique du forum ; et l'on en a trouvé ailleurs encore. C'est ainsi qu'en fouillant la tombe d'un haut personnage du IV^e siècle de notre ère, Alfenius Ceionius Julianus Kamenius, à San Donato, près de

Fogliano, dans les marais Pontins, on constata que la pierre du fond, celle sur laquelle reposait le corps, portait précisément toute une suite de trous disposés de même⁽¹⁾.



Figs. 11 et 12. — Trous de billes sur le dallage du Forum.

On a supposé avec la plus grande vraisemblance que les tables de cette sorte servaient à un jeu de billes. Les trous, en effet, ne sont pas assez profonds pour que des objets plus gros, des balles, par exemple, pussent y trouver place et, d'autre part, ils sont trop irrégulièrement disposés pour qu'il faille y voir quelque chose comme les cases d'un damier. Mais la règle même du jeu nous serait tout à fait inconnue, si l'une de ces tables ne présentait pas une particularité remarquable: elle a été publiée par le P. Bruzza⁽²⁾ et nous la reproduisons ci-dessous (fig. 13).

Ce qui caractérise cette figure, c'est la présence, à l'extrémité, d'un trou isolé accompagné des lettres P F, que l'on explique généralement par *Palma Feliciter*⁽³⁾ et que l'on considère en tout cas comme un signe de victoire⁽⁴⁾. De là, cette conclusion, à laquelle le P. Bruzza est arrivé, que, pour gagner à ce jeu, il s'agissait de faire rouler sa

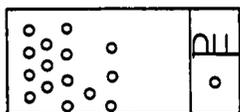


Fig. 13

(1) A. Elter, dans le *Bullettino dell' Istituto*, 1884, p. 70 et suiv.

(2) *Annali dell' Istituto*, 1877, tav. d'agg. F. G., n° 26.

(3) Marquardt, *Das Privatleben der Römer*,

II, p. 861. Voir pour les différentes explications proposées de ces signes, J.-A. Blanchet, *Études de numismatique*, p. 49 et 50.

(4) Bruzza, *loc. cit.*, p. 58.

bille sur la pierre au milieu de tous les trous, sans qu'elle fût arrêtée par aucun d'eux et de façon à ce qu'elle vint entrer dans celui qui marquait la fin du jeu à droite. Le point de départ était la raie, quelquefois double, qui se voit à gauche sur toutes les tables de cette nature. Et, en effet, dans les trois exemples que nous avons reproduits, il existe un trou extrême qui peut être considéré comme le but à atteindre. Le jeu était naturellement d'autant plus difficile que le nombre des trous de la table était plus grand et qu'ils étaient plus rapprochés les uns des autres.

L'angle sud-ouest du forum est occupé par un groupe de pièces juxtaposées dont la destination est bien difficile à déterminer. M. Milvoy, qui a présidé au déblaiement du forum, écrit au sujet de cet édifice : « Après cette curie jusqu'à l'angle sud-ouest, se trouve un ensemble de constructions d'un caractère moins pompeux : des piscines ayant conservé leur enduit sous forme de béton s'y



Fig. 18

voient encore. Ce ne sont point des thermes, la construction est trop restreinte pour donner place à tous les services que l'on rencontre dans ces sortes de monuments; c'est néanmoins un établissement analogue, mais dans des dispositions rudimentaires⁽¹⁾. » Nous pensons qu'on ne saurait sans se hasarder beaucoup être aussi affirmatif. Aucune de ces pièces ne ressemble à une étuve; nulle part, on ne peut saisir la trace d'hypocauste. L'existence de piscines ne paraît même pas hors de doute dans l'état actuel; et on voit mal comment on pénétrait dans toutes ces chambres et comment elles communiquaient les unes avec les autres. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la construction était faite, moitié en briques, moitié en blocage; et qu'actuellement encore les restes en sont remplis d'une grande quantité de poteries de toute sorte. On peut se deman-

(1) *Ville de Thamusis*, p. 9.

der si ce n'étaient pas là plutôt des greniers, des magasins municipaux⁽¹⁾. Mais il serait imprudent de risquer à cet égard une solution précise; car toute cette partie du forum paraît avoir été fortement remaniée à une époque postérieure; et les remaniements ne sont pas faits pour nous instruire sur la destination primitive de cet ensemble.

Sur le bord du trottoir qui longe cet édifice, on remarque un dessin à la pointe qui ne ressemble en rien aux jeux que nous avons déjà signalés. Il se compose d'un croissant supporté par un pied et accosté de deux petits rectangles assez irréguliers (fig. 16). L'intention de celui qui a gravé cette figure nous échappe.

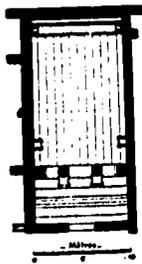


Fig. 17.

Nous arrivons maintenant à un des édifices les plus importants du forum, dont on trouvera une vue à la planche VII. Ainsi, qu'on peut le reconnaître en se reportant à cette image et au plan reproduit ci-contre il se compose de deux parties bien distinctes, une sorte de vestibule étroit dans lequel on pénétrait par une grande porte et d'où l'on accédait, par un escalier de quatre marches, à une grande salle carrée. Le seuil de la porte d'entrée a conservé le creux des trous où s'engageaient les gonds. La nature du monument était donc telle qu'il dût être fermé à certaines heures ou à certains jours.

La chambre principale s'ouvrait sur l'escalier par trois grandes baies que constituaient deux belles colonnes cannelées reliées chacune à un pilastre. De part et d'autre, le passage entre la colonne et le pilastre voisin était jadis fermé par une balustrade, ainsi que le prouvent les traces qui en subsistent aussi bien sur la base de la colonne que sur celle du pilastre; le passage central, entre les deux colonnes, restait seul libre. En avant de chaque

(1) On a trouvé à Bénévent (C. I. L., IX, 1545), l'épiscophe d'un esclave public, qui est

qualifié de *horarius coloniarum*. Un *horarius* suppose des *horrae*.

colonne, on avait disposé une base de statue, destinée à recevoir une image divine ou impériale. Les dés de ces piédestaux avec les inscriptions qui auraient pu nous éclairer sur ce détail, ont disparu.

Quand on a franchi l'entrée du bâtiment indiqué aujourd'hui encore par les deux colonnes cannelées qui ont été redressées sur leurs bases, mais dont on n'a malheureusement pas retrouvé les chapiteaux, on a devant soi une vaste salle, qui mesure environ 15 mètres de longueur sur 8 de largeur; elle est pavée de belles

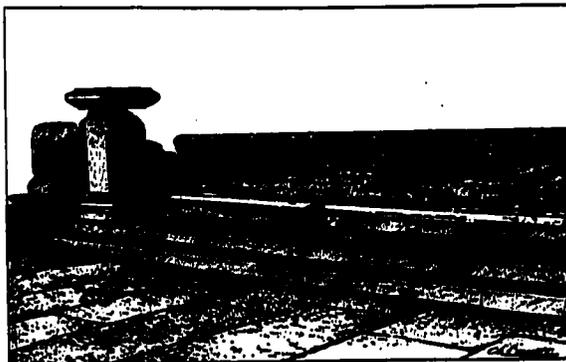


Fig. 18. — Mur postérieur de la curie (d'après une photographie de M. Cagnat.)

dalles et offre toutes les apparences d'une construction soignée. Au fond existe une petite plate-forme précédée d'une marche (fig. 18). Le mur qui terminait la pièce de ce côté est décoré à sa partie inférieure d'un soubassement à moulures qui règne sur toute la largeur de la pièce⁽¹⁾. Il ne reste plus qu'un mot à ajouter pour achever la des-

(1) Nous signalerons ici un détail curieux. Il existe dans ce soubassement, à peu près à égale distance des murs latéraux de l'édifice,

deux entailles qui correspondent à des trous de scellement parfaitement visibles sur la marche. L'un des trous conserve même encore

cription de l'état actuel de l'édifice ; quatre bases de statues, portant des inscriptions, sont encore en place dans l'intérieur ; deux sont disposées à l'extrémité de la plate-forme, de chaque côté ; les deux autres, qui se font également pendant, s'élèvent à quelques pas en arrière des pilastres de l'entrée.

Les murs étant faits en petits matériaux et non en pierres de taille, il est certain qu'ils étaient autrefois couverts d'enduits ou de placages. Et, en effet, nous disent ceux qui ont assisté aux fouilles, on a recueilli, dans les déblais, des marbres de différentes couleurs ; le marbre gris veiné y dominait ; il y était tellement abondant qu'on en retira un plein tombereau⁽¹⁾. Les fragments de ces plaques de revêtement que nous avons eues entre les mains mesuraient deux centimètres d'épaisseur. Il nous a semblé intéressant de les soumettre à l'examen de personnes compétentes pour déterminer la nature du marbre et, par suite, sa provenance. Nous sommes arrivés ainsi à la conclusion que l'on avait utilisé pour la décoration de cet édifice un calcaire saccharoïde commun, semblable à celui que l'on trouve dans plusieurs endroits de l'Algérie, notamment à Milfila, et à Bône⁽²⁾. Ce marbre suffisait à l'embellissement de Timgad et il avait l'avantage d'être, pour ainsi dire, sous la main de ceux qui avaient à l'employer.

La date de la construction de l'édifice nous est révélée par un détail caractéristique. Nous avons dit quelques lignes plus haut que deux bases de statues se remarquaient au fond de la salle, à droite et à gauche ; elles étaient appuyées contre le soubassement à moulures, qui en garnit toute la partie inférieure. Mais, par une économie de travail et de dépense qui paraît bien mesquine, on s'était évité la peine de prolonger les moulures sur les parties du soubasse-

les restes d'un barreau de fer. On dirait que la plate-forme a été divisée jadis en trois parties par deux balustrades, perpendiculaires au mur du fond de la salle.

(1) Milvoy, *l'île romaine de Timgad*,

p. 9.

(2) Cf. sur ces marbres, Tissot, *Géogr. comparée de la province d'Afrique*, I, p. 260 et suiv.

ment que ces bases devaient cacher aux yeux du public : ces moulures s'arrêtent tout net à l'alignement de la base, et la partie unie du soubassement a exactement l'épaisseur de celle-ci (voir la fig. 15). Il en résulte évidemment que ces deux piédestaux entraînent dans la décoration primitive du monument et sont contemporains de la construction. Si, donc, nous pouvons fixer la date où ils ont été mis à cette place, nous aurons, par là même, établi celle où l'édifice a été construit ; il y a là une conséquence qui n'est pas discutable.

Or, l'une de ces bases de statues, celle de droite porte l'inscription suivante⁽¹⁾ :

IMP · CAES · DIVI
NERVAE · F · NER
VAE TRAIANO
AVG · GERM · DAC
PART · PONT · MAX
TRIB · POT · XXIII
IMP · XVIII · COS · VI
P · P · DEC · DEC · P · P

Imp(eratori) Caes(ari), [Divi] Nervae f(ilio), Nervae Trajano Aug(usto) Germ(anico) Dac(ico) Part(hico) pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate) XXIII, imp(eratori) XVIII, co(n)s(uli) XVI, p(atri) p(atriciae); dec(reto) dec(urionum) p(ecunia) p(ublica).

Par là nous apprenons que la statue qui s'élevait sur ce piédestal était celle de l'empereur Trajan. On a fait observer au *Corpus*, avec raison, que, dans cette inscription, le chiffre des puissances tribunitiques de l'empereur et celui de ses salutations impériales sont erronés, assurément par la faute du graveur, puisque Trajan portait seulement, au jour de sa mort, les titres de *tribunicia potestate XXI, impe-*

(1) *C. I. L.*, VIII, 2356.

rator XIII; il est donc impossible de tirer de ces renseignements chronologiques des conclusions sérieuses. Nous remarquerons seulement que Trajan a ici, parmi ses surnoms, le titre de *Parthicus* qui lui fut décerné entre le mois d'avril et le mois d'août de l'an 116 et qu'il ne porte pas celui de *Divus* qu'il reçut à sa mort, en août 117. Cette dédicace est donc de la fin de 116 ou du début de 117, c'est-à-dire de la dernière année de son règne.

Nous pouvons avancer, en conséquence, que, à cette date, la partie occidentale du forum était achevée — nous en trouverons, d'ailleurs, la confirmation quand nous étudierons le temple dit de la Victoire —; elle est à peu près contemporaine de la fondation de la ville.

Le second des piédestaux, celui qui fait pendant à la base dédiée à Trajan, est également fort instructif; il nous apprendra quelle était la destination de cet édifice si soigné: on y lit⁽¹⁾:

CONCORDIAE
ORDINIS SACR
C PVBLCIVS C F
PAPIRIA CELER
II VIR Q DESIG
INLATA REI PV
BLICAE SV MMA
LEG II VIR PROMS
SISHSIII EXHSIII
DN POSVIT IDEM
Q DEDIC DEC D

[Con]cord[ia]e [o]rdinis sacr(um). C. Publicius, C. f(ilius), Papiria (tribu), Celer duumvir q(uinquennalis) desig(natus) inlata reipublicae summa leg(ūtima) duumvir(atus), promissis sestertium IIII milibus (num-

(1) C. I. L., VIII, 2341 = 17811.

mum), ex sestertium IIII milibus quingentis n(ummis) posuit, idemq(ue) dedic(avit); dec(reto) d(ecurionum).

La déesse à qui cette base est dédiée est la « Concorde du conseil des décurions », c'est-à-dire une déesse toute particulière, toute locale. Si l'on avait élevé à cette place d'honneur, en face de l'image du fondateur de Timgad, la statue non pas d'un des grands dieux de l'Olympe romain, non pas du génie de la cité, mais celle de la divinité protectrice du conseil municipal, c'est assurément que le Conseil se réunissait dans cet édifice, sous les yeux mêmes de sa divinité tutélaire⁽¹⁾. Nous sommes amenés par là à reconnaître dans cette construction la curie de la colonie.

On remarquera que tous les détails que nous avons signalés concordent merveilleusement avec cette attribution. La curie devait être un édifice soigné et élégant; or celui-ci est le plus somptueux de ceux que nous ayons encore décrits. Elle devait, d'après les données de certaines inscriptions africaines⁽²⁾, rappeler, dans sa disposition générale, la forme d'un temple; or, ici, nous nous trouvons en présence d'une sorte de *cella* précédée d'une colonnade et d'un escalier. Enfin, il est naturel de supposer que la salle de réunion du conseil municipal était close, afin qu'il fût possible d'assurer aux décurions le calme nécessaire pour débattre les intérêts de la cité et même le secret de leurs délibérations, en cas de besoin; or, nous l'avons noté plus haut, la curie de Timgad présente les traces d'une porte d'entrée solidement établie. Il n'y a donc aucune raison de douter que ce bel édifice soit véritablement l'« hôtel de ville » de Thamugadi.

(1) De même à Ain-Hedja (C. I. L., VIII, 1548) un généreux donateur « statuum Genii curias ex sestertium quatuor n(ilibus) n(ummum) in curia posuit. »

(2) *Ibid.*, 757 (à Henchir-el-Charoub) ... *aedem curialium Concordias et tabularium et ponderarium civitas Galliana a solo*

facti; Ibid., 11804 (à Maetar) : *Ordinis in templo delectus ab ordine soli; Ibid.*, 14436 (à Henchir-el-Faouar) : *aedem sive curiam; Ibid.*, 18328 (au forum de Lambaese) : *curia igitur ordinis quam majores nostri merito templum ejusdem ordinis vocitari voluerunt.*

d

ELIUS VICTOR DUMMIR I
 SEPTILIUS PRATESTATVS DUMMIR I
 EDILICJ NON EXCVBATI
 CLAVDIVS FIRMINVS IVS
 VETILIVS CRISPIE
 CLAVDIVS T. P. ERIVS
 MXTVS SIMPLICIVS
 ANNIVS SVB
 CLAVDIVS

e. f.

CALVINI
 IVS ALBERTVS
 PAPIRIVS ALFIVS
 TINTIRIVS FORTV-ATIANVS
 TINTIRIVS SATVRVS
 ELIVS ALIVS
 ELIVS NVLIVS
 VERO
 VYNIATIANVS
 ALIVS
 ANVS GREGORI
 ONIVS
 IVS
 ASI

MINIVS MAIOR
 DONATVS
 VICTOR
 IVS
 NTIVS
 ILVANVS
 VS QVINTILIANVS
 Q. NON EXCVB
 RIVS LIBERALI
 RIVS CAMI
 RIVS C.

h.

IVS
 ONARVS
 METIANVS CERIVS
 RICIVS IACTANTIVS
 MELICIVS VICTORIVS
 ELIVS SILIVS
 POMPILIVS MAVERIANVS
 PAVSTIVS
 POMPILIVS FLAVIANVS IVS
 ALLIVS CVBERNIVS
 VALLIVS HOSPIVS
 VALLIVS EMILIANVS
 VALLIVS PROFANIVS
 VIRIVS ADILIVS
 SENSIVS AMPELIVS
 SENSIVS PETRONIANVS
 LIVS DONATIANVS
 INIVS FLAVIANVS
 VCHVS AVILIVS
 VS SECVNDIANVS
 VS IVS DIVVS
 VS DVREIATVS
 VS VICTORIANVS
 VS LEONTIVS
 AVSTINIANVS
 ALIVS
 VS GVBERNIVS
 VS DVICIVS
 IANVS
 M HONORVS PVNCTI
 NON EXCVBATI
 CIONIVS
 MINICIVS

R
 A
 IK
 AN
 SATV
 IVLIVS
 ANT
 VICT
 MESI
 AVREI

g.

IAN
 PLOTIVS BENECIO
 INNOCENTIVS ABA
 VARIVS IANVARIVS
 PVLLAINIVS VICTOR
 VETILIVS GAIANVS
 IVLIVS VICTORIANVS
 POMPONIVS EVCROMIVS
 ANTONIVS SALONIVS
 FL. IANVARIVS
 GAVIVS DATVLLI
 VITALIS DATVLLI
 IVLIVS LEPORIVS
 ANTONIVS DATIANVS
 SEMIVS PVLVIRIVS
 PAVSTINIANS PALMIVS
 PAPIRIVS PRLIX
 SEKTORIVS CROM
 IVLIVS KVSTRAT
 IVLIVS I
 SEKTOR

UNCTI-ESC

d

P
 AV
 M
 BLI
 DON
 M

Du reste, à l'appui d'une telle identification on peut encore apporter une autre preuve. C'est, en effet, dans la curie qu'ont été rencontrés, à une dizaine d'années d'intervalle, ces deux « *album* », bien connus des épigraphistes, qui nous font connaître la composition du Conseil municipal de Timgad vers la fin du 1^{er} siècle. Le premier a été découvert par M. Masqueray⁽¹⁾ en 1875; il a été reproduit au *Corpus Inscriptionum Latinarum*⁽²⁾, et est actuellement déposé au Musée du Louvre; nous en donnons la reproduction à la planche VIII; le second s'est retrouvé fragmenté en sept morceaux dans les fouilles du Service des Monuments historiques: il a été communiqué à la société de Constantine⁽³⁾ et a donné lieu dernièrement à un savant article de M. Joh. Schmidt⁽⁴⁾. (Voir le texte à la page précédente d'après la copie de Duthoit et la nôtre.)

N'y a-t-il pas tout lieu de croire que des listes de cette sorte étaient affichées dans la curie plutôt que partout ailleurs, et que, par suite, l'édifice où l'on en a recueilli les restes est précisément la curie?

Cette constatation est fort intéressante à faire, et il convient d'y insister; car c'est la première fois, à notre connaissance, du moins, que l'on se trouve d'une façon certaine en présence d'une curie municipale, dans la partie occidentale de l'empire. Il ne sera pas inutile, avant d'achever ce qui nous reste à dire de cet édifice, d'en comparer le plan avec celui de quelques-uns des monuments analogues que l'on avait reconnus conjecturalement ailleurs⁽⁵⁾.

On sait que la curie bâtie par Auguste à Rome, en souvenir de son père adoptif, est aujourd'hui recouverte par l'Eglise Santo-

(1) *Rec. de Constantine*, XVII, p. 441 et suiv. M. Masqueray avait déjà fait remarquer que cette découverte « déterminait d'une façon rigoureuse l'emplacement de la curie ».

(2) *C. I. L.*, VIII, 2403.

(3) *Rec. de Constantine*, XXXIII, p. 240 et suiv.

(4) *Rhein. Museum*, XLVII, p. 114 et suiv.;

C. I. L., VIII, 17903.

(5) Nous laissons de côté naturellement les bouleutérion grecs, bien que quelques-uns ne soient pas sans analogie. (Cf. par exemple le plan du bouleutérion de Mantinée découvert par M. Fouquier: *Bull. de corr. hellén.*, 1890, p. 256.)

Adriano ; mais ceux qui se sont occupés de la topographie de la ville de Rome sont d'accord pour reconnaître que les fondations de cette église sont antiques⁽¹⁾. Or, la forme de ces fondations rappelle celle de la curie de Tingad ; c'est une similitude qu'il importe de signaler. Ajoutons un détail dont on verra plus loin l'intérêt : l'entrée de la curie romaine était tournée du côté du forum, de telle sorte que les sénateurs pouvaient aisément monter sur les rostres, en quittant leur salle de réunion, lorsqu'ils avaient à communiquer au peuple le résultat de leurs délibérations.

A Pompéi, il y a plusieurs édifices auxquels on a donné le nom de curie. On a cru d'abord pouvoir désigner ainsi une construction, située à côté du marché, sur le forum⁽²⁾ ; c'est une opinion à laquelle les derniers auteurs qui se sont occupés de Pompéi ont renoncé. On pense généralement aujourd'hui que les séances du conseil municipal se tenaient dans l'une des trois salles qui limitent le forum vers le sud. Ces trois salles, de grandeur inégale et diversement décorées, offrent cependant une certaine similitude : leur forme générale est celle d'un rectangle et chacune d'elles se termine par une niche, rectangulaire ou demi-circulaire, qui devait renfermer jadis une statue⁽³⁾. Aussi, est-on embarrassé pour décider laquelle d'entre elles mérite proprement le nom de curie. Contrairement à l'opinion de Nissen, M. Overbeck s'est décidé en faveur de la pièce centrale⁽⁴⁾, dont nous donnons le plan à la figure 19 d'après cet auteur⁽⁵⁾.

(1) Jordan, *Topographie der Stadt Rom*, I, p. 253 et suiv., et les plans qu'il donne du forum. Cf. surtout un plan de l'église, c'est-à-dire de la curie, au XVI^e siècle d'après Salvvestro dans Lanciani, *Ancient Rome in the light of recent discoveries*, p. 80 (planche annexée).

(2) Voir, par exemple, Breton, *Pompeia*, p. 131.

(3) Cf. Overbeck (*Pompeii*, 4^e édit., p. 128 et suiv.), qui adopte en cela les conclusions de M. Fiorelli.

(4) *Ibid.*, p. 139 et suiv. : « Évidemment,

dit-il (p. 142), la pièce du milieu était la principale ; la forme de l'entrée prouve qu'on n'y admettait que des personnages de choix. Dans la grande et haute niche, à côté de Jupiter, il n'y avait guère que l'empereur qui pût trouver place. A ses pieds siégeait, suivant toute vraisemblance, le sénat de la colonie. » M. Nissen en fait un *aerarium* (*Pompeianische Studien*, p. 306 et suiv.).

(5) Voir aussi pour le plan de cet édifice Masoïs, *Ruines de Pompéi*, III, pl. xxxviii et p. 52. Il veut y reconnaître un tribunal.

On y entrait par deux escaliers placés aux extrémités d'un perron, et on y pénétrait par une porte de 3^m,15. Au fond, une grande niche large de 3^m,70 était jadis ornée d'une ou plusieurs statues. Une série de piédestaux, qui ont dû supporter chacun une colonne, est adossée aux deux murailles latérales. La comparaison de ce plan avec celui de la curie de Timgad apporte une confirmation sérieuse aux conclusions de M. Overbeck.

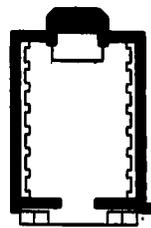


Fig. 16

Le forum de Veleia, dont nous avons déjà parlé et sur lequel nous reviendrons plus longuement ci-dessous, contient aussi un édifice qui ressemble singulièrement à la salle des séances du conseil municipal de Timgad. Antolini, qui en a donné une restitution, y voyait la demeure du prêtre chargé de la célébration du culte dans le temple voisin⁽¹⁾. C'est une conjecture sans aucun fondement. On peut porter le même jugement sur les attributions faites à propos d'autres villes, par exemple, Silchester, où M. Joyce a cru reconnaître la curie dans une salle demi-circulaire, au fond de la basilique⁽²⁾ et Henchir-Sidi-Ali-bel-Gassem (Tunisie), où Tissot⁽³⁾ a désigné ainsi un édifice rectangulaire, précédé d'une cour avec portiques et muni d'un sous-sol voûté⁽⁴⁾. Aucun des documents trouvés dans ces édifices, aucune des dispositions architecturales qu'on y a relevées n'autorise à être affirmatif sur leur destination ancienne.

En somme, la reconnaissance certaine de la curie de Timgad permet de porter un jugement plus éclairé sur l'attribution de certains édifices découverts ailleurs et sera d'une grande utilité pour ceux qui seront appelés à fouiller à l'avenir un forum avec les édifices qui y sont réunis.

(1) *Rovine di Veleia*, p. 44.

(2) *Archaeologia*, XLVI, p. 349.

(3) *Géogr. comparée de la province romaine d'Afrique*, II, p. 285.

(4) M. le Dr Carton en a donné le plan et la description dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 167 et suiv.

Les objets trouvés au cours des fouilles dans les ruines de la curie



Fig. 20.

n'apprennent presque rien sur son aménagement intérieur. Il faut pourtant faire mention ici d'une statue mutilée, en marbre blanc, découverte par M. Milvoy pendant les travaux de déblaiement⁽¹⁾. Elle est en deux morceaux, si tant est que les morceaux appartiennent au même ensemble, ce qui n'est pas absolument certain. Le rapprochement en est aujourd'hui assez difficile à faire, la tête étant encastrée dans une niche, le long de la maison construite par le Service des Monuments historiques au milieu des ruines, et le corps ayant été transporté au Musée de Lambèse. Celui-ci⁽²⁾ est couvert d'une cuirasse analogue à celle que portent toutes les

statues d'empereurs. Elle est ornée d'un aigle au centre et de chimères sur les pectoraux; chacun des morceaux de cuir ou de métal, en forme de dent, qui la terminent est décoré d'un mascarón; de longs lambrequins flottants en cuir pendent sur les cuisses. On aperçoit un morceau du *paludamentum* sur la poitrine, et, au-dessous, cette ceinture d'étoffe ou de peau mince, habituelle aux figures d'empereurs et de généraux, où l'on voit un insigne du commandement militaire⁽³⁾. La tête n'est guère mieux conservée; le nez et la partie antérieure de la figure ont parti-



Fig. 20 bis.

(1) *Ville romaine de Thamugas*, p. 9.
 (2) Le dessin est exécuté d'après une photographie que nous devons à l'obligeance de

MM. Audollent et Letaille.

(3) Seglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, t. v. *Cingulum*.

culièrement souffert; la triple couronne de lauriers qui surmontait la chevelure, la chevelure et la barbe sont moins mutilées. Leur arrangement et ce qui reste de la figure permettent d'y reconnaître avec grande probabilité une image d'Antonin le Pieux⁽¹⁾.

Cette attribution trouve une confirmation dans la présence à l'entrée de la curie, à droite et à gauche, de deux piédestaux que nous avons déjà signalés. On y lit des inscriptions dont voici le texte:

Piédestal de droite⁽²⁾

IMP · CAES
T · AELIO
HADRIANO
ANTONINO
AVG · PIO · P · P
M · CAELIVS
M · F · HORATIA
SATVRNINVS
OB HONOR Q Q
INLATA RPSVM
HONORARIA EX
HS V N POSVIT
IDEMQ DED DD

Piédestal de gauche⁽³⁾

M · AVRELIO
CAES
IMP · ANTO
NINI · AVG
PII · FILIO
M · CAELIVS
M · F · HORATIA
SATVRNINVS
OB HONOREM
Q Q INLATA R P
SVM · HONORA
RIA EX HS V N PO
SVIT ID DED DD

On voit que ces deux piédestaux supportaient les statues, l'un d'Antonin le Pieux, l'autre de Marc Aurèle; tous deux avaient été faits par un magistrat de la colonie, M. Caelius Saturninus, à l'occasion de son élévation au duumvirat quinquennal et chacun de

(1) M. Moliner-Violle, *Thimgad*, p. 30 et planche annexée à la page 65, n° 3, donne comme appartenant peut-être à cette statue une main qui tient un sceptre.

(2) C. I. L., VIII, 2362.

(3) *Ibid.*, 17864. Cf. Pouille, *Rec. de Constantin*, XXIII, p. 229.

ces monuments honorifiques lui avait coûté 5000 sesterces. Ces bases sont, en effet, absolument semblables, par la forme, par l'ornementation, par la gravure et par la rédaction même des inscriptions: elles ont été placées ensemble à l'endroit où on les a retrouvées dans les fouilles et où elles sont encore aujourd'hui.

Il est tout naturel de supposer que celle qui présente le nom d'Antonin le Pieux a supporté jadis la statue de cet empereur, reproduite à la page 42, qui gisait par terre, à quelques pas seulement, dans les ruines de la curie.

Il serait intéressant de savoir en quelle année précise ces statues ont été élevées; malheureusement, dans ces inscriptions, on n'a pas pris soin d'indiquer avec détail les titres de l'empereur et de son fils; la puissance tribunice du premier et les consulats du second ont été omis à dessein, faute de place sans doute. Nous en sommes donc réduits à fixer les limites extrêmes dans lesquelles on doit se renfermer. Marc Aurèle reçut le titre de César en 139 et le garda jusqu'à la mort d'Antonin le Pieux, en 161. C'est dans cet espace de 22 ans que se place l'érection de ces deux monuments et ce nouvel embellissement de la curie.

Voilà, au reste, tout ce que nous pouvons connaître de l'aménagement intérieur de l'édifice. Peut-être, cependant, les traces de balustrades que nous avons signalées sur la plate-forme du fond indiquent-elles la place du siège curule où le président du sénat s'asseyait.

Il ne nous reste plus qu'à rappeler, pour mémoire et sans rien affirmer dans le cas spécial de la curie de Timgad, les conseils théoriques que Vitruve donne en vue de la construction des hôtels de ville.

Celui-ci, dit-il⁽¹⁾, « doit répondre à l'importance du municipes ou de la cité. S'il est carré, la largeur qu'on lui aura donnée plus la moitié de cette largeur établira la mesure de sa hauteur; s'il était

(1) *De architect.*, V, 1.

oblong on ajouterait la longueur à la largeur ; puis on donnerait la moitié du tout à la hauteur au-dessous du plafond⁽¹⁾.

« De plus, il faut que les murs intérieurs soient, vers la moitié de la hauteur, entourés d'une corniche en menuiserie ou en stuc. Autrement, la voix des interlocuteurs, se perdant dans l'espace, ne pourrait être saisie par les auditeurs ; au lieu que la corniche qui entoure les murs, arrêtant la voix dans la partie inférieure, ne lui permet pas de se dissiper en s'élevant dans les airs, avant d'avoir pénétré dans les oreilles. »

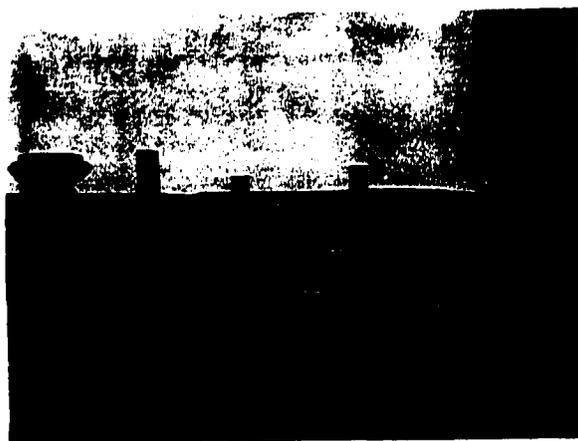


Fig. 21. — Abords de la curie (photographie de M. Cagnac).

Le portique du forum s'arrête à l'alignement du mur septentrional de la curie. Le prolongement en est divisé en deux parties

(1) Si l'on avait suivi les conseils de Végèce pour la construction de la curie de Timgad, celle-ci ayant 15 mètres de longueur, à compter des colonnes qui en marquent l'entrée, sur 10

de largeur, la hauteur de la salle jusqu'au plafond aurait dû être de $\frac{15 + 10}{2} = 12^m,50$.

par un mur qui regarde la place et contre lequel est appuyée une grande base très semblable par l'ornementation au soubassement des deux fontaines que nous avons décrites en parlant du *decumanus*⁽¹⁾ (fig. 21). On y lit une longue inscription qui a été merveilleusement conservée⁽²⁾.

FORTVNAE · AVG ·
ANNIAE · M · FIL · CARA · FLAMINICA · ET · TRANQVILLA · STATVAM · QVAM
TESTAMENTO · SVO · ANNIVS · PROTVS · EX · HS · XXII · LEGAVE
RAT · PECVNIA · PROTI · ET · ANNI · HILARI · PATRIS · SVI ·
COMPARATAM · POSVERVNT · ET · ADIECTA · DE · SVO · AE
DE · EX · HS · IIII · CCCC · DEDICAVIT · EPVLO · CVRIAR · D · D ·

Fortunae Aug(ustae), Anniae, M. filiae, Cara, flaminica, et Tranquilla statuam quam testamento suo Annius Protus ex sestertium XXII milibus (nummum) legaverat, pecunia Proti et Anni Hilari patris sui comparatam posuerunt, et adjecta de suo aede ex sestertium quatuor milibus quadringentis nummis dedicaver(unt) epulo curiar(um) (dato); d(ecreto) d(ecurionum).

Cette dédicace est précieuse, car elle permet de se rendre compte d'une façon positive de l'aspect que présentait cette partie du forum.

Nous apprenons par elle que la base aujourd'hui en place, qui mesure environ 3 mètres de largeur sur 1^m,50 de hauteur, était autrefois surmontée d'un édifice⁽³⁾ décoré d'une statue de la Fortune. L'édifice avait coûté 4,400 sesterces, ce qui indique un certain luxe dans la construction, dans le choix des matériaux employés et surtout dans l'ornementation; la statue valait 22,000 sesterces, prix fort élevé pour l'Afrique⁽⁴⁾. Cela suppose qu'elle était particulièrement riche et soignée.

(1) Cf. plus haut p. 2 et suiv. et fig. 2.

(2) *C. I. L.*, VIII, 17831.

(3) Sur le sens de *aedes* employé comme

synonyme d'édifice, voir de Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, s. v. *Aedes*.

(4) Cf. les Indices du VIII^e vol. du *Corpus*,

Les deux femmes qui ont construit l'édicule sont les filles de deux affranchis, connus par d'autres inscriptions de Timgad⁽¹⁾, qui vivaient à l'époque de Trajan⁽²⁾. Cette statue de la Fortune Auguste date donc au plus tard du milieu du 1^{er} siècle, c'est-à-dire qu'elle remonte sans doute au règne d'Hadrien ou au début de celui d'Antonin le Pieux.

Derrière le mur auquel cet édicule était adossé existait un passage donnant accès dans une petite cour, entourée de deux côtés d'un portique, dont il ne reste plus actuellement que des traces insignifiantes. Le sol du portique était recouvert d'une mosaïque à fond noir, semé de fleurs très simples alternativement jaunes et blanches. La cour est de forme irrégulière, remplissant l'espace laissé libre entre le mur extérieur du forum et les murs postérieurs des deux édifices qu'il nous reste à décrire. La destination de cette cour est impossible à déterminer; peut-être faut-il y voir un promenoir pour les membres du conseil municipal, qui y accédaient directement, en sortant de la curie, et comme une annexe de la salle des séances⁽³⁾. Les objets rencontrés au cours des fouilles ne donnent aucun renseignement à ce sujet. Notons cependant que c'est là, sous le portique, contre le mur septentrional de la curie, qu'a été trouvé l'édit du gouverneur Ulpus Mariscianus, commenté par M. Mommsen⁽⁴⁾.

On pouvait sortir de la cour sur le forum par une porte qui s'ouvrait entre le piédestal de la Fortune et l'édifice dont il va être question maintenant.

Celui-ci affecte la forme d'un temple: il se compose d'une cella dont l'angle antérieur droit (pour qui le regarde) est seul debout aujourd'hui. Elle mesurait 7 mètres de largeur et 4^m,50 de profondeur.

p. 1118. Le prix commun d'une statue divine en Afrique varie, d'après les données des inscriptions, entre 5,000 et 10,000 sesterces.

(1) *C. I. L.*, VIII, 2354 (textes qui datent de l'an 116).

(2) Voir plus bas, p. 52.

(3) *C. I. L.*, VIII, 11774 (à Henchir-Midid): « *Curia a solo extracta est cum gradibus et porticibus continuis.* »

(4) *Rec. de Constantin*, XXII, p. 401 et suiv.; cf. XXIII, p. 257 et suiv.; *Eph. épigr.*, V, p. 629 et suiv.; *C. I. L.*, VIII, 17896.

Du pronaos rien ne subsiste, pas même une base de colonne. Toute la façade a été précipitée sur le forum, sans doute par un tremblement de terre ; aujourd'hui, bases, fragments de colonnes et chapiteaux sont rangés au pied. Le chapiteau, d'ordre corinthien, est malheureusement très mutilé ; il rappelle beaucoup celui de la porte triomphale située au nord des ruines, dont nous parlerons plus loin ; la colonne mesurait 0^m,75 de diamètre : elle était lisse.

Ce qui caractérise ce temple, c'est qu'il ne possède pas, comme les autres, un escalier prolongé jusqu'au sol. En avant du pronaos, s'étend une grande plate-forme, située un peu en contre-bas, et reliée jadis à lui par quelques marches aujourd'hui disparues. Cette plate-forme se terminait, du côté du forum — où elle formait une forte saillie coupée à pic — par une sorte de podium élevé, fait de grandes dalles placées de champ ; aux deux extrémités, à droite et à gauche, étaient disposés deux beaux piédestaux hexagonaux supportant des statues de la Victoire, ainsi que le prouvent deux inscriptions dont il sera question un peu plus bas (p. 51 et 52).

Pour accéder à la plate-forme, on avait établi, sur le côté gauche de l'édifice, par conséquent dans la cour intérieure voisine de la curie, un petit escalier de neuf marches (fig. 22).

Le sous-sol de la cella était aménagé en une chambre voûtée, dans laquelle on pénétrait par une porte étroite ; on en distingue encore très nettement le mode de fermeture.

Nul ne s'étonnera de rencontrer un temple dans le forum de Timgad. L'un est le complément de l'autre, l'enceinte de la place publique étant un lieu consacré par la religion. Tous les forum impériaux, à Rome, avaient leur sanctuaire ; celui de Vénus Genitrix s'élevait sur le forum de César, celui de Mars Ultor sur le forum d'Auguste, celui de la Paix sur le forum de Vespasien, celui de Minerve sur le forum de Domitien⁽¹⁾. Il en était de même pour les

(1) Jordan, *Topographie der Stadt Rom*, p. 439, 443, 448 et suiv.

villes de province. Pompéi⁽¹⁾, Veieis⁽²⁾, Lambèse⁽³⁾ en sont autant de preuves. A Timgad, nous ignorons à quelle divinité le temple du forum était consacré. On a dit que c'était à la Victoire⁽⁴⁾, à cause des deux statues de cette déesse qui s'élevaient de chaque côté de la plate-forme; mais ce n'est point là un argument suffisant. On ne pourrait se prononcer à ce sujet que si l'on avait retrouvé soit



Fig. 17. — Restes de la tribune (d'après une photographie de service des monuments historiques).

l'inscription du temple lui-même, soit la statue de la divinité qui en décorait la cella. On peut seulement affirmer que la triade capitoline n'y était pas adorée comme à Lambèse, ni Jupiter comme à Pompéi, puisqu'il existe un « Capitole » dans une autre partie de la ruine; et on doit reconnaître, d'autre part, qu'un sanctuaire de

(1) Overbeck, *Pompéi*, p. 90 et suiv.
(2) Anselmi, *Restes de Veieis*, p. 44 et suiv.

(3) *Exc. de Constantine*, XXII, p. 200; R. Cagnat, *Lambèse*, p. 56.
(4) Milvoj, *Ville romaine de Timgad*, p. 10.



la Victoire serait bien à sa place sur le forum d'une ville fondée par le belliqueux Trajan, et construite, pendant la période des guerres Daciques, par les soins de la légion III^e Auguste.

La crypte aménagée sous le temple pouvait être employée à différents usages, ou comme dépendance du temple, pour enfermer les objets destinés au culte et à sa célébration, ou comme trésor de la cité (*aerarium*), ou comme dépôt pour les actes municipaux (*tabularium*)⁽¹⁾. Nous n'avons pas la prétention, naturellement, de décider ici la question.

Quant à la plate-forme qui termine l'édifice du côté du forum, on y a vu, avec la plus grande probabilité, une tribune aux harangues. On a fait remarquer que de profondes entailles étaient pratiquées dans la cymaise qui borde cette plate-forme, détail qui indique, suivant toute vraisemblance, la présence d'une balustrade en fer ou en pierre, encastrée dans ces entailles⁽²⁾.

On sait que la vie politique garda une certaine intensité dans les villes d'Afrique pendant l'époque impériale, au moins jusqu'au III^e siècle; que le peuple, divisé en curies, continua à se réunir en comices pour élire ses magistrats et pour délibérer sur les affaires de la municipalité. Il était donc indispensable que chaque cité possédât une tribune. C'est de là que le duumvir présidait les assemblées et dirigeait le vote, que les citoyens les plus influents prenaient la parole pour faire prévaloir leur opinion, que se proclamaient le dépouillement du scrutin, la liste des membres du sénat, le résultat des marchés passés avec les *quinquennales* pour la ferme des impôts ou des constructions; c'est de là aussi que l'on lisait aux citoyens les résolutions du Conseil municipal, les messages des gouverneurs ou des empereurs; en un mot que l'on portait à la connaissance du

(1) On sait que, à Rome, le temple de Saturne servait d'*aerarium* et de *tabularium*. D'autre part, Vitruve (V, 1), dit que l'*aerarium* doit être voisin du forum et de la curie, et nous avons déjà rappelé une inscrip-

tion d'Afrique (C. I. L., VIII, 757) où le *tabularium* est cité à côté de l'*aedes curialis Concordiae*.

(2) *Bull. de la Société de Constantin*, XXII, p. 340; Milroy, *op. cit.*, p. 9.

public tout ce qui l'intéressait. La tribune servait également, sans doute, comme cela avait lieu à Rome, à prononcer les oraisons funèbres des citoyens que l'on voulait honorer particulièrement après leur mort. Aussi, trouvons-nous dans les inscriptions africaines la mention de *rostra* en plusieurs endroits. Ainsi, nous lisons sur une pierre, déposée aujourd'hui au Musée du Louvre⁽¹⁾, que, à Rusicade, un certain Caecilius Gallus, flamine de César divinisé, fit élever, en son nom et au nom de sa femme et de ses fils, un tribunal et des rostrs; de même, à Zattara, le forum fut restauré sous les empereurs Constance et Constant par un personnage qui était curateur de la ville à cette date, et l'inscription⁽²⁾ mentionne spécialement la reconstruction des rostrs. Si, à une époque aussi basse, et alors que la vie municipale était presque éteinte, on se préoccupait encore de remettre en état les tribunes des forum, à plus forte raison, lorsque l'on fonda Thamugadi, dut-on songer à la doter d'un édifice qui était alors indispensable au jeu des institutions de la cité.

Il faut remarquer que l'on plaça cette tribune tout auprès de la curie, de telle sorte qu'il suffisait aux décurions, pour s'y rendre du sénat, de traverser le couloir qui donnait accès dans la petite cour intérieure dont nous avons fait mention plus haut, juste en face de l'escalier aménagé sur la gauche du temple.

L'épigraphie nous apprend, cette fois encore, à quelle époque il faut rapporter l'achèvement de cette construction. Nous avons déjà fait allusion aux deux grands piédestaux hexagonaux qui avaient été disposés de chaque côté de la tribune, supportant chacun une statue de la Victoire. L'inscription qu'ils portent est caractéristique⁽³⁾. On y lit (fig. 23) :

Victoriae Parthicae Aug(ustae) sacrum), ex testamento M. Anni(i) M. f(ili)ii, Quir(ina tribu), Martialis, mil(itis) leg(ionis) III Aug(ustae), duplic(ario) alae Pann(oniorum), dec(urioni) al(ae) ejusdem, c(entu-

(1) *C. I. L.*, VIII, 7986.
(2) *Ibid.*, 5178.

(3) *Ibid.*, 2354.

rioni) leg(ionis) III Aug(ustae) et XXX Ulpiae Victric(is), missi honesta missione ab Imp(eratore) Trajano Optimo Aug(usto) Ger(manico) Dac(ico) Parth(ico), sing(ulas) statuas sestertium VIII milibus (nummum), vigesima p(opuli) r(omani) min(us)⁽¹⁾, Annii, M. lib(erti), Protus, Hilarus, Eros, adjectis a se sestertium tribus milibus (nummum) ponend(um) curaver(unt) idemque dedicaver(unt), d(ecreto) d(ecurionum).



Fig. 31. — Piedestal de la tribune (d'après une photographie de M. Cognat).

Ces deux statues avaient donc été élevées par trois affranchis d'un personnage, ancien centurion de la légion de Lambèse; celui-ci, qui s'était sans doute établi à Timgad, après avoir obtenu son congé, avait, par testament, laissé la somme d'argent nécessaire pour couvrir les frais d'érection. Or, l'épithète de *Parthicae*, qui se rencontre une seconde fois dans les titres de l'empereur (ligne 14), permet de fixer la date de ce texte à l'année 116, où Trajan, vain-

(1) Ce passage fait allusion à l'impôt du vingtième sur les successions qui existait sous l'empire; il signifie : « déduction faite de l'impôt du vingtième. »

queur des Parthes, entra dans Ctésiphon (entre avril et août) ⁽¹⁾. Si, à cette époque, l'on songe à décorer de statues la tribune du forum, c'est que celle-ci existait déjà et que la construction en était antérieure de quelques années ou, peut-être, qu'elle se terminait à ce moment. Nous sommes déjà arrivés à la même conclusion à propos de la curie. Il est important de rapprocher les



Fig. 24. — Balustrade voisine à la tribune (photographie de M. Cognat).

deux faits et de constater que la même année 116 a vu s'achever l'hôtel de ville de Timgad et les rostres, c'est-à-dire les deux édifices les plus remarquables de la partie occidentale du forum.

La colonnade qui faisait le tour de la place est interrompue par la saillie de la tribune; car il aurait été inadmissible que celle-ci fût enfoncée sous un portique d'où les orateurs auraient été cachés

(1) Cf. C. de la Berge, *Essai sur le règne de Trajan*, p. 120.

à la foule amassée sur le forum : il fallait qu'ils fussent exposés à tous les yeux, et que leur voix pût porter jusqu'aux auditeurs les plus éloignés. Mais, aucun des autres édifices n'étant soumis aux mêmes nécessités, la colonnade devait recommencer à droite des rostris : c'est ce qui existe en effet, ainsi que l'on pourra s'en rendre compte en se reportant au plan général que nous donnons à la planche VI.

Immédiatement après la tribune, et adossée au mur septentrional du soi-disant temple de la Victoire, nous trouvons un petit édifice, d'une rare élégance, qui rappelle, par les détails de sa disposition, la salle des décurions (fig. 24). Il y a toutefois cette différence que, tandis que celle-ci était bâtie sur plan rectangulaire, celui-là était élevé sur plan carré, et qu'il n'était point séparé du portique par un escalier. L'entrée en était constituée par deux colonnes flanquées à droite et à gauche de pilastres. Ces colonnes sont très originales ; leur surface est ornée de spirales qui se terminent à la partie inférieure par une série de pointes de flèches. Elles supportaient un chapiteau corinthien : le type en est donné par le spécimen qui s'en est conservé et que l'on a placé sur le pilastre de droite. La salle était autrefois fermée par une triple barrière, à hauteur d'appui, dont les traces de scellement sont encore parfaitement visibles aussi bien sur les colonnes que sur les pilastres. La décoration intérieure était constituée par une plinthe assez élevée, courant tout autour de l'édifice, où venait s'appuyer un placage de marbre : la plinthe a subsisté intacte au fond de la pièce, sur toute sa largeur, et l'on en distingue un fragment important à l'angle droit, près de la porte d'entrée ; d'autre part, un petit morceau du placage de marbre est encore appliqué sur le parement du pilastre de gauche ; ce sont des témoins irrécusables de l'état antique du monument. Il n'en existe, d'ailleurs, pas d'autres ; et l'on peut affirmer seulement qu'il n'y avait ni bases de statues, ni estrade, comme celles qui se remarquent dans la curie.

Il est assez difficile, faute de documents, de déterminer quelle était la destination de cette construction ; son élégance, sa simili-

tude avec l'hôtel de ville, sa proximité de la tribune autorisent seulement à y voir une pièce réservée à un service important de la municipalité. A vouloir préciser davantage nous nous trouvons dans le même embarras que les savants qui ont essayé d'identifier les trois constructions juxtaposées qui limitent le forum de Pompéi vers le Sud. Étant donné, cependant, que les duumvirs ne pouvaient se passer d'une salle de réunion, d'un « cabinet », dirions-nous aujourd'hui, pour y expédier les affaires de la cité, on pourrait supposer que tel était l'usage auquel était réservé cette salle; mais ce n'est là, il est inutile de le dire, qu'une hypothèse.

Pour achever la description des différents bâtiments qui entourent le forum, il suffit maintenant de tourner à gauche sous le portique, en marchant dans la direction de l'Est. Nous rencontrerons successivement trois pièces d'inégale grandeur, tout à fait analogues à celles qui leur font pendant, de l'autre côté de l'escalier d'entrée, et que nous avons étudiées en commençant notre visite du forum (p. 19). Ce sont également des logettes dont la façade, complètement ouverte, est séparée en plusieurs baies par des colonnes; la seconde seule paraît avoir été fermée par une grille mobile. A différentes époques, pour embellir cette partie du portique, on s'avisa de disposer des statues avec leurs piédestaux, soit en avant du mur qui séparait ces logettes l'une de l'autre, soit même entre les colonnes qui en marquaient l'entrée; ce qui n'était point fait pour en rendre l'accès plus facile. Trois d'entre ces bases honorifiques appartiennent au III^e siècle, la quatrième à une période postérieure à Constantin.

A quoi servaient ces différentes pièces? C'est ce que nous serions fort embarrassés de décider. Vitruve⁽¹⁾ indique parmi les édifices que tout forum devait contenir, outre la curie et la basilique, des boutiques pour les changeurs, des salles pour le trafic et la perception des impôts, un trésor public, une prison; d'autre part, les inscrip-

(1) Vitruv., *De archit.*, V, 1 et 2.

tions aussi bien que les découvertes archéologiques nous apprennent qu'il y en avait d'autres encore, par exemple, un « *ponderarium*⁽¹⁾ » où étaient exposés les étalons des poids et mesures⁽²⁾ et des salles d'école⁽³⁾. Nous n'avons aucune donnée qui nous permette de répartir ces différentes annexes du forum entre les constructions anonymes qui entourent la place publique de Timgad. Si l'on y arrive jamais, ce ne sera que par comparaison avec d'autres forums, qui restent à découvrir, en Afrique ou ailleurs.

Nous avons terminé l'étude des édifices groupés autour de la

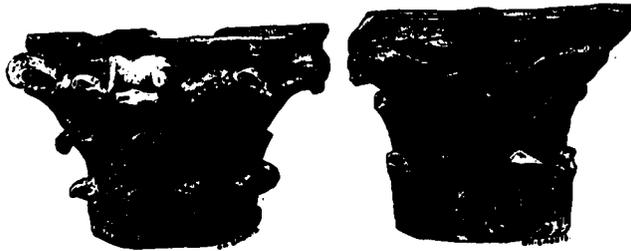


Fig. 21. — Chapiteaux du portique du forum (d'après des photographes de M. Billot).

place publique de Timgad; il convient maintenant de parler de la colonnade qui l'entourait et d'examiner ensuite la disposition intérieure.

Le portique presque continu, dont il a été souvent question dans les pages qui précèdent, était soutenu, du côté où il était ouvert sur la place, par toute une série de colonnes. La plus grande partie d'entre elles a été retrouvée au cours des fouilles; quelques-unes n'avaient presque pas souffert et on a pu les redresser. Là où les

(1) *C. I. L.*, VIII, 737. Voir plus haut p. 37, note 3.

(2) Cf. Overbeck, *Pompeii*, p. 63.

(3) Voir à ce sujet une peinture d'Herculanum qui représente un maître d'école au

milieu de ses élèves sous un portique du forum. (O. Iahn, *Abhandl. der Sächsischen Gesellschaft*, 1870, pl. 1, 3; p. 288 et suiv.) Cf. Liv. III, 34; Dion. Hal., XI, 28; Augustin, *Conf.*, I, 16.

colonnes ont disparu, on distingue sur le pavé la trace très nette des bases qui les supportaient. Un certain nombre des chapiteaux dont elles étaient surmontées existe encore (fig. 25). L'écartement qui les séparait n'était pas constant, non seulement d'une face du forum à une autre, mais même sur la même face. Ainsi, le long de la basilique, l'entre-colonnement d'axe à axe mesure en moyenne 3^m,30; du côté de l'escalier d'entrée, 2^m,70; devant l'édifice qui est situé à droite de la tribune, il n'est que de 2 mètres, tandis qu'en avant de la curie, il varie entre 2^m,40 et 3^m,40; enfin, le long de la voie du théâtre, les colonnes étaient écartées de 3^m,40 à peu près. Le chapiteau était de style corinthien, assez soigné d'exécution, mais d'un type commun; nous en donnons, ci-contre, deux spécimens. La hauteur de la colonne, base et chapiteau compris, s'élevait à 4^m,45 environ.

On a trouvé dans les fouilles de nombreux fragments de poteries provenant de la couverture du portique et des différents édifices du forum, notamment une antéfixe, transportée depuis à Lambèse; le dessin qui en est inséré ci-contre a été exécuté d'après un croquis de Duthoit.



Fig. 25.

Le niveau de la place proprement dite est plus bas que celui du portique; on y descendait par deux marches qui existent encore presque partout. Le sol en était dallé de grandes pierres rectangulaires. Nous avons indiqué sur le plan d'ensemble reproduit à la planche VI les parties du pavement qui manquent aujourd'hui. Quand on l'examine avec soin, on y voit de nombreuses traces qu'il est intéressant d'étudier.

Signalons d'abord un dessin gravé avec un instrument pointu à l'angle sud-ouest et représentant un vase à deux anses, haut de 0^m,35 et large de 0^m,20; c'est une jardinière. A la partie supérieure est figurée une plante caractérisée par deux feuilles et une fleur en forme de grappe. Sur la panse du vase, on lit les lettres : CAKTARY

assez grossièrement tracées, dans un bandeau (voir fig. 27). Il est



possible qu'il y ait un point entre le C et l'A; mais les lettres ne sont séparées par aucun blanc. Comment faut-il interpréter ces caractères? Il est naturel d'y chercher soit le nom du vase, soit celui de son possesseur, soit celui de la plante qui s'en échappe. Mais dans aucune de ces trois hypothèses, cette suite de lettres ne nous a paru se prêter à une solution satisfaisante. Il est impossible d'y trouver un nom de vase⁽¹⁾; on n'a jamais rencontré, non plus, comme nom propre, ni *Caktarus*, ni *Aktarus*, en supposant que le C

doive être détaché du reste du mot et expliqué à part comme abréviation: d'un autre côté il n'y a pas de plante dont le nom se rapproche de cet ensemble de lettres; et, d'ailleurs, la fleur ici représentée est assez nettement tracée pour que nous puissions la reconnaître⁽²⁾. De toute façon, l'intention de celui qui a gravé ce dessin nous échappe entièrement.

Beaucoup plus importante est la figure qui se voit presque au centre de la place (voir le plan reproduit à la planche VI) et dont nous donnons la reproduction d'après les relevés de M. Sarazin (fig. 28)⁽³⁾. La première idée qui vient à l'esprit en présence de cet immense

(1) Il est évident que si on corrigeait en N le K qui, bien que très net, est contraire aux habitudes d'orthographe romaine, étant placé devant un T, on arriverait à lire le mot *Cantharus* (pour *Cantharus*). Mais la correction semble bien osée.

(2) M. G. Bonnier, professeur de botanique à la Faculté des Sciences de Paris, a bien voulu nous dire que la plante dessinée sur le pavé de Tingé ressemblait à l'une des deux plantes

suyvantes: soit la *Smilax mauritanica* (famille des asparaginéés), soit la *Tamus communis* (famille des dioscoréés). Ce sont deux plantes à tiges flexueuses et à fruits charnus groupés en grappes. L'une et l'autre appartiennent à la flore méditerranéenne.

(3) Les parties poinçonnées sont celles qui n'existent plus aujourd'hui, les dalles où les lignes étaient gravées ayant disparu.

triangle, est d'y chercher un cadran solaire — on sait qu'il en existait un sur le forum romain⁽¹⁾ — et c'est en effet le mot qu'ont prononcé à ce propos ceux qui ont déjà écrit sur Timgad⁽²⁾. Il ne paraît pas cependant qu'il faille s'arrêter à une semblable opinion. Nous avons consulté quelques-uns de ceux qui étaient le mieux placés pour décider la question et leur examen a été absolument négatif. La direction seule de la figure, dont la partie qui subsiste regarde le nord-est, leur a semblé écarter l'hypothèse d'un cadran solaire; en tout cas, il leur a été impossible de concevoir suivant quel système il aurait été construit. Si le dessin était intact, s'il subsistait aux points d'intersection inférieurs d'autres chiffres que le chiffre VIII, peut-être pourrait-on raisonner avec quelque sûreté; mais, dans l'état actuel des choses, nous avons dû nous résoudre à laisser le problème sans solution.

Enfin il existe, sur le dallage, la trace de bases honorifiques, aujourd'hui disparues. Nous les mentionnerons successivement, en même temps que nous passerons en revue celles qui existent encore.

C'était, on le sait, un usage très commun, dans toutes les villes de l'empire, que celui d'élever des statues sur la place publique aux hommes qui avaient illustré la cité par leur vie ou rendu des services signalés aux habitants. L'exemple venait de haut; il avait été donné par les empereurs eux-mêmes, qui avaient orné les différentes places de Rome de statues de toutes sortes. Lorsqu'Auguste fit

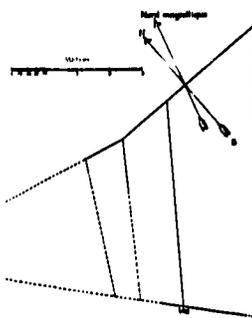


Fig. 28.

(1) Boissier, *Promenades archéologiques*, p. 38, et les textes cités.

(2) Milvoy, *Ville romaine de Thamugadi*, p. 8; Moliner-Violle, *Timgad*, p. 35.

tracer le forum qui porte son nom, il plaça sous les deux portiques les images des grands généraux de la république, en costume de triomphateurs » voulant honorer, nous dit Suétone, presque à l'égal des dieux immortels, la mémoire de ceux qui avaient donné à la puissance romaine, après d'obscurs commencements, un si grand développement ». La série s'ouvrait par les statues d'Énée et de Romulus, pour se terminer par celles de Marius, de Sylla et d'autres encore. Les empereurs suivants continuèrent à peupler le forum d'Auguste⁽¹⁾. C'est ainsi que Trajan y éleva la statue d'A. Cornelius Palma, vainqueur des Arabes⁽²⁾. Mais ce dernier prince fit mieux encore : il créa un nouveau forum où lui et tous ses successeurs réservèrent une place aux personnages illustres de l'époque impériale, hommes de guerre, légistes, littérateurs. On y voyait, à côté de M. Claudius Fronto, le célèbre général de Marc Aurèle⁽³⁾ et de T. Vitrasius Pollio, un autre homme de guerre, contemporain de Marc Aurèle et de Commode⁽⁴⁾, Nicomachus Flavianus, un des réценseurs antiques du texte de Tite Live⁽⁵⁾ et le poète Claudien⁽⁶⁾. Un usage, qui flattait singulièrement l'amour-propre national, ne pouvait pas rester limité à la capitale ; les villes d'Italie s'empresèrent de suivre la mode et l'on vit s'élever de toutes parts, sur les places publiques, des statues et des bases honorifiques qui n'étaient que la copie des originaux romains. On en a la preuve pour Arretium⁽⁷⁾, Lavinium⁽⁸⁾, et Pompéi⁽⁹⁾. Bientôt, la province voulut rivaliser avec l'Italie. L'Afrique ne resta point en arrière : on a découvert à Carthage trois inscriptions de piédestaux qui ne laissent pas de doute à ce sujet⁽¹⁰⁾. Mais par le fait seul qu'elle se répandait dans les contrées les plus reculées, cette coutume devait

(1) Suet., *Aug.*, 31. Cf. Lanciani, *Bullettino comunitario*, 1889, p. 26 et suiv., et Lafaye dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de M. Saëto, v. *Elogium*.

(2) *C. I. L.*, VI, 1386.

(3) *Ibid.*, 1377.

(4) *Ibid.*, 1340.

(5) *Ibid.*, 1783.

(6) *Ibid.*, 1710.

(7) *Ibid.*, XI, 1826 et suiv.

(8) *Ibid.*, XIV, 2067, 2068.

(9) *Ibid.*, X, 808 et 809.

(10) *C. I. L.*, VIII, 12335, 12336, 12338; cf. les commentaires de M. Joh. Schmidt.

nécessairement se transformer quelque peu. Si le souvenir des grands hommes qui avaient fondé la puissance romaine ou illustré l'État était vivace à Rome et dans les villes importantes de l'empire, il n'éveillait pas, au même degré, l'admiration et la reconnaissance des petites cités. Celles-ci voyaient moins loin ; ce qui les touchait surtout, c'était leur histoire propre et leurs intérêts ; ce qu'elles admiraient, c'étaient ceux qui leur faisaient honneur ou qui pouvaient les aider de leur influence. Elles réservèrent donc leur forum aux empereurs, aux gouverneurs de la province, aux patrons du municipe ou de la colonie, à ceux des citoyens qui s'étaient illustrés dans les armes ou dans les lettres. On ne peut pas s'en étonner, mais on peut encore moins s'en plaindre ; car c'est, en grande partie, grâce à ces témoignages de reconnaissance locale que nous connaissons aujourd'hui avec tant de détails l'histoire de l'empire romain pendant l'époque impériale ⁽¹⁾.

L'Afrique ne fait pas exception à la loi générale. Nous possédons plus d'un texte littéraire ou épigraphique où il est fait mention de statues élevées sur le forum de municipalités africaines, soit à des divinités ⁽²⁾, soit à des particuliers ⁽³⁾. Dans quelques-uns d'entre eux, il est même question de statues équestres ⁽⁴⁾. Ailleurs, nous voyons que le nombre des piédestaux accumulés sous les portiques et sur la place de Cirta était tel que la circulation en était gênée et que l'on fut obligé d'en rectifier l'alignement ⁽⁵⁾. Toutes les fois que l'on a fouillé les restes des forums, lorsqu'ils n'avaient pas été pillés par les Byzantins pour construire des forteresses ou des monuments publics, on a retrouvé des bases honorifiques debout à leur place antique. Il suffit de rappeler les découvertes de L. Renier ⁽⁶⁾ et plus

(1) Cf. Friedländer, *Sittengeschichte*, III, p. 231 et suiv.

(2) Apul., *Florid.*, III, 16 ; Tertul., *Apolo.*, 46 ; C. I. L., VIII, 5299 (Neptune), 1858 (Minerve).

(3) *Ibid.*, 714, 14473, 15205, etc.

(4) *Ibid.*, 8935, 14370, 15205.

(5) *Ibid.*, 7046 : « *angust[is]que] statuis quae i[st]is [et] i[st]is] fori angust[abant].* »

(6) C. I. L., VIII, 2677, 2742, 2749, 2750, 2753, etc.

tard du Service des Monuments historiques⁽¹⁾ à Lambèse, celles de M. Masqueray⁽²⁾ à Khamissa, celles de MM. Babelon et Reinach à Bou-Ghara⁽³⁾ et à Zian⁽⁴⁾.

A Timgad, le nombre des piédestaux de statues est considérable. Ils sont répartis, soit sous la colonnade. — de ceux-là nous

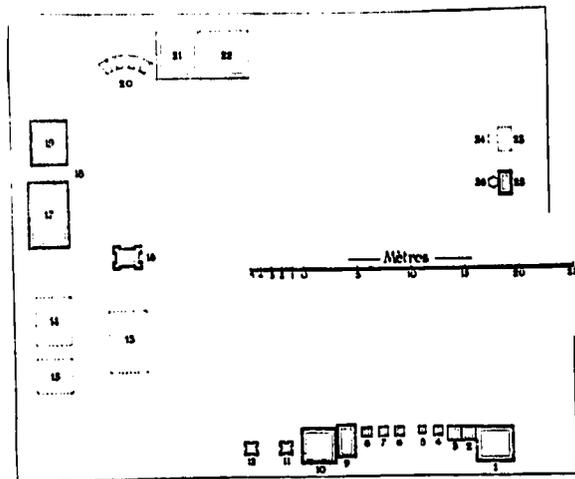


Fig. 18. — Disposition des bases honorifiques sur le forum.

avons déjà parlé —, soit sur les côtés de la place intérieure, par groupes ou isolément. Grâce aux inscriptions qu'ils portent, on peut aisément se rendre compte de la nature des statues qu'ils supportaient et, par suite, reconstituer en imagination l'aspect que pré-

(1) *Rev. de Constantine*, XXIII, p. 363 et suiv.

(2) *Ibid.*, XVIII, p. 634.

(3) *Recherches archéologiques en Tunisie*, p. 43 et suiv.

(4) *Ibid.*, p. 55 et suiv.

sentait jadis le forum, au moment où la ville était dans toute sa splendeur. Nous énumérons ici successivement tous ces piédestaux (cf. la fig. 29), en insistant sur les plus intéressants.

STATUES IMPÉRIALES

N° 17. Grande base de 5^m,50 de longueur, encore en place. L'inscription est brisée en trois morceaux; un quatrième manque⁽¹⁾.

IMP CAESARI DIVI HADRIANI f. divi trAJANI PARTHICI
NEPOTI DIVI NERVAE PRONepoti t. aelioHADRIANO ANTO
NINO AVG PIO PONTIFICI MAXI mo trib. pot. xv? IMP II COS IIII P P
M VALERIVS ET RVSCVS LEG AVG pr pr. patron VS COL DEDIC D D P P

Imp(eratori) Caesari Divi Hadrian[i f(ilio) Divi Tr]ajani Parthici nepoti, Divi Nervae pron[epoti T. Aelio] Hadriano Antonino Aug(usto) Pio pontifici maxi(mo), trib(unicia) pot(estate) XV], imp(eratori) II, co(n)s(uli) IIII p(atri) p(atriciae); M. Valerius Etruscus leg(atus) Aug(usti) [pr(o) pr(aetore) patron]us col(oniae) dedic(avit); d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

La date du monument est probablement l'année 152 qui est celle du gouvernement de M. Valerius Etruscus⁽²⁾. Mais ce pourrait être aussi la précédente ou la suivante; car nous ignorons l'époque précise où ce légat entra en charge et celle où il en sortit.

C'est le piédestal le plus imposant du forum. Il était surmonté, suivant toute vraisemblance d'une statue de l'empereur dans un char.

N° 21. Base longue de 3^m,50 dont les morceaux ont été retrouvés au cours des fouilles à l'endroit où il s'étaient affaissés.

(1) C. I. L., VIII, 17855.

(2) Cf. Pallu de Lessert, *Fastes de Numidie*,

p. 73 et R. Cagnat, *Armée d'Afrique*, p. 120.

On a remis en place la dalle qui portait l'inscription ⁽¹⁾, si bien que, pour qui regarde le monument de face, on a l'illusion de son intégrité.

M·AVRELIO·ANTONINO·CAESARI·IMPERATORI·DESTINATO·IMPERATORIS·CAES
L·SEPTIMI·SEVERI·PII·PERTINACIS·AVG·ARABICI·ADIABENICI·VINDICIS·ET·CONDITORIS
ROMANAE·DISCIPLINAE·FILIO·DIVI·M·ANTONINI·PII·GER·SARM·NEPOTI
DIVI·ANTONINI·PII·PRONEPOTI·DIVI·HADRIANI·ABNEPOTI·DIVI·TRAIANI·PAR
THICI·ET·DIVI·NERVAE·ADNEPOTI·DECRETO·DECVRIONVM·PECVNIA·PVBLIC·
Q·ANICIVS·FAVSTVS·LEG·AVGVSTORVM·PRO·PRAETORE·PATR·COL·DEDICAVIT

M. Aurelio Antonino Caesari, Imperatori destinato, Imperatoris Caes(aris) L. Septimi(i) Severi Pii Pertinacis Aug(usti) Arabici Adiabeni Vindicis et Conditoris romanae disciplinae filio, Divi M. Antonini Pii Germanici Sarmatici nepoti, Divi Antonini Pii pronepoti, Divi Hadriani abnepoti, Divi Traiani Parthici et Divi Nerae adnepoti, decreto decurionum, pecunia public(a); Q. Anicius Faustus leg(a)tus Augustorum propraetore patr(onus) col(oniae) dedicavit.

Les titres d'« empereur désigné » donnés dans le texte à Caracalla assignent comme date à ce piédestal l'an 197. Il est donc postérieur de 45 ans au précédent. Il supportait sans doute une statue équestre.

N° 22. Piédestal accolé au n° 21 et qui lui était à peu près exactement semblable; la longueur en est sensiblement la même. L'inscription n'existe plus en entier; la partie droite a disparu. Sur le fragment gauche de la dalle on lit ⁽²⁾:

IMP CAESARI M AVRELIO ANTONINO AVG PAI
TATIS BIS PROCONSVLI * IMPERATORIS CAESAR
ARABICI ADIABENICI PARTHICI MAXIMI FORTIS
ET IVLIAE AVG MATR CAST ET SEN AC PATRAE DIVI M
ANTONINI PRONEP DIVI HADRIANI ABNEPOT
ADNEPOTI DEDICANTE Q ANICIO FAVSTO
PLISSIMO PAT COL ET SAEVINIO PROCVLO TRI

(1) *C. I. L.*, VIII, 17870.

(2) *Ibid.*, 17871.

c'est-à-dire :

Imp(eratori) Caesari M. Aurelio Antonino Aug(usto) Pa[rthico Maximo tribuniciae potes]tatis bis proconsuli, Imperatoris Caesar[is L. Septimi(i) Severi Pii Pertinacis Aug(usti) Arabici Adiabeni Parthici Maximi fortis[simi felicissimique principis filio] et Juliae Aug(ustae) matr(is) cast(rorum) et sen(atu)s ac patriae⁽¹⁾, Divi M. [Antonini Germanici Sarmatici nep(oti), Divi] Antonini pronep(oti), Divi Hadriani abnepo[si], Divi Trajani Parthici et Divi Nervae] adnepoti; dedicante Q. Anicio Fausto [legato Augustorum propraetore consule am]plissimo pat(rono) col(oniae) et Saevinio Proculo tri[buno laticlavio curatore reipublicae, d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica)].

L'inscription est datée de la seconde puissance tribunice de Caracalla, c'est-à-dire de l'an 199. La base est assez large pour avoir reçu soit une statue équestre, soit un char triomphal.

Il y avait donc, à côté l'une de l'autre, deux statues de Caracalla, élevée l'une avant qu'il fût empereur, l'autre presque au début de son règne.

N° 26. Base hexagonale, décorée de cannelures, et surmontant un soubassement de même forme en avant d'une autre base rectangulaire, dont l'inscription n'existe plus. On y lit une dédicace à l'empereur Julien⁽²⁾.

DOMITORI HOSTI
VM · INVICTO
IMP · INDVLGEN
TISSIMO PRINCIPI
DN · FL · CL · IVLIANO
INVICTO · PIO · FE

(1) Ces mots ont été ajoutés dans un creux produit par martelage. On avait gravé d'abord à cette place : *L. Septimi Getae nobilissimi Caesaris fratri*; après la mort de Géta on effaça cette phrase pour la remplacer par

celle qui se lit actuellement. C'est là un fait dont les inscriptions africaines offrent de très fréquents exemples.

(2) *C. I. L.*, VIII, 2387.

LICI · SEMPER · AVG
 RESP · ET · ORDO · CO
 LONIAE · THAMG (sic)
 CVRANTE · FL ·
 AQVILINO · FL · P
 CVRATORE · REI
 PVB · POSVIT · DEDI
 CAVITQVE

Domitori hostium, invicto imp(eratori), indulgentissimo principi d(omino) n(ostro) Fl(avio) Cl(audio) Juliano Invicto Pio Felici semper Augusto resp(ublica) et ordo coloniae Tham(u)g(adensis), curante Fl(avio) Aquilino fl(amine) p(erpetuo), curatore reipub(licae), posuit dedicavitque.

Julien reçut le titre d'Auguste en 360; il mourut en 363. La statue qui surmontait ce piédestal a donc été élevée plus de 150 ans après les précédentes. C'est ce qui explique qu'elle ait été placée devant une autre statue, certainement antérieure, dont elle devait masquer à l'œil une partie.

Il n'est pas douteux qu'il y eût encore d'autres statues impériales sur le forum: le fait résulte, avec évidence, du nombre considérable de fragments d'inscriptions que l'on a rencontrés au cours des fouilles. Nous citerons seulement les suivantes:

1° Dédicace à l'empereur Hadrien⁽¹⁾. D'après des calculs, qui ne peuvent être qu'approximatifs, elle mesurait 2^m,50 environ de longueur.

2° Dédicace aux empereurs Marc Aurèle et L. Verus⁽²⁾. Longueur minima: 4 mètres;

3° Dédicace à Gordien, datée de 240⁽³⁾. Longueur approxima-

(1) *C. I. L.*, VIII, 17844 (en 121).

(2) *Ibid.*, 17866. Il est question dans cette inscription de statues élevées en 167 aux deux

empereurs par un légat dont le nom a été martelé.

(3) *Ibid.*, 17878.

tive : 3 mètres. Ces différents textes sont gravés sur des dalles de pierre absolument analogues à celles qui constituent la partie antérieure des piédestaux étudiés précédemment.

Tous ces piédestaux dont les inscriptions existent encore en tout ou en partie ne représentent, d'ailleurs, certainement pas la totalité de ceux qui décoraient le forum ; car il n'est pas croyable qu'il ne s'y soit pas trouvé de statues élevées à l'empereur Trajan, le fondateur de la colonie, qui, à ce titre, devait y occuper la place d'honneur, ni à Septime Sévère, africain de naissance, et particulièrement chéri de toutes les municipalités du pays⁽¹⁾.

D'autre part, le sol dallé du forum porte la trace de grands piédestaux aujourd'hui disparus : on en lit nettement sur la pierre la longueur et la largeur. Nous les avons indiqués en pointillé sur la figure 29 ; ils y portent les numéros 13, 14, 15, 23 et 24. Si l'on y joint les piédestaux, indiqués par nos numéros 16, 19 et 25, dont il ne reste plus que la moulure inférieure, on aura la série des grandes bases du forum, du moins autant que nous pouvons le savoir ; car si le pavé avait été conservé intact sur toute la largeur de la place, il y aurait peut-être lieu de compléter cette liste⁽²⁾.

On remarquera comment ces monuments honorifiques étaient groupés. Le long de la basilique, faisant face à la tribune et à la curie, s'élevaient quatre grandes bases réunies deux à deux, symétriquement. La seule dont on puisse connaître la destination exacte portait l'image d'Antonin le Pieux ; on est tenté de supposer que les autres étaient réservées à des empereurs du 1^{er} siècle, et que ce côté du forum a été décoré le premier. Sur la face voisine, regardant l'escalier d'entrée, étaient rangées les deux statues de Caracalla ; il

(1) La seule inscription relative à Septime Sévère qui provienne de Tingad est gravée sur une très longue pierre qui a servi à la construction d'un édifice byzantin à Henchir-Terfas (*C. I. L.*, VIII, 2437. Cf. Masqueray, *Rev. de Constantine*, XVII, p. 446) ;

mais elle ne semble pas avoir été gravée sur une base de statue.

(2) Il est permis de supposer, sans témérité, que le centre de la place était orné de quelque statue importante, mais là le dallage a disparu.

est possible qu'elles aient eu un pendant, aujourd'hui disparu avec la partie du dallage où il reposait.

Devant l'entrée de la curie et séparés entre eux par un espace égal à la largeur de la porte d'entrée, deux petits piédestaux de même dimension se répondaient l'un à l'autre. On leur accola dans la suite deux nouvelles bases, dont l'une, de forme hexagonale, supportait une statue impériale en pied. Il est impossible d'avancer une conjecture au sujet des trois autres. Nous en dirons autant de la base 16 et de la grande base 13⁽¹⁾.

STATUES DIVINES

Nous ne pouvons en citer qu'une seule ; mais elle offre un grand intérêt pour l'histoire de Thamugadi. M. Mommsen a établi⁽²⁾ que les colonies romaines de droit italique en province avaient soin d'orner leur place publique d'une image du satyre Marsyas. On sait



Fig. 10. — Le satyre Marsyas.

qu'il en existait une très fameuse sur le forum romain⁽³⁾ et qu'on la considérait comme l'emblème caractéristique de la capitale⁽⁴⁾. Les cités provinciales en avaient donc fait, à l'exemple de Rome, un

(1) Il est à remarquer que cette base est presque tangente à l'extrémité orientale de ce que l'on a nommé le cadran solaire, si bien que, pendant les premières heures du jour, elle devait porter ombre sur le pavé à l'endroit même où la figure était tracée ; c'est une raison de plus pour douter que celle-ci soit

un cadran solaire.

(2) Mommsen, *Droit public romain* (Trad. Girard, VI, 2^e partie, p. 459 et suiv.).

(3) Mommsen, *Ibid.*, p. 459, note 3.

(4) Cf. H. Jordan, *Marsyas auf dem Forum*, Berlin, 1883.

insigne de leur statut municipal : c'était la preuve manifeste d'un état privilégié et comme un titre de noblesse⁽¹⁾. Les documents épigraphiques nous font connaître deux exemples de statues de cette sorte dans des municipalités africaines ; le premier pour une localité qui se nomme aujourd'hui Henchir-Aouitta, mais dont le nom antique est encore inconnu⁽²⁾, le second pour la colonie de Verecunda⁽³⁾, entre Lambèse et Timgad. Les fouilles du forum de Thamugadi en ont révélé un troisième, d'où nous pouvons conclure, sans crainte de nous tromper, que cette ville jouissait au début du II^e siècle du droit italique. Le texte est brisé à la partie supérieure ; nous y avons lu, en faisant abstraction de quelques fragments de lettres qui restent à la partie supérieure de la pierre⁽⁴⁾ :

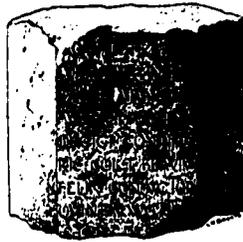


Fig. 11.

... [P]ro salute et victoria Imp(eratoris) Nervae Trajani Caes(aris) Aug(usti) Germanici Dacici, conditoris col(oniae) T. Flavius Felix conductor quintarum ⁽⁵⁾ Marsyan s(ua) p(ecunia) f(ecit) id(em)que [dedicavit].

(1) Les deux monnaies reproduites à la fig. 21 montrent le satyre Marsyas dans sa pose habituelle (Cf. Jordan, *op. cit.*, p. 3, et les bas-reliefs du forum romain qu'il cite). La première est une monnaie d'Alexandrie de Troade, l'autre un denier de la famille Marcia (L. Marcus Censorinus). Toutes deux font partie de la collection du Cabinet de

France ; nous en devons la connaissance et le moulage, d'après lequel le dessin a été fait, à l'amabilité de M. Babelon. Elles sont agrandies d'un tiers environ.

(2) *C. I. L.*, VIII, 16417.

(3) *Ibid.*, VIII, 4219.

(4) *Ibid.*, 17841.

(5) Il s'agit ici, d'après M. Mommsen

L'empereur Trajan porte ici le titre de *Dacicus* qu'il reçut en l'an 102, mais non celui d'*Optimus* qu'il obtint en 114. Il est donc certain que ce piédestal et la statue qu'il supportait furent élevés au début du II^e siècle. Ils remontent très probablement à l'année 102 même, où Trajan termina victorieusement la première guerre Dacique et où, par suite, il y avait lieu de remercier les dieux « de son salut et de sa victoire ». Tout au plus pourrait-on en reculer la date jusqu'à l'année 106, qui vit se terminer par un nouveau triomphe la seconde guerre Dacique. De toutes façons, ils sont contemporains de la construction de la ville de Thamugadi, fondée en l'année 100. C'était, en effet, un des premiers monuments qu'il convint de mettre sur le forum, puisque l'image de Marsyas faisait, pour ainsi dire, partie des armes de la colonie.

La base où se lit l'inscription ci-dessus rapportée est hexagonale ; or, on trouve précisément, sur le dallage du forum, la trace d'un piédestal de cette forme (n° 18 de la fig. 29), auquel elle s'adapte parfaitement. Peut-être était-ce là l'endroit où l'on avait placé la statue de Marsyas, la main droite levée, suivant le type conventionnel, et l'épaule chargée d'une outre pleine de vin.

STATUES ICONIQUES.

Sur la face septentrionale du forum, entre l'entrée de l'édifice situé à droite de la tribune et l'escalier principal se remarquent toute une suite de piédestaux d'inégale dimension. On en voit quelques-uns sur notre planche IX. Quelques-uns d'entre eux ont perdu leurs inscriptions : celles qui se sont conservées nous prouvent que l'on avait réservé cette partie du forum aux particuliers dont la cité voulait honorer les services ; comme à Rome, les hommes de lettres y avaient leur place à côté des gens d'épée.

(*Eph. epigr.*, V, 1269) d'un impôt, la *quinta*, qui paraît avoir frappé les propriétaires fon- ciers (*Novell. Theod.*, XXIII) et dont T. Flavius Felix était fermier.

N° 1. Grande base qui porte les noms d'un citoyen de Timgad, patron de la colonie. La pierre, qui avait déjà été vue par Bruce, était dans un bon état de conservation lors du voyage de L. Renier. Actuellement elle est brisée en plusieurs morceaux⁽¹⁾.

P IVLIO IVNIANO MARTIALIANO C.V.COS LEG *aug* PR PR PROVINCIAE
 NVMIDIAE PROCOS PROVINCIAE MACEDONIAE PRAEF AERARI MI
 LITARIS CVRATORI VIAE CLODIAE PRAETORIAE TRIBVNO PLEBEI
 QVAESTORI PROVINCIAE ASIAE PATRONO COLONIAE ET MVNI
 CIFI RESPVBLICA COLONIAE THAMVGADENSIVM DE
 CRETO DECVRIONVM

*P. Julio Juniano Martialiano c(larissimo) v(iro) leg(ato) [Aug(usti)]
 pr(ō) pr(aetore) provinc[iae] Numidiae, proco(n)s(uli) provinciae Mace-
 doniae, praef(ecto) aerari(i) militaris, curatori viae Clodiae, praetori⁽²⁾,
 tribuno plebei, quaestori provinciae Asiae, patrono coloniae et nuncicipi,
 respublica coloniae Thamugadensium, decreto decurionum.*

Le personnage est un contemporain de l'empereur Sévère Alexandre, qui régna de 222 à 235 de notre ère⁽³⁾.

N° 6. Piédestal qui supportait la statue d'un enfant, fils d'un citoyen de Timgad membre de l'ordre équestre⁽⁴⁾ (voir le texte à la page suivante).

*Potam[io]. C. Pontio [U]pio Vero...niaco Vic[tor]i c(arissimo)
 p(ue)ro, C. Ponti(i) Victoris Veriani v(iri) c(legit)ii fl(aminis) p(er)p(e-*

(1) C. I. L., VIII, 2392.

(2) Praetoriae est une faute du graveur.

(3) Fallu de Lessert, *Fustes de Numidie*,

p. 139; R. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*,

p. 122.

(4) C. I. L., VIII, 17911.

tui) amatoris civium filio, Q. Hammonius Donatianus, quaestor, praefectus jure) dicundo), patrono, L(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum).

POTAMIO
 C. PONTIO et
 PIO VERONENSIS
 NIANO VICO
 RI C. P
 C. PONTI VICTO
 RIS VERIANI
 VE FLIPPAMA
 TORIS CIVIVM
 FILIO
 Q. HAMMONIVS
 DONATIANVS
 Q. P. I. D
 PATRONO
 I. D. D. D.

La caractéristique de cette inscription est l'emploi dans la gravure de l'écriture onciale, réservée d'habitude pour les manuscrits.

Ce n'est pas, au reste le seul exemple que l'on en ait trouvé à Timgad (voir plus loin le n° 11). La présence du titre *vir egregius*, qui disparut après Constantin⁽¹⁾, assigne à ce monument une date antérieure au milieu du IV^e siècle.

N° 9. Piédestal plus important que le précédent. Le personnage qui y est mentionné était un légat de la légion de Lambèse, patron de la colonie (voir le fac-simile à la page suivante, fig. 32).

A. Larcio, A. f(ilio) Quirina (tribu) Prisco sevir(e) equitum romanorum), decemvir(o) stitib(us) judicand(is), quaestor(i) provinciae Asiae,

(1) Hirschfeld, *Verwaltungsgeschichte*, p. 273, note 4.

leg(ato) Aug(usti), leg(ato) leg(ionis) III[I] Scythicae, ped (lire pro) leg(ato) consulare provinciae Syriae, trib(uno) pleb(is), praetori, praef(ecto) frumenti dandi ex s(enatus) c(onsulto), leg(ato) provinciae Baeticae Hispaniae, proco(n)s(ule) provinciae Galliae Narbon(ensis), leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) II Aug(ustae), leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) exercitus provinciae Afric(ae) septemvir(o) epulonum, co(n)s(uli) design(ato), patrono col(oniae); d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

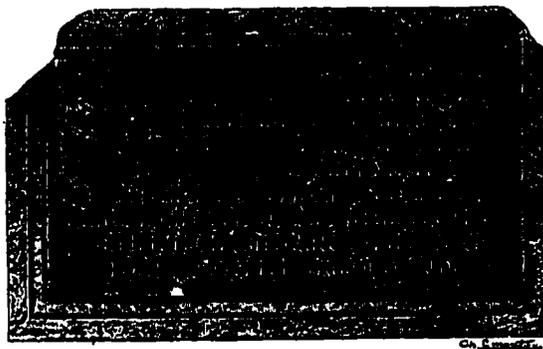


Fig. 11.

A. *Larcus Priscus* vivait, suivant toute apparence, dans la première moitié du 11^e siècle. M. Mommsen⁽¹⁾ en fait un contemporain d'Hadrien. En tout cas, il ne peut pas être postérieur de beaucoup au règne de ce prince⁽²⁾.

N° 10. Base d'une statue élevée à un enfant, originaire de

(1) *C. I. L.*, VIII, 17891.

(2) Fallu de Lessert, *Fatras de Numidie*, p. 60; R. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*,

p. 123. Cf. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1884, p. 12 et suiv.; p. 158 et suiv.

Timgad sans doute, par décret de l'assemblée provinciale de la province d'Afrique, siégeant à Carthage⁽¹⁾.

C. ANNIO ARMINIO DOnato clarisSIMO PVERO C N
NI FLAVIANI PROcuratoris I TRACTVS KAR
THAGINIENSIS FIlio . anni ARMINI DO
NATI FLAMINIS perpetui NEPOTI *
CONCILIVM Provinciae AFRICAE

[C.] Annio Arminio Donato clarissimo puero, C. Anni(i) Flaviani procuratoris... i⁽²⁾ tractus Karthaginiensis filio. Anni(i)} Armini(i) Donati flaminis [perpetui] nepoti, concilium provinciae Africae.

La base de statue élevée au père de cet enfant a été retrouvée dans un ruisseau voisin des ruines de Timgad, où elle a été jetée, à la suite de la destruction de la ville. On y lit toute la série des fonctions qu'il a exercées : c'est un officier, qui prit part aux guerres de Marc Aurèle⁽³⁾.

Le piédestal dédié au fils est donc de la fin du 11^e siècle à peu près. C'est la date qu'a déjà indiquée M. Pallu de Lessert⁽⁴⁾.

N° 11. Base qui porte une inscription en onciales (fig. 33 à la page suivante) comme celle que nous avons citée sous le numéro 6. Le personnage dont les qualités y sont célébrées était, lui aussi, un citoyen de Timgad ; le texte laisse supposer qu'il exerça des commandements militaires et fut, en même temps, homme de lettres⁽⁵⁾.

Vocontio. P. Fl(avio) Pudenti Pomponiano c(larissimo) v(iro) erga

(1) C. I. L., VIII, 17899.

(2) M. Schmidt, suivant la copie de M. Demau, propose de lire: *procurator patri-*
monii(i).

(3) C. I. L., VIII, 17900.

(4) Pallu de Lessert, *Les Assemblées provin-*
ciales dans l'Afrique romaine, p. 51.

(5) C. I. L., VIII, 2391 = 17910.

civeis patriamque prolixè cultori, exercitiis militaribus effecto, multifariam loquentes litteras ampliandi, atticam facundiam adaequant romano nitore, ordo, incola fontis, patrono oris uberis et fluentis nostr[o], alteri fonti.

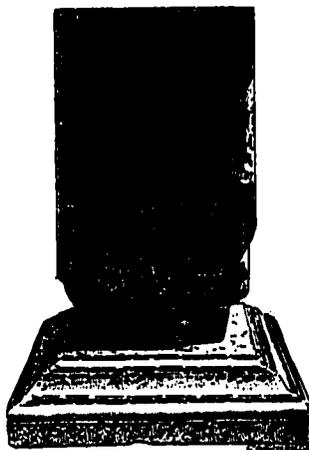


Fig. 11.

M. Bücheler a émis l'avis que ce personnage qui serait lui-même un grammairien connu est un contemporain du grammairien Julius Romanus, c'est-à-dire, qu'il appartient à la première partie du III^e siècle⁽¹⁾. Une autre inscription relative au même personnage, vient d'être trouvée, en 1894, dans les fouilles des thermes, elle confirme cette opinion; on peut avancer que Fl. Pomponianus vivait dans le second quart du siècle⁽²⁾. Il est remarquable que cette

(1) Rhein. Museum, XLII, p. 473.

(2) P. Fl(avius) Pudens Pomponianus

vir clarissimus proco(n)sul Cret(iae) Cyrenarum, leg(at)us Augusti provinciarum

deuxième inscription est également écrite en lettres onciales; ce qui semble indiquer de la part du personnage une certaine coquetterie de pédantisme. Quoi qu'il en soit, ces deux documents sont avec deux autres inscriptions de Timgad⁽¹⁾ et l'inscription dite « du moissonneur » trouvée à Mactar⁽²⁾, les plus anciens textes lapidaires connus où l'on ait employé l'onciale⁽³⁾; par là ils ont un certain intérêt pour l'histoire de l'écriture.

Des autres piédestaux, n° 2, 3, 4, 5, 7, 8, 12, il ne reste plus que les soubassements. Les dés qui portaient les inscriptions ont disparu ou ont été transportés ailleurs.

On voit, par ceux dont nous pouvons établir la date, qu'ils n'avaient pas été rangés dans un ordre chronologique; les premiers en date avaient été disposés à quelque distance les uns des autres, et les vides laissés entre eux avaient été comblés postérieurement par l'addition de nouvelles statues.

C'est à dessein que nous avons omis, dans l'énumération des bases de statues de la place, les quatre piédestaux qui portent le n° 20. Plus petits que la plupart des autres, et rangés en demi-cercle, ils excitent, à tous égards, la curiosité. Malheureusement, rien ne nous permet de conjecturer quelle était, d'une façon précise, leur destination. S'ils supportaient des statues, ce qui n'est pas certain, celles-ci devaient former un groupe.

Après avoir étudié les piédestaux qui sont encore aujourd'hui à leur place sur le forum de Thamugadi, il convient de rappeler que

Aquaenarum, praefectus frum(enti) d(andi) c(x) s(enatus) c(onsulto), cur(ator) Alb(en)sium) Fuc(usium), pr(a)tor, trib(unus) pl(ebis), q(u)estor) pro(v)inc(ae) Siciliae, patriae suae d(omi) d(adit). L'omission de la tribu, du vigintivirat et du tribunat militaire dans cette carrière sénatoriale semblent indiquer une date postérieure à Caracalla, tandis que la mention du tribunat de la piebe, qui disparaît

avec Alexandre Sévère, et de la préfecture frumentaire, qu'on ne rencontre plus après ce prince, prouvent que le texte appartient à une époque antérieure à 210.

(1) Plus haut n° 6 et *C. I. L.*, VIII, 17909.

(2) *C. I. L.*, VIII, 11824.

(3) Sur l'emploi de l'onciale en épigraphie, cf. Hübsner, *Exempla scripturae epigraphicae*, p. 38.

l'on a trouvé dans les déblais un certain nombre de fragments de statues qui ont été transportés pour la plupart et sont groupés autour de l'Agence des travaux.

Leur nombre est tout à fait minime : c'est un résultat auquel il fallait s'attendre dans une ville violemment détruite par le pillage. Néanmoins, on peut s'étonner que les morceaux mêmes de ces statues mises en pièces aient aussi complètement disparu. Comme la région n'a point été habitée depuis la chute de Timgad, on ne peut pas supposer qu'on en ait fait de la chaux au moyen âge ou de nos jours, ainsi qu'il est permis de le croire pour tant de ruines romaines en Afrique; on doit donc se persuader que la destruction de tous les fragments qui ne nous sont pas parvenus remonte à l'antiquité même et probablement aux Byzantins.

En réalité, outre le torse impérial recueilli dans la curie, on n'a rencontré au forum de Timgad qu'une seule statue à peu près entière (fig. 34). « Je l'ai trouvée, nous écrit obligeamment M. Milvoy, sur le dallage de la voie qui mène à l'arc de Trajan, à peu près à la hauteur de la fontaine qui termine l'angle nord-ouest du forum. Elle était couchée au milieu d'une quantité de menus morceaux de marbre qui constituaient sans doute les pieds, les bras et quelques draperies; assurément, on s'était acharné sur ces débris, que je n'ai pu réussir à rassembler pour reconstituer un ensemble. La tête gisait à côté du corps, à sa place normale, ce qui prouve que la mutilation a eu lieu à cet endroit même. L'enchevêtrement des pierres qui avoisinaient la statue formaient une de ces barricades qui obstruaient la voie en plus d'un endroit. C'est le 17 mai 1886 que nous avons fait cette découverte. » La statue est à peu près de grandeur naturelle. La tête est ornée de pampres, et des grappes de raisin retombent à



Fig. 34.

droite et à gauche sur les oreilles. Le corps est revêtu d'une simple tunique sous laquelle on devine les formes; celle-ci est assez étrangement retroussée au-dessus du genou droit, de façon à laisser à nu le bas de la jambe. Les bras manquent avec les attributs qu'ils portaient; par là même, il est assez difficile d'identifier la divinité représentée.

M. Gsell⁽¹⁾, rapprochant cette statue d'une figure du musée de Lambèse⁽²⁾, propose d'y voir une *dea Nutrix*; c'est une opinion qui ne paraît pas pouvoir être acceptée sans réserves. Les deux déesses sont, à la vérité, coiffées de la même façon; mais celle de Lambèse tient de la main droite un grand gâteau qu'elle appuie contre sa hanche, tandis que de l'autre elle soutient un petit enfant qui cherche à lui prendre le sein. Or, ces attributs caractéristiques d'une déesse nourricière n'ont jamais appartenu à la figure de Timgad, il n'est guère possible d'en douter. C'est certainement quelque'une de ces entités chères à la mythologie de l'empire romain, qui sont à peu près toutes représentées d'une manière analogue, Abondance, Fécondité, Félicité ou quelque déesse de cette sorte; mais il me semble impossible de préciser davantage.

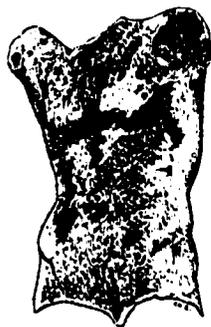


Fig. 11

Tous les autres morceaux de sculpture sont misérablement mutilés. Le fragment le plus intéressant et le meilleur est un torse d'homme (fig. 35), taillé dans un bloc de marbre blanc assez fin; M. Bernard l'a trouvé en 1883, à l'entrée de la curie; il avait été employé pour une maçonnerie grossière de basse époque qui bouchait un entre-colonnement. M. Milvoy, en fouillant la cour voisine, a déterré, en 1885; et en

(1) *Rev. Africaine*, 1893, p. 180.

(2) R. Cagnat, *Guide à Lambèse*, p. 68;

Musée de Lambèse, p. 45 et pl. III, 2.

1887, deux jambes qu'il pense avoir appartenu à la même statue; elle devait être un peu plus grande que nature.

Il est inutile d'insister sur quelques débris de figures en toge, qui ne mériteraient même pas une mention si elles avaient moins souffert, étant des répliques grossières d'un type courant et banal.

On a également recueilli dans la cour voisine de la curie, derrière le temple attenant à la tribune, quelques têtes de marbre. Elles sont trop mutilées pour qu'il nous ait paru utile de les reproduire ici; une courte description suffira.

L'une est une tête d'empereur couronnée de lauriers, un peu plus grande que nature; la figure, imberbe et arrondie, est encadrée de cheveux frisés; ce paraît être un Caracalla jeune ou un Géta, tels qu'on les voit sur certains bustes et sur des monnaies⁽¹⁾.

La seconde appartient à une femme diadémée; la *palla* couvre l'occiput et retombe de chaque côté sur les épaules. Les cheveux, largement ondulés, recouvrent presque les oreilles et accompagnent la figure jusqu'à la naissance du cou; c'est la coiffure caractéristique des impératrices de la maison de Septime Sévère. On pourrait y voir une Julia Domna ou plutôt une Plautilla⁽²⁾.

Toute différente est la coiffure qui se remarque sur une troisième tête plus mutilée encore que les précédentes. Ses cheveux sont enroulés sur le sommet de la tête; on distingue nettement trois nattes superposées, comme on en voit sur certains bustes de Matidie ou de Faustine l'ancienne⁽³⁾. La statue appartenait donc au 11^e siècle; si c'est une tête impériale, elle représentait quelque princesse de la famille d'Hadrien ou d'Antonin le Pieux.

Pour achever la description du forum de Timgad, il ne nous reste plus qu'une observation à ajouter. Si la place intérieure avait

(1) Cf. pour Caracalla, Visconti, *Iconographie romaine*, II, pl. 49 n° 3; pour Géta, *ibid.*, pl. 48 n° 5 et suiv.

cit., pl. 48 n° 1 et suiv.; pour Plautilla, *ibid.*, pl. 48 n° 6 et suiv.

(3) Cf. Visconti, *op. cit.*, pl. 40, n° 4 et suiv.

(2) Pour Julia Domna, voir Visconti, *op.*

été absolument horizontale, les eaux de pluie s'y seraient amassées comme dans un bassin et en auraient rendu l'accès impraticable. Pour remédier à un pareil inconvénient, on avait eu soin d'y aménager une légère pente dirigée du sud au nord, — la remarque est de Duthoit et elle est parfaitement juste. L'eau, suivant cette déclivité, glissait sur le dallage et venait s'amasser le long du trottoir qui longeait la grande voie de l'arc de triomphe. Là on avait disposé de distance en distance des dégorgeoirs qui existent encore aujourd'hui ; ceux qui occupent les angles de la place affectent la forme de cuvettes percées, au fond, de rosaces ajourées

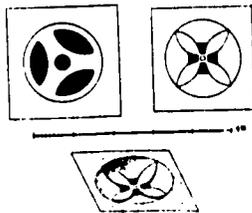


Fig. 36. — Dégorgeoirs du Forum (d'après un croquis de Duthoit).

(fig. 36). L'eau y trouvait un passage vers un grand égout qui existe sous l'escalier d'entrée du forum et se prolonge sous la voie dallée par où l'on accède à la porte triomphale du Nord (voir le plan du forum, pl. VI). C'est grâce à cette pente générale du pavement que l'on a pu utilement, aux bas temps, creuser une rigole sur le trottoir, le long de la colonnade du portique oriental, comme nous l'avons dit plus haut, pour amener l'eau de la voie qui longe le théâtre vers les latrines et, par l'escalier qui les avoisine, jusque sur le *decumanus maximus*.

Cette longue étude du forum de Timgad appelle une conclusion. Il résulte jusqu'à l'évidence de tout ce qui a été dit précédemment que ce n'était point là une de ces places publiques, établies au hasard et agrandies au jour le jour, suivant les besoins de la ville, les ambitions de la municipalité ou les libéralités de riches citoyens. Le plan du forum a été tracé en une fois, à l'époque de Trajan, quand l'empereur résolut d'établir une colonie à Timgad, et tous les monuments en sont de la même époque ; les quelques inscriptions datées

qui y ont été recueillies nous l'ont prouvé; l'harmonie de toutes les parties de cet ensemble suffirait à l'établir. Dès la fin du règne de Trajan, non seulement le forum était dessiné, non seulement le plan des édifices était établi, mais ceux-ci étaient déjà bâtis de toutes pièces. Les quelques additions que l'on put y faire postérieurement ne portent que sur des détails; ce sont des embellissements qui n'en ont point modifié le tracé ni l'aspect général. En somme, on peut considérer cette place publique comme un type accompli de ces forums provinciaux créés pour ainsi dire en un jour à l'imitation du forum romain. Là est son caractère propre, son originalité, son intérêt historique, archéologique et architectural⁽¹⁾.

Il est assez fâcheux que le nombre des forums étudiés aujourd'hui et fouillés dans leur ensemble soit aussi restreint; on pourrait tirer de leur comparaison plus d'un enseignement curieux. On verrait en particulier si les architectes provinciaux faisaient, pour en établir les grandes lignes, appel à leur imagination, variant, sinon les dispositions essentielles qui s'imposaient, au moins les détails, suivant les ressources de leur esprit ou les fantaisies de leur goût; ou si, au contraire, ils n'allaient pas plus d'une fois chercher dans quelque manuel d'architecture des exemples empruntés à d'autres villes ou des modèles théoriques, qu'ils appropriaient tant bien que mal aux nécessités locales.

On ne saurait, dans l'état actuel de nos connaissances, traiter sérieusement cette question; mais il ne semblera sans doute pas inutile de comparer, en terminant, le plan du forum de Timgad à celui des principaux forums provinciaux connus.

Un des plus célèbres, parce qu'il est cité depuis longtemps dans

(1) On trouve à la planche XI une vue du forum en 1850; elle a été dessinée par M. Guillet, qui accompagnait L. Renier dans ses missions. En la comparant aux planches

III et IV on se rendra aisément compte du travail que le débâlement de ce vaste ensemble a nécessité.

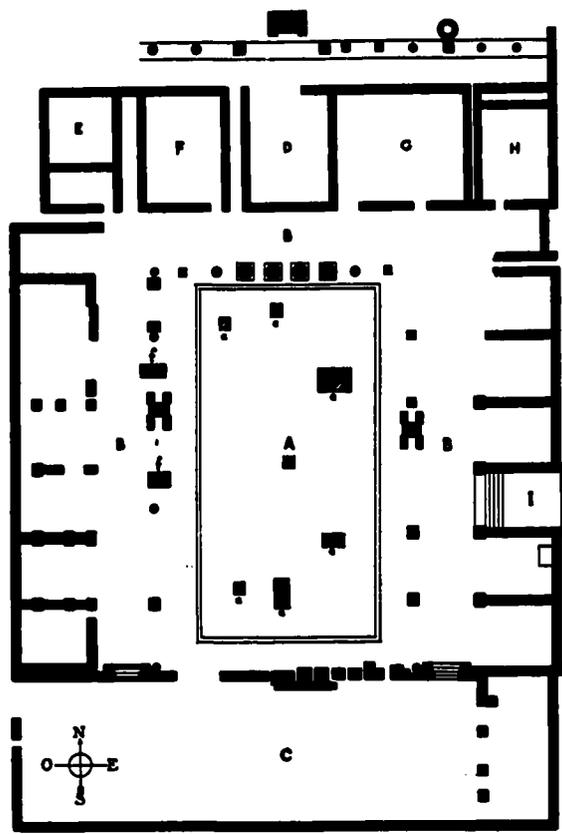


Fig. 17. — Forum de Vélizy.

les manuels d'archéologie allemands, est le forum de Veleia, en Ligurie; il remonte au 1^{er} siècle de notre ère; les statues qui y ont été trouvées dans la basilique⁽¹⁾, comme les inscriptions qui relatent la construction des différents monuments de la place publique⁽²⁾ ne laissent guère de doute à ce sujet; il est certainement antérieur, au moins de vingt ou trente ans, à la fondation de Timgad. Nous en donnons ici le plan (fig. 37), non pas d'après la reconstitution très conjecturale d'Antolini, mais d'après les relevés du même auteur qui, eux, sont plus sincères⁽³⁾.

Le centre de la place, A, forme un rectangle de 17 mètres environ sur 35; on y voit encore la trace de bases de statues et de monuments honorifiques, c. Sur trois des côtés, un portique B, auquel on accède par deux marches, entourait la place, — en f, on a trouvé des piédestaux et en i deux pieds de table de marbre. — La face sud est entièrement occupée par une basilique C que terminait, suivant Antolini, à chaque bout, une promenade couverte (chalcidique). La face nord était bordée par un temple D, amphiprostyle, et par de grands monuments E, F, G, H, dont on n'a pas établi la nature et qui paraissent avoir été tous à peu près de la même dimension. La place est entourée d'une série de salles plus petites, coupées par un escalier, qui mettait le forum en communication avec la rue latérale, tandis que, sur la face ouest, étaient disposées des logettes de mêmes dimensions, aujourd'hui très ruinées.

Il est impossible de ne pas être frappé de la ressemblance de ce plan avec celui du forum de Timgad (Pl. VI). Les dimensions générales sont les mêmes; dans l'un (Veleia), la face orientale est presque iden-

(1) Les statues de la basilique sont celles d'Auguste et des princes de sa famille.

(2) Un des deux duumvirs qui ont fait bâtir la basilique et ont orné le forum d'un cadran solaire a été tribun dans la légion XXII; or cette légion disparut vers l'an 101.

(3) *Le rovine di Veleia*, 1^{re} partie, pl. III et p. 20. La restauration figure dans la 2^e partie, pl. I. Le plan donné dans les *Atti del Lincei*, 3^e série, *Memorie*, I (1876-1877), pl. V, n'apprend rien de nouveau sur le forum.



Original en couleur
NF Z 43-120-8

tique à la face septentrionale de l'autre, à cette seule différence près qu'à Veleia les escaliers sont ascendants du forum à la rue, tandis qu'ils sont descendants à Timgad; même similitude pour la face opposée, du moins autant qu'on en peut juger actuellement. La basilique occupe à Timgad la même situation qu'à Veleia; mais comme l'espace dont on disposait à Timgad était moins long, — on a échancré, pour une raison qui nous échappe, un coin du forum, afin

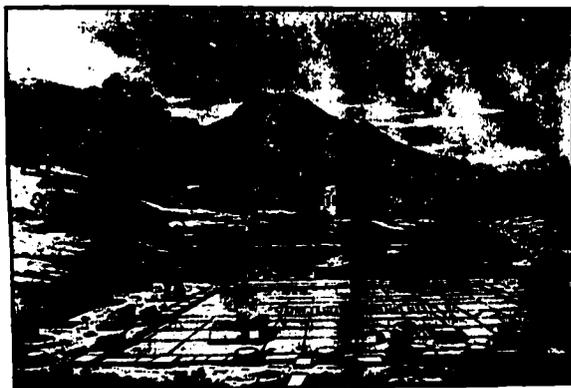


Fig. 36. — Vue du Forum de Veleia (d'après Antolini).

de laisser la place à un édifice extérieur dont nous parlerons un peu plus loin, — on a été obligé de restreindre les dimensions de la basilique, dont la largeur est sensiblement la même que celle de la basilique de Veleia, mais qui est moitié plus courte; cela explique l'absence de chalcidiques aux deux extrémités. Faisant face à la basilique dans l'une et l'autre ville s'élevait un temple accosté d'édifices parmi lesquels on doit certainement placer la curie⁽¹⁾.

(1) L'édifice F, suivant Antolini — qui n'apporte, d'ailleurs, aucune preuve à l'appui de son

Il n'y a donc pas seulement entre les deux forums une ressemblance générale, comme il peut en exister entre deux ensembles composés nécessairement des mêmes éléments, mais une parité intime, qui semble bien n'être pas l'effet du hasard. Il serait évidemment plus que téméraire d'affirmer que l'architecte militaire de Timgad s'est inspiré précisément du forum de Veleia; mais une idée s'offre à l'esprit, tout naturellement, qu'il est aussi impossible d'accueillir sans défiance que de repousser sans appel : c'est que l'un et l'autre sont conformes à un type banal, qui était en faveur dans le monde romain au premier siècle de l'empire.

Les autres forums que nous connaissons présentent avec le forum de Veleia et celui de Timgad de grandes différences. Celui de Pompéi, dont le plan a été souvent publié⁽¹⁾, est beaucoup plus allongé; le temple de Jupiter garnit une des petites faces, l'autre, celle qui lui est opposée, étant occupée par la curie et deux bâtiments semblables. L'axe de la basilique y est perpendiculaire au forum, au lieu d'être parallèle; les latrines forment un des monuments en façade sur le portique, etc. On peut trouver une cause à ces particularités: le P. Thédénat fait remarquer avec raison⁽²⁾ que ce forum n'a point été, comme à Timgad, tracé en une fois et sur un plan unique, mais qu'il a été transformé peu à peu à l'image du forum romain, ainsi qu'il a dû arriver dans toutes les villes importantes qui se sont développées petit à petit; de là des raccordements destinés à rattacher les monuments déjà existants à la place que l'on veut construire, et quelque chose d'hésitant, d'incertain, de maladroit dans l'ensemble.

Au forum de Silchester, en Angleterre⁽³⁾ (fig. 39), la basilique occupe, comme à Timgad, une des faces de la place et, là aussi,

assertion — était la demeure du prêtre; on remarquera qu'il n'est pas sans ressemblance avec la curie de Timgad.

(1) Il vient d'être reproduit encore une fois dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et*

romaines de M. Saglio, t. II, p. 1317.

(2) *Ibid.*

(3) *Archæologie*, XLVI, pl. XVI, et p. 349 et suiv.; cf. LIII, pl. XLI, et p. 340 et suiv.

elle ne semble avoir été formée que d'une nef; mais elle fait face à la porte d'entrée; la seule salle du forum qui soit de quelque impor-

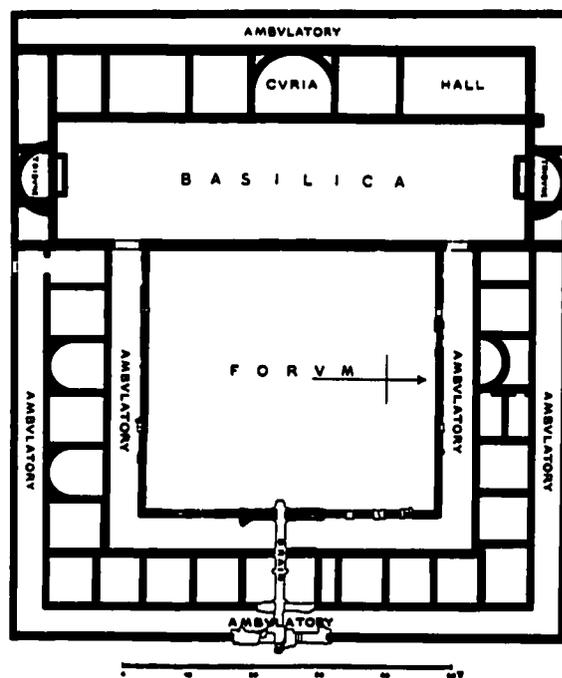


Fig. 95. — Forum de Augustus (l'opéra l'Archéologie, LIII, pl. XL).

tance — et à cause de cela on l'a regardée comme la curie — s'ouvre sur la basilique, comme ces logettes D, E, F, G, que nous avons

signalées (p. 22) dans la basilique de Timgad⁽¹⁾. Pas de temple, ainsi qu'on en trouve ailleurs; le portique parait avoir été entouré de chambres qui font songer bien plus à des boutiques qu'à de grands monuments; les plus élégantes peuvent avoir été des exèdres. Tous ces détails nous éloignent singulièrement du plan adopté à Timgad; mais il faut dire qu'on ignore ce qu'était autrefois Silchester, comment la ville s'est formée et à quelle époque précise remonte la construction de son forum. M. le Professeur Haverfield d'Oxford, dont l'autorité en pareille matière égale la complaisance, a bien voulu nous écrire qu'il serait assez disposé, pour sa part, d'après certains indices, à voir dans cette cité une création d'Agricola (entre 70 et 85 ap. J.-C.); mais, selon lui, elle n'est peut-être jamais arrivée au rang de municipes, et serait toujours restée une *civitas* plus celtique que romaine. Il n'est pas étonnant, dans cette hypothèse, que le plan suivi pour la construction du forum, soit plus simple que celui d'une colonie essentiellement romaine comme Timgad et s'écarte des habitudes reçues ailleurs.

Le forum de Lambèse, la voisine de Timgad, le siège de la légion qui l'a bâtie, remonte certainement au milieu du II^e siècle; il a, lui aussi, été dessiné par quelque architecte militaire, puisque ce sont les soldats eux-mêmes qui ont élevé tous les grands édifices de la ville. On s'attendrait donc à y trouver une répétition du forum de Timgad; rien pourtant ne se ressemble moins que ces deux places publiques. Il faut se hâter d'ajouter que le déblaiement du forum de Lambèse n'est pas achevé, que, par suite, le plan complet n'a pu en être levé⁽²⁾; et que, de plus, les monuments semblent en avoir considérablement souffert, dès l'antiquité. On reconnaît aisément néanmoins, dans ce qui en reste, des particularités qui lui assurent un

(1) A Kremna, en Pisidie, une basilique occupait aussi en façade tout un côté du forum (Niemann et Petersen, *Les villes de la Pamphylie et de la Pisidie* (trad. franç.), II, p. 171 et suiv.). Il semble en avoir été de même

à Doclea (Montenegro). Cf. *Rev. Arch.*, 1890 (XV), p. 435.

(2) Il existe dans les Archives du Service des monuments historiques un beau plan de la partie fouillée, exécuté par Dutbois.

caractère fort original. Un des détails les plus curieux est cette séparation de l'ensemble en deux parties, qui ne semblent pas avoir communiqué entre elles, ou si l'on veut, cette juxtaposition d'un capitole avec son péribole entouré de murs, à la place publique, située en contre-bas⁽¹⁾. Il est possible, d'ailleurs, que les deux parties ne datent pas de la même époque, et que l'une ait été ajoutée à l'autre postérieurement. Les conditions toutes spéciales dans lesquelles Lambèse s'est développée et l'intérêt que l'autorité militaire prenait à son agrandissement suffiraient à nous expliquer cette addition.

On pourrait signaler encore d'autres exemples moins intéressants de forums provinciaux. Ceux que nous avons cités suffisent. La diversité de leur tracé, les différences qu'on y remarque dans le groupement des édifices autour de la place centrale ne font point tort à celui de Timgad; bien au contraire, elles mettent mieux en relief ses caractères particuliers, l'unité du plan suivant lequel il a été conçu et la proportion harmonieuse établie entre les différentes parties qui le constituent.

∴

Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, le quadrilatère que dessinait le forum était échancré à la partie orientale; une réserve avait été prélevée sur la partie de la place publique qui longeait le *decumanus maximus*, affectant la forme d'un carré de 24 mètres de côté. Il était intéressant de savoir pourquoi l'on avait ainsi détaché du forum une portion qui semblait lui revenir de droit et quel pouvait être le monument assez important pour qu'on lui eût attribué cette place honorable. Les fouilles qu'on a exécutées à cet endroit en 1892 ont fourni à ce sujet des renseignements intéressants, mais que l'on voudrait plus instructifs.

(1) Cf. ce qui en a été dit par un anonyme et par l'un de nous (R. Cagnat, *Guide à Lambèse*, p. 56).
(*Rev. de Constantin*, XXIII, p. 179 et suiv.).

Le plan de l'édifice qu'on a trouvé et que nous donnons ci-dessous (fig. 40) est celui d'une maison peu étendue, mais assez élégante. Les murs bâtis en petit appareil sont aujourd'hui dans un très mauvais état de conservation ; il ne reste plus guère que les

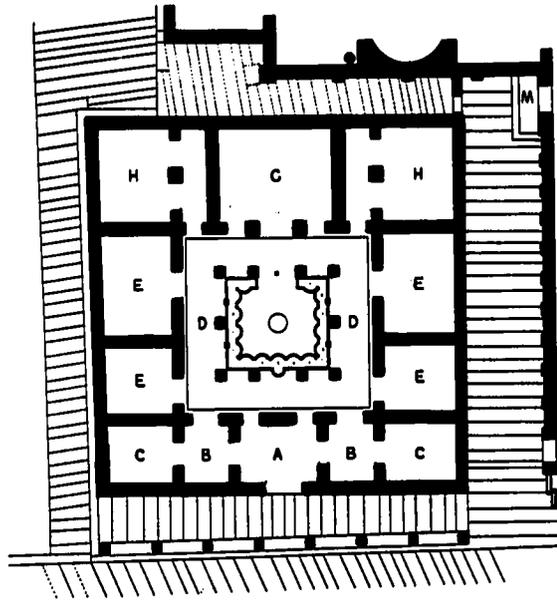


Fig. 40. — (D'après les relevés de M. Sarrasin).

montants en pierre de taille qui reliaient de place en place la maçonnerie. Cela est suffisant pour donner une idée générale de l'édifice, mais non pour nous fixer sur les détails. La façade qui s'étend

daît en bordure sur le *decumanus maximus*, était décorée dans toute sa longueur d'un portique, continuation de celui que nous avons déjà signalé sur toute la face septentrionale du forum. Ce portique, interrompu par les latrines, la fontaine décrite à la page 4 du présent ouvrage et la rue latérale, menant aux latrines et à la basilique, — nous la nommerons « Rue des Latrines » — reprenait pendant vingt mètres sa hauteur et sa direction antérieures pour être coupé de nouveau par une petite rue, qui montait au théâtre — nous l'appellerons « Rue de la Basilique ».

La porte d'entrée de la maison donnait accès dans un vestibule A, large de 4 m, 50. Le mur qui regardait l'entrée était probablement percé, non point dans son milieu d'une porte unique, située dans l'axe de la porte de la rue, mais, à droite et à gauche, de deux portes, conduisant vers l'intérieur de la maison; deux autres portes permettaient de pénétrer dans deux pièces latérales B, B; ces dernières conduisaient soit dans des pièces C, C, qui formaient l'angle de la maison, soit dans la cour centrale D, dans l'*atrium*.

Celui-ci forme un carré de 10 mètres de côté environ; tout autour régnait un portique de 2 mètres de large, soutenu par dix colonnes, quatre en largeur et trois en profondeur. L'*impluvium*, accessoire ordinaire des maisons romaines, est remplacé par un espace dallé que limitent de tous les côtés des caisses en pierre de forme assez originale, ainsi qu'on en peut juger par l'image reproduite à la pl. XII. Des fragments trouvés dans les fouilles permettent de supposer que six têtes à deux faces étaient disposées, de place en place, sur la bordure extérieure de ces caisses. Deux d'entre elles représentent des masques tragiques; une autre est couronnée de pampres et de raisins (fig. 41). Au centre du carré un puits s'ouvrait, profond de 9 mètres, qui est encore en bon état de conservation. Il recueillait autrefois l'eau qui tombait par le *compluvium*; l'ouverture, aujourd'hui béante, était jadis dissimulée par quelque vasque ou quelque margelle en marbre, comme on en a tant trouvé à Pompéi.

Quant aux cuves de pierre, il n'y a point à douter qu'elles n'aient

été destinées à contenir des fleurs et des arbustes. Les auteurs nous apprennent que les anciens Romains avaient la passion des *jardinet*s dans leurs maisons; et les trouvailles de Pompéi ont confirmé le témoignage des écrivains⁽¹⁾. Nous rappellerons seulement ici, que la maison de Salluste contenait dans le *triclinium* d'été, une rangée de caisses où l'on n'a pas hésité à reconnaître des jardinières⁽²⁾. Ailleurs on a retrouvé sous la cendre du Vésuve des parterres encore tracés⁽³⁾, dont les dessins cherchés rappellent assez bien les courbes bizarres des cuves de la maison de Tingad.

Les caisses à fleurs auraient formé tout autour de la partie centrale de la cour une barrière qui empêchait d'accéder au puits, si l'on n'avait eu soin de laisser un espace vide, en *c*, entre la deuxième et la troisième colonne du portique méridional. A cet endroit le sol de ce portique était formé par un grand rectangle de mosaïque entouré d'une bordure en torsade; le cadre enferme peut-être autrefois un sujet figuré; mais il n'a pas été conservé. A droite et à gauche, ainsi que sous les trois autres colonnades de l'*atrium*,

le pavement de mosaïque représentait des dessins géométriques où le brun et le jaune dominant.

Sur les côtés oriental et occidental du portique de la maison, s'ouvraient des chambres E qui, surtout à l'est, ont aujourd'hui disparu, ne laissant sur le sol que des traces peu distinctes.

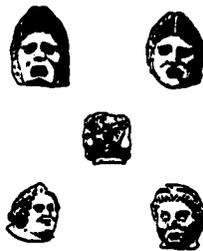


Fig. 41. — (D'après une photographie de M. Alb. Natta).

(1) Cf. Becker, *Gallus*, III, p. 64 et suiv. On trouvera rassemblés dans cette dissertation les textes relatifs aux jardins privés à Rome. On y verra, en particulier, que les pauvres se contentaient, comme nous le faisons encore, de pots de fleurs sur leurs fenêtres. Cf. plus

haut notre figure 27, qui semble bien représenter une jardinière.

(2) Breton, *Pompéi*, p. 277; Overbeck, *Pompéi*, p. 304 (Restitution).

(3) Overbeck, *op. cit.*, p. 266, fig. 144.

Le *tablinum* G est large de 6 mètres et profond de 5 mètres. Deux bases, encore en place, montrent que l'entrée en était coupée en deux par deux colonnes, comme, par exemple, dans la maison du Faune à Pompéi. Le sol en était décoré d'une mosaïque à dessins géométriques, avec ornements empruntés au règne végétal, charmante de tonalité.

De chaque côté existent les deux passages ordinaires (*fauces*) qui mènent au péristyle ; mais, dans cette maison, ils sont sans issue du côté du sud, l'édifice se terminant avec le mur de fond du *tablinum*, comme dans les maisons romaines les plus simples. Ils conduisent seulement à droite et à gauche à des pièces H (*alae*), dont l'entrée est divisée en deux par une colonne.

Des fragments d'une frise sculptée représentant des griffons affrontés ont été retirés des décombres.

En somme, cet édifice n'est autre chose qu'une maison d'habitation.

Il serait intéressant d'en connaître la destination ? Était-ce la demeure d'un particulier ? Le fait ne paraît pas vraisemblable ; car on n'eût pas pris, pour établir une habitation privée, un carré de terrain qui appartenait en fait au forum et manqué, sans raison sérieuse, aux règles théoriques et pratiques qui présidaient au tracé des forums dans le monde romain. Était-ce un édifice réservé à quelque usage municipal ? On ne voit pas trop pourquoi on lui aurait, en ce cas, donné la forme et la distribution intérieure d'une maison. Il semble bien, à tout considérer, que ce fût un lieu d'habitation, destiné peut-être à quelque autorité.

Entre cette maison et le mur de la basilique existe une sorte de ruelle ; on y pénétrait par une porte percée, en face du petit escalier latéral M par où l'on montait au forum ; elle débouchait de l'autre côté dans la Rue de la Basilique, assez large en cet endroit. Elle n'est pas dallée aujourd'hui ; on ne saurait dire si le pavement en a disparu ou si l'état actuel répond à l'état antique.

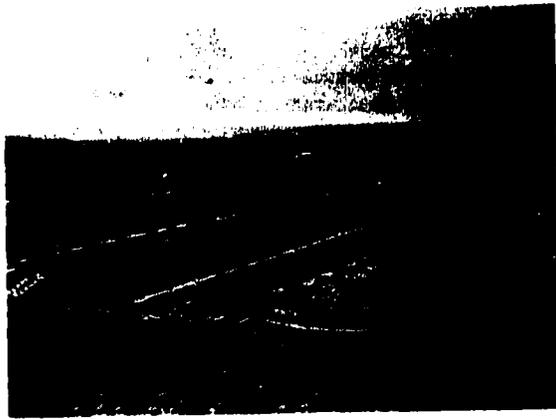


Fig. 41. — Vue générale du théâtre.
(Photographie de M. Messonnet,
Archives du service des Monuments historiques.)

LE THÉÂTRE

Du forum nous passons au théâtre⁽¹⁾, du centre des affaires sérieuses et de la vie municipale à l'édifice où l'on venait se récréer. Tous deux étaient voisins. Nul ne songera à s'en étonner: il en était ainsi dans la plupart des villes romaines et le rapprochement en est assez naturel.

(1) Nous avons pu nous servir pour l'étude du théâtre de notes personnelles que M. Milvoy nous a communiquées. Le témoi-

gnage de celui qui a dirigé les chantiers de fouilles est précieux. Nous tenons à le remercier ici de son obligeance.

Pour y pénétrer du forum, on n'a qu'une rue à traverser, celle qui longe la face méridionale de la place — appelons-la, pour abrégé : « Rue du Théâtre ». Cette rue, large de huit mètres, à l'endroit où elle fait angle avec la petite rue qui borde le *forum* à l'ouest — nous la nommerons « Rue de la Curie » — se dirige vers l'est en s'élevant par une pente de plus en plus raide : la hauteur au-dessus du forum en est de 0", 67 à l'angle sud-ouest et de 3", 54 à l'angle sud-est. Elle longe tout d'abord, à droite, quelques constructions sans importance, des maisons particulières — dans l'une d'elles on voit une vasque de fontaine encore en place — puis, elle arrive au mur qui enclôt la cour du théâtre. A ce moment, elle s'élargit et mesure environ 10 mètres ; mais pour se rétrécir bientôt jusqu'à une largeur de 2", 50 environ. Dans toute cette étendue, elle est bordée actuellement par des massifs en terre-plein, arasés presque au niveau du sol, dont nous avons déjà parlé plus haut (p. 28). M. Ballu a émis l'idée qu'ils formaient le soubassement « de boutiques disposées sur la Rue du Théâtre et alternant avec les logettes qui garnissaient la face méridionale du forum »⁽¹⁾. A l'angle sud-est de la basilique, elle débouchait dans la Rue de la Basilique par où l'on montait à la partie supérieure du théâtre. Toutes ces rues sont encore admirablement conservées ; leur pavé, formé de larges dalles, est presque partout intact, ainsi que les trottoirs qui les bordent.

C'est que le sol antique était à cet endroit profondément enfoui, lorsqu'on a commencé les fouilles. On peut s'en rendre compte, en se reportant à la planche XIII⁽²⁾ ; on y verra quel était l'état du terrain en 1850. Il était encore le même, trente ans plus tard. « Avant les premiers sondages, nous écrit M. Milvoy, il était malaisé de reconnaître sur ce point la présence d'un théâtre : une légère déclivité,

(1) *Monuments antiques de l'Algérie, Titebaou, Lambèse, Tinguel, p. 32.*

(2) Cette planche est la reproduction d'une aquarelle de Delamaré que M. Gaëll a retrouvée avec plusieurs autres dans un carton de la

Bibliothèque-Musée d'Alger. C'est à lui et à M. Maupas, conservateur de la bibliothèque, que nous devons d'en avoir eu connaissance et de l'avoir pu insérer dans ce travail.

immédiatement au-dessous des substructions de l'enceinte supérieure était seule accusée; des trois tronçons de colonne encore debout, sur la cour, on n'apercevait qu'une faible partie. Une épaisse couche de sable, de cendres, de terres impalpables nivelait toutes les cavités. Ce remblai atteignait jusqu'à 7 mètres à l'angle intérieur de l'entrée sud et jusqu'à 3 mètres au-dessus de la balustrade qui entoure l'orchestre. A peu près au centre de la *cavea*, au-devant des trois gradins de l'orchestre, les générations qui ont campé au milieu de la ville ruinée avaient pratiqué un silo (?). Le dallage de l'orchestre était défoncé en cet endroit; autour de l'orifice du trou on avait établi, grossièrement, et au hasard des matériaux qu'on rencontrait, des sortes de margelles; on avait utilisé pour cela des fragments d'une grande inscription, et des dalles empruntées au théâtre, les unes posées à plat, les autres de champ. L'entrée nord était barricadée de pierres de taille juxtaposées et superposées. La fouille de la scène a demandé un travail des plus pénibles: les murs, il est vrai, avaient été entièrement démolis et les matériaux de grand appareil enlevés pour la plupart; mais on avait laissé sur place les fûts de colonnes qui décoraient la scène et quantité de débris: c'était un chaos inexprimable. »

Le théâtre de Timgad est, comme un grand nombre de ceux que nous connaissons, taillé dans une colline: il est inutile d'insister sur les avantages de cette disposition, qui assurait la solidité de l'édifice et diminuait considérablement les frais de la construction. Toute la *cavea* avait été établie aux dépens du monticule, dont les pentes extrêmes, dans la direction du nord, avaient été nivelées pour établir le forum et les deux rues qui le bordent: *decumanus maximus* et Rue du Théâtre. Pour la soutenir du côté de cette dernière on avait épaulé la butte naturelle, coupée à pic, par un long et puissant massif de maçonnerie fait de blocage encadré entre des piles et des chaînes de briques triangulaires.

La *cavea*, comme partout, se compose de plusieurs parties circu-

lares concentriques — on les appelait *maeniana*. La première, dont la conservation, sans être complète, est néanmoins suffisante, comprenait huit rangs de gradins, coupés par cinq escaliers; son diamètre est de 21 mètres à sa partie inférieure et de 30^m, 50 à sa partie supérieure. Chaque gradin est large de 0^m, 60 environ, tandis que les marches des escaliers ne mesurent que 0^m, 30, chaque gradin correspondant à deux marches. Ce *maenianum* est couronné par un *balteus* peu élevé, formé de dalles encastrées de champ dans une feuillure de la précincton, dont il reste encore quelques fragments⁽¹⁾.

Le second était formé de douze rangs de gradins de mêmes dimensions que les précédents; il était également coupé de distance en distance par des escaliers qui alternaient avec ceux du premier *maenianum*, le pied de chacun d'eux étant, comme d'habitude, établi à égale distance des sommets des escaliers inférieurs. Cette partie est aujourd'hui très dégradée; les sièges n'existent plus; mais on distingue encore par places des tralnées circulaires de blocage sur lesquels ils étaient assis⁽²⁾. Le diamètre de la partie supérieure du *maenianum* était de 47^m, 50. Il ne reste, pour ainsi dire, pas une pierre de cette partie du théâtre.

Au-dessus s'étendait un troisième *maenianum*, de cinq ou six rangs de sièges⁽³⁾ couronné, suivant l'usage, par une colonnade destinée à servir de promenoir ou peut-être à recevoir d'autres gradins: on n'en voit plus que les soubassements en blocage et en briques. Toute cette partie est aujourd'hui extrêmement ruinée et c'est par l'imagination seule et la comparaison avec d'autres théâtres que

(1) Une dalle intacte était encore debout: elle est parfaitement visible sur la planche XV; un morceau gisait à côté. Il a été rétabli à sa place antique.

(2) M. Milvoy a remarqué que la colline avait été taillée, lors de la construction du théâtre, non pas en glacis, mais en ressauts,

formant gradins, sur lesquels le blocage était établi: ce qui prévenait tout glissement de la construction vers l'orchestre.

(3) On sait que ces gradins situés au haut de la *caena* étaient réservés au peuple et aux femmes (Cf. Marquardt, *le Culte chez les Romains*, II, p. 311 et note 8.)

l'on peut s'en faire une idée. Il n'en reste guère qu'un gros massif de blocage, du côté du nord (voir la pl. XV) ⁽¹⁾.

On y accédait par une entrée spéciale, ménagée au milieu de la courbe, qui est représentée aujourd'hui par un quadrilatère percé de deux ouvertures latérales. On sait que dans certains théâtres, construits au flanc d'une colline, on pénétrait seulement par l'orchestre, tandis que dans la plupart des cas, il y avait au moins deux entrées, une par l'orchestre et une par la colonnade qui couronnait le monument; le théâtre de Timgad était de ceux-ci. La largeur de l'édifice à son point le plus élevé est de 63^m,60. M. Ballu ⁽²⁾ a remarqué qu'elle est un peu supérieure à celle des théâtres de Pompéi (60^m.) et d'Herculanum (55^m.), mais inférieure à celles des grands théâtres connus, celui de Marcellus à Rome (131^m.), d'Aspendos en Asie (95^m.50), d'Arles (102^m.), d'Orange (103^m.) ⁽³⁾. Parmi les théâtres d'Afrique, on en trouve quelques-uns de plus petits comme celui de Chemtou (45^m.) ⁽⁴⁾, mais beaucoup aussi de plus vastes, Dougga (75^m.) ⁽⁵⁾, Philippeville (82^m.) ⁽⁶⁾, Medeina (90^m.) ⁽⁷⁾; il est à peu près de la même taille que celui de Djemila, qui, dans la plus grande largeur, est de 62^m ⁽⁸⁾.

L'orchestre, aujourd'hui encore pavé de magnifiques dalles de pierre blanche comme le forum, est séparé de la première précinctio

(1) « Auprès de ce bloc, nous écrit M. Milvoy, deux autres gisaient provenant d'effondrements des voûtes; devenus gênants pour les travaux de déblaiement, ils ont dû être attaqués et débités à la mine, tant les mortiers avaient durci. A l'autre extrémité, deux blocs existaient également, dans lesquels dominait la brique en parement. C'étaient des portions de muraille qui surplombaient presque à demi au dessus de l'angle rentrant de la grande entrée sud; minés, sur un terrain en pente, par les pluies diluviennes qui, en avril 1886, inondèrent complètement nos chantiers du forum et du théâtre, ces blocs s'effondrèrent au fond de la fouille abandonnée; ils n'of-

raient aucun intérêt; on les débita pour s'en débarrasser. »

(2) *Tébessa, Lambèse, Timgad*, p. 35.

(3) De semblables comparaisons ont été faites pour Orange par Caristie, *Monuments antiques à Orange*, p. 53 et suiv.

(4) Toutain, *Le Théâtre romain de Simitta* (Extrait des *Mélanges de Rome*, XII), p. 7; Saladin, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, II, p. 45.

(5) Carton, *De Tunis à Dougga*, p. 22.

(6) Ballu, *loc. cit.*

(7) Saladin, *op. cit.*, I, p. 194.

(8) Delamare, *Exploration archéol. de l'Algérie*, pl. 104.

par un mur d'appui haut de 1 m, 22 ; celui-ci est formé par la juxtaposition de grandes dalles placées debout et encastrées de champ dans une feuillure du dallage, qui sont retenues de chaque côté à la voisine par des attaches de métal⁽¹⁾. Au milieu est ménagé un espace libre, qui permettait d'accéder dans la première précinction par l'escalier central. Mais des feuillures verticales nettement marquées dans chacune des deux premières dalles à droite et à gauche, indiquent que cette entrée pouvait être fermée par une porte. Deux autres entrées existent encore, aux deux bouts des rangs de gradins, donnant directement dans les couloirs F et G, par un petit escalier de deux marches. A cet endroit, sur la tranche latérale de chaque dernière pierre de la balustrade, on remarque deux trous de scellement : ce sont peut-être les points d'attache d'une rampe, aujourd'hui disparue.

En avant de la balustrade, trois larges marches garnissent tout le fond de l'orchestre ; il n'est pas douteux qu'elles ne fussent réservées aux personnages de marque : officiers de la légion de Lambèse, patrons de la cité, peut-être aussi magistrats locaux. On y disposait des sièges plus confortables que la pierre des gradins, qu'on laissait aux spectateurs du vulgaire. Il en était ainsi à Rome⁽²⁾ et l'usage s'en était répandu dans les villes de province. Le théâtre de Tingard suffit à le prouver⁽³⁾.

A l'extrémité de la marche supérieure, du côté du Nord, a été

(1) A Aspendos on a signalé la même particularité (Niemann et Petersen, *Les villes de Pamphylie et de Pisidie*, trad. française, I, p. 112. Cf. la restauration à la planche XXVII). Mais il ne reste plus actuellement que la trace de la rainure où la balustrade était engagée. Pareille disposition se remarque également à Pompéi dans celui des deux théâtres que l'on désigne communément sous le nom d'Odéon. Une petite partie de ce mur de séparation est encore en place.

(2) Vitruv., *De Archit.*, V, 6. *In orchestra*

senatorum sunt solibus loca designata. Dion, LIX, 7, 8. Τὰ ἐκ παραστάδων τῆς βουλευτικῆς ἴσως μὴ ἐστὶν ἴσως τῶν ἐπιπέδων καθ' ἑαυτὰν κρητὸν εἶναι ἰσχυρῶς. Cf. sur cet usage Marquardt, *Le Culte chez les Romains* (traduction française), II, p. 306 avec les notes.

(3) Est-ce cette partie du théâtre qui est nommée *autigradus* dans une inscription de Philippeville? (*C. I. L.*, VIII, 7994: *Lapidibus ejus, c'est-à-dire theatri, per autigradus stratis.*)

déposée une base de pierre consacrée à Mercure. L'inscription, très bien conservée, semble gravée d'hier. On y lit :

MERCVRIO · AVG
SACRVM
PRO · SALVTE DD ■
NN ■ SEVERI · ET
ANTONINI PII ■
FORTISSIMIQ
AVGG · ET IVLIAE
AVGVSTAE MARI
AVG · ET CASTRORVM
L · GERMEVS SILVA
NVS AVGV · INLATIS
R · P · OB · HONOREM
AVGV RATVS · IS
XXI · MIL · ET · CC · N
MERCVRIVM · EX
SVA LIBERALITA
TE POSVIT · ET OB
DEDICATIONEM
LVDOS SCENICOS
EDIDIT

Mercurio Aug(usto) sacrum; pro salute d(ominorum) n(ostorum) Severi et Antonini pii fortissimiq(ue) Aug(ustorum) et Juliae Augustae matri(s) Aug(usti) et castrorum, L. Germeus Silvanus augur, inlatis r(ei) p(ublicae) ob honorem auguratus sestertium XXI mil(ibus) et ducentis nummis, Mercurium ex sua liberalitate posuit et ob dedicationem ludos scaenicos edidit (1).

Cette inscription semblerait prouver que la base était autrefois surmontée d'une image de Mercure; pourtant, le dessus de la pierre ne

(1) C. I. L., VIII, 17837. La pierre a été martelée après la mort de Géta pour faire disparaître toute trace de son nom; elle portait pri-

midivement: PRO SALVTE DD ■ NN SEVERI ET
■ ANTONINI ET ■ GETAE CAESARIS ■ AVGG, etc.;
et plus loin MARI ■ AVGG.

présente aucune marque de scellement ni aucune de ces traces que les pieds des statues laissent toujours sur leurs piédestaux. Il est probable que l'inscription n'avait d'autre but que de rappeler la libéralité de L. Germeus Silvanus et les jeux scéniques qui avaient marqué la dédicace de son Mercure.

La base a été trouvée au niveau du dessus du *pulpitum*, tout près du mur qui le séparait de l'orchestre.

On arrivait dans l'orchestre à droite et à gauche par deux grands passages F, G, qui mettaient la partie basse du monument en communication avec l'extérieur. Mais tandis que dans l'un on entrait directement de la rue, il fallait pour pénétrer dans l'autre traverser une partie des dépendances du théâtre. Un coup d'œil jeté sur le plan suffira pour s'en rendre compte. On voit que la scène est entourée d'une grande enceinte fermée de tous côtés par des murs. Le mur CD, adossé à la montagne, à laquelle il sert de soutènement, est bâti en belles briques; on y voit encore, de place en place, des trous carrés où s'engageaient autrefois les échafaudages qui ont servi aux ouvriers lors de la construction; ils disparaissaient jadis, comme tout le mur, derrière un revêtement de grosses pierres de taille, qui n'existe plus. Le mur BC, au contraire, qui limite du côté de l'ouest une grande cour, K, est fait en très mauvais appareil et présente des traces nombreuses de remaniement. Le mur AB donne sur la Rue du Théâtre; il est percé de plusieurs portes. La première (n° 1) mesure actuellement plus de 2^m,50. Les briques qui en constituent la charpente étaient, à l'époque romaine, recouvertes de pierres de taille, aujourd'hui détachées de la maçonnerie. Elle se fermait par une grille. L'entrée n° 2 a 3 mètres de large; on distingue encore les traces de scellement de la porte qui s'y adaptait. A côté de l'entrée n° 2, sur le mur qui la sépare de l'entrée n° 1, on a encastré une belle plaque de pierre, large de 2^m,08, où se lit une inscription, parfaitement conservée, datée de l'année 158⁽¹⁾.

(1) C. I. L., VIII, 17858.

IMPERATORE CAESARE DIVI HADRIANI FILIO
 DIVI TRAIANI NEPOTE DIVI NERVAE PRONEPO
 TE T AELIO HADRIANO ANTONINO AVGUSTO PIO
 COS · IIII TRIBVNICIAE POTESTATIS XXI
 L MATVCCIVS FVSCINVS LEGATVS AVGVSTI · PR
 PR CONSVL DESIGNATVS PATRONVS · COL · D · D · P · P

Imperatore Caesare, Divi Hadriani filio, Divi Trajani nepote, Divi Nervae pronepote, T. Aelio Hadriano Antonino Augusto Pio co(n)s(ule) IIII tribuniciae potestatis XXI, L. Matuccius Fuscinus, legatus Augusti pr(o)-pr(aetore), consul designatus, patronus col(oniae); d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

Nous en reparlerons plus loin ; il suffira d'avertir ici le lecteur qu'elle a été trouvée, un peu en arrière, devant la porte n° 7, la face tournée vers la terre. Il est donc vraisemblable qu'elle provient de cette porte.

L'entrée n° 3 est large également de 3 mètres; les gonds sur lesquels tournait la grille de clôture ont laissé sur le dallage des marques très visibles. Même observation pour la porte n° 4, large de 2^m,50. Les portes 5 et 6 sont plus petites; elles semblent avoir été postérieurement bouchées avec de petits matériaux.

La porte n° 1 donnait accès, ainsi qu'il a été dit plus haut, à un large couloir qui menait à l'orchestre; par les quatre autres, on pénétrait dans l'enceinte du théâtre; on pouvait de là, soit entrer sur la scène par la porte n° 7, soit monter sur le grand portique P, soit, en faisant un détour par la cour K, passer par la porte 8; si l'on continuait, par la porte 9 on arrivait à la scène, ou, par la porte 10 au couloir F, qui aboutissait sur l'orchestre.

Ces deux couloirs F et G ont leurs analogues dans la plupart des théâtres romains, et tout particulièrement dans ceux de Pompéi⁽¹⁾,

(1) Breton, *Pompéi*, p. 218; Overbeck, *Pompéi* (4^e édition), p. 157.

d'Orange⁽¹⁾ et d'Aspendos⁽²⁾. L'originalité du théâtre de Timgad est que l'un de ces couloirs (F) ne débouche pas à l'extérieur directement, mais vient buter contre un mur qui le ferme; cela tient à ce que la colline utilisée pour la construction de l'édifice était encore assez étendue au point D; on jugea inutile ou trop dispendieux d'aménager une entrée au théâtre de ce côté, soit par des escaliers descendant de la partie élevée, soit par un long corridor percé à travers l'épaisseur du sol⁽³⁾.

Les couloirs F et G étaient tous deux voûtés, ainsi que le prouvent les restes d'arc de soutien en pierre de taille et de blocage encore adhérents aux parois latérales. Ils débouchaient dans l'orchestre au niveau de la quatrième rangée de gradins à partir de la balustrade. Toute la partie supérieure était certainement recouverte par les gradins de la *cavea* qui débordaient de la sorte, à droite et à gauche, jusqu'à l'alignement du *proscenium* — c'est une disposition commune à beaucoup de théâtres romains. Sans doute même il existait, à la partie inférieure de ce segment additionnel, juste au-dessus de l'endroit où les couloirs aboutissaient dans l'orchestre, deux loges avancées, deux tribunes; on sait que le théâtre d'Orange⁽⁴⁾, celui d'Aspendos⁽⁵⁾ et ceux de Pompéi⁽⁶⁾, offrent des exemples du fait. A Pompéi, dans le grand théâtre, on a même trouvé à cet endroit les débris d'une chaise de luxe⁽⁷⁾. Les Romains donnaient à ces « avant-scènes » le nom de *tribunalia*⁽⁸⁾; on a émis l'idée qu'elles étaient, à Pompéi, réservées aux prêtresses.

(1) Caristie, *Monuments romains à Orange*, pl. L, LI.

(2) Texier, *Description de l'Asie Mineure*, III, pl. 232, 232 bis. Niemann et Petersen, *op. cit.*, I, p. 110.

(3) Par là aussi l'architecte se conformait à un précepte de Vitruve, qui recommandait de mettre par tous les moyens possibles les théâtres à l'abri de la chaleur venant du midi. (Vitruv., *De Arch.*, V, 3: *Etiamsque providendum est ne impetus habent a meridie: sol enim quum implet ojus rotunditatem, aer conclusus circumstruat*)

neque habent potestatem vagandi, versando circumstruat).

(4) Cf. Caristie, *loc. cit.*

(5) Cf. la vue du théâtre donnée par Texier, *op. cit.*, III, pl. 232 bis et par Niemann et Petersen, *op. cit.*, I, pl. XXI et XXVII; cf. p. 110.

(6) Overbeck, *Pompéi*, p. 157, 164, 174.

(7) Breton, *Pompéi*, p. 219.

(8) Cf. à ce sujet Arnold, *Das altromische Theatergebäude*, p. 10.

Le fond du couloir F est aujourd'hui ruiné de telle sorte que les restes nous en offrent comme une coupe du théâtre; ils permettent de saisir sur le vif les détails techniques de la construction (fig. 43).

Dans tous les théâtres romains, le niveau de l'orchestre est inférieur à celui du plancher de la scène; il en était de même à Tim-



Fig. 43. — Fond du couloir F (d'après une photographie de H. Wilmann).

gad. Le mur du *pulpitum* (plate-forme où jouaient les acteurs), bâti de briques, a été conservé presque dans son intégrité; il est haut actuellement de 0^m,75⁽¹⁾. Il se compose d'un mur épais de 1 mètre où sont ménagées des niches alternativement circulaires et rectangulaires de 0^m,65 de profondeur — celle du centre est circulaire. — Elles étaient jadis recouvertes de placages, dont Duthoit a retrouvé

(1) Vitruve (*De Arch.*, V, 2) recommande de lui donner une hauteur maxima de 5 pieds

(1 m 48.). On n'était pas allé jusque-là à Timgad.

de nombreux fragments (fig. 44) -- ils mesuraient 7 ou 8 centimètres d'épaisseur -- et décorées d'un petit ordre isolé de colonnettes dont on peut encore reconnaître la position. Le diamètre inférieur de la



Fig. 44. — Mur arrière du pupitre (d'après une photographie de M. R. Cagnat).

colonne est de 0^m,125. Le chapiteau qui s'y ajustait a été également retrouvé dans les fouilles; il appartient au genre corinthien et est d'un travail assez médiocre. Le plateau supérieur de l'abaque me-

sure 0^m,15. Cela suppose une colonnette haute de 1^m,25 environ, y compris le chapiteau et la base. L'entablement qui surmontait cet ordre est assez finement profilé⁽¹⁾.

Aux deux extrémités H, deux enfoncements quadrangulaires étaient occupés par des escaliers qui permettaient de passer directement de l'orchestre sur la scène ou réciproquement. C'est là une particularité qui n'est pas nouvelle dans les théâtres romains; elle est même connue par certains textes d'auteurs. Suétone signale parmi les gens de distinction qui se donnèrent en spectacle à l'époque de César, D. Laberius, chevalier romain; « il joua, nous dit-il, un mime de sa composition; il reçut de César cinq cent mille sesterces et l'anneau d'or; et, de la scène, il alla, en traversant l'orchestre, s'asseoir sur un des quatorze premiers gradins du théâtre⁽²⁾ ». A Pompéi, les escaliers qui relient l'orchestre à la scène sont parfaitement conservés⁽³⁾.

En tenant compte de ces particularités et des traces laissées sur le sol par les bases des colonnettes, M. Ballu a pu dresser du mur antérieur du *pulpitum* le plan restitué que nous donnons au-dessous du plan du théâtre à la pl. XIV. C'est là un résultat d'autant plus intéressant que cette partie des théâtres antiques est généralement fort mal conservée, que la plupart du temps elle a été dépouillée de tous ses ornements et que l'on s'était plus d'une fois demandé, sans succès, comment elle était décorée⁽⁴⁾. Il va sans dire que cette ornementation n'était pas la même partout. Deux théâtres africains fouillés récemment l'un et l'autre nous le montrent. A Djemila (l'ancienne *Cuicul*), le mur du *pulpitum* est garni de pilastres qui

(1) Une colonnette existe encore en entier avec son entablement: elle a été remise en place.

(2) Suét., *Cæs.*, 29. Les quatorze premiers gradins étaient réservés, on le sait, aux chevaliers par la loi *Lex Julia theatralis* de 67 av. J.-C. Cf. Marquardt, *Le Culte chez les Romains*, II, p. 311.

(3) Cf. le plan du *proscenium* dans Overbeck, *Pompéi*, p. 166.

(4) En avant du *pulpitum* existent deux regards destinés à recueillir les eaux de pluie qui tombent dans le théâtre; ils desservent un grand égout qui communique, près de l'entrée nord, avec le collecteur qui suit la Rue du Théâtre.



flanquent chaque niche (fig. 45); à Dougga⁽¹⁾, il est bâti en belles pierres de taille, soigneusement polies et rehaussées de moulures; c'est toute la décoration qu'on y remarque.

La partie supérieure du *pulpitum*, le *proscenium* (R) — ce que nous appelons aujourd'hui la scène n'existe plus: c'était un plancher de bois qui a dû être détruit, sans doute par le feu, dès l'antiquité; mais il en reste des soubassements (*hyposcaenium*) très bien conservés: ils se composent de trois rangées de 14 piliers carrés, hauts de 0^m,75 environ, et distants l'un de l'autre de 1^m,50.

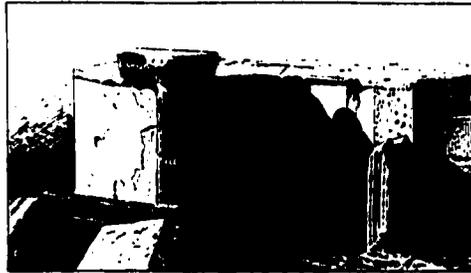


Fig. 41. — Détail du mur arrière du *pulpitum* à Djemâa.

Une série de poutres de bois reposaient sur ces bases et soutenaient elles-mêmes le plancher. Cet état du *proscenium* montre à l'évidence qu'on n'avait pas cru devoir ménager à Timgad de ces dessous savants, comme on en avait imaginé ailleurs, sous l'Empire.

Entre la première rangée de piliers et le mur du *pulpitum*, la

(1) M. le Dr Carton, qui a déblayé l'édifice, le décrit dans un travail spécial. Les photographies qu'il y joindra donneront la preuve du fait que nous avançons ici. On peut se faire provisoirement une idée du mur du *pulpitum* en se reportant à une gravure extraite

de *l'illustration* (décembre 1893) qu'il a jointe à sa brochure intitulée: *Une campagne de fouilles à Dougga*, Lille, 1894, in-8° (*Bulletin de la Société de Géographie de Lille*, mai-juin 1894).

distance est d'environ 0^m,70; on y distingue sur le sol environ quatorze trous rectangulaires de 0^m,20 de côté à peu près, percés dans des dalles de pierre évidées. Le même fait a été signalé ailleurs, par exemple, dans le grand théâtre de Pompéi⁽¹⁾ : le terre-plein qui soutenait le plancher de la scène y est précédé d'une large fosse au fond de laquelle sont ménagés huit trous. On a émis depuis longtemps l'idée que là s'enfonçaient les poutres qui soutenaient le rideau; au début de la représentation, celui-ci descendait en glissant le long de ces poutres et tombait dans la fosse où il demeurait jusqu'à la fin du spectacle.

Mazois a même proposé à ce sujet⁽²⁾ un système fort ingénieux. Selon lui, « chacune des ouvertures aménagées dans le sol renfermait un poteau creux qui descendait depuis le niveau du *pulpitum* jusqu'au fond de la fosse où se dissimulait la toile. Ce poteau creux en renfermait un autre en bois, également creux, et celui-ci en contenait un troisième, qui pouvait même en renfermer un quatrième. Ces supports, enchâssés les uns dans les autres, pouvaient se désemboîter et se lever au moyen de cordages attachés à la base de chacun d'eux, passant sur une poulie à la partie supérieure de chaque étui, se coudant encore sur une poulie de renvoi au bas de l'appareil et allant s'enrouler sur un treuil disposé à l'extrémité de la fosse. Le rideau était attaché par des tringles en fer qui joignaient deux à deux les extrémités supérieures de ces piliers. On sent qu'alors il ne fallait qu'une manœuvre fort simple, soit pour abaisser le rideau et découvrir la scène, soit pour le relever de deux ou trois fois la longueur d'un des emboîtements..... On sait, d'ailleurs, que les anciens ne recherchaient pas dans leurs dispositions scéniques cette exactitude dont nous sommes si préoccupés. Le bas de la scène était caché ou bien on le supposait caché. Cela revenait au même pour des esprits dociles à un genre d'illusion qui était toute

(1) Sur ce détail, voir Masoia, *Ruines de Pompéi*, IV, p. 64. Cf. Wieseler, *Theaterge-*

äude bei den Griechen und Römern, p. 16.

(2) *Op. cit.*, IV, p. 64.

conventionnelle. » Overbeck⁽¹⁾ déclare ce système inadmissible : il est plus vraisemblable, dit-il, que le toit de la scène était utilisé pour la suspension du rideau et que ces trous percés dans le sol livraient passage à des cordes qui étaient manœuvrées de dessous à bras d'hommes, lorsqu'il s'agissait de lever ou de baisser la toile. Une constatation faite par M. Milvoy semble donner tort à Overbeck. En fouillant une de ces pierres évidées du théâtre de Timgad, il a retiré de la cavité des débris de bois dont les fibres étaient encore nettement visibles, et un clou de fer assez bien conservé. On ne saurait donc douter que, à Timgad, le rideau n'ait glissé le long de poteaux, selon le système de Mazois ou suivant tout autre qu'on imaginera.

Cette fosse, aménagée en arrière du *pulpitum*, jouait aussi l'office de nos trappes modernes. Par là surgissaient les personnages et les fantômes qu'on voulait faire apparaître tout à coup sur la scène⁽²⁾. On doit donc admettre que le plancher de la scène ne s'avancait pas au delà de la première rangée de piliers, et qu'il y avait entre cette rangée et le mur du *pulpitum* une tranchée béante, large de 0^m,70 environ.

Il est arrivé à Timgad ce qui s'est produit presque partout; le mur de la scène (*scaena*) a entièrement disparu ainsi que ceux des parties accessoires qui constituent chez nous les coulisses (*post-scaenium*). Une levée de terre, TV, haute de 1^m,60 (voir la fig. 46), indique seule aujourd'hui la limite extrême du *postscaenium*.

Contre celui-ci venait s'appuyer une longue colonnade P, terminée à chaque extrémité par un escalier de huit marches (fig. 46). Elle est formée de colonnes hautes jadis de 5^m,60, y compris la base et le chapiteau. Le tout est d'ordre ionique et d'une exécution tout à fait pauvre; il est même possible que cette médiocrité trahisse une répa-

(1) Pompeii, p. 167.

(2) Schol. Bob. in Cic., pro Sestio, 59, 126: Ut Polydori umbra secundum consuetudinem sceniarum ab inferiore aulani parte pro-

cedat; Ammian. XXVI, 6, 15: Simulacrum quoddam insigne per aulacum subito putaret... emeritum. Cf. Marquardt, Le Culte, II, p. 327, note 2.

ration du théâtre d'époque postérieure. Vitruve recommande à l'architecte de placer derrière le théâtre des portiques où le peuple surpris par la pluie au milieu des jeux, puisse se mettre à l'abri⁽¹⁾, et il fait remarquer que ce précepte a été appliqué plus d'une fois ; à Rome il cite le théâtre de Pompée, et le plan qu'on en a confirme son assertion⁽²⁾. On a la preuve qu'il en était ainsi à Ostie⁽³⁾, à Orange⁽⁴⁾ et ailleurs encore. Il n'est guère possible d'attribuer cette destination



Fig. 46. — Fond de la scène (Archives du Service des Monuments historiques).

au portique du théâtre de Timgad. Ses dimensions assez restreintes — il est long de moins de 40 mètres et large de 3 mètres — en auraient fait un asile bien exigü ; en outre, il est ouvert vers l'ouest qui est le côté le plus exposé à la pluie ; enfin, les spectateurs étaient assez

(1) *De Archit.*, V, 9.

(2) Voir dans Guhl et Koser la partie du plan ancien de Rome où il est représenté (*Leben der Griechen und Römer*, 6^e édition, p. 646).

(3) P. André, *Mélanges de Rome*, 1891, p. 500.

(4) Caristie a restitué un portique adossé au mur de la scène (*Monuments romains à Orange*, p. 86 et pl. XLIV ; cf. p. 79, fig. 32).

voisins du forum pour qu'il leur fût possible d'y chercher un refuge en cas de mauvais temps. Si nous avons conservé quelques restes du *postscenium*, nous comprendrions peut-être que cette colonnade en était une dépendance immédiate, comme la grande cour qui s'étendait entre le théâtre de Pompéi et la « caserne des gladiateurs », à moins qu'il ne faille y voir simplement un passage couvert permettant d'accéder avec un moindre détour à la porte 10 et au couloir F.

En avant de ce portique, à un niveau inférieur de 2 mètres en moyenne⁽¹⁾, et sans communication avec lui, était un vaste espace ouvert, K, dont nous avons expliqué plus haut l'utilité (p. 101). Le public y pouvait, de plus, trouver un lieu de réunion et de promenade avant la représentation, pendant les interruptions du spectacle, et, en général, toutes les fois que les portes qui donnaient sur la Rue du Théâtre étaient ouvertes.

On a retiré des fouilles un grand nombre de fragments d'ornementation appartenant au théâtre et probablement au mur de la scène ;



Fig. 47. — (D'après une photographie de M. H. Cagnat.)

mais le désordre dans lequel ces fragments ont été rencontrés était tel qu'on ne peut rien préciser. Il faut néanmoins mentionner quelques morceaux plus remarquables que les autres. Nous citerons, en première ligne, trois chapiteaux de colonnes d'ordre corinthien. On les a déposés sur divers points du théâtre, à l'endroit où on les a trouvés. Ils rappellent certains chapiteaux du forum et ne sortent pas de la banalité. Le travail en est cependant assez soigné. Il faut en rapprocher certains morceaux de corniche très finement sculptés. Celui qui est dessiné à la figure 47 est remarquable par les feuillages qui ornent la doucine.

(1) Le mur qui soutient le portique et qui est encore très bien conservé (voir pl. XV)

est haut de 1^m,56 du côté nord et de 2^m, 10 du côté sud.

Plus remarquables encore par la recherche du dessin sont des plaques de pierre composées de trois panneaux (fig. 48) : le panneau central contient une rosace inscrite dans deux carrés dont les côtés se coupent de façon à dessiner une étoile ; ceux de droite et de gauche, plus étroits, sont occupés chacun par deux ornements en forme de croissant ou de ce bouclier qu'on nommait *pelta*, juxtaposés, le milieu du panneau étant décoré d'un rectangle, avec un losange à l'intérieur. Ces dessins rappellent beaucoup ceux qui étaient usités dans les mosaïques de pavage, à figures géométriques⁽¹⁾.

C'est dans les déblais de la scène, qu'on a recueilli une statue de

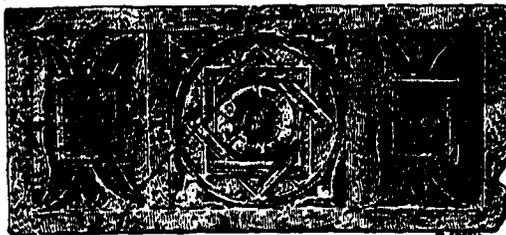


Fig. 48. — (D'après une photographie de M. Alb. Ballé).

dame romaine brisée en quatre morceaux qui se rejoignent : la tête seule a disparu (voir au dos, fig. 49). Elle reproduit un type banal de la sculpture au temps de l'empire, et appartient à cette catégorie de portraits en pied exécutés d'avance, d'après un même patron, dont la figure était ensuite achevée à la ressemblance de la personne dont on voulait représenter l'image⁽²⁾. A Timgad même on a trouvé, dans le *macellum*, une statue tout à fait semblable dont nous parlerons

(1) Voir, par exemple, Saladin, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, I, fig. 16 et fig. 123.

(2) Cf. Friedländer, *Murs romaines sous l'empire* (trad. franç., III, p. 291 et suiv.).

plus loin. Celle du théâtre est un peu plus grande que nature. Non loin de là on a rencontré un fragment du buste supérieur d'une statuette en calcaire de travail grossier (hauteur 0^m,30 environ).



Fig. 46.

On a aussi retiré des décombres du théâtre une plinthe arrondie par derrière, où se lisent les mots : *Genio Pacis*⁽¹⁾. Elle supportait sans doute une statue, placée dans une niche circulaire.

La même fouille a amené la découverte d'un certain nombre de fragments portant des inscriptions.

C'est d'abord un soffite décoré d'oves et de perles qui gît à terre au pied du talus de la colonnade; il est bien probable qu'il était employé autrefois dans la décoration du mur de fond de la scène; on y lit en beaux caractères de 0^m,16 le mot :

p / B L I C A

M. Dessau a copié sur un bloc identique, qui a été utilisé dans la construction du fort byzantin, les lettres :

E C V

qui appartenait au mot *p]ecunia*⁽²⁾. Si le rapprochement de ces deux morceaux est légitime, il faut en conclure que le théâtre a été

(1) *C. I. L.*, VIII, 17833.

(2) *C. I. L.*, VIII, 17901.

pillé dès l'antiquité et que les morceaux en ont été employés dans de nouvelles constructions. M. Milvoy avait remarqué, de son côté, que le monument avait été détruit par la main des hommes. « Les démolisseurs, dit-il, enlevaient toutes les pierres équarries, abandonnant les colonnes, chapiteaux, statues; plusieurs pierres sont encore à demi soulevées de leur lit de pose; une cale les maintient en bascule; on procédait alors avec précipitation⁽¹⁾. » Toutes ces observations se confirment l'une l'autre. C'est dans les murs de la forteresse byzantine qu'il faut vraisemblablement chercher tous les gradins du théâtre aujourd'hui disparus. Si les soldats de Solomon ont épargné les rangées inférieures, c'est sans doute qu'elles étaient, lors de leur venue, ensevelies sous les ruines des murs de la scène et des parties hautes de l'édifice précédemment saccagées par les Maures⁽²⁾.

Tandis que ce fragment d'inscription nous indique la date de la destruction du théâtre, d'autres nous révèlent l'époque où il fut construit. Ils appartiennent à une épaisse plaque de pierre, aujourd'hui réduite en petits morceaux, qui mesurait 0^m,70 de hauteur⁽³⁾. Le soin avec lequel on les a recueillis permet de reconstituer le texte, non seulement dans son ensemble mais presque dans tous ses détails. Nous le donnons à la page suivante (fig. 50), tel que nous avons essayé de le restituer, en distinguant par des grisés différents les parties dont la place est certaine et celles auxquelles on ne peut assigner une place que par conjecture — celles-ci sont indiquées par des hachures.

On lira: [Impera]tore [Caes(are) M Au]rel[io Antonino] [Agu]sto
[pon]tifice maximo [trib(uniciae)] potes[tatis] [XXI (XXII, ou XXIII)]
imp(erator) IV (ou V), co(n)s(ule) III, p(atre) p(atriciae)] et Imp(erator)
Caes(are) L.Aur[eli]o V[er]o⁽⁴⁾ pontiff[ice max(imo)] tri[b(uniciae)] potes-

(1) *Ville romaine de Thamugas*, p. 10.

(2) Voir ce que nous avons dit de la destruction de Timgad dans l'*Introduction*.

(3) *C. I. L.*, VIII, 17867: les fragments y sont transcrits sans essai de restitution.

(4) Il n'y a pas la place de restituer ici le mot *Augusto*, qui paraît bien avoir été écrit après les noms de Marc Aurèle. C'est une anomalie qui est sans importance.

IMPERATORE CAES M AVRE L IO ANTONINO AVGVSTO PONTIFICE MAXIMO
PIIS AVGVSTIS ARMENIACIS MEDICIS PARTHICIS MAXIMIS DIVI

TRIB POTESTATIS XXI IMP III COS III PP ET IMP CAES L AVRE L IO VERO
ANTONINI PII FILII DIVI HADRIANI NEPOTIS DIVI TRAIANI

PONTIFICE MAX TRIB POTESTATIS VII IMP III COS III PP
PARTHICI PRONEPOTIS DIVI NERVAE ADNEPOTIS

Fig. 14. — Inscriptions de Némes.

tatis VII (VIII ou IX), imp(eratore) IIII (ou V), co(n)s(ule) III, p(atre) p(atris) piis Aug(ustis) Ar(m)en(i)ac(is) Medic(is) Parthi(c)is maximis Divi Antonini Pii fili(i)s, [Divi Hadrian(i) nepotib(us), Divi Trajan(i) Parthi(c)i pronepo]tibus, Divi Nerva(e) adn(ep)otibus].

La date de cette inscription doit être cherchée dans les années 167, 168, 169, — nous avons admis conjecturalement dans la restitution l'année 167. C'est la période du règne simultané de Marc Aurèle et de L. Verus où ils portaient tous deux les titres de Medicus et de Parthicus Maximus dont la présence sur cette pierre est nécessitée par l'espace dont on dispose avant la filiation des deux empereurs.

Cette reconstitution permet de déterminer quelle devait être la longueur totale de l'inscription. En prenant pour base de calcul la longueur des deux ou trois fragments les moins mutilés, on voit que chaque ligne se composait environ de 150 lettres; le texte complet devait occuper à peu près 25 mètres. Il ne pouvait donc se développer que sur un même plan de grande étendue, sur le mur de la scène ou sur celui du *postscenium*, extérieurement. Il nous paraît probable qu'il surmontait la colonnade du portique faisant face à la cour.

Rapprochée de l'inscription de l'an 158 que nous avons signalée plus haut, comme ayant appartenu à une des portes de l'édifice, cette dédicace nous permet d'avancer que le théâtre fut bâti, ou du moins achevé sous Antonin le Pieux et sous Marc-Aurèle⁽¹⁾, un demi-siècle après l'époque où la colonie était fondée; il serait donc un peu postérieur aux monuments du forum.

Il est intéressant, pour terminer cette description, de montrer

(1) On notera que le théâtre d'Aspendos, qui offre avec celui de Tingad de nombreuses ressemblances dans l'ensemble, date précisément du règne d'Antonin le Pieux. Cf. Nie-

mann et Petersen, *Les Villes de Pamphylie et de Pisidie*, I, p. 96; *Annali*, 1852, p. 164; *C. I. L.*, XIV, 3030, et III, 231.

que le plan général de l'édifice n'a pas été établi conformément aux règles mathématiques que Vitruve a tracées.

Nous rappellerons en deux mots que la théorie de Vitruve, dans ses lignes essentielles, est la suivante⁽¹⁾. Le centre du théâtre étant en A (fig. 51), on décrit un cercle sur le diamètre BC qui représente le devant

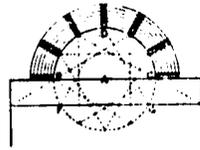


FIG. 51

du *pulpitum*; la demi-circonférence BDC limite l'orchestre; on inscrit alors dans le cercle un triangle équilatéral ayant son sommet en D; la corde FG indique l'emplacement du mur de la scène; en partageant la demi-circonférence BDC en six parties égales, on obtient les cinq points d'où doivent partir les cinq escaliers qui diviseront le premier *maenianum*⁽²⁾.

Or, si l'on cherche le centre de la circonférence qui a servi à tracer l'orchestre, au théâtre de Timgad, on s'aperçoit qu'il tombe à plus de 1^m,50 en avant de la ligne du *pulpitum* et que le mur de la scène est fort en arrière de l'endroit où il devrait être établi, si l'on avait suivi la méthode énoncée ci-dessus; par contre le pied des escaliers aboutissant au *podium* est plus rapproché du sommet du triangle équilatéral que ne le veut Vitruve (fig. 52, ci-contre). Ce sont là des particularités qu'on a signalées ailleurs⁽³⁾. Le recul du *pulpitum*

(1) *De Arch.*, V, 6: « Ut quum magna futura est perimetros imi, centro medio collocato circumagatur linea rotundationis; in eaque quatuor scribuntur trigona paribus lateribus et intervallis quae extremam lineam circinationis tangant... Ex his trigonis cujus latus fuerit proximum scaenae ea regione quae praecidit curvaturam circinationis, ibi finiatur scaenae frons; et ab eo loco per centrum parallelus linea ducatur, quae disjuncta praecentii pulpiti et orchestrae regionem, cunei spectaculorum in theatro ita dividantur, ut anguli trigonorum qui currunt circum curvaturam circinationis dirigant ascensus scalasque inter cu-

nos ad primam praecinctionem... Hi autem anguli qui sunt in imo et dirigunt scalaria erunt numero septem.

(2) Vitruve parle de sept escaliers parce qu'il en suppose un à chaque extrémité du *maenianum* inférieur contre le mur qui prolonge le *pulpitum*.

(3) Caristie a remarqué aussi qu'à Orange le centre de la circonférence de l'orchestre tombe en avant de la ligne du *pulpitum*, et que le fond de la scène est plus éloigné de celui de l'orchestre que ne le veut Vitruve (*Monuments romains à Orange*, p. 46).

avait pour avantage d'augmenter le nombre des places disponibles, puisqu'on gagnait ainsi au profit de la *cavea* toute une bande théoriquement réservée à la scène et à ses dépendances. Le *pulpitum* étant reporté en arrière, il fallait bien qu'il en fût de même du mur de la scène, le *proscenium* devant avoir une largeur suffisante. Quant au rapprochement des escaliers du premier *maenianum*, il s'explique par la présence des couloirs latéraux débouchant sur l'orchestre, dont l'établissement avait amené la suppression d'une bande de gradins à droite et à gauche. Par suite le premier *maenianum*, au moins à sa partie inférieure, ne couvrait plus un demi-cercle; si donc on le divisait en six parties égales pour régler la distance entre chacun des pieds des cinq escaliers, celle-ci correspondait à un arc de cercle inférieur au $\frac{1}{6}$ de la circonférence, et était en conséquence plus petite que ne le veut Vitruve.

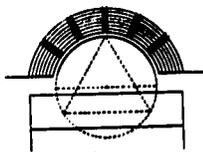


Fig. 12.

On peut calculer avec probabilité le nombre des places que renfermait le théâtre de Timgad. M. Ballu a déjà écrit à ce sujet⁽¹⁾: « Sur les degrés on pouvait installer 3,400 spectateurs et dans les galeries du pourtour du haut 800, soit au total et en chiffre rond 4,000 personnes. » C'est à peu près le résultat auquel nous sommes arrivés de notre côté. Sur les trois marches de l'orchestre qui ont un développement total de 72 mètres, nous supposons que chaque spectateur occupait 0^m,50⁽²⁾: donc 144 personnes pouvaient y trouver

(1) *Tihessa, Lambèse, Timgad*, p. 34.

(2) Ce chiffre de 0^m,50 par place est celui qu'adoptent tous ceux qui ont cherché à calculer le nombre de places dans les théâtres antiques. C'est ainsi que comptent, par exemple, Carlisle (*op. cit.*, p. 52), MM. Niemann et Petersen (*op. cit.*, I, p. 168), M. Hülsen (*Il posto degli Arvali nel Colosseo e la capacità dei*

teatri di Roma antica dans le *Bullett. comm.*, 1894, p. 319 et suiv.). C'est, en effet, la largeur moyenne qu'on accorde chez nous aux spectateurs, les mesures habituelles étant les suivantes: Fautrills: 0^m,52; stalles: 0^m,50; parterre, 0^m,40; 1^{re} galerie, 0^m,57; 2^e galerie, 0^m,55; 3^e galerie, 0^m,40.

place. Par un calcul analogue et en attribuant à chaque spectateur un espace de 0^m,50, nous obtenons les chiffres suivants :

1 ^{er} <i>maenianum</i> .	—	Développement des gradins, 261 ^m : donc	528 spectateurs.
2 ^e <i>maenianum</i> .	—	736 ^m : donc	1,472 —
3 ^e <i>maenianum</i> .	—	410 ^m : donc	820 —

On arrive ainsi pour l'ensemble de toutes les places comprises sur les gradins à un total. — approximatif bien entendu⁽¹⁾ — de 2,964 spectateurs. Si on y ajoute ceux des loges dites *tribunalia* et ceux qui pouvaient s'amasser dans le portique supérieur de l'édifice, on atteindra le nombre rond de 3,500 qui est plutôt inférieur à la réalité.

La présence d'un théâtre de cette importance dans une région aujourd'hui perdue et déserte n'est pas sans causer au premier abord quelque surprise. S'il s'élevait dans une des villes du littoral comme Cherchel, Philippeville, Carthage, Sousse, au milieu de quelqu'une de ces grandes cités romaines très peuplées et très civilisées, telles que Constantine, le Kef, Chemtou, nul ne songerait à s'en étonner ; mais le centre de Timgad n'a été fondé, somme toute, qu'assez tardivement et dans un pays presque barbare. On se demande quels spectateurs, à part les vétérans, africains eux-mêmes⁽²⁾, qui étaient fixés dans la colonie, et leur famille, pouvaient goûter les spectacles offerts sur la scène à la curiosité du public, et comment on trouvait près de quatre mille personnes pour venir, à certains jours, entendre des tragédies, des comédies, voire même des mimes, des panto-

(1) Le théâtre de Pompéi contenait environ, dit-on, 5,000 spectateurs (Breton, *Pompéi*, p. 550; Overbeck, *Pompéi*, p. 155). Le diamètre en est pourtant un peu plus petit que celui du théâtre de Timgad ; mais, par contre, il a la forme d'un fer à cheval et non pas d'un hémicycle parfait, ce qui augmente

sensiblement le nombre des places. D'ailleurs comment ce calcul a-t-il été établi ?

(2) On sait qu'à partir d'Hadrien le recrutement de la légion de Lambèse fut purement africain. L'Afrique fournissait déjà auparavant un certain nombre de légionnaires. Cf. R. Cagnat, *Armée d'Afrique*, p. 363 et suiv.

mimes⁽¹⁾ et des exécutions musicales⁽²⁾. Pourtant, on n'en saurait douter, les jeux scéniques étaient fort en vogue à Timgad comme dans le reste du pays⁽³⁾, et c'était, pour les magistrats ou les prêtres nouvellement nommés, un excellent moyen de marquer leur reconnaissance à leurs concitoyens, que de dépenser de grosses sommes d'argent pour des représentations⁽⁴⁾. Il faut donc admettre que les bourgades, les villages et les campagnes même du voisinage, fournissaient une grande partie du public : Timgad devait, à certains jours, être le rendez-vous d'une foule nombreuse accourue de tous côtés pour se divertir. On y venait sans doute beaucoup des environs de Lambèse, où l'on n'a pas trouvé de traces d'un théâtre monumental ; mais on y venait aussi de la montagne et de toute cette grande plaine qui s'étend vers Khenchela.

Par là, Rome accomplissait encore son œuvre de civilisation. Elle avait, en fondant la colonie de Timgad, installé par la main de ses soldats, en plein pays numide, ses dieux, ses lois, son régime municipal ; elle avait tracé le plan de la ville à l'image de la métropole ; elle avait suivi, pour la bâtir, les méthodes architecturales qu'elle employait en Italie : tout cela avec l'intention de gagner peu à peu, et par rayonnement, les contrées voisines à ses idées et à ses coutumes. Le théâtre fut un de ses moyens d'action sur les populations africaines. « C'est ainsi, dit M. Boissier⁽⁵⁾, qu'aux extrémi-

(1) Ce sont, d'après M. Boissier (*L'Afrique romaine*, p. 208), les pièces qu'on jouait sur les théâtres d'Afrique à l'époque impériale. Il rappelle à ce sujet un passage de l'auteur africain, Apulée, qui est très décrié : « C'est sur le théâtre que l'acteur de mime dit des sottises, que le comédien cause, que le tragédien hurle, que l'histriion gesticule, que le danseur de corde risque de se casser le cou, et que le prestidigitateur fait ses tours » (*Florida*, I, 5).

(2) *C. I. L.*, VIII, 6996 : *iudi cum acrobomatibus*.

(3) *Cl. C. I. L.*, VIII, p. 1117, *Indices s. v. Iudi scenici*. A Dorgga, un citoyen offre 100,000 sesterces pour des jeux annuels (n° 1495) ; à Bir-Meherga, des jeux sont donnés pendant deux jours (n° 867) ; dans les quatre colonies cirtéennes, il y a pendant sept jours des représentations (n° 7095 et suiv.).

(4) Voir l'inscription à Mercure Auguste, citée plus haut p. 99. Le dédicant avait donné des jeux scéniques parce qu'il avait été élevé à l'augurat.

(5) *L'Afrique romaine*, p. 209 et 210.

tés du monde, les barbares prenaient quelque connaissance des chefs-d'œuvre antiques; et, même en supposant qu'on n'ait joué devant eux que des pièces d'un genre inférieur comme les mimes et les pantomimes, ces représentations n'étaient pas sans quelque utilité pour l'éducation de leur esprit. Il y a souvent dans les mimes, malgré leur grossièreté ordinaire, de très fines observations, et Sénèque trouve parfois plus de sagesse dans les farces de Publius Syrus que chez les philosophes de profession. Quant à la pantomime elle mettait sur la scène les personnages et les récits des légendes antiques; il lui arrivait même de prendre ses sujets chez les plus grands poètes. Songeons qu'on a dansé sur les théâtres les vers de Virgile et d'Ovide..... On peut donc affirmer qu'à leur manière les jeux scéniques ont servi la civilisation romaine en Afrique. C'est par eux qu'elle a pu se propager parmi les gens qui ne passaient pas par les écoles ou qui n'ont fait que les traverser; rien qu'en écoutant et en regardant, ils en prenaient quelque idée et se familiarisaient avec elle. Aussi, suis-je tenté de regarder ce petit théâtre de Timgad avec quelque respect, quand je songe que les illettrés de la ville et des environs qui sont venus s'asseoir sur les gradins, non seulement y ont passé quelques heures agréables, mais que, suivant le mot de Varron, ils en ont emporté chez eux un peu de littérature ».

Le texte de la présente livraison était entièrement rédigé, l'illustration était terminée quand la mort a frappé l'un des deux auteurs de cette publication. C'est en revenant du Ministère des Beaux-Arts, après une séance où il avait donné à notre dessinateur ses conseils et ses instructions pour l'achèvement de certaines figures, que M. Bœswillwald a été atteint de la crise qui l'a si rapidement enlevé. Il serait ambitieux de ma part de faire l'éloge d'un artiste aussi connu, aussi vénéré de tous; mais je regarde comme un pieux devoir de rendre à son souvenir un hommage respectueux en tête de ce fascicule qui porte encore son nom. Sa succession passera, pour la suite du travail, à un autre architecte des Monuments historiques, représentant du Ministère des Beaux-Arts dans la collaboration; mais nous n'oublierons pas la part qu'y a prise M. Bœswillwald; nous nous souviendrons que les fouilles de Timgad ont été décidées et entreprises grâce à lui; qu'il en a toujours suivi les progrès avec passion, qu'il a vivement appuyé auprès de l'administration des Beaux-Arts l'idée d'en faire connaître les résultats dans une publication scientifique, et qu'il a bien voulu y apporter jusqu'au dernier jour, malgré son grand âge et ses nombreuses occupations, le concours de son expérience et de son talent.

Nous dédions à sa mémoire la fin de ce livre.

R. CAGNAT.

Juin 1896.

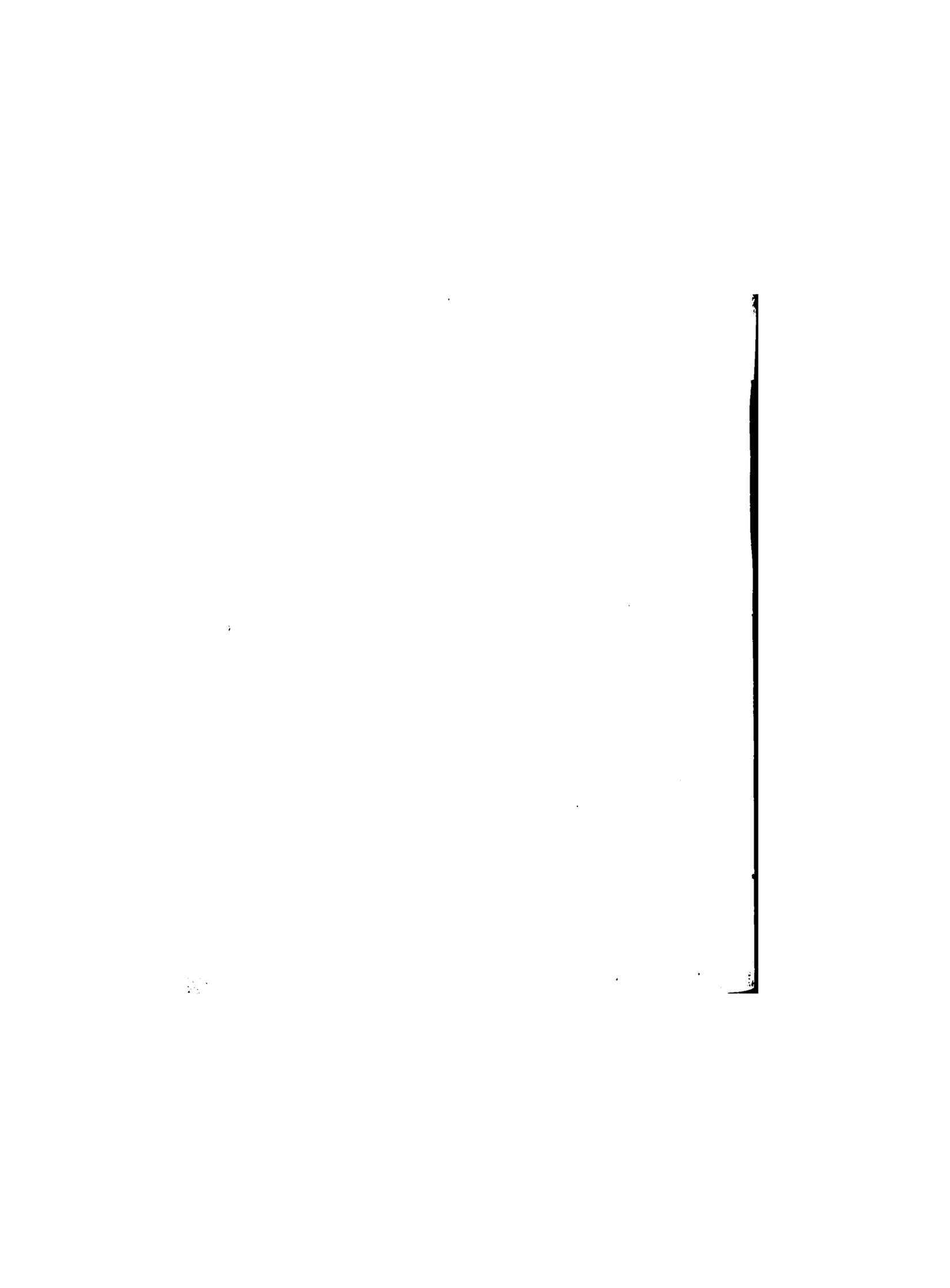




Fig. 11. — Arc dit de Trajan en 1880. (Photographie de Dutkelt).

LES ARCS DE TRIOMPHE

Nous avons déjà fait remarquer dans notre Introduction que la ville de Thamugadi était traversée dans les deux sens, comme toutes les colonies militaires romaines, par deux grandes voies se coupant à angle droit, à l'emplacement du forum. Sur ces grandes voies, à l'endroit où elles franchissaient la limite de la cité, on avait coutume d'élever des portes monumentales. C'est ce que nous savons aussi bien par les textes des auteurs que par l'étude des ruines africaines. Hygin nous l'apprend d'une façon précise: « Dans quelques colonies, dit-il, fondées à l'époque impériale, comme Ammaedara, le *decumanus maximus* et le *cardo* ont leur point de départ au milieu de la ville, et, semblables aux voies des camps, ils



PAGINATION DECALEE

s'en éloignent en passant sous quatre portes⁽¹⁾ ». Deux de ces portes d'Ammaedara (Haidra) existent encore de nos jours⁽²⁾; des fouilles permettraient sans doute de retrouver le soubassement des deux autres. Il ne serait pas difficile de citer, pour plusieurs villes africaines, colonies ou municipales, des exemples analogues : nous rappellerons seulement ici les noms de Zanfour (*Colonia Julia Assurais*)⁽³⁾, avec ses trois arcs, d'Oum-el-Abouab (*Municipium Seressitanum*)⁽⁴⁾, dont les quatre portes d'entrée sont encore en place et d'Henchir-Kouchbathia (*Municipium Thimida Bure*)⁽⁵⁾, où l'on ne compte pas moins de cinq portes monumentales. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer à Timgad plusieurs arcs ou portes de grandeur et d'importance quelque peu différentes.

La première était tournée vers le Nord; elle s'élevait sur la voie qui, de Timgad, gagnait Constantine par *ad Rotam* et *ad Lacum Regium*⁽⁶⁾; on l'a déblayée en 1888. Les travaux ont permis de retrouver en parfait état de conservation le pavé de la rue qui passait sous son arcade et qui remontait jusqu'au *decumanus maximus*, dans lequel elle débouchait, juste en face l'escalier qui donne accès au forum.

La porte du Sud ne se distingue plus dans l'état actuel du terrain; on ne peut même pas conjecturer exactement la place où elle avait été établie. On ne s'en étonnera point, si l'on réfléchit qu'elle ne devait pas être éloignée du fort byzantin, et que, par suite, elle a sans doute été démolie et utilisée dans la construction de celui-ci. Le hasard seul pourra en révéler l'emplacement.

Dans la direction de l'Ouest la porte de la ville est au contraire parfaitement visible. Les soubassements en existent intacts, sur la voie qui joignait Timgad à Lambèse à quelque distance du ravin, qui limite le gros des ruines de ce côté (voir la planche I). Mas-

(1) Hygin, *De limit. const.* (éd. Lachmann), I, p. 180.

(2) Saladin, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, I, p. 170.

(3) Tissot, *Géogr. de l'Afrique*, II, p. 570.

(4) Guérin, *Voy. arch. dans la Régence de*

Tunis, II, p. 354 et suiv.

(5) Tissot, *op. cit.*, p. 368.

(6) Sur cette voie, voir Tissot, *op. cit.*, II, p. 511; Gsell et Graillet, *Ruines romaines au Nord de l'Aurès*, I, p. 69 et suiv.

queray en a reconnu la présence par quelques sondages en 1875, et le service des Monuments historiques a achevé le déblaiement l'an dernier.

Sur la même route, tout à côté du forum, on voit non plus une porte, mais un véritable arc de triomphe, assez bien conservé. Il est connu depuis longtemps sous le nom d'arc de Trajan et a été signalé par tous ceux qui ont visité la ville. C'est un des monuments les plus remarquables de la ruine.

De l'autre côté du forum, vers Khenchela, on aperçoit les vestiges d'un autre arc, très ruiné; ils se trahissent par des colonnes et des chapiteaux gisant à fleur de sol, ainsi que par un fragment de grande inscription; il est probable qu'il faisait pendant à l'arc de Trajan.

Enfin au-delà, vers l'Est, à une distance de cet arc égale à peu près à celle qui sépare l'arc de Trajan de la porte de l'Ouest, MM. Ballu et Sarrazin ont noté un amoncellement de pierres, de fragments de colonnes et de chapiteaux, qui doivent indiquer l'emplacement d'une porte: celle-ci marquerait, sur la voie de Thamugadi à Mascula, la limite de la ville de ce côté.

S'il en est bien réellement ainsi, Timgad aurait possédé, outre les quatre entrées habituelles, deux arcs de triomphe d'une architecture plus riche, situés à l'intérieur de la cité sur le *decumanus maximus*, à l'Est et à l'Ouest du forum.

Ce n'étaient peut-être pas les seuls. On a trouvé, en effet, dans la muraille du fort byzantin un fragment d'inscription⁽¹⁾ où on lit :

*Imp(eratore) Caes(are) M. Aurelio Antonino Pio Felice Augusto
M. Pompeius Pudenti[an]us v(ir) e(gregius) fl(amen) p(er)p(etuus) ob
honorem fl(ami)ni(i), super legitima et statuam Martis ad arcum pantheum
sum[ptu proprio positum]...*

(1) Masqueray, *Rec. de Constantine*, XVII, p. 447 = *C. I. L.*, VIII, 2372. Masqueray croit que cet *arcus pantheus* est l'arc dit de Trajan; l'assertion ne repose sur aucun fondement.

Quel était cet *arcus pantheus*, entouré de statues divines? Faut-il l'identifier avec un de ceux qui nous sont connus et en particulier avec la porte du Sud voisine sans doute de la forteresse byzantine? Ou bien est-ce un autre monument qui s'élevait quelque part dans la ville? Nous souhaitons, sans oser l'espérer, que des fouilles heureuses nous l'apprennent quelque jour.

Dans la suite de ce travail il ne sera plus question ni de l'*arcus pantheus*, ni de la porte du Sud, ni de celle de l'Est; nous décrirons successivement les quatre autres, ou, du moins, ce qu'on en voit aujourd'hui.

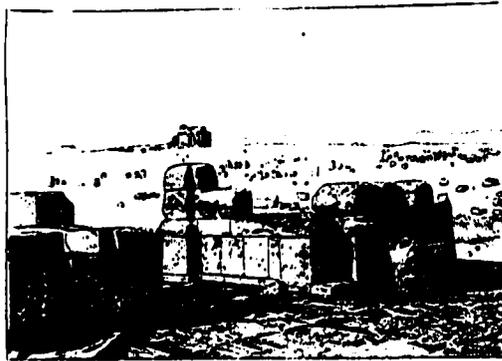


Fig. 14. — Porte du Nord (d'après une photographie de M. Cognat).

I. — PORTE DU NORD.

L'édifice se présente sous l'apparence de deux massifs de maçonnerie coupés à hauteur d'homme (fig. 54). Le soubassement seul est intact; des pilastres et des colonnes qui ornaient le corps

du monument, il ne reste plus que les bases et la partie inférieure. On peut néanmoins dresser le plan de la porte et s'en représenter même les détails, par analogie avec les nombreux arcs connus.

Ce qui caractérise ce plan (fig. 55) c'est la présence, au centre, des deux piles de chambres rectangulaires — elles mesurent 2^m,75 de côté: il y a là une particularité dont on n'a pas signalé encore en Afrique d'autres exemples. Elle ne s'expliquerait guère pour un arc de triomphe, monument essentiellement honorifique et par

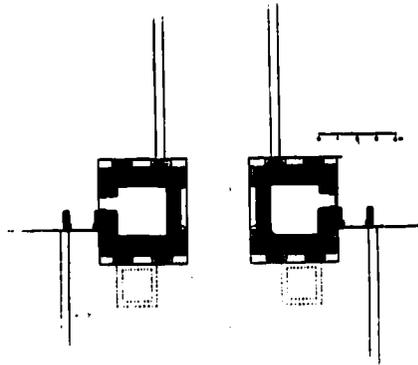


Fig. 55. — Porte du Sud (relevé de service des Monuments historiques).

suite décoratif; pour une porte de ville, il en est tout autrement. On comprend qu'il ait paru nécessaire de fournir un abri, un « corps de garde » à ceux qui étaient chargés de surveiller l'entrée de la cité, soit pour en assurer la sécurité, soit pour y percevoir des taxes plus ou moins voisines de nos octrois. Mais alors il est assez étonnant que la même disposition n'existe pas pour la porte de l'Ouest. Sauf ce détail la porte septentrionale de Timgad rappelle tous les édifices du même genre.

L'écartement des pieds-droits de l'arc est de 3^m,20; l'édifice mesure 12^m,24 de largeur et 5^m,35 de profondeur. Les deux façades étaient ornées chacune de deux pilastres et de deux colonnes engagées d'ordre corinthien (diamètre: 0^m,30). On a retrouvé quelques-uns des chapiteaux; ils ne sortent pas de la banalité (fig. 56).



Fig. 56. D'après une photographie de M. Cagnat.

Du côté du Nord, l'arc n'occupe pas toute la largeur de la voie qui y aboutit; celle-ci, qui mesure 15^m,25, débordait de 1^m,50 à droite et à gauche du monument; mais cette disposition n'existe que sur 1^m,60 de longueur; à cet endroit le pavement cesse et l'on a fermé le passage, à une date postérieure, semble-t-il, avec des matériaux empruntés. Les dalles de la route portent en creux la trace des roues qui les ont usées. Dans l'ouverture de l'arc on distingue très nettement sur le sol les trous qu'ont laissés les pivots de la porte; ils sont indiqués sur le plan.

Enfin, dernier détail à signaler; de ce côté, il existait autrefois, en avant de chaque moitié de la façade et appuyée contre elle, un piédestal rectangulaire large de 2^m,15 et profond d'autant; l'empreinte en est très nettement indiquée sur le pavé. Il faut en conclure qu'on avait élevé à droite et à gauche de la porte un monument décoratif, probablement une statue: chaque piédestal devait porter une inscription; c'est un fait qu'il importe de retenir.

Quand on regarde l'ordonnement des deux façades de l'arc on est frappé de la ressemblance qu'il présente avec celui de l'entrée

principale du forum que nous avons décrite plus haut (p. 18 et fig. 8). Si l'on remarque que ces deux monuments formaient chacun l'extrémité de la grande rue qui conduisait de l'entrée de la ville à la place publique, on se persuadera que cette similitude est voulue et que les deux portes ont été établies à la même date, lors de la fondation et du tracé primitif de Timgad.

C'est ce que semble prouver aussi la présence, au milieu des décombres qui gisaient au pied de l'édifice, de plusieurs fragments qui appartiennent à une grande inscription⁽¹⁾.

En rapprochant les différents morceaux qui en subsistent et en complétant le texte d'après une inscription identique déjà connue⁽²⁾ — nous en reparlerons plus bas — nous sommes arrivés à la restitution suivante (fig. 57) :

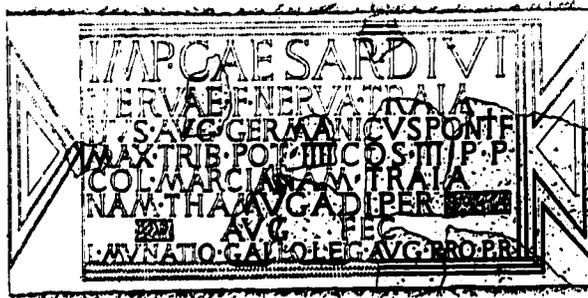


Fig. 57. — Inscription de la porte du Nord.

[Imp(erator)] Ca[esa]r Divi Nervae [f(ilius) Nerva Tra]janus Aug(ustus) [Ger]ma[ni]cus pontif(ex) m[ax]imus, trib(unicia po)l(estate) IIII, [c]o(n)s(ul) III, p(ater) p(atriciae) col(oniam) Marci]anam Traja[nam] Tha]muga[d]i per leg(ionem) III Aug(ustam) sec(it), [L. Munatio] Gal[io] leg(ato) Aug(usti) pro praetore.

(1) C. I. L., VIII, 17843.

(2) Ibid., 17842. Voir plus loin page 143.

Ce texte date l'érection de cette porte de l'an 100 après J.-C.; au moins à cette époque en conçut-on le plan et en commença-t-on la construction.

Ce qui nous empêche d'affirmer que l'achèvement de la construction soit aussi du règne de Trajan, c'est qu'il a été trouvé dans les déblais, également au pied de l'arc, une autre inscription ou plutôt deux fragments d'une autre inscription dont le troisième n'existe plus. Les lettres ont 0^m, 15 de hauteur⁽¹⁾:

IANI PARTHICI NEPOII DIVI NERVAE PRO
AVG PIO P P IMP II PONTIF MAX TRIB POT XXII COS IIII
DESIGN PATRONVS COL DEDICAVIT D D P P

En ajoutant les compléments nécessaires on obtient la lecture suivante :

[*Imp(eratori) Caes(ari) Divi Hadriani fil(io), divi Tra]jani Parthici nepoti, Divi Nervae pro[n]epoti T. Aeljo Hadriano Antonino Aug(usto) Pio p(atri) p(atriciae), imp(eratori) II, pontif(ici) max(imo), trib(unicia) pot(estate) XXII, co(n)s(uli) IIII [L. Novius Crispinus leg(atus) Aug(usti) pr(o) pr(aetore), co(n)s(ul)] design(atus), patronus col(oniae) d(edicavit). D(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).*

Les détails chronologiques contenus dans cette dédicace nous reportent à l'année 149 de notre ère, sous le règne de l'empereur Antonin le Pieux.

Avec les restitutions qu'elle comporte, cette seconde inscription devait être longue à près de 8 mètres — ce qui en reste mesure 4^m,20; la pierre était haute environ de 1^m,20. Il est donc plus que vraisemblable qu'elle occupait l'attique de la porte et qu'elle en couvrait la plus grande partie. Il faut conclure de là que l'édifice

(1) *C. I. L.*, VIII, 1785a.

ne fut terminé que vers le milieu du 11^e siècle ou tout au moins qu'à cette époque on y apporta quelque embellissement.

Quant à la pierre qui porte le nom de Trajan les circonstances de la découverte nous invitent également à la rapporter à la porte septentrionale, d'autant plus, nous le verrons tout à l'heure, que l'arc dit de Trajan portait une inscription semblable. Nous supposons donc qu'elle occupait, elle aussi, l'attique, — elle mesure également 1^m,20 environ en hauteur — mais qu'elle se développait sur la face opposée à celle où l'on grava les noms et titres d'Antonin. En raisonnant par comparaison avec l'arc de Trajan nous pensons qu'elle regardait le Nord, et s'offrait, par conséquent, aux yeux de ceux qui arrivaient à Timgad venant de Cirta ou des villes intermédiaires: c'était bien là la place convenable pour un texte épigraphique qui était, pour ainsi dire, la charte de fondation de la cité.

On remarquera que la longueur totale de la pierre, y compris les formes de queues d'aronde qui terminent l'inscription à droite et à gauche, ne dépasse pas trois mètres. Elle était donc disposée exactement au-dessus de l'ouverture de la porte et ses extrémités étaient à peu près dans le prolongement de la ligne des pieds-droits.

Parmi les débris qui gisaient autour de l'arc on a recueilli deux autres débris épigraphiques dont les lettres ont pareillement 0^m,15 environ de hauteur.

On lit sur l'un :

ARTH

et sur l'autre :

DED

Ces éléments se retrouvent tous dans la dédicace d'Antonin. Il paraîtrait donc naturel de voir dans cette nouvelle inscription une répétition de ladite dédicace, et de la placer en pendant sur l'attique de l'arc, si celle-ci n'était déjà occupée par l'inscription de Trajan. Mais comme, d'autre part, les deux fragments sont très minimes, et

que les mots *Parthicus* et *dedicavit* peuvent figurer dans toute dédicace faite à un prince de la famille de Trajan, il est difficile de tirer une conclusion, même probable, de documents aussi insignifiants. Rien n'empêche, par exemple, qu'ils aient appartenu à l'une des deux bases honorifiques aujourd'hui détruites dont nous avons signalé la présence en avant de la façade septentrionale de la porte du Nord, ou même qu'ils aient été, dans les bas temps, utilisés pour une réparation de la porte.

II. — PORTE DE L'OUEST OU DE LAMBÈSE.

Le plan de la porte de l'Ouest que nous donnons ci-contre (fig. 58) a été très fréquemment employé avec de légères variantes

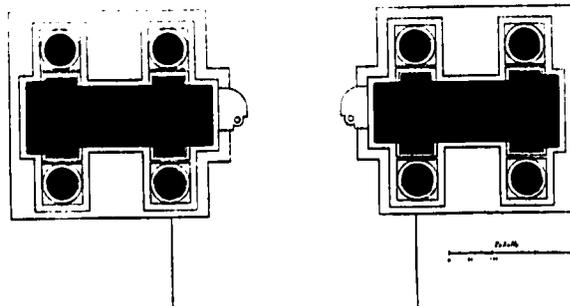


Fig. 58. — Porte de l'Ouest. (Archi. du Service des Monuments historiques).

pour les arcs africains. Nous le retrouvons à Haïdra⁽¹⁾, à Sbeitla⁽²⁾, à Dougga⁽³⁾, à Tébessa⁽⁴⁾, à Djemila⁽⁵⁾ et ailleurs encore. Tous ces

(1) Saladin, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, I, p. 183.

(2) *Ibid.*, p. 85.

(3) *Ibid.*, II, p. 143.

(4) Ballu, *Tebessa, Lambèse, Timgad*, fig. 1.

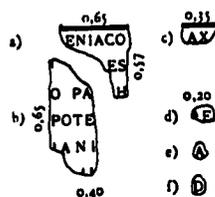
— On notera seulement qu'à Tébessa l'arc a quatre faces au lieu de deux.

(5) *Recherche des Antiquités dans l'Afrique du Nord*, p. 116.

monuments se composent de deux massifs latéraux, précédés de deux avant-corps formés chacun de deux colonnes détachées de l'arc. Plusieurs d'entre eux sont assez bien conservés pour qu'on puisse juger de la disposition des parties élevées; ici il ne subsiste presque que le plan à terre; mais on a recueilli un bon nombre de fragments au pied, qui permettent de se rendre compte des détails de l'ornementation.

La largeur totale de la porte est de 13^m,75; l'écartement des pieds-droits de 3^m,75. La colonne mesurait 0^m,65 de diamètre et était longue de 4^m,80: elle était cannelée avec rudentures à la partie inférieure; la base, haute de 0^m,29, était composée de deux tores et de deux scoties séparées l'une de l'autre par une astragale; le chapiteau, d'ordre corinthien, avait 0^m,65 de hauteur. Toutes ces particularités et même toutes ces mesures se retrouvent, comme on le verra plus loin, dans les éléments de l'arc dit de Trajan, dont la porte occidentale, construite postérieurement, fut certainement une copie simplifiée. Là encore on remarque dans le pavement, entre les deux pieds-droits, la trace des pivots de la porte mobile qui servait à clore l'ouverture et à fermer le passage aux voitures pendant la nuit.

L'inscription de cette porte est connue depuis longtemps. L. Renier l'a publiée et Masqueray l'a recopiée après lui⁽¹⁾. Elle est brisée en plusieurs morceaux et la plus grande partie en a disparu. Voici ce qui en reste :



(1) C. I. L., VIII, 2364.

Elle était autrefois un peu plus complète et l'on a pu la restituer ainsi :

[Imp(eratori) Caes(ari) M. Aur(elio) Antonino Aug(usto) Arm]eniaco
[Parthico M]ax[imo Medico, patri patriae, pontifici maximo, trib]un[icia]
pot[estate XX.... imp(eratori)...., co, n's, uli] III et Imp(eratori) Caes(ari)
L. Aur(elio) Vero Aug(usto) Arm[eniaco] Pa[rt]h[ico] Maximo, Medico,
patri patriae, pontifici maximo, tribunicia] pot[estate VII...., imp(era-
tori)...., co, n's, uli] III...

D'après les dimensions des morceaux qui existent encore, on peut calculer la longueur probable de l'inscription : elle mesurerait 67,60 environ, ce qui correspond à la distance qui sépare les piédestaux des deux colonnes les plus rapprochées de la baie centrale, à droite et à gauche.

La date de la dédicace doit se chercher entre l'année 166 où Marc-Aurèle reçut le titre de Parthicus Maximus et l'année 169 où mourut L. Verus. La dédicace de la porte de l'Ouest aurait donc été faite vingt ans après celle de la porte du Nord.

Un autre fragment gît à terre au même endroit. On y lit :



Il paraît y être question de Caracalla (l. 2: [fortissimo? prin]-
cipi) et de sa mère Julia Domna (l. 4: [matri sen]atus, ca[storum]⁽¹⁾).
D'après les dimensions de la pierre, on doit supposer que la totalité

(1) C. I. L., VIII, 2367.

de l'inscription ne mesurait pas moins de 7 mètres de long. On ne saurait dire, en présence de ce morceau isolé, qui peut avoir été apporté postérieurement à cette place, s'il figurait jadis sur l'attique, du côté opposé à la précédente dédicace, ou s'il appartenait à un autre monument de la ville.

III. — ARC DIT DE TRAJAN.

Tandis que les deux portes dont nous venons de parler sont rasées au niveau du sol actuel et par suite n'ont pas pu être étudiées par ceux qui ont visité Timgad autrefois, l'arc de Trajan avec ses trois ouvertures, ses colonnes encore en place et son entablement relativement bien conservé, ont appelé l'attention de tous les explorateurs. Bruce l'a dessiné il y a plus de cent ans⁽¹⁾; c'est le premier monument dont parle Léon Renier dans le rapport qu'il adressa au Ministre de l'Instruction publique à la suite de son séjour à Thamugadi⁽²⁾, et quand Masqueray vint à son tour fouiller les restes de la cité, il fut, comme ses prédécesseurs, attiré par ce témoignage éclatant de la prospérité antique de Thamugadi⁽³⁾. Pendant ces dernières années, on en a plus d'une fois reproduit l'image dans les revues françaises et même étrangères⁽⁴⁾. Il faut qu'à notre tour nous en disions quelques mots.

Il a été bâti au point culminant de la route qui vient de Lambèse. En quittant la porte du Nord, celle-ci monte, par une pente

(1) Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce*, pl. vi, cf. p. 83. Ce dessin est, comme la plus grande partie de ceux de Bruce, plus habilement exécuté que fidèle. L'auteur n'a point représenté l'arc enterré, comme il l'était alors; toute la partie inférieure est donc restituée; nous n'oserions pas affirmer que, dans les parties élevées, l'état de délabrement de l'édifice ait été exactement rendu. Bruce cherchait plus à flatter l'œil, comme on le faisait de son

temps, qu'à reproduire avec minutie ce qu'il voyait.

(2) *Archives des Missions scientifiques*, 1851, p. 185.

(3) *Rev. Afric.*, XX (1876), p. 353. Cf. aussi une note d'un anonyme dans le *Rec. de Constantine*, XXII, p. 335 et suiv.

(4) Voir par exemple dans *The Builder*, n° 2487, p. 268, un article de M. A. Graham intitulé: *A triumphal arch at Timgad*.

fort sensible et en suivant une courbe très marquée, vers la direction du forum. A peine a-t-elle dépassé l'arc, que l'inclinaison cesse : le terrain est presque horizontal pendant environ deux cents mètres, après quoi la voie s'infléchit de nouveau, redescendant vers l'Est.

Un détail frappe tous ceux qui la suivent : c'est la façon dont elle porte empreinte la trace des roues qui l'ont usée pendant toute la période romaine. Il suffira, d'ailleurs, de jeter un coup d'œil sur celles de nos planches photographiques qui représentent la porte triomphale ou le *decumanus* pour s'en apercevoir (voir aussi la fig. 65).

Grâce à la précaution que l'on avait prise de disposer les joints des dalles en biais et non perpendiculairement à la direction de la route, celles-ci ont résisté à tous les chocs, et l'effort qu'elles ont eu à se soutenir ne se traduit que par ces larges ornières creusées dans leur surface, plus ou moins profondément, suivant les endroits. Elles sont particulièrement marquées sous l'arcade centrale de l'arc de Trajan. On a même écrit qu'à ce passage, où la pente est assez rapide, elles avaient été aménagées exprès pour « faciliter la circulation des chars, en les maintenant à une égale distance de chacun des pieds droits » : ce qui est une erreur.

Cette particularité permet de calculer l'écartement habituel qu'on donnait, dans l'Afrique romaine, aux roues des voitures et des chariots. Des mesures, prises par nous à différents endroits, il résulte que la distance entre les deux bords intérieurs des ornières est, en moyenne, de 1^m,10; chaque ornière mesure à peu près 0^m,30. Ce dernier chiffre, supérieur à la largeur d'une roue, représente le jeu des jantes dans la pierre. En tenant compte de ce détail, on arrive, pour la largeur qui séparait les deux roues, au total de 1^m,30 environ. Il est curieux de remarquer qu'à Pompéi on a obtenu le même résultat pour une constatation analogue⁽¹⁾.

(1) Breton, *Pompéi*, p. 30 : « ... les chars n'ayant pas plus de 1^m,35 de voie, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par l'examen des

ornières que les roues ont tracées sur le pavé. »

L'arc était, au moment où les fouilles du service des Monuments historiques] ont commencé, assez enterré. On pourra s'en rendre compte par la vue photographique prise par Duthoit, qui forme l'entête de ce chapitre (fig. 53), et par un dessin qu'a exécuté le commandant Delamare en 1851 (pl. XVI). Nous l'avons trouvé, ainsi que d'autres (pl. XVII et fig. 60) dans les papiers de L. Renier⁽¹⁾. Il a donc fallu enlever, pour découvrir le pavé de la voie, à peu près 2^m,50 de décombres. Cette peine n'a point été perdue,

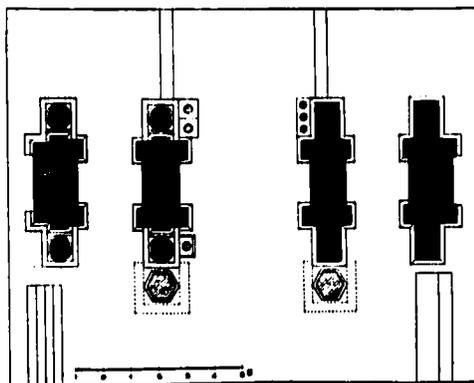


Fig. 10. — Arc dit de Trajane (Relevé du Service des Monuments historiques).

même pour le coup d'œil. Elle a permis de se rendre compte plus pleinement de l'élégance de l'édifice et de l'harmonie que présentent ses différents éléments. Malheureusement le temps et aussi sans doute des tremblements de terre avaient fait leur œuvre ; les parties hautes et les cintres mêmes des portes menaçaient de s'écrouler ;

(1) M. Geell nous a signalé parmi des dessins conservés à la Bibliothèque d'Alger deux grandes arcelles de l'arc, dues également à De-

lamare ; comme documents elles ont la même valeur que les dessins que nous donnons.

on a dû les consolider provisoirement par un travail de maçonnerie qui nuit un peu à l'effet général. Il disparaîtra bientôt.

On peut dire de l'arc de Trajan ce que nous avons déjà écrit à propos de la porte de l'Ouest : il appartient par son plan à un type assez commun en Afrique (fig. 59). Ces deux variétés sont d'ailleurs dérivées l'une de l'autre. On n'a qu'à prendre un arc construit suivant le plan de la porte que nous avons appelée « porte de Lambèse », et à y percer deux baies latérales plus petites que l'ouverture centrale, et on obtient un arc semblable à celui de Trajan. C'est le modèle que l'on a copié toutes les fois que l'on a voulu élever, en Numidie ou dans les provinces voisines, une porte triomphale très importante. On en connaît aux environs mêmes de Timgad deux exemples, à Lambèse⁽¹⁾ et à Zana⁽²⁾. On le retrouve ailleurs : sur ce plan ont été élevés les deux grands arcs de triomphe de Rome, celui de Septime Sévère et celui de Constantin.

L'édifice a conservé encore du côté de l'Est le couronnement de son attique. On peut donc savoir quelle était autrefois sa hauteur, à quelques centimètres près : en chiffre rond, nous dirons qu'elle atteignait une douzaine de mètres. L'arcade centrale, large de 4^m,20, est haute de 6^m,65 ; les deux arcades latérales, qui ont 2^m,50 d'ouverture, ne mesurent que 3^m,80 de hauteur.

Les colonnes, dont le diamètre est de 0^m,63, sont cannelées avec rudentures à la partie inférieure : la base, formée de deux tores et de deux scoties séparées par une astragale, est haute de 0^m,33, le fût de 4^m,88 (voir la fig. 60 ci-contre), les chapiteaux de 0^m,67. Parmi ceux qui appartiennent à la façade orientale, les deux qui tiennent le milieu sont ornés aux cornes d'aigles tenant le foudre dans leurs serres ; tous les autres se terminent par des volutes, comme les chapiteaux corinthiens ordinaires. Mais ce qui caractérise surtout l'arc de Trajan, ce sont les niches surmontées de frontons

(1) Ballu, *Tebessa, Lambèse, Timgad, Nord des monts de Batna (Mélanges de l'École de Rome, 1894)*, p. 537 et suiv. ; cf. pl. XIV.

(2) Gsell et Graillot, *Ruines romaines au*

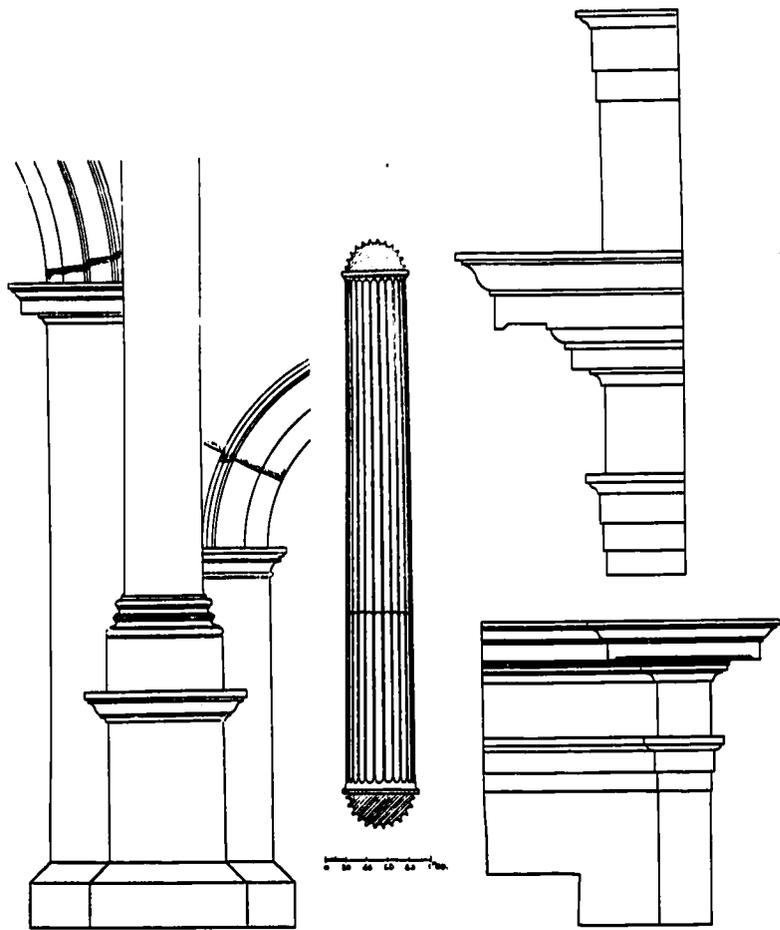


Fig. 60. — Détails de l'arc (Dessin de Delamaré).

circulaires qui s'ouvrent à droite et à gauche au-dessus des portes latérales. Chacune d'elles est large d'environ 1^m,50 sur 1^m,40 de profondeur et 2 mètres de hauteur: elle était encadrée de deux petites colonnes dont les bases reposaient sur des consoles, qui sont encore en place aujourd'hui. On en voit quelques-unes aux planches XVIII et XIX; leur ornementation consiste en rinceaux de feuillages d'un travail soigné, mais d'un dessin un peu lourd. Autrefois les niches étaient occupées par des statues: il est inutile de dire que, depuis longtemps, celles-ci ont été jetées à terre et ont disparu. Lors des fouilles faites pour dégager le soubassement de l'arc, on a trouvé un fragment de torse de femme en marbre blanc, à une dizaine de mètres en avant de la face occidentale. On l'a placée dans une des niches les mieux conservées: il est loin d'être certain que cette petite restauration soit conforme à la vérité.

L'attique est encore très reconnaissable du côté de l'Est. Elle mesurait, jusqu'au bandeau qui la surmontait, 1^m,30, ce qui est peu. Elle était à peu près masquée, de chaque côté, par deux grands frontons circulaires, couronnement des parties latérales de la construction. Une telle disposition est tout à fait une nouveauté architectonique: parmi tous les arcs de triomphe ou portes monumentales romaines qui sont connus — et le nombre en est considérable — on n'en a jamais rencontré de semblable; l'invention est d'ailleurs plutôt bizarre qu'heureuse; elle alourdit l'ensemble plus qu'elle ne le décore.

La porte centrale était destinée aux voitures, ainsi qu'on l'a vu par ce que nous avons dit plus haut des traces de roues qui s'y remarquent. Les deux portes latérales étaient, au contraire, réservées aux piétons. En avant de leur ouverture orientale existaient deux plate-formes, deux sortes de refuges carrés de 5 mètres de côté; ils font suite aux trottoirs qui forment la colonnade du *decumanus maximus*; on y accédait du côté de l'ouest par une pente légèrement inclinée, qui rachetait la différence de niveau entre le sol de la porte et celui de la plate-forme. Rien de pareil n'existait

sur la face occidentale où le terrain était, ainsi que nous l'avons expliqué, fort en pente. Mais cette face prête à une autre constatation.

Le piédestal de chacune des colonnes qui avoisine la porte principale est actuellement masqué par une base de statue de forme hexagonale. Les deux socles ayant été trouvés en place, et les dés à terre à côté d'eux, il n'y a pas à douter du fait. On les a seulement redressés au moment des fouilles. L'une de ces bases porte l'inscription suivante⁽¹⁾:

CONCORDIAE
 AVGGG
 DOMINORVM
 NN
 IMPELLSEPTIM
 SEVERIETMA
 RELIANTONIN
 PIFELAVGPARTIMAX
 BRITMAGERAVGGG
 ETIVLIAEAVG
 L·LCINIVS OPTATA
 NVS OB HONOREM
 FLPPSTATVS QVAS
 EXSSXX·M·N·CVM
 BASPRAETER·LE
 GITIM POLLICITVS
 ESTAMPLAT·PEC·
 EXSSXXXVM·N
 POSVIT EASQVE
 SPORTVLIS DECVR
 DATS ET EPVL CVR
 IS ET LVDIS SCAE
 NICIS EDITIS DE
 DICAVIT *

(1) C. I. L., VIII, 17829.

Concordiae Augustorum dominorum n(ostorum) Imp(eratorum) L. Septimii Severi et M. Aurelii Antonini Pii Fel(icis) Aug(usti) Parth(ici) Max(imi), Brit(annici) Max(imi), Ger(manici) Aug(ustorum) et Juliae Augustae) L. Licinius Optatianus ob honorem fl(amonii) p(er)ptui status quas ex s(estertium) viginti m(ilibus) n(ummum) cum basib(us) praeter legitim(am) pollicitus est, ampliata pec(unia) ex s(estertium) triginta quinque m(ilibus) n(ummum) posuit, easque sportulis decuri onibus) datis et epul(o) curiis et ludis scaenicis editis dedicavit⁽¹⁾.

Sur l'autre, qui est très mutilée, on lit⁽²⁾ :

MARTI AVG
 CONSERVATOR
 DOMINORVM
 NN* IMPP·L SEP
 TIMI SEVERI ET
 MAVRELIANTO
 NIN PII FEL AVG PARH
 M·BKT GER MA·AVG
 ET IVLIAE

Marti Aug(usto) conservatori dominorum n(ostorum) Imp(eratorum) L. Septimii Severi et M. Aurelii Antonini Pii Fel(icis) Aug(usti) Parth(ici) Max(imi), Brit(annici), Ger(manici) Max(imi) Aug(ustorum) et Juliae,

La fin de l'inscription était semblable à celle de la précédente, puisque dans celle-ci, rédigée et gravée d'une façon toute pareille, il est question des deux statues que L. Licinius Optatianus avait

(1) Les noms et les titres de Géta ont été marqués aux lignes 2, 4 et 8-9; dans ces dernières ils ont été remplacés par des épithètes honorifiques en l'honneur de Caracalla.

(2) *Ibid.*, 17835. L'observation faite dans la note précédente s'applique aussi à cette inscription.

élevées pour la somme de 35,000 sesterces à la suite de l'honneur qu'on lui avait fait en le nommant flamine perpétuel.

Des deux textes il résulte qu'au temps de Septime Sévère et de ses fils, on plaça en avant des deux pieds droits de l'ouverture centrale de l'arc de triomphe deux images, l'une de la Concorde et l'autre de Mars, et que chacune d'elles revint, avec les piédestaux



Fig. 61. (D'après une photographie de M. Cognat).

à la somme de 17,500 sesterces, environ 4,500 francs de notre monnaie.

Mais il est curieux de remarquer que ces supports hexagonaux en remplacèrent sans doute d'autres qui existaient avant eux ; il suffit pour s'en convaincre de regarder avec attention le pavé sur lequel ils reposent (fig. 61). On y lit très distinctement la trace de deux grandes bases tout à fait analogues à celles que nous avons

déjà signalées à la porte du Nord. Les dalles, placées de champ, qui en constituaient la face, avaient la largeur des piédestaux sur lesquels reposaient les colonnes, si bien que ceux-ci s'y encastraient exactement : elles mesuraient 1^m,30 de profondeur sur 2 mètres environ de largeur. Il est donc probable qu'on fit, pour l'arc dit de Trajan, ce qu'on fit aussi pour la porte du Nord : afin d'en augmenter l'effet décoratif, on l'orna de bonne heure de deux grands socles surmontés de statues, qu'on disposa à terre, de chaque côté de la baie centrale. Au début du III^e siècle, on transporta ces socles ailleurs, si on ne les fit pas disparaître, et on les remplaça par les piédestaux hexagonaux que l'on y voit encore aujourd'hui.

Nous n'avons point parlé encore des inscriptions qui surmontaient l'édifice et s'étaient sur l'attique. Ni Bruce, ni L. Renier ne les ont vues ; car ce qui en reste était enterré assez profondément. C'est en 1843 seulement qu'un officier, M. Becker, à la suite de sondages habiles, découvrit quelques fragments de l'inscription gravée jadis sur la face occidentale — et non sur celle qui regarde le forum, comme Renier le dit à tort. « Vous connaissez, je n'en doute pas », écrivait cet officier à L. Renier⁽¹⁾, « notre excursion à Thamugas et vous savez, par conséquent, que nous avons trouvé l'une des deux inscriptions de l'arc de triomphe. Ce résultat de faire connaître au monde savant à qui a été dédié ce monument, nous a déjà récompensé amplement d'un travail pénible accompli dans des conditions peu favorables.... Vous trouverez ci-inclus une copie similaire des fragments de l'inscription de l'arc de triomphe avec les dimensions qu'elle devait avoir quand elle était complète. Par ce moyen, il ne vous sera pas impossible de la restituer entièrement. » Plus tard, Masqueray revit tous ces fragments, et ne

(1) *Papiers Renier* (Manuscrit déposé à la bibliothèque de l'Université sous le n° 23830, dossier XLVII, liasse 1). La lettre est datée du 18 septembre 1853. Le dessin auquel il est fait allusion dans cette lettre ne s'est pas retrouvé dans le dossier. — L. Renier a inséré

ce texte dans son *Recueil des inscriptions d'Algérie*, n° 1479 d'après la copie de M. Becker, et aussi d'après des copies de M. le général Creully et de M. le capitaine Toussaint. Il l'attribuait à la face orientale de l'arc.

crut pas inutile de les republier⁽¹⁾. Wilmanns les chercha sans les trouver⁽²⁾. Depuis les fouilles qui ont dégagé les abords de l'arc, ils ont été mis de nouveau à jour et portés sur le talus qui est à gauche de la voie, en attendant leur transfert au Musée. Voici quels sont les fragments qui existent encore aujourd'hui (fig. 62) :

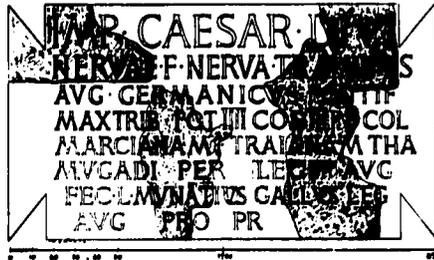


Fig. 62. — Inscription de l'arc du de Trajan.

Imp(erator) [Caesar] Divi Nervae [f(ilius) Nerva] Trajanu[s Aug(ustus) Germanicus pontif(ex) [max(imus), tri]b(unicia) po[ti]state] II[II, co(n)]s(ul) III, p(ater) p(atric) [col(oniam) Marc]ianam [Tra]janam [Thamuga]di per [le]g(ionem) III A[ug(ustam) fec(it), L. M]nati[us] Gall[us] leg(ato) [Aug(usti)] p[ro] p[ra]ctore).

On voit que le texte de l'inscription est identique à celui qui a été retrouvé au pied de l'arc du Nord; les lignes sont un peu autrement disposées: telle est la seule et très minime différence. Les dimensions de ces différents morceaux permettent de calculer celles de la pierre, alors qu'elle était intacte. Nous voyons par là que la distance entre les moulures extrêmes qui limitaient le cadre est de 1^m,10 dans le sens de la hauteur, de 2 mètres dans le sens de la largeur. La plaque où ces lettres étaient gravées trouvant exac-

(1) *Rev. Afric.* (XX), p. 354.

(2) *C. I. L.*, VIII, 2355.

tement sa place entre la corniche qui formait le couronnement de l'attique et le haut de la corniche de l'entablement⁽¹⁾, au-dessus de la baie du milieu, il n'y a pas lieu de douter qu'elle ait appartenu à l'arc de triomphe; d'ailleurs la teinte dorée dont elle est revêtue, qui est absolument celle de l'arc tout entier, le prouverait à défaut d'autres arguments⁽²⁾.

L'inscription qui ornait l'autre façade, celle qui est tournée vers le forum, n'a pas été retrouvée, soit qu'elle ait été emportée, une fois tombée à terre, dès l'antiquité, soit qu'elle n'ait jamais existé et que l'attique ait été simplement occupé par une dalle unie.

De tout cela il résulte que la dénomination d'arc de Trajan n'est qu'à moitié exacte, ou, tout au moins, qu'on ne peut pas affirmer qu'elle le soit entièrement. Les constatations faites à la porte du Nord doivent trouver ici aussi leur application. L'inscription citée plus haut nous indique que l'arc de triomphe fut conçu et son exécution décidée au moment de la fondation de la ville, lors de l'établissement du plan primitif, mais rien ne prouve que la construction ait été exécutée sans retard. Peut-être s'est-il passé ce qui s'était produit pour la porte septentrionale, et la dédicace de l'édifice appartient-elle à l'époque d'un des successeurs de Trajan. Nous ne pouvons rien affirmer à ce sujet.

Il n'est donc pas beaucoup plus juste de donner le nom de Trajan à cet arc, que de l'appliquer à la porte du Nord; mais c'est une façon assez commode de parler et l'on peut, pour cette raison, en conserver l'habitude.

L'étude de ce monument et du plan suivant lequel il a été établi n'est point seulement intéressante pour la ville de Timgad ou pour l'art romain en Afrique; il n'est pas sans importance non plus

(1) Le cadre ne pouvait guère être plus large, l'extrémité des deux frontons latéraux empiétant un peu sur la partie centrale de l'attique.
(2) Les doutes émis par M. Graf dans le

Baumeister, *Denkmäler des Klassischen Altertums*, III, p. 1890, note 1, ne sont pas fondés. Il n'était pas au courant des détails de la découverte.

pour l'histoire de l'architecture romaine, ou plutôt des portes triomphales romaines.

Au cours de l'article très intéressant que M. Gräf a consacré aux arcs de triomphe dans le dictionnaire de M. Baumeister, il remarque que durant le premier siècle de l'empire, le type auquel l'arc de Timgad se rapporte n'était usité ni à Rome ni dans les provinces. A la fin de la république et au début de notre ère, on bâtissait surtout des portes triomphales à une seule baie, les coins de la construction étant consolidés par des piliers ou des colonnes engagées, et l'archivolte reposant sur des pilastres. Tels sont les arcs de Spolète, le plus ancien de tous, de Carpentras, de Saint-Chamas, de Martorell, de Philippes, de Suse (fig. 63), de Trieste, de Rimini;



Fig. 63. — ARC DE SUSE.

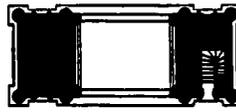


Fig. 64. — ARC DE TITUS.

on en bâtit de pareils jusqu'au milieu du 1^{er} siècle. A la même époque, mais plus rarement, on employait encore une autre disposition : l'ouverture de la porte y est accostée de deux colonnes engagées, les quatre coins étant décorés, eux aussi, de colonnes engagées. On en a des exemples à Rome (arc de Titus) (fig. 64), en Italie (Ancone, Aoste, Benevent, Vérone), en Gaule (arc de Saint-Rémy). Ce dernier arc est, on le sait, et M. Gräf l'a reconnu lui-même, peut-être contemporain de César, celui d'Aoste est de l'âge d'Auguste. Les autres appartiennent au 1^{er} siècle. Développé, ce type a produit sous Tibère l'arc à trois portes d'Orange. Ce qui caractérise tous ces édifices, c'est la présence de colonnes aux quatre coins et l'absence de colonnes dégagées.

Il n'en est pas de même des arcs de Septime Sévère et de

Constantin à Rome, qui marquent un degré de perfectionnement très notable. Leur plan est exactement celui de l'arc de Timgad : trois portes, une plus large au centre ; entre chaque porte et de chaque côté des piliers latéraux, mais non à l'angle de l'édifice, une colonne *dégagée* reposant sur un fort piédestal et reliée à un pilastre de même hauteur, qui supporte une architrave saillante perpendiculaire au plan de l'arc. On trouve ce type répandu dans tout le monde romain au II^e et au III^e siècle ; mais le plus ancien exemple connu est précisément celui que fournit l'arc de Trajan de Thamusgadi. Comme on rencontre vers la même époque ce système de colonnes dégagées employé à Rome, pour la première fois, par Apollodore de Damas dans la décoration du forum de Trajan⁽¹⁾, ainsi que le prouvent des monnaies de l'époque⁽²⁾, M. Gräf en a conclu, avec raison semble-t-il, qu'on saisit là l'indice d'une habitude architecturale naissante, bien appropriée à la richesse des monuments que l'on se mit à construire dans tout le monde romain. L'architecte qui dressa le plan de Timgad était au courant des usages et des goûts du jour ; il voulut le montrer en employant dans le dessin de l'arc les méthodes les plus nouvelles. Il ne se doutait pas que toutes les constructions analogues contemporaines étaient destinées à périr, tandis que son œuvre demeurerait, seul témoignage d'un revirement de la mode au début du II^e siècle de notre ère.

Il nous reste, pour achever la description de l'arc dit de Trajan, à appeler l'attention sur des bases de bornes milliaires qui ont été trouvées au pied, disposées de chaque côté de la voie, presque sous l'arcade centrale. Elles se composent de blocs rectangulaires percés à leur partie supérieure d'une ou plusieurs cavités circulaires : celles-ci étaient destinées à recevoir l'extrémité inférieure de colonnes.

(1) S'il est vrai, comme on l'avance (Middleton, *Ancient Rom.*, II, p. 306), que l'arc de Constantin ne soit que la copie d'un arc de Trajan, on aurait là aujourd'hui le spécimen le plus ancien à Rome d'une porte

triumphale bâtie sur ce plan.

(2) Cohen, *Monnaies impériales*, II, p. 33, n^{os} 167-169 ; Baumeister, *loc. cit.*, p. 1873, fig. 1979.

L'une de ces colonnes a été redressée à la place antique; nous avons rétabli les autres à la fig. 65 pour donner au lecteur une idée



Fig. 65. — D'après une photographie de M. Cognat.

de l'aspect qu'offrait autrefois la base qui les portait. On lit sur le milliaire le mieux conservé :

D D N N N N
 INVICTISSI
 MORVM PRIN
 CIPVM VALENTI
 NIANI THEODO
 SI ET ARCADI SEM
 PER AVGGG

D(ominorum) n(ostorum trium) invictissimorum principum Valentiniani, Theodosi(i) et Arcadi(i) semper Aug(ustorum).

L'inscription, qui date de 388-392 ap. J.-C., est complète en haut comme en bas, quoiqu'en ait dit M. Schmidt dans l'*Ephemeris epigraphica*⁽¹⁾.

A côté, deux autres bornes moins intactes ⁽²⁾, sans pourtant que l'inscription en ait souffert, portent :

I M P C A E S
M A V R E L I O
C L A V D I O I N
V I C T O P I O F E
L I C I A V G
P O N T M A X
T R I B P O T P P
C O S P R O C O S
R E S P C O I
T H A M V G

Imp(eratori) Caes(ari) M. Aurelio Claudio Invicto Pio Felici Aug(usto) pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate), p(atri) p(atriciae), co(n)s(uli), proco(n)s(uli) resp(ublica) c[oloniae] Thamug(adensis) (an. 268-270).

D D D N N N
I N V I C T I S S I
M O R V M
P R I N C I P I M
V A L E N T I N I
A N I V A L E N
T I S E T G R A T I
A N I S E M P E R
A V G G

D(ominorum) n(ostorum) trium invictissimorum princ[ipu]m Valentiniani et Gratiani semper Aug(ustorum) (an. 367-375).

(1) *Eph. epigr.*, V, 1131.

(2) *Ibid.*, 1129 et 1130.

Tout auprès une quatrième colonne brisée en haut a été trouvée dans les fouilles; on l'a laissée à l'endroit où on l'a rencontrée; on la distingue très nettement sur notre figure 65. — Le texte en est inédit.

M. Ballu y a lu à notre intention :

PONT MAX · I ·
POT V CONSVLI
II PATRI PATR
PROCONSVLI
RESP COLONIAE
THAMVG v

... *pont(ifici) max(imo), [tr(ibunicia)] pot(estate) V, consuli II, patri pat(riae), proconsuli resp(ublica) coloniae Thamug(adensis).*

La mention d'une cinquième puissance tribunice, jointe à un deuxième consulat, nous reporte au règne de Sévère Alexandre ou de Gordien III.

Un détail caractérise ces milliaires, c'est l'absence de tout chiffre, à la fin de l'inscription, pour indiquer le nombre des milles. Il faut admettre qu'ils marquaient le point de départ de la route et que les distances entre Tingad et Lambèse — nous connaissons un certain nombre des milliaires de la voie⁽¹⁾ qui unissait ces deux villes — étaient supputées à partir de l'arc de Trajan.

On a trouvé aussi des milliaires dans le voisinage de la porte du Nord. Celui-ci est inédit.

I N D N
FL IVL
CRISPINO
NOB CAES
RESP TIA
M V G

In(v)icto d(omino) n(ostro) Fl(avio) Jul(io) Crispino (corriger en

(1) *C. I. L.*, VIII, p. 883 et 884.

Crispo⁽¹⁾ *nob(iliissimo) Caes(ari) resp(ublica) Thamug(adensium)* (an. 317-326).

L'autre a été déjà publié par M. Poulle⁽²⁾.

IMP CAES
M ANTONIO
GORDIANO
INVICTO
PIO FELICE
AVG PONT
MAX TRIB
POTEST II
COS PROCOS

*Imp(eratori) Caes(ari) M. Antonio Gordiano Invicto Pio Felic[i]
Aug(usto) pont(ifici) max(imo), trib(unicia) potest(ate) II, co(n)s(uli), pro-
co(n)s(uli).*

L'inscription remonte à l'année 239.

On peut faire au sujet de ces milliaires la même réflexion que pour ceux qui ont été découverts près de l'arc de Trajan; on n'y lit pas à la fin un chiffre indicateur de milles. C'est que cette porte était le point duquel on comptait les milles dans la direction de Cirta, sur l'étendue du territoire de la cité. Il est vraisemblable qu'il en était de même pour une des deux portes de l'Est et pour celle du Sud; les fouilles postérieures nous l'apprendront peut-être. En tout cas nous pouvons avancer dès maintenant qu'il n'y avait pas à Timgad, sur le forum ou dans le voisinage, quelque chose comme le « milliaire d'or » de Rome, et que dans tous les sens les distances étaient supputées à partir d'une des portes de la ville.

(1) La même erreur, assez étrange, se trouve sur deux autres milliaires d'Afrique

(Eph. épigr., V, 1140 et 1142).

(2) *Rec. de Constantine*, XXV, p. 408.

PORTE DE L'EST.

Nous avons fait observer plus haut combien les restes de cette porte ou plutôt, sans doute, de cet arc triomphal étaient confus. A en juger par la nature des ornements de sa colonne et par les quelques moulures qui sont à fleur du sol, il devait ressembler à l'arc dit de Trajan ou à la porte de l'Ouest; il est impossible de préciser davantage.

Un fragment d'inscription qui émerge du pâtre de ruines porte les lettres suivantes :

NEP*ti*
OANT*onino*
tribuniciae potestatis X
*per*R · COL · D*ed*

Ce morceau appartient, suivant toute probabilité, à la pierre de l'attique. On lisait sur le texte dont il faisait partie les noms d'un empereur, qui avait parmi ses surnoms celui d'Antonin : ce ne peut guère être qu'Antonin le Pieux, Marc Aurèle ou Caracalla. Les deux premiers étant cités, l'un sur la porte de l'Ouest et l'autre sur la porte du Nord, on peut croire qu'il était question de l'un des deux sur celle de l'Est.





Fig. 64. — Vue du Capitole avec les fontaines (Archives du Service des Monuments historiques.)

LE CAPITOLE

Du *decumanus maximus*, un peu au-dessous de l'arc de Trajan, part une grande rue dallée qui se dirige vers le Sud. Cette rue — nous l'appellerons « Rue du Capitole » — longe d'abord le mur oriental d'un édifice terminé en abside dont nous ferons la description au chapitre suivant, puis, après avoir traversé tout un coin de la ville, où ont été déblayées de nombreuses maisons, arrive en montant légèrement à un des plus somptueux édifices de l'ancienne Thamugadi, à celui dont la masse imposante fait, aujourd'hui encore, l'étonnement et l'admiration des visiteurs, malgré l'état de dégradation où il se trouve.

En façade sur la voie s'étend un portique, auquel on accède

PRO MAGNIFICENTIA SAECVLI DD NN VALENTINIANI ET VALENTIS SEMPER AVGVSTORVM
 TVOR PORTICVS CAPITOLI SERIAE VETVSTATIS ABSVPTAS ET VSQVE AD IMA FVNDAMENTA
 NOVO OPERE PERFECTAS EXORNATASQVE DEDICAVIT PVBLIVS CAEIONIVS CAECINVS
 NVS VIR CLARISSIMVS CONSVLARIS CVRANTIBVS CYRANTIBVS AELIO IVLIANO ITERVM REIPVBLICAE
 FL·AQUILINO FF·PP·ANTONIO PETRONIANO FF·PP·ANTONIO IANVARIANO FF·PP·
 TION M NOCI

LE CAPITOLE

par un escalier de quelques marches. A côté de l'escalier se voient trois auges rectangulaires, alimentées jadis par une conduite formée de tubes de poterie reliés les uns aux autres; elles ont à peu près la même dimension que les bassins des deux fontaines du forum (voir plus haut, p. 3), et sont, comme eux, usées sur les bords par le frottement des cruches qui servaient à y puiser. Elles paraissent, d'ailleurs, avoir été disposées à cet endroit à une époque relativement assez récente, lors d'un remaniement de la partie antérieure du portique.

Celui-ci, dont quatre colonnes étaient restées en place depuis l'antiquité, mesure 62 mètres de longueur; on aperçoit très nettement encore le mur qui le terminait du côté du Sud. L'architrave portait autrefois une grande inscription, aujourd'hui assez mutilée: elle a été publiée depuis longtemps⁽¹⁾. La longueur en était de quatre mètres environ et la hauteur de un mètre. Voici comment L. Renier et Wilmanns l'ont copiée:

*Pro magnificentia saeculi d(ominorum) n(ost-
 rorum) Valentiniiani et Valentis semper Augustorum
 [quatuor] porticus Capitoli(i) seri<a>e vetustatis
 absumptas et usque ad ima fundamenta [collapsas],
 novo opere perfectas exornatasque dedicavit Pu-
 blius Caecionius Caecina[Albi]nus vir clarissimus,
 consularis, curantibus Aelio Juliano iterum reipub-
 licae [curatore], Fl(avio) Aquilino [lamine] p(er)-*

(1) C. I. L., VIII, 2388.

p(etuo), Antonio Petroniano f(lamine) p(er)p(etuo), Antonio Januario f(lamine) p(er)p(etuo)⁽¹⁾.

Cette inscription est intéressante à plus d'un titre. Tout d'abord elle nous prouve qu'à l'époque où régnaient ensemble les deux empereurs Valentinien et Valens (364-367), Timgad fut, comme plusieurs autres villes d'Afrique, l'objet de la sollicitude du gouverneur. Le nom de Publius Caeonius Caecina Albinus s'est rencontré, en effet, sur un certain nombre de textes épigraphiques, et toujours il y accompagne la mention de quelque construction ou reconstruction. A Khenchela, c'est un bâtiment dont le nom a disparu sur la pierre qui s'élève alors⁽²⁾; à Philippeville, ce sont des greniers qui sont édifiés « *ad securitatem populi romani pariter ac provincialium* »⁽³⁾; à Constantine, le même personnage fait disposer une crypte, destinée au culte de Mithra, et l'orne de statues⁽⁴⁾; à Djemila, il établit un marché aux vêtements (*basilica vestiaria*)⁽⁵⁾; à Lambèse, il répare peut-être le temple voisin d'Aïn-Drinn⁽⁶⁾; à Timgad même, d'après un texte nouvellement trouvé, il érige, dans le *macellum*, une statue à la « Concorde des Augustes »⁽⁷⁾. Dans ce dernier texte, figure aussi Aelius Julianus, et il y est appelé curateur de la cité. Comme il était curateur pour la seconde fois lors de la reconstruction des portiques du Capitole, celle-ci se place un an plus tard que l'érection de la statue dans le *macellum*; elle est donc au plus tôt de 365. C'est un premier point établi.

En second lieu, l'inscription rapportée plus haut nous apprend que l'édifice à l'entrée duquel elle était gravée était le Capitole de

(1) Willmanns (*C. I. L.*, VIII 2388) remarque que les lettres qui suivent à la ligne 5 et à la ligne 6 ont été martelées imparfaitement; elles appartiennent à une inscription, précédemment gravée sur cette pierre, qui a été effacée pour faire place à celle qui existe aujourd'hui.

(2) *C. I. L.*, VIII, 2242.
(3) *Ibid.*, 7975.

(4) *Ibid.*, 6975.

(5) *Ibid.*, 20136.

(6) *Ibid.*, 2656.

(7) *Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 361, n. 73: *Concordia[?] dd. m. Valentiniani et Valentis perpetuorum Augg. Publius Caeonius Caecina Albinus v. c. consularis sexsacalis provinciae Numidiae potuli, curans Aelio Juliano f(lamine) p(er)p(etuo) curatore r(ei)p(ublicae).*

la ville et que le temple était entouré de quatre portiques. Un tel renseignement est précieux, non point seulement pour la topographie de Timgad, mais pour celle d'un grand nombre de villes africaines à l'époque impériale. C'est un fait sur lequel il convient d'insister avant d'entreprendre la description du Capitole de Thamugadi. Du reste, celle-ci sera d'autant plus claire que le lecteur sera plus familiarisé avec les édifices analogues déjà connus.

Deux auteurs principaux se sont déjà occupés des Capitoles dans l'Empire romain, M. Castan⁽¹⁾ et M. Kuhfeldt⁽²⁾; tous deux ont dressé la liste de tous les temples consacrés à la triade capitoline, qui ont existé à notre connaissance dans les différentes provinces du monde à l'époque impériale, et en particulier dans les provinces africaines⁽³⁾. Cette liste s'est augmentée encore depuis eux de quelques noms, et on peut aujourd'hui l'établir comme il suit :

Carthage. Le Capitole de Carthage est connu par une inscription malheureusement très mutilée⁽⁴⁾, par des passages de saint Cyprien⁽⁵⁾ qui nous prouvent qu'on y menait les chrétiens pour abjurer, et par une loi du code Théodosien⁽⁶⁾, d'où il ressort qu'au début du v^e siècle il servait de trésor public. On n'en a encore retrouvé aucun reste certain. Ceux qui l'ont placé sur la colline de Byrsa ne sont peut-être pas éloignés de la vérité⁽⁷⁾; mais on ne saurait affirmer non plus qu'ils aient raison.

Henchir-Maatria (Numluli). L'édifice, dont la nature a été révélée par une longue et belle inscription⁽⁸⁾, a fait l'objet de recher-

(1) *Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain*, 1869.

(2) *De Capitolis imperii romani*, 1883.

(3) Cf. aussi l'article *Capitolium* dans le *Dictionnaire des Antiquités* de M. Saglio et dans le *Dictionnaire épigraphique* de M. de Ruggiero.

(4) *C. I. L.*, VIII, 1013.

(5) Cyprien., *De lapsu* (éd. Hartel, p. 242, 19) : *Nonne quando ad Capitolium sponte ventum est... labii gressus, caligavit aspectus?... Unus ex his qui sponte Capitolium negaturus ascendit, postquam Christum negavit, obmutuit. Id.,*

Ad. Cornel. fratr., 13 (éd. Hartel, p. 681, 12). *Compelluntur adhuc insuper lapsi ut linguis atque ore quo in Capitolio ante deliquerant, sacerdotibus convicium faciant.*

(6) *Cod. Theod.*, XI, 1, 34 (n. 429) : *Ceteri proci.* : « Quattuor mensium ab edicti publicati die inutilis datus aurum a possessore Capitolio studio spontanea devotionis sancimus inferri. »

(7) Cf. R. Cagnat, *Le Capitole et le Temple de Junon Céléste à Carthage* (*Rev. Arch.*, 1894, XXIV, p. 188 et suiv.).

(8) *Rev. Arch.*, 1892 (XX), p. 216.

ches et de fouilles. MM. Carton et Denis ont déblayé le *pronaos*, la *cella* étant recouverte actuellement par une koubba, et fait quelques sondages en avant⁽¹⁾.

Henchir-Harat (Segermes). Le nom seul est connu par une inscription⁽²⁾.

Henchir-Souk-el-Abiod (Pupput). Une base honorifique trouvée assez récemment fait mention d'un personnage Caelius Severus, *vir p(atricius), consularis, qui solus sua liberalitate forum vetustate dilapsum cum aedibus et [Capitolio et curia meliori cultu restituit*⁽³⁾. On ignore l'endroit précis des ruines de Souk-el-Abiod, si effacées aujourd'hui, où s'élevait le Capitole; mais le texte prouve qu'il était voisin du forum; c'est un détail à retenir.

Henchir-es-Souar (Abthugni). On n'en connaît que le nom, et, encore, est-il très mutilé dans l'inscription où il figure⁽⁴⁾.

Dougga (Thugga). Le grand temple de Dougga, si connu de tous ceux qui ont visité la Tunisie, était, ainsi que le prouve l'inscription gravée sur la frise, dédié à Jupiter Optimus Maximus, Juno Regina et Minerve⁽⁵⁾. La *cella* existe encore avec son fronton et son *pronaos*; elle a été étudiée dans les plus grands détails par M. Saladin⁽⁶⁾. Malheureusement elle est entourée aujourd'hui de bâtisses arabes qui empêchent toute recherche dans les abords ou dans les environs immédiats du monument.

Taoura (Tagora). Le Capitole de la cité n'est connu que par une mention épigraphique⁽⁷⁾; encore la lecture du mot *Kapitolium* est-elle douteuse.

Theveste (Tébessa). Là aussi nous n'avons qu'un souvenir

(1) Carton et Denis, *Namuli et son Capitole* (Bull. arch. du Comité, 1893, p. 73 et suiv.).

(2) C. I. L., VIII, 906: [Jovi, Junoni] reginae, Minerva[...]. Aug. Capitolium dedicavit.

(3) Bull. de la Soc. des Antiquaires de France, 1893, p. 220 = R. Cagnat, *Année*

épigraphique, 1895, n° 115.

(4) C. I. L., VIII, 928: ex s(enatus) c(onsulto) quod sup(er) in [Capitolio].

(5) *Ibid.*, 15513.

(6) *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, II, p. 112 et suiv.

(7) C. I. L., VIII, 16849.

dans une inscription. Sur un des pieds-droits de l'arc de Caracalla, un certain C. Cornelius Egrilianus, préfet de la légion XIII^{II} Gemina, a fait graver la série de ses libéralités testamentaires envers le peuple de Theveste⁽¹⁾. Parmi celles-ci, il a noté les dons qu'il avait faits au Capitole de la cité : « [datusque a]d Kapitoli(um) arg(ento) lib(ras) CLXX, id est lances IIII..... [et a]uri lib(ras) XIII, id est pihal(as) III, scyphos II ». Ces présents devaient être déposés naturellement dans le trésor du temple.

Oudjel (Uzelis). Même observation que pour Theveste. Un magistrat de la ville dédie une statue à Jupiter Optimus Maximus, en exécution d'un vœu fait par lui au Capitole le trois des Nones de Janvier⁽²⁾.

Constantine (Cirta). Le Capitole de Constantine est rappelé sur trois inscriptions⁽³⁾. Celles-ci nous apprennent que l'édifice contenait un trésor assez riche et nous décrivent quelques-unes des pièces qui y avaient été rassemblées par la piété des fidèles. Il ne subsiste aujourd'hui aucune trace de l'édifice lui-même, mais lors de la conquête française on en a retrouvé sous la casbah turque des restes assez importants ; ceux qui les ont vus alors, l'architecte Ravoisié⁽⁴⁾ et L. Renier⁽⁵⁾, nous en ont laissé des descriptions succinctes ou des dessins plus instructifs que toutes les descriptions⁽⁶⁾.

Lambèse (Lambaesis). Les restes du Capitole de Lambèse sont faciles à reconnaître ; ils s'élèvent à côté du forum⁽⁷⁾. Au pied du temple se lit une grande inscription : *Jovi Optimo Maximo, Junoni Reginae, Minervae Augustae, respublica Lambaesis*. Il n'y a donc aucun doute à garder sur la nature et l'identification du monument. Deux autres dédicaces à la triade Capitoline ont été trouvées au même endroit⁽⁸⁾. Les fouilles qui y ont été faites par le service des

(1) *C. I. L.*, VIII, 1859.

(2) *Ibid.*, 6339.

(3) *Ibid.*, 6981, 6983, 6984.

(4) *Exploration de l'Algérie*, I, p. 29 et suiv.; pl. VI et suiv.

(5) Cf. Castan, *op. cit.*, p. 64.

(6) Cf. Vais, *Cirta*, p. 18 et suiv.

(7) R. Cagnat, *Lambèse*, p. 56 et suiv.

(8) *C. I. L.*, VIII, 2611, 2612.

Monuments historiques, bien qu'incomplètes, ont permis de se rendre compte de la disposition de l'édifice et de ses environs.

Tels sont les Capitoles africains aujourd'hui connus par des témoignages à peu près certains⁽¹⁾. La liste s'en augmentera assurément petit à petit. Ceux dont les restes ont été fouillés ou subsistent hors de terre permettent de se rendre compte de la loi générale qui présidait à leur construction.

On peut affirmer à priori qu'ils étaient la copie plus ou moins exacte dans le détail, mais fidèle dans l'ensemble du Capitole de Rome. Il est évident que les cités qui tenaient à honneur d'avoir, comme la capitale, un temple consacré à Jupiter, à Junon et à Minerve, devaient s'efforcer d'en reproduire l'image chez elles : par suite, le sanctuaire Capitolin dut devenir un type courant auquel on se conforma dans toute l'étendue de l'empire, comme on copia celui de la basilique, du théâtre, de l'amphithéâtre et de tous les monuments importants de Rome.

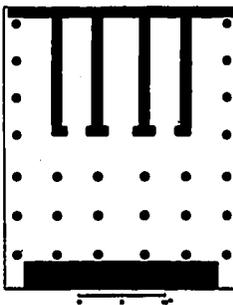


Fig. 47. — Plan du Capitole de Rome.

Sur quel plan était conçu, au début de l'époque impériale, le Capitole romain, c'est ce que nous savons à peu près, grâce aux auteurs, aux inscriptions, aux monuments figurés⁽²⁾. Il s'élevait sur la partie méridionale de la colline. Tout autour du temple lui-même s'étendait un vaste espace plan (*area Capitolii*) entouré des quatre côtés d'un mur auquel s'appuyaient sans doute des portiques⁽³⁾. On ne s'accorde pas sur les

(1) Il faut peut-être ajouter à cette liste Henchir-Medina (*Althiburnus*) : *C. I. L.*, VIII, 16470; Henchir-Meritides (*Tinfalet*) : *Ibid.*, 2194; Zana (*Diana*) : *Ibid.*, 4576; Tanger (*Tingis*) : *Ibid.*, 9988, et très vraisemblablement Sbéida (*Sufetula*), ainsi qu'il sera ex-

posé plus loin.

(2) Cf. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v., et de Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, s. v.

(3) Sur cette enceinte et les restes qui en ont été trouvés voir Lanciani, *Pages and*

dimensions de cette *area*⁽¹⁾, mais l'existence n'en est pas mise en doute, non plus que la présence d'une enceinte avec colonnades. C'est ce qu'il importe de retenir. Le temple lui-même, plusieurs fois détruit et plusieurs fois reconstruit, toujours sur le même plan — c'était l'ordre des haruspices⁽²⁾ — offrait ceci de particulier que la *cella* en était divisée en trois parties par des murs de refend (fig. 67). Chacune de ces chambres, distincte de la voisine, avait une porte particulière. La chambre du milieu était réservée à la statue de Jupiter, celle de droite (par rapport au spectateur) contenait la statue de Junon, celle de gauche

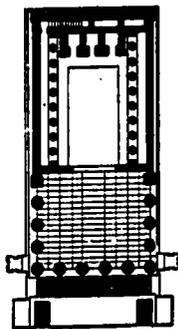


Fig. 66. — Capitole de Pompéi.

la statue de Minerve. Naturellement la partie de la *cella* réservée à Jupiter était plus large que les autres, de même que sa statue était d'une taille plus grande et placée sur un piédestal plus élevé⁽³⁾. Des représentations que nous possédons il résulte que le dieu était figuré assis, appuyé de la main gauche sur une haste, les deux autres divinités étant, au contraire, en pied.

Le pronaos du temple se composait de trois rangées de six colonnes; de chaque côté de la *cella* existait une rangée de quatre colonnes; l'ordre était corinthien.

Deux particularités caractérisent donc le Capitole de Rome : la présence d'un péribole — ce qui d'ail-

Christian Rom., p. 86 et suiv. (avec le plan de l'arc du Capitole).

(1) Les uns croient qu'elle embrassait toute la partie méridionale de la colline (Jordan, I, p. 34 et suiv., 76 et suiv.), d'autres qu'elle occupait une partie plus restreinte (Richer, *Hermes*, XVIII, p. 112 et suiv.), d'autres enfin distinguent deux *areae*, celle qui embrassait toute la colline, et l'*area templi* qui s'en occupait qu'une partie (Gilbert, *Geographie*

und Topogr., II, p. 434 et suiv.). Cf. à ce sujet le résumé de la question dans le *Dictionario de M. de Ruggiero*, II, p. 89, col. 2.

(2) Tac., *Hist.*, III, 72, IV, 53.

(3) Cf. au sujet de la disposition respective des trois statues les représentations monétaires de l'édifice : Saglio, *loc. cit.*, fig. 1146, 1147, 1148, et les différents textes cités par Middleton, *The remains of ancient Rom.*, I, p. 358 et 360.

leurs existait pour plus d'un temple important, quelle que fût la divinité à laquelle il était consacré — et surtout la division de la *cella* en trois parties. Nous allons constater les mêmes dispositions dans les différents Capitoles africains connus⁽¹⁾.

On ne peut pas savoir, ainsi que nous l'avons dit plus haut, si le temple de Jupiter à Dougga était compris dans une enceinte : les alentours sont occupés par des maisons arabes qui rendent les fouilles très difficiles, et le mur postérieur a été jadis encastré dans une fortification byzantine, qui a peut-être modifié les dispositions primitives de l'ensemble⁽²⁾. Ce qui existe aujourd'hui encore très nettement, c'est la *cella*. Elle n'est divisée en trois chambres, ni dans son ensemble, comme à Rome, ni à sa partie postérieure, comme à Pompéi⁽³⁾; mais, ce qui revient au même, le fond en est décoré de trois niches, l'une au centre, demi-circulaire, et deux latéralement, rectangulaires. Celles-ci sont plus petites que la niche centrale, ce qui convient parfaitement à un temple consacré à la triade capitoline. Les dimensions de l'édifice sont d'ailleurs assez restreintes, ainsi qu'on peut en juger par le plan ci-joint que nous empruntons à M. Saladin (fig. 69).

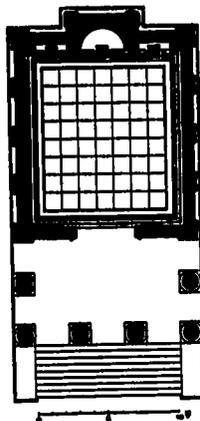


Fig. 69.—Plan restitué du Capitole de Dougga (d'après M. Saladin).

(1) Nous ne voulons pas étendre cette étude aux Capitoles situés dans d'autres provinces de l'empire; nous rappellerons seulement, pour mémoire, que le temple dit de Jupiter à Pompéi (fig. 68), qui est en réalité un Capitole (Kuhfeldt, *op. cit.*, p. 21) contient, lui aussi, trois chambres juxtaposées dans sa *cella* (Masols, *Ruines de Pompéi*, III, pl. 30); et que le Capitole de Besançon était entouré d'une enceinte à portiques. Sous ces portiques s'ouvraient des chapelles secondaires

(Castan, *op. cit.*, pages 59 à 61, et pl. IX).

(2) M. Saladin, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, II, p. 128, observe que « la construction du mur byzantin qui tient à la façade postérieure de la *cella* correspond à une autre partie de la même époque qui se trouve à peu près à 20 mètres en avant du temple. On peut, ajoute-t-il, voir dans cet ensemble fortifié le réduit de la citadelle byzantine de Dougga. »

(3) Voir la note 1.

UNIVERSITÄT
FACULTÉS
1810718

Le pronaos était décoré seulement de quatre colonnes, et les murs latéraux de l'édifice étaient ornés, non de colonnes, mais de pilastres⁽¹⁾.

Ravoisié nous a conservé le plan de ce qu'était le Capitole de Constantine lors de la conquête française (fig. 70)⁽²⁾. Dans une enceinte nettement délimitée par des murs qui existaient alors en partie, il a retrouvé les soubassements de deux temples juxtaposés, l'un plus grand que l'autre. Le premier avait été transformé

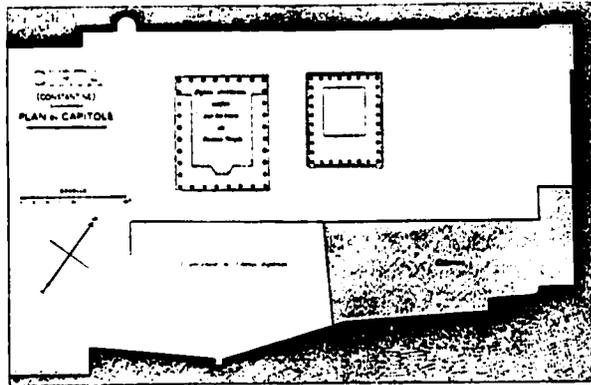


Fig. 70. — Capitole de Circe (Egypht Paroissi).

en église à une date postérieure, ce qui ne permet pas de dire quelle était la disposition intérieure de la *cella*. Le rapprochement de ces deux temples disposés sur le même alignement est assez singulier. Il nous paraît probable que si l'emplacement de ce Capitole avait été moins ruiné, on aurait constaté la présence d'un troisième temple, à droite du grand, si bien qu'au lieu d'une *cella* divisée en trois

(1) Saladin, *op. cit.*, p. 113, fig. 106, cf. p. 128, fig. 118. La perspective géométrale

des niches du fond est donnée à la pl. IV. (2) *Exploration de l'Algérie*, pl. VI.

parties, nous nous trouverions en présence de trois *cella* juxtaposées disposées au milieu d'une enceinte, celle du milieu qui, en ce cas, aurait été réservée à la statue de Jupiter, étant plus grande que les deux autres. Nous devons ajouter pourtant que Ravoisié⁽¹⁾, d'après l'appareil employé, croit que les deux édifices ne sont pas exactement de la même époque ; le grand temple, suivant lui, serait

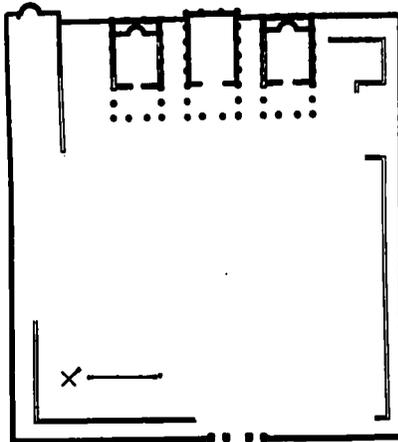


Fig. 71. — Capitole de Sbétia (d'après M. Saladin).

un peu postérieur au petit; mais il ne s'agit peut-être que d'une restauration.

La conjecture que nous venons d'émettre à propos des deux temples du Capitole de Cirta nous amène à parler d'un groupe de trois beaux temples qui se voit encore aujourd'hui dans les ruines de Sbétia (fig. 71). Ils s'élèvent au fond d'une grande enceinte,

(1) *Exploration de l'Algérie*, page 31.

percée en son milieu, vis-à-vis les temples, d'une porte triomphale, et circonscrivant une place dallée. Les murs que l'on voit actuellement offrent de nombreuses traces de réparation « mais, dit M. Saladin⁽¹⁾, l'examen des façades postérieures des sanctuaires, qui, jusqu'à près de la moitié de la hauteur des pilastres des temples latéraux, se raccordent par des harpes aux murs de la cour, les côtés de la porte triomphale sur lesquels on lit la même disposition, l'aspect, enfin, du mur qui s'étend à droite des temples sur la face postérieure et latérale de l'enceinte, prouvent que cette enceinte est de la même époque que les temples; seulement elle a été remaniée à différentes reprises ». Intérieurement et sur trois côtés encore, on distingue nettement la trace de portiques qui longeaient les murailles de la place; les remaniements qui ont bouleversé l'aspect du quatrième côté ne permettent pas de dire si, autrefois, la colonnade se continuait à droite et à gauche des temples.

Ceux-ci ne présentent pas tous la même dimension. Le temple du milieu, plus élevé que les autres, était aussi plus richement ornementé; il était décoré d'un ordre composite, les trois faces étant ornées de colonnes engagées; aucune niche ne s'ouvre dans le fond. Les deux autres temples, au contraire, exactement pareils entre eux, sont d'ordre corinthien; point de colonnes sur les faces, mais des pilastres engagés; au fond de chacun d'eux une niche circulaire formant abside et six niches rectangulaires, trois sur chaque face intérieure. Le nombre des colonnes du pronaos est de quatre pour les trois temples. Tous trois sont parfaitement alignés. Il est donc évident qu'ils étaient destinés à former un ensemble, celui du milieu devant servir de demeure à la divinité principale et les deux autres à deux divinités secondaires mais égales entre elles. De là à conclure qu'ils étaient consacrés à la triade capitoline, il n'y a qu'un pas. Peut-être semblera-t-il téméraire de le franchir. La question sera vite résolue le jour où l'on aura les moyens matériels

(1) *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, I, p. 68 et suiv.

pour remuer les immenses pierres qui couvrent actuellement les escaliers des trois sanctuaires ; on retrouvera alors la frise de

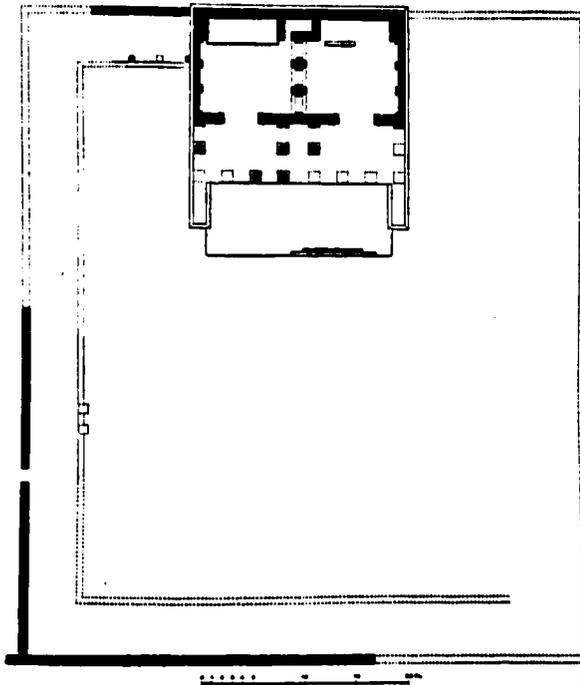


Fig. 72. — Capitole de Lambès, d'après Duthoit (Archives de service des Monuments Historiques).

chacun d'eux et l'on y lira gravés les noms des dieux et déesses adorées en ce lieu.

Assez différente des précédents pour les détails est la disposition

du Capitole de Lambèse, dont le plan a été dressé par Duthoit, à la suite des fouilles de 1880 et des années suivantes. Ces relevés faits avec tant de soin, n'ayant jamais été publiés, nous n'hésitons pas à les insérer ici (fig. 72). On a dit que l'emplacement où s'élevait le temple était le forum de la ville et l'on a aussi donné ce nom à une autre petite place, adjacente à la première et séparée d'elle par un mur⁽¹⁾; en somme, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut⁽²⁾, il est plus juste peut-être de reconnaître dans la première enceinte, plus grande et plus belle, le péribole du Capitole. C'est la seule dont nous ayons à nous occuper. On voit par le plan que nous en donnons que le déblaiement n'a pas pu en être achevé; les parties latérales n'ont pas été dégagées entièrement: il est, néanmoins, possible de se rendre compte de la disposition générale de l'ensemble. La place, dont le niveau était de un mètre environ plus élevé que celui de la cour voisine — ce qui convient bien à l'*area* d'un Capitole, monument qui, par essence, doit dominer tous les autres⁽³⁾, — mesurait environ 60 mètres de longueur sur 55 de largeur. Le sol en était pavé de magnifiques dalles de pierres; des colonnades, formant portiques, régnaient sans doute tout autour; il n'en subsiste des restes bien visibles qu'à la partie occidentale. On ne se rend pas bien compte aujourd'hui de la façon dont on pénétrait dans ce péribole de l'extérieur; car il ne semble pas qu'il y ait eu communication entre cette enceinte et la voisine; en tout cas il n'existait pas de porte s'ouvrant dans le mur oriental vis-à-vis l'entrée du temple, comme on pourrait s'y attendre. Sans doute une ou plusieurs portes d'accès étaient ménagées dans le mur septentrional, qui n'a pas été mis au jour. Au fond du péribole, adossé au mur de clôture, se dresse le temple, bâti en belles pierres soigneusement appareillées; la partie supérieure en a été détruite; mais le plan en est encore parfaitement net et toutes les parties très distinctes. L'escalier antérieur a disparu. Le *pronaos* se compose de deux

(1) *Rev. de Constantin*, XXIII, p. 199; R. Cagnat, *Lambèse*, p. 56.

(2) Cf. page 87 et 88.

(3) Vitruv., *de Archit.*, I, 7.

rangées de colonnes: huit au premier rang et quatre seulement au second, afin de laisser un espace libre devant les portes de la *cella*. Ces colonnes d'ordre corinthien mesuraient à peu près sept mètres de hauteur; elles étaient cannelées avec rudentures à la partie inférieure.

La *cella* est large de 20^m,68 et profonde de 11^m,38; elle offre une disposition tout à fait singulière. Percée de deux portes en façade, elle se divise intérieurement en *deux* parties qui communiquent entre elles par des portes cintrées. Dans le mur du fond de chacune de ces moitiés est ménagée une niche rectangulaire, occupée jadis par des statues. Entre les deux existe une autre niche, celle-ci fermée par devant, ou plutôt une sorte de chambre plus longue que profonde (5^m,35 sur 4 mètres), qui s'ouvre sur la partie gauche de la *cella* par une petite ouverture. Il y a là une particularité curieuse, qui, il faut bien l'avouer, est assez inexplicable. L'édifice mériterait au reste une étude spéciale qui devra être abordée quelque jour.

Le soubassement du temple est occupé par de grandes pièces voûtées, auxquelles on accède par deux petites portes latérales. C'était le trésor du temple: on sait que l'usage était de le garder dans la crypte de l'édifice.

Ainsi qu'on le voit par tout ce qui vient d'être dit, les Capitales africains étaient d'ordinaire bâtis, sinon sur un plan unique, au moins d'après certaines données générales que l'on peut saisir: division du sanctuaire en trois parties réservées chacune à un des éléments de la triade divine, et existence d'un péribole ou cour qui s'étendait devant la *cella*. Il nous a paru utile de les rappeler avant d'aborder l'étude du Capitole de Timgad; car sa destruction a été telle que l'imagination, aidée de l'examen des monuments analogues, peut seule nous donner une idée exacte de l'aspect qu'il offrait jadis. La description qui va suivre ne sera que la constatation de l'état actuel.

La colonnade dont nous avons parlé plus haut, celle dont

l'architrave portait les noms de Valentinien et Valens, donnait accès par un escalier encore visible aujourd'hui dans une immense cour dallée, large de 62 mètres sur 105 mètres de long. A droite et à gauche s'étendaient des portiques aujourd'hui presque entièrement ruinés; ceux-ci se continuaient au fond, où ils sont plus reconnaissables, et venaient s'appuyer contre le temple, dont la façade postérieure formait, sur une longueur de 23 mètres, le mur même de l'enceinte: disposition tout à fait conforme à ce qui existe ailleurs (voir la planche XX). Le chapiteau des colonnes du péribole est assez original (fig. 73); il mesure à la partie supérieure, 0^m,44. La colonne était haute de 3^m,60.

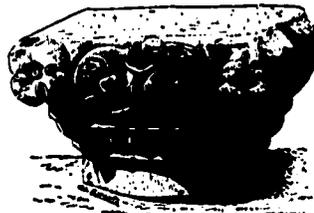


Fig. 73. — Chapiteau des colonnes du péribole (d'après une photographie de M. Bailly).

Il n'est pas douteux que cette cour ait été, dès la fondation du Capitole, pavée avec soin, comme le forum: la perfection avec laquelle le temple était bâti nous indique que, là encore, les constructeurs de Timgad n'avaient ménagé ni l'argent, ni la peine. Mais ce qui n'est pas moins douteux, c'est que le dallage actuel appartient à une fort basse époque.

L'inscription du portique nous apprend que celui-ci date de la fin du IV^e siècle; et l'aspect seul de cette construction, dans laquelle sont employés des matériaux quelconques, même des fragments d'inscriptions funéraires, donne l'impression d'un travail fait en hâte et à une date relativement récente. Nous ne serions pas étonnés que le pavement de la cour, tel qu'on vient de le mettre

au jour dût être rapporté à une époque beaucoup plus récente, peut-être à la période de l'occupation byzantine où, le temple étant détruit, le péribole a pu être employé comme place publique ou comme lieu de réunion. On a constaté, en effet, que les dalles étaient constituées non par des pierres taillées à cette intention, mais par des fragments de toute sorte empruntés à la ville romaine et adaptés tant bien que mal.

Ce sont d'abord des débris d'une belle inscription en lettres de 0^m,35 de haut, tracées avec élégance et profondément gravées. Nous avons retrouvé onze morceaux: d'autres nous ont sans doute échappé.

- a) TVC
- b) PP
- c) LEN
- d) PITER
- e) TH
- f) VM
- g) PA
- h) TRIAE
- i) SVAE
- k) CER
- l) VNT

Quelques-uns de ces débris se rapprochent tout naturellement; il est certain qu'il faut lire « *patriae suae [f]ecerunt* ». Tous devaient appartenir au même monument, dont ils rappelaient la construction aux frais de citoyens de Timgad, mais il n'est pas assuré que ce monument ait eu rien de commun avec le Capitole ou avec ses dépendances.

Ce sont aussi des plaques de pierre, employées sans doute comme balustrades dans un édifice de la ville, peut-être au théâtre, où l'on en a recueilli de tout à fait semblables (plus haut p. 111)⁽¹⁾. Nous les reproduisons toutes ici à cause de leur intérêt ornemental.

Deux d'entre elles sont ornées de dessins presque exclusivement géométriques.

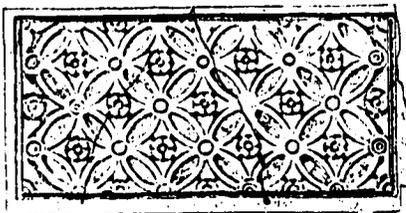


Fig. 74. — Balustrade du Capitole (d'après une photographie de M. Balbe).

Sur la première (fig. 74) on voit des cercles qui se coupent et dont les intersections produisent une suite d'étoiles à quatre branches dont les intersections produisent une suite d'étoiles à quatre branches entre lesquelles s'épanouissent de petites rosaces.

L'autre se compose de deux bandes superposées (fig. 75) :

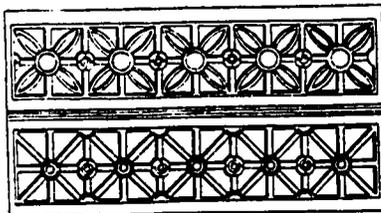


Fig. 75. — Balustrade du Capitole (d'après une photographie de M. Balbe).

en bas, des carrés dont les diagonales et les hauteurs forment une suite de croix; en haut, même motif, avec cette seule différence que

(1) Voir plus loin, p. 176.

les diagonales sont remplacées par des portions de circonférences dont les intersections dessinent une étoile. Tous ces arrangements de lignes droites et courbes, sans être précisément originales, ne manquent pas de caractère.

Les autres fragments de balustrade qu'on a trouvés offrent des représentations figurées.

L'un (fig. 76) contient des panneaux rectangulaires légèrement

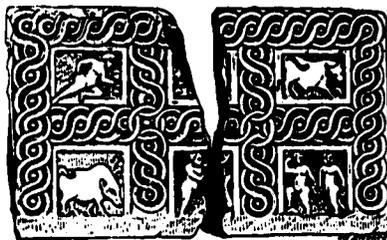


Fig. 76. — Balustrade du Capitole (d'après une photographie de M. Baillet).

creux au milieu d'entrelacs. Un accident, qui a brisé la pierre de haut en bas, a fait disparaître ou gravement compromis les deux rectangles du milieu. Dans l'intérieur de ces panneaux sont dessinés des sujets que nous énumérons en commençant par la gauche.

En haut : 1) homme ou plutôt enfant nu agenouillé, qui semble soulever de terre ou y poser un objet allongé dont on ne voit pas nettement la nature, quelque chose comme un vase double : il est tourné vers la droite;

2) restes d'un homme qui devait être semblable au précédent, sauf qu'il était tourné à gauche;

3) taureau courant.

En bas : 1) sanglier;

2) enfant nu debout auprès d'un arbre;

3) deux enfants nus portant des couronnes.

Ces différents motifs présentent, il faut bien le dire, peu d'in-

térêt archéologique. On doit pourtant noter que l'ornementation en entrelacs assez fréquente sur les mosaïques romaines est beaucoup plus rare sur les bas-reliefs.

La balustrade suivante (fig. 77) est tout à fait remarquable.

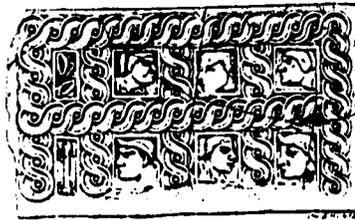


Fig. 77. — Balustrade du Capitole, d'après une photographie de M. Hally.

Là encore sont figurés des sujets dans des panneaux creux. Ceux qui terminent la pierre à gauche appartiennent à la série des représentations destinées à conjurer les maléfices : en bas, un phallus enrubanné ; en haut, trois objets, qui veulent signifier, selon toute vraisemblance, le sexe féminin, sans doute quelques-uns de ces petits coquillages dont la forme rappelle l'organe de la femme⁽¹⁾. Les autres montrent des têtes d'hommes et de femmes alternées, très naïvement exécutées ; tous les détails de ces figures, surtout le chignon des femmes, le chapeau des hommes et la forme retroussée du nez concourent à leur donner une physionomie étrange, à laquelle la sculpture antique ne nous a point habitués. Par cela même, il est impossible d'en tirer parti pour fixer la date du monument. On chercherait vainement des coiffures de cette sorte sur les statues ou les monnaies de l'époque impériale.

En tout cas il est difficile que ces sculptures remontent à une date antérieure au III^e siècle ; il est même possible qu'elles soient assez postérieures.

(1) Cf. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *Amuletum* (p. 256, col. 2).

Nous avons dit en deux mots plus haut que le péribole du Capitole était entouré de portiques. Il convient d'en parler ici avec quelque détail.

Le portique qui garnissait le fond de la cour, faisant face à l'entrée, constituait une simple colonnade, telle que nous en avons signalé autour du forum ou le long des voies principales de la ville. Tout ruiné qu'il est aujourd'hui, on peut aisément reconnaître qu'il était supporté par onze colonnes, six sur la gauche du temple, cinq sur la droite. Chacune de ces colonnes mesurait 0^m,40 de diamètre à la base et 3^m,60 de hauteur. Des galeries semblables s'étendaient sans doute primitivement de chaque côté du péribole. Mais postérieurement on les remplaça, peut-être à l'époque de Valentinien, par une construction un peu différente. Celle qui borde le côté méridional de la place est encore assez conservée pour que le plan en soit apparent (voir la pl. XX) ; à l'examiner, on se rend compte sans difficulté de la disposition adoptée.

Elle se compose de deux parties parfaitement distinctes : des chambres et un couloir, ou pour lui donner son nom véritable, un cryptoportique, formé d'un mur plein, percé de distance en distance de baies s'ouvrant sur la cour⁽¹⁾. Trois d'entre elles, la seconde, la sixième et la dixième, qui constituaient les seules entrées du cryptoportique de ce côté, étaient précédées d'une sorte de porche, soutenu par deux colonnes. On pouvait aussi pénétrer dans le cryptoportique par les deux extrémités. Au fond, adossées au mur d'enceinte s'ouvraient une suite de sept pièces dallées, aujourd'hui de dimensions très inégales, mais dont les dispositions primitives ont fort bien pu être modifiées par suite de transformations posté-

(1) Il est vraisemblable que dans le péribole du Capitole, à Rome, les portiques, au moins du côté occidental, n'étaient point formés de simples colonnades. S'ils s'étaient composés d'arcades soutenues par des colonnes, il n'y aurait pas eu moyen d'y fixer des plaques de bronze comme on le faisait. Or nous

savons qu'on y affichait des lois et des documents officiels, et nous lisons sur des diplômes militaires (C. I. L., III, p. 852) : *Descriptum et recognitum ex tabula aenea quae fuit est Romae in Capitolio, intro euntibus ad sinistrum in muro inter duos arcus.*

rieures. Scientifiquement, la destination de ces pièces ne saurait être indiquée avec précision. On sait pourtant qu'à Rome la place du Capitole contenait un grand nombre de petites chapelles dédiées à des divinités secondaires⁽¹⁾, des magasins destinés à abriter certains objets sacrés, accessoires du culte et des processions⁽²⁾, une chambre où étaient déposés les étalons des poids publics⁽³⁾, même une bibliothèque⁽⁴⁾. D'autre part il est bien probable qu'il y avait aussi, comme autour de tous les sanctuaires célèbres antiques et modernes, des boutiques réservées aux marchands d'ex-votos et d'objets de piété. Si l'on suppose qu'en cela, comme pour tant d'autres détails, les habitants de Thamugadi avaient copié les usages de la capitale, on ne sera point embarrassé de meubler en imagination les portiques latéraux du péribole du Capitole.

Le plan du cryptoportique qui bordait le côté Nord du péribole est loin d'être aussi bien conservé que celui du côté Sud ; il n'en a été retrouvé que quelques parties du dallage, les traces d'une porte et quelques portions du mur qui limitait la cour. Par contre, le mur extérieur présente une particularité : il est muni d'une série de contreforts, que la déclivité du terrain en cet endroit rendait indispensables. Il constitue donc un véritable soutènement pour la masse du temple et de ses abords.

Au milieu de la cour et à 10 mètres en avant du temple se voit un bloc de maçonnerie rectangulaire dont la partie inférieure est en pierres de taille, tandis que la partie supérieure est en blocage. La place seule qu'il occupe nous indique que nous sommes en présence d'un autel ou du moins d'un soubassement d'autel. On sait que les temples étaient presque toujours précédés d'un autel, dont la hauteur était en rapport avec le niveau du pavé de

(1) La liste en a été dressée plusieurs fois. Voir notamment de Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, II, p. 90.

(2) *Actes thesaurum (Dipl. milit., C. I. L., III, p. 245 (n° II) et 1963 (n° XVI)*; Jordan, *Topographie*, I, 2, 52; Gilbert, *Geschichte*

und Topographie, p. 160.

(3) Jordan, *ibid.*, I, 2, 60; Gatti, *Bull. comun.*, 1884, p. 61 et suiv.

(4) Oros., VII, 16; Hieron., *Chron.* (an. 2201).

la *cella* : il servait aux sacrifices sanglants et à la combustion des victimes⁽¹⁾. Les ruines de Pompéi nous en ont conservé plus d'un exemple⁽²⁾.

Le temple lui-même est par malheur extrêmement ruiné. Bruce en a laissé un croquis que nous avons reproduit en tête de notre introduction. S'il est exact⁽³⁾, on doit reconnaître que le monument a cruellement souffert depuis le début de ce siècle. Tout l'angle droit du fronton avec les colonnes qui le soutenaient seraient tombées à terre, ainsi que deux colonnes sur la face latérale gauche. En tout cas, elles n'étaient plus debout en 1850, lorsque Delamare alla étudier les ruines de Timgad. L'état du monument était à peu près le même qu'aujourd'hui, comme en fait foi une aquarelle que l'on conserve au musée-bibliothèque d'Alger, où M. Gsell l'a retrouvée. En somme l'étage inférieur seul en est demeuré ; des trente-huit marches qui composaient l'escalier, on n'aperçoit que les cinq dernières, le soubassement en briques et les gros massifs de blocage voûtés qui soutenaient les autres ; de la *cella*, il ne reste plus en place une seule pierre ; le sous-sol lui-même est bouleversé ; on y a trouvé des débris de toute sorte, pierres de taille, blocage, morceaux de marbre, morceaux de bois à moitié calcinés par l'incendie que les destructeurs allumèrent dans l'édifice après l'avoir mis au pillage. On voit que l'on s'est acharné à sa ruine ; les Byzantins n'eurent ensuite qu'à ramasser les matériaux pour les utiliser dans leur forteresse.

Pourtant les dimensions du sanctuaire étaient considérables et le travail très solidement établi. Il mesurait 53 mètres de longueur et 23 mètres de largeur ; abstraction faite des perrons et des

(1) Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *Ara*.

(2) Temple d'Isis, de Vénus, du Génie d'Auguste, de la Fortune. Cf. Mazois, *Ruines de Pompéi*, IV, pl. IV, v, XII et suiv.

(3) Il faut reconnaître que, dans ses dessins, Bruce, suivant les habitudes du temps,

s'occupe plus de l'effet artistique que de l'exactitude archéologique. Ainsi, dans l'image qu'il nous a donnée de l'arc-de-triomphe (*Playfair, Travels in the footsteps of Bruce*, pl. VI), il a restitué toute la partie inférieure, qui était certainement enfouie déjà depuis longtemps à son époque.

deux piédestaux, larges de 4^m,81, qui flanquaient l'escalier; il couvrait un espace de 840 mètres superficiels. La base en était constituée par de belles assises de pierres de taille réunies les unes aux autres au moyen de crampons de bronze scellés au plomb, formant le parement extérieur d'un gros mur de blocage, noyau de la construction. Intérieurement, le sous-sol de la *cella* était divisé, dans le sens de la longueur, en trois chambres voûtées, par des murs en briques. Aucune de ces briques ne porte d'estampille, ce qui est regrettable: nous sommes privés par là d'un moyen aisé et sûr de dater le travail.

Signalons également ici, sur chaque côté du temple proprement dit, la présence d'une terrasse ou plate-forme, large de 2^m,30 et élevée de 0^m,50. Le dallage en pierre en est encore conservé. On a émis l'idée⁽¹⁾ que les balustrades, dont nous avons donné plus haut quelques spécimens, servaient peut-être de séparations entre cette plate-forme et la cour.

Tous les détails de l'ornementation ont été traités avec un soin et une richesse assez rares en Afrique. Les chapiteaux des colonnes, d'ordre corinthien, sont remarquables par leur exécution et aussi par leurs dimensions. Ils ne mesurent pas moins de 1^m,58 de hauteur⁽²⁾. Aussi n'avait-on pas essayé de les tailler dans un seul bloc de pierre, mais bien dans deux morceaux superposés: les deux premiers rangs de feuilles occupent la partie inférieure; la moitié supérieure a donné l'abaque et les caulicoles. La planche XXII montre cette division. Ces chapiteaux ne sortent pas d'ailleurs des données générales du type corinthien; mais ils peuvent être classés parmi les bons spécimens de ce genre que les provinces romaines nous aient conservés.

(1) Cf. Ballu, *Guide de Timgad*, p. 54.

(2) Les chapiteaux du temple de Jupiter Capitolin à Rome étaient si grands que Flaminio Vacca put tailler dans l'un d'eux un lion entier de grandeur naturelle, sur l'inv-

tation du grand duc de Toscane, Ferdinand, tandis que les pilastres étaient convertis en statues pour l'église Santa Maria della Pace (*Bullett. dell' Istituto arch. germanico*, 1888, p. 150).

La colonne, formée, elle aussi, de tambours superposés au nombre de huit, offre, dans sa totalité, une hauteur de 11^m,77; le diamètre inférieur en est de 1^m,44, le diamètre supérieur de 1^m,20. Vingt-quatre cannelures y sont ménagées dans toute la longueur. Leur dimension a fait, nous l'avons dit, l'admiration unanime des premiers archéologues qui visitèrent Timgad. La frise haute de 0^m,98 était ornée de guirlandes de feuilles de laurier sculptées en demi-



Fig. 78. — Soffite du Capitole (d'après une photographie de M. Balle).

relief; la corniche, de modillons avec feuilles, d'oves, de denticules; les soffites, de rinceaux de feuillage assez riches. L'un d'eux, dont le centre est occupé par un petit génie nu, est reproduit à la fig. 78. On n'a pas constaté sans surprise que les orbites du personnage présentent des incrustations de plomb, destinées à figurer la prunelle.

On peut voir en se reportant au plan du soubassement donné à la planche XX et au plan restitué ci-joint (fig. 79) quelle était l'ordonnance du monument. Un grand escalier, divisé en deux

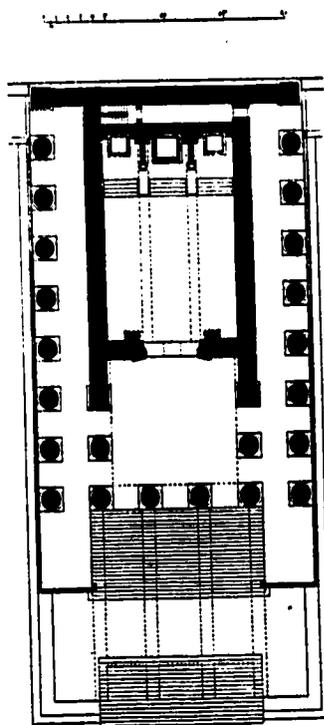


Fig. 79. — Plan restitué du Capitole par M. Bailly.

les fouilles, des centaines de morceaux du revêtement, de toutes

par un large palier, donne accès au *pronaos*. Celui-ci, d'ordonnance hexastyle, présente une double rangée de colonnes. Huit colonnes dégagées bordent latéralement la *cella*. Le temple était donc du genre périptère; il ne possédait cependant pas de portique sur sa façade postérieure. La même particularité se remarque sur le plan du temple capitolin, à Rome, du moins tel qu'on l'a dressé (voir plus haut fig. 67). La *cella*, large de 11^m,20 et longue de 17 mètres, se divisait au fond en trois parties soit par des balustrades, soit autrement; derrière, un escalier permettait d'accéder aux parties basses de l'édifice. C'est bien là le plan d'un Capitole, tel que nous le connaissons par toutes les autres découvertes semblables.

Intérieurement le mur de cette *cella* était recouvert de placages de marbre, suivant l'usage. On a retrouvé, dans

les nuances, marbre blanc, brèche violette, rouge antique, vert antique, etc. (1). Il est certain qu'on avait tenu à honneur de donner à l'édifice une décoration somptueuse.

Les fouilles ont fourni de plus un certain nombre de fragments de sculpture très mutilés. Les plus intéressants, parce qu'ils se rapportent à des statues colossales, sont les suivants :

1° Un pouce de pied gauche, large de 0^m,135, et un petit doigt de pied qui appartient assurément à la même statue;

2° La partie supérieure d'une tête colossale large de 0^m,80. Les cheveux encadrent le front de larges frisures (2); l'œil droit seul est conservé; il est long de 0^m,135;

3° Une tête de femme assez maltraitée (hauteur: 0^m,40) — le nez manque et la figure est écrasée;

4° La partie supérieure d'une tête et d'un corps (hauteur: 1 mètre) ainsi qu'un pied de femme (largeur: 0^m,33), actuellement au musée de Lambèse.

La première idée qui vient à l'esprit en présence de ces morceaux est que nous possédons là les restes des trois statues qui ornaient la *cella* du Capitole. Mais on voit aisément à l'étude qu'il n'est point possible de s'y arrêter.

Les deux statues de femme (n° 3 et 4) dont on a retrouvé des morceaux ne peuvent pas être prises pour celles des déesses capitolines.

La figure du Musée de Lambèse (1) (fig. 80), avait la tête nue,

(1) M. Milvoy (*Ville romaine de Thamugas*, p. 12) a écrit à ce sujet: « Je n'ai rencontré en aucun autre endroit de l'Algérie une aussi grande abondance, une aussi complète variété de marbre que dans les effondrements de

la *cella*. »

(2) On a retrouvé aussi différents fragments de chevelure frisée qui doivent appartenir à la même tête.

(3) Une représentation photographique en

Fig. 80. — Statue colossale du Capitole (d'après une photographie de M. Capart.)



les cheveux, séparés par une raie au milieu du front se rattachant à un chignon, à l'exception de quelques boucles qui tombent de chaque côté du cou. Aucune draperie ne cachait le sein droit; l'épaule gauche, au contraire, était recouverte d'une étoffe qui a laissé sa trace sur le marbre fruste, tandis qu'un baudrier, de bronze, sans doute, reconnaissable au sillon où il s'encastrait, descendait de l'épaule droite sur la poitrine. Ce costume ne convient ni à Minerve, divinité casquée et cuirassée de l'égide, ni à Junon, matrone sévèrement habillée à la mode romaine, la tête voilée d'un

pan de sa *palla*⁽¹⁾. Il rappelle, par contre, la mise des Amazones ou des déesses qui étaient figurées à leur image. On a proposé d'y reconnaître une *Dea Roma* ou une *Virtus Augusta*⁽²⁾.



Fig. 81. — Tête de femme
d'après une photographie de M. Bailly

La seconde statue (fig. 81) est caractérisée par une coiffure ondulée qui couvre les oreilles. Par là même elle doit être attribuée au début du III^e siècle après J.-C., et ne peut être prise pour l'image d'une des divinités capitoline; il faut y reconnaître sans doute une impératrice de cette époque, très vraisemblablement une Julia Domna⁽³⁾.

Reste la statue dont on a conservé deux doigts de pied et une partie de la tête — car tout concourt à prouver que ces différents morceaux appartiennent au même ensemble, aussi bien leurs dimensions que la matière d'où ils ont été tirés⁽⁴⁾. Cette tête, ou du moins ce qui en reste, peut fort bien être attribuée à un Jupiter, dont le type traditionnel et constant est connu. Nous considérons

a été donnée dans le Catalogue du *Musée de Lambert*, par M. R. Cagnat, pl. IV.

(1) Non seulement c'est là le costume traditionnel des deux divinités, mais nous savons qu'elles étaient ainsi représentées au Capitole. Voir, par exemple, un bas-relief du Musée du Capitole, qui nous montre le fronton du temple rebâti par Domitien (*Annali*, 1851, p. 289 et suiv.; *Monum.*, V, pl. xxxvi)

et les différents dessins donnés par M. Saglio dans son *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, s. v. *Capitolium*.

(2) *Musée de Lambert*, p. 49 et suiv.

(3) Voir Bernoulli, *Röm. Iconographie*, IV, pl. 15.

(4) Ces trois morceaux sont de marbre blanc et du même grain.

donc comme très vraisemblable que nous avons là des débris de la statue de ce dieu. Rien de plus aisé, en tenant compte des canons suivis par les artistes antiques pour régler la proportion des différentes parties du corps⁽¹⁾, que d'en calculer la taille. Le personnage devait mesurer entre 8 et 9 mètres, s'il était figuré debout, entre 6^m,50 et 7^m,50, s'il était assis, soit 7 mètres en chiffres ronds. Or le Jupiter Capitolin, tel que nous le montrent toutes les représentations que nous connaissons⁽²⁾, était assis sur un trône, tenant le bras gauche levé, appuyé sur une lance. C'est dans cette position qu'on avait dû le montrer au Capitole de Timgad. Pour supporter une pareille statue il fallait une base large de 3 mètres environ. On peut donner place à un piédestal de cette dimension dans la *cella*, surtout si l'on suppose qu'il était accosté à droite et à gauche de deux autres bases un peu moins larges. La destruction presque totale de cette œuvre d'art et de ses voisines n'est pas sans causer quelque étonnement.

Quant aux autres statues colossales dont on a recueilli des restes, on en est réduit à admettre qu'elles s'élevaient quelque part dans la cour du Capitole⁽³⁾. C'est tout ce que l'on peut avancer à leur sujet.

On a retrouvé aussi quelques menus morceaux de sculptures moindres et quelques débris d'inscriptions; mais le tout extrêmement mutilé. Pour s'en expliquer la présence; il suffit de se rappeler que les périboles des Capitoles étaient peuplés de statues. A Rome, elles étaient si nombreuses qu'Auguste, pour faire de la place, en fit transporter la plus grande partie au Champ de Mars⁽⁴⁾; et il semble

(1) Cf. le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de M. Saglio, s. v. *Canon*.

(2) Cf. la note 1 de la page précédente.

(3) Le péribole du temple de Jupiter Capitolin à Rome était, lui aussi, riche en sculptures de cette sorte. On cite, en particulier, une statue de bronze d'Apollon, haute de 30 coudées, apportée d'Apollonie par Lucullus (Plin., *H. N.*, XXXIV, 39); une statue

de bronze d'Hercule prise à Tarente (Plin., *ibid.*, 40; Liv., IX, 44); un Jupiter colossal érigé par Sp. Carvilius avec les dépouilles des Samnites, qu'on pouvait apercevoir des monts Albains (Plin., *ibid.*, 43).

(4) Suét., *Calig.*, 34; cf. pour la liste de ces statues divines et iconiques Jordan, *Topographie*, I (2^e vol.), p. 46; Gilbert, *Geschichte und Topographie*, III, p. 383 et suiv.

bien que dans les cités de province on ait suivi partout l'exemple de la capitale⁽¹⁾.

Ce qui a disparu, sans laisser aucune trace, et il est aisé de le comprendre, c'est le trésor que renfermaient certainement, suivant l'usage habituel à tout le monde romain, la *cella* et le sous-sol du temple. Nous n'avons même pas, comme à Constantine⁽²⁾, gardé par une inscription, le catalogue des objets précieux confiés à la garde de Jupiter très bon, très grand, de Junon Reine et de Minerve Auguste.

Mais la masse seule de la ruine et son aspect encore imposant suffisent à nous prouver qu'à Thamugadi, comme ailleurs, le roi des Dieux avait une demeure digne de lui et de la majesté du peuple romain.

(1) A Bénévent, par exemple, Orbillus avait sa statue au Capitole (Suét., *De grammat.*, 9). A Vérone, sous Gratien et Valentinien, *statuam in Capitolio diu jacentem in celeberrimo fori loco constituit jussit Val. Palladius* (C. I. L., V, 3332). On a trouvé à Circe, sur

l'emplacement du Capitole, une grande quantité de bases honorifiques dédiées à des patrons des quatre colonies cirécennes (Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, p. 19). Nous pourrions multiplier les exemples.

(2) C. I. L., VIII, 6981-6984.



Fig. 82. — Vue du Marché (angle Nord-Est). — (Photographe de M. Belli.)

LE MARCHÉ

La voie que nous avons appelée « Voie du Capitole », parce qu'elle réunit au *decumanus maximus* la place qui s'étend devant ce monument, n'offre pas un tracé régulier : elle est assez large aux abords du Capitole, puis va en se rétrécissant peu à peu jusqu'à son extrémité voisine de l'arc de Trajan ; l'alignement des maisons qui en forme le côté oriental étant seul en droite ligne et parallèle au *cardo maximus* comme à tous les *cardo* secondaires. Cette particularité est due à l'inclinaison, par rapport à la direction générale des édifices, d'un monument situé précisément à l'angle de la voie du Capitole et du *decumanus maximus*. Les archéologues y ont reconnu depuis longtemps un marché ; nous montrerons plus loin que c'est avec raison.

On y pénètre par trois entrées, l'une principale, la deuxième, de moindre importance et la troisième de dimensions plus restreintes encore. Pour celle-ci, il suffit de la mentionner en un mot; la deuxième s'ouvre latéralement: elle était flanquée de deux colonnes; la base de l'une d'entre elles a été retrouvée en place (fig. 83); le soubassement de l'autre existe encore. La pre-

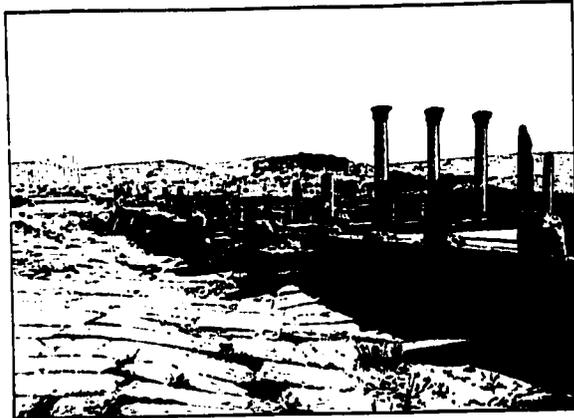


Fig. 83. — Entrée latérale du marché (d'après une photographie de M. Hallé).

mière entrée était précédée d'une grande place dallée dont la forme trapézoïdale s'explique par l'obliquité du *decumanus* en cet endroit (voir p. 133); de plus la pente de ce même *decumanus* étant assez forte, il était nécessaire de racheter la différence de niveau entre la place et la rue; de là ces marches qui garnissent le trottoir, en nombre d'autant plus petit qu'on se rapproche de l'arc de triomphe (voir la pl. XXIV). La plupart des dalles de la place manquent aujourd'hui.

Au fond s'étendait un portique à six colonnes dont quelques bases sont demeurées. C'est là que se trouvait l'entrée véritable de l'édifice : deux marches y donnaient accès. A droite et à gauche de la porte s'élevaient deux statues. Les piédestaux qui les soutenaient sont encore à leur place antique, avec l'inscription qui y était gravée.

Sur celui de droite on lit⁽¹⁾ :

S E R T I O
 M PLOTIO FAVSTO
 EQ. R. PRAEFECTO
 COH. III ITYRAEO
 RVM. TRIBVNO
 COH. I. FL. CANA
 THENORVM. P. F
 ALAE. I. FL. GALLO
 RVM TAVRIANAE
 FL. PP. SACERDOTI
 VRBIS
 PLOTIVS THALLVS
 ET PLOTIA FAVS
 TIANA FILIA EIVS
 ALVMNI PATRONO
 PRAESTANTISSIMO

Sertio. M. Plotio Fausto eq(uiti) r(omano), praefecto coh(ortis) III Ityraeorum, tribuno coh(ortis) I Fl(aviae) Canathenorum P(iae) F(idelis), alae I Fl(aviae) Gallorum Taurianae, fl(amini) p(er) p(etuo), sacerdoti urbis, Plotius Thallus et Plotia Faustiana filia ejus, alumni, patrono praestantissimo.

(1) C. I. L., VIII, 2395.

A gauche était une figure de femme, comme le prouve la dédicace inscrite sur la base⁽¹⁾ :

S E R T I A E
 CORNELIAE VALEN
 TIANAE TUCCIANAE
 FL PP CONIVGI
 M PLOTI FAVSTI
 A MILITIIS HO
 NESTAE MEMO
 RIAE FEMINAE
 PLOTIA FAVSTIA
 NA ET PLOTIVS
 THALLVS PATER
 EIVS ALVMNI
 PATRONAE
 BENIGNISSIMAE

[Se]r[tiae] Cor[nel]iae Vale[nti]nae Tuccianae f[am]inicae p[er]p[et]uae, conjug[is] M. Ploti Fausti a militiis, honestae memoriae feminae [P]loti[a] Fa[ust]iana et Plotius Thallus pater ejus, alumni patronae benignissimae.

Les personnages qui ont fait les frais de l'un et de l'autre monument sont les mêmes : Plotius Thallus et Plotia Faustiana sa fille, affranchis de M. Plotius Faustus et de sa femme Cornelia Valentina, dont les statues se dressaient de chaque côté de la porte. Le premier, un chevalier romain, avait obtenu successivement plusieurs commandements dans les cohortes auxiliaires et dans une aile de cavalerie, conformément aux règles établies sous l'empire

(1) C. I. L., VIII, 2396.

pour la carrière équestre et pouvait, à ce titre, prendre le titre de *a militiis*, qui lui est donné dans la seconde inscription.

Nous retrouvons les mêmes noms sur deux grandes bases, identiques aux précédentes, qui ont été découvertes à droite et à gauche de l'entrée, mais celles-ci à l'intérieur de la cour, sous le portique qui l'entourait. Il y avait donc, là encore, deux statues semblables à celles qui ornaient la face de l'édifice: elles étaient même semblablement disposées, celle du mari à droite pour qui venait de la cour et voulait sortir de l'édifice, celle de la femme à gauche. Mais les inscriptions des piédestaux contiennent un précieux renseignement qui ne figure pas sur celles que nous avons transcrites plus haut.

Le piédestal de droite porte⁽¹⁾:

M PLOTIVS FAVS
TVS·EQ·R·A MILI
TIIS·III·FL·PP
SACERDOS VR
BIS AD EXOR
NATIONEM OPE
RIS MACELLI
QVOD CVM VA
LENTINA CON
IVGE PATRI
AE SVAE FECIT
SIBI POSVIT

M. Plotius Faustus eq(ues) r(omanus) a militiis tribus, fl(amen) p(er)p(etuus), sacerdos urbis ad exornationem operis macelli quod cum Valentina conjuge patriae suae fecit, sibi posuit.

(1) C. I. L., VIII, 2399.

Sur celui de gauche on lit ⁽¹⁾ :

CORNELIAE
VALENTINAE
TUCCIANAE
FL. PP. BONAE
MEMORIAE
FEMINAE AD
EXORNATIO
NEM OPERIS
MACELLI QVΦ
PATRIAE SV
AE FECERVNT
FAVSTVS MARI
TVS · POSVIT ·

Corneliae Valentinae Tuccianae fl(aminicae) p(er)p(etuae), bonae memoriae feminae, ad exornationem operis macelli quod patriae suae fecerunt, Faustus maritus posuit.

Par là nous apprenons que l'édifice, à l'entrée duquel les statues s'élevaient était un *macellum*, qu'il fut construit aux frais de M. Plotius Faustus et de sa femme, et que, pour l'embellir, après la mort de cette dernière, celui-ci y mit sa statue ainsi que celle de la défunte.

De plus, par l'examen des titres de M. Plotius Faustus, on peut fixer approximativement l'âge de la construction. La présence en tête des deux premières inscriptions citées plus haut et d'autres encore, dont nous parlerons plus loin, des mots *Sertio, Sertiae* ⁽²⁾,

(1) *C. I. L.*, VIII, 2398.

(2) L'usage épigraphique d'indiquer au génitif ou au datif, en tête des inscriptions honorifiques, un surnom du personnage qui y

figure est, du moins pour l'Afrique, moins ancien qu'on ne le croyait jusqu'ici (Borghesi, *CEur.*, III, p. 503 et suiv.; R. Cagnat, *Cours d'épigraphie*, p. 56). Sur plus d'un texte africain

comme aussi l'omission de la tribu semblent indiquer le III^e siècle, le titre *a tribus militibus* convient aussi à cette période; enfin l'absence de surnoms dérivés des noms de l'empereur, à la suite de la désignation des corps de troupes, traduit les habitudes de l'âge des Antonins ou des premiers Sévères. On peut donc, avec probabilité, faire remonter l'établissement de ce marché au premier quart du III^e siècle. En tout cas, il n'était pas contemporain de la fondation de la ville et de son tracé primitif.

A quelques pas du piédestal qui porte les noms de Cornelia Valentina Tucciana, on a recueilli une statue de femme décapitée, qui avait été employée dans un mur de très basse époque. Il est bien difficile de ne pas y voir l'image de celle qui, avec son mari, avait bâti le macellum. Il suffit, au reste, de jeter un coup d'œil sur cette statue (fig. 84) pour voir qu'elle ne diffère pas des productions courantes de la technique industrielle.

Nous avons déjà reproduit à la figure 49 le dessin d'une statue toute semblable qu'on a retrouvée dans les déblais du théâtre. L'une et l'autre ne peuvent donner qu'une idée peu flatteuse de l'habileté de certains sculpteurs locaux.

Entrons maintenant dans le marché. Il se composait d'une cour centrale entourée de portiques; de deux côtés, au Nord et au Sud, avaient été disposées des boutiques.

offrant cette particularité la tribu est mentionnée (*C. I. L.*, VIII, 12376, 12378, 12379, 12382, etc.); le seul qu'on puisse dater à peu près

(*C. I. L.*, VIII, 2391; cf. R. Cagnat dans la *Revue de philologie*, 1895, p. 214 et 299.) est de la première moitié du III^e siècle.



Fig. 84. — Statue de Cornelia Valentina (d'après une photographie de M. Cagnat).

La cour, à ciel ouvert, est longue de 25 mètres et large de 15. Un bassin carré en ornait le centre (fig. 85). Il était formé par de grandes plaques de pierre, posées de champ et encadrées dans des montants garnis de rainure : on voit encore dans le dallage le sillon pratiqué pour permettre à l'eau répandue autour de la fontaine de s'écouler lorsque le pavage eut subi un tassement, et le trou par où l'eau du bassin s'échappait dans l'égout. Le sol



Fig. 85. — Fontaine du marché (d'après une photographie de M. Cagnat).

de la cour est couvert de belles dalles qui ont relativement peu souffert.

Sur plusieurs endroits on a recueilli des bases de statues avec inscriptions. Deux d'entre elles s'élèvent contre la face méridionale du portique, disposées à droite et à gauche de la partie centrale et répondant à celles que nous avons déjà signalées de chaque côté de la porte d'entrée; deux autres sont placées au milieu du côté occidental en avant de la quatrième et de la cinquième colonnes. Peut-être y en avait-il d'autres aussi sur le côté oriental.

Toutes nous offrent les noms du fondateur et de la fondatrice du marché.

Côté méridional, à droite ⁽¹⁾:

SERTIO
OPTANTIVS
M. PLOTIO. FAVSTO
EQ. R. PRAEF. COH
III ITYRAEORVM
TRIB. COH. I. FL. CANA
THENORVM. PRAEF
AL. I. FL. GALLORVM
TAVRIANAE. FL. P. P
SACERDOTI VRBIS
M POMPEIVS QVIN
TIANVS EQ. R. FL. PP
PARENTI CARIS
SIMO

Sertio Optantius. M. Plotio Fausto eq(uiti) r(omano) praef(ecto) coh(ortis) III Ityraeorum, trib(un)o coh(ortis) I Fl(aviae) Canathenorum, praef(ecto) al(ae) I Fl(aviae) Gallorum Taurianae, fl(amini) p(er)p(etuo), sacerdoti urbis, M. Pompeius Quintianus eq(ues) r(omanus) fl(amini) p(er)p(etuus) parenti carissimo.

(1) *C. I. L.*, VIII, 17904.

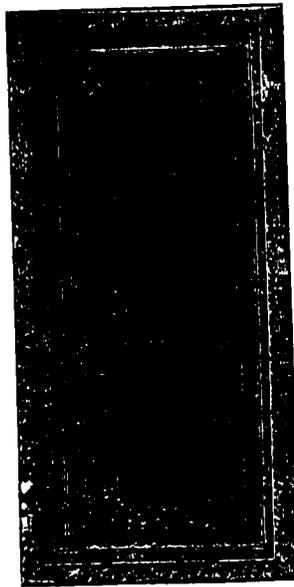
A gauche ⁽²⁾:

SERTIAE
CORNELIAE VALEN
TINAE TVCCIA
NAE CONIVGI
M PLOTI FAVSTI
A MILIT. IIS. FL. PP
HONESTAE MEMO
RIAE FEMINAE
M POMPEIVS QVIN
TIANVS EQ. R. FL. PP
PARENTI OPTIMAE
OPTANTIVS

Sertiae. Corneliae Valentinae Tuccianae conjugii M. Ploti(i) Fausti a militibus, fl(amini) p(er)p(etuo) honestae memoriae feminae, M. Pompeius Quintianus eq(ues) r(omanus) fl(amini) p(er)p(etuus) parenti optimae. — Optantius.

(2) *Ibid.*, 17905.

Sur un autre piédestal du *macellum* on lit ⁽¹⁾:



Pl. 46

Sertio. M. Plotio Fausto eq(uiti) r(omano) praef(ecto) coh(ortis) IIII Itryaeorum, trib(uno) coh(ortis) I Fl(aviae) Canathenorum, praef(ecto) alae I Fl(aviae) Gallorum Taurianae, fl(amini) p(er)p(e)tuo Plotius Thallus alumnus patrono benignissimo.

(1) *C. I. L.*, 2394. Nous donnons ici le fac-similé de cette inscription à l'appui de la date que nous avons assignée à cette série de mo-

numents honorifiques semblables. La forme des lettres accuse bien le 1^{er} ou le début du 3^{ème} siècle.

Un quatrième porte⁽¹⁾:

S E R T I A E
 C O R N E L I A E
 V A L E N T I N A E
 T Y C C I A N A E
 * F L * P P
 * M * P L O T I V S
 F A V S T V S
 A * M I L I T * F L * P P *
 C O N I V G I
 D E S I D E R A N
 T I S S I M A E

*Sertiae. Corneliae Valentinae Tuccianae fl(aminicae) p(er)p(etuae),
 M. Plotius Faustus a milit(iis fl(amen) p(er)p(etuus) conjug(i) deside-
 rantissimae.*

On le voit, cet édifice était donc rempli de souvenirs relatifs à M. Plotius Faustus et à sa femme. Dans le désir de perpétuer la mémoire de ces deux généreux habitants de Thamugadi, on avait été jusqu'à inscrire leur nom sur les frises de la colonnade méridionale. Cinq de ces frises ont été retrouvées, agrémentées chacune d'une lettre, qui, rapprochées, donnent le mot SERTI — nous reproduisons à la figure 87 celle qui est ornée de la lettre E; — il ne manque que la sixième frise, qui portait certainement la lettre O. Il est donc juste de donner à cet édifice le nom de « Marché des Sertii ».



Fig. 87 (Dessin de M. Bailly).

(1) *C. I. L.*, VIII, 2397.

Les portiques Nord, Est et Ouest, plus élevés que la cour de la hauteur d'une marche, étaient soutenus par six colonnes sur le côté Nord, par huit et une demi-colonne sur les autres, en comptant deux fois les colonnes élevées aux angles. Ces colonnes, qui sont lisses, mesurent 3^m,50 de hauteur: le chapiteau, d'ordre corinthien, est décoré non de feuilles d'acanthe mais de feuilles d'eau ou plutôt de feuilles dépourvues de détails, ainsi qu'on peut s'en rendre compte aisément en se reportant à la figure 88 et aux différentes planches qui représentent le marché; c'est d'ailleurs là une particularité assez fréquente dans les ruines africaines.

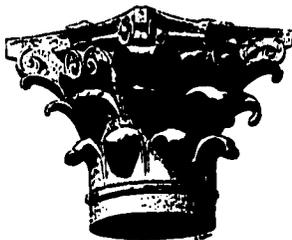


Fig. 88. — Chapiteau de marbre.

Les déblais ont fourni les entablements complets de plusieurs colonnes, ainsi que les sommiers et les claveaux des arcs qu'elles soutenaient; nous en donnons une restauration à la figure 89.

Le portique de l'Est ne prête à aucune remarque; il n'en est pas de même de celui de l'Ouest. Là, entre la quatrième et la cinquième colonnes, dans l'axe de la porte d'entrée latérale, on remarque sur le dallage des vestiges de scellement importants, comme s'il y avait eu à cet endroit une grille, une balustrade, destinée à empêcher l'accès du portique de ce côté ou à protéger quelque objet. Et, en effet, dans le même axe, contre le mur du fond, se voient sur le sol les traces de dalles verticales qui limitaient un espace

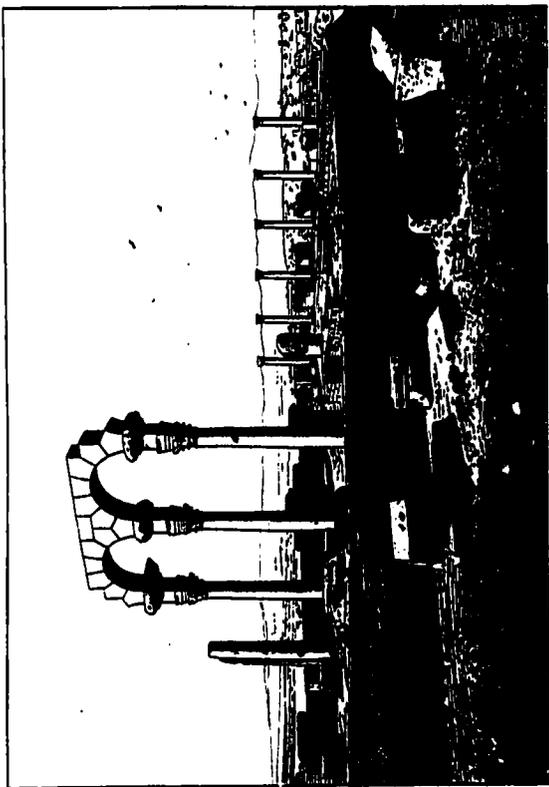
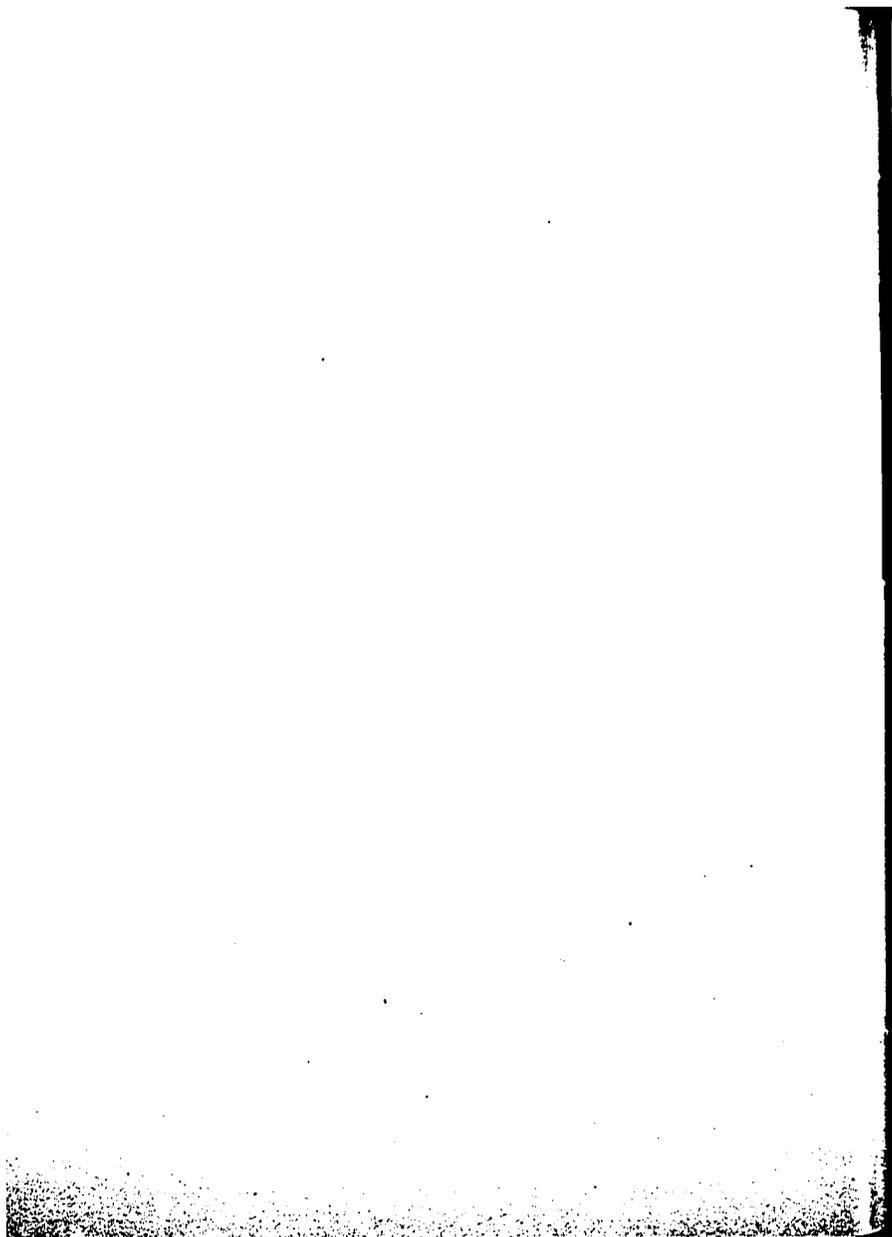


Fig. 46. — The entrance to portage of a small stream, and the entrance of a small stream to the harbor.



long de 1^m,65 et large de 1 mètre; elles constituaient sans doute le revêtement extérieur d'un massif de blocage, comme ceux qui formaient les bases honorifiques du forum (voir plus haut). En ce cas il faudrait supposer à cette place l'existence de quelque statue, de quelque groupe. Il est évident qu'on peut penser aussi à un autre monument d'un genre tout différent, par exemple à une de ces tables de poids et mesures qui existaient sur les places publiques ou dans les marchés⁽¹⁾, et qui en constituaient un des éléments essentiels. Il n'est pas besoin de chercher longtemps pour en trouver des spécimens, à Pompéi ou ailleurs⁽²⁾. Tout cela, malheureusement, reste dans le domaine de l'hypothèse, les fouilles n'ayant fourni aucun indice qui puisse nous fixer.

Mais les parties les plus intéressantes de l'édifice sont les rangées de boutiques qui garnissent les côtés Nord et Sud du *macellum*. Du côté du Nord, elles étaient, au moment de leur découverte, en assez mauvais état de conservation: les murs qui séparaient chaque pièce de sa voisine ont pourtant laissé sur le sol la trace certaine de leur existence. Elles avaient été saccagées dès l'antiquité, et les tables de pierre qui formaient l'étal des marchands avaient été employées à des restaurations sur la place du marché. Ce qui en reste permet cependant de voir que leur aménagement intérieur était tout à fait semblable à celui des boutiques qui garnissent l'hémicycle du fond.

Le sol de celui-ci est plus élevé d'une marche que les portiques latéraux; il fallait donc monter deux degrés pour y accéder de la place. Il existe dans le pavement, au pied de certaines des colonnes du portique, des traces semblables à des traces de scellement, dont la raison d'être est assez difficile à reconnaître. On remarquera aussi sur une des marches de l'escalier, à droite, une inscription

(1) Ces tables (*ponderarium*) sont citées en particulier dans une inscription d'Aumale (C. I. L., VIII, 9062: [*Macellum cum portibus (et ponderibus omnibus et ruan)ensis*]).

(2) Breton, *Pompéi*, p. 137; Overbeck, *Pompéi*, p. 63 et suiv.; Domaszewski, *Arch. epigr. Mitteilungen*, 1892, p. 144 et suiv.

gravée par quelque désœuvré; elle ne contient que les premières lettres de l'alphabet, en capitales: dans tous les temps les enfants ou les gens peu lettrés ont pris les murs et les pavés comme confidants de leurs progrès en écriture. Pompéi, pour ne citer que cette ville dans l'antiquité, nous a fourni de nombreux spécimens d'alphabets cursifs ou capitaux, souvent instructifs pour l'histoire de la paléographie latine⁽¹⁾. Celui de Timgad n'apprend rien à cet égard.

L'hémicycle est divisé en sept chambres égales et limitées par des murs latéraux à parements non parallèles dont l'axe tend au centre du demi-cercle comme aussi l'axe des chambres elles-mêmes. La face de chacune d'elles offre une particularité instructive. L'entrée en est barrée à un mètre environ du sol par une large dalle de granit bleu, longue de 1^m,50 environ, engagée par ses deux extrémités dans la maçonnerie et soutenue par deux montants, le tout faisant légèrement saillie en dehors de la boutique. C'est là que les marchands exposaient les denrées qu'ils offraient au public et les débitaient. Nous en avons fait dessiner une vue de détails (fig. 90): les poteries qui s'y remarquent sur la table et sur le sol ont été trouvées dans la boutique même représentée par notre illustration. Il fallait donc, pour entrer dans ces chambres, passer sous l'étal, ainsi que cela se pratique aujourd'hui encore dans plus d'une boutique d'Algérie ou de Tunisie; les heures du marché écoulées, on sortait comme on était entré. Aucune trace, ni sur le sol ni ailleurs, ne permet de croire qu'on pût fermer la boutique pendant les absences du marchand. Jamais, croyons-nous, on n'avait encore rencontré une disposition semblable, les différents *macellum* dont on a retrouvé les restes étant entièrement dévastés. On peut maintenant se représenter, autrement que par des suppositions ou par des comparaisons avec ce qui existe à notre époque, la façon dont les marchés étaient installés; les *mensae lapideae* que deux riches

(1) C. I. L., IV, n^{os} 2514 à 2549 (c), 3206 à 3222.

citoyens établirent dans le *macellum* de Villajoyosa⁽¹⁾ devaient ressembler à celles de Tingad et les *meritoriae* que fit bâtir L. Mammius Maximus à Herculaneum⁽²⁾ ne pouvaient pas différer beaucoup des boutiques construites aux frais de M. Plotius Faustus et de sa femme.

Grâce aux fragments découverts au cours des fouilles, on peut se

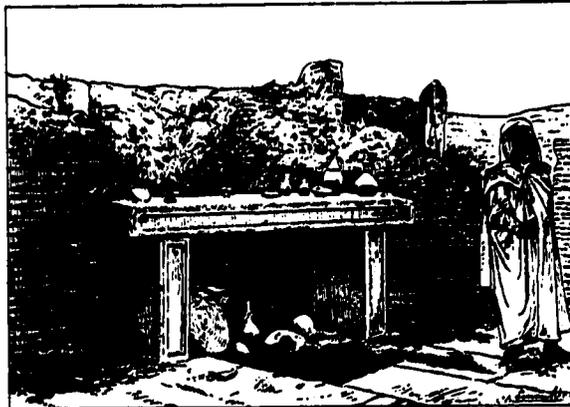


Fig. 90. — Une table du marché (d'après une photographie de M. Cagnat).

rendre un compte exact du procédé employé pour la couverture de cet hémicycle. La partie rectiligne était couronnée par un mur pignon supporté par cinq arcades, reposant sur quatre colonnes et deux demi-colonnes surmontées d'un entablement isolé, c'est-à-dire avec les quatre faces libres. Le mur demi-circulaire était percé par de

(1) *C. I. L.*, II, 3570: *M. Sempronius Hymnus suo et M. Sempronii Reburri filii sui nomine macellum vetustate conlapsum sua pecunia restituerunt itemque et mensas lapideas posuerunt.*

(2) *C. I. L.*, X, 1450: [*L. Mammius Maximus macellum cum ornamentis et aedificior[is] sua pecunia] (reconditum) et (novis) id[em] q[ue] dedicatione [populo] optatum dedit.*]

larges arcs au nombre de neuf. De belles consoles portaient de jolies colonnettes en marbre cannelées en spirale, mesurant 0^m30, de diamètre et hautes de 3^m.05; leur entablement, encore intact, recevait les abouts des fermes rayonnantes de la charpente dont les entrails et les arbalétriers convergeaient vers l'axe du mur droit. L'ordonnance architecturale des corbeaux qui supportaient les colonnettes était très analogue au motif qui décorait les niches de la porte triomphale de Trajan, mais les consoles du *macellum* sont bien plus fines et d'une forme bien plus étudiée que celles de la porte. Il en a été retrouvé dix; les panneaux délicatement sculptés qui en ornent les faces latérales et les dessous représentent des figures, des feuillages, des cornes d'abondance, des têtes, des rinceaux, des vases, etc. La figure 91 contient le dessin de quatre d'entre elles et un sujet emprunté à une cinquième. On y voit un mélange tout à fait intéressant de motifs ordinaires à l'art romain et d'ornements traités avec le caractère de l'art gréco-byzantin. Ces morceaux n'appartiennent point au début du III^e siècle; ils seraient bien plutôt voisins du VI^e; ils rappellent ceux que M. Saladin a dessinés dans plusieurs édifices de la Tunisie, en particulier à Henchir-Goubeul⁽¹⁾. Cet auteur attribue ceux-ci à une période qu'il appelle *période latine* de l'architecture byzantine africaine⁽²⁾, bien qu'elle soit, il est le premier à le dire, antérieure à la conquête du pays par les soldats de Byzance, et qui s'étendrait d'après lui à peu près du milieu du IV^e au milieu du V^e siècle de notre ère. Une telle constatation, que les trouvailles postérieures faites par le service des Monuments historiques à Tébessa ont confirmée d'une façon éclatante⁽³⁾ entraîne une conclusion. Si l'hémicycle de l'édifice fondé par Plotius Faustus était décoré de consoles de style latino-byzantin, c'est qu'il a été couvert

(1) Saladin, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, t. I, p. 143 et suiv.

(2) *Recherche des Antiquités dans le Nord de l'Afrique*, p. 154.

(3) [L'existence d'un art latino-byzantin, antérieur à la reprise de l'Afrique sur les Van-

dales par les soldats de Justinien, que ses études personnelles l'ont amené à constater, sera démontrée par M. Ballu dans le travail qu'il imprime en ce moment sur le monastère et la basilique de Tébessa.] R. C.



A. B. G.

Fig. 14. — *Cross-section of stem (Cordia alliodora).*

10/10/10
10/10/10

ou reconstruit à une date très postérieure à celle où vivait le fondateur⁽¹⁾. Aussi bien trouverait-on d'autres indices de réparations successives, en particulier dans les murs latéraux où sont entrés des matériaux, même des fragments de colonnes, empruntés à d'autres monuments. C'est ainsi que le mur de droite contenait une tombe ornée du buste du défunt. Particularité plus probante encore; parmi les pierres employées dans la construction de l'hémicycle, nous en avons remarqué une où étaient gravés les mots⁽²⁾:

P R A S T I N I A E
C F I L I A E
P A C A T A E
//////////

qu'on a essayé de faire disparaître ensuite par un martelage. Or Prastinia Pacata est la fille d'un légat de Numidie, C. Prastina Pacatus Messalinus, qui fut en fonctions au milieu du II^e siècle (144 à 146)⁽³⁾. La découverte d'un piédestal avec inscription honorifique du haut empire au milieu des débris de la construction, si nous ne sommes pas en présence d'une pièce mise au rebut par le marbrier lui-même, indique assurément des remaniements de basse époque.

A tous les moments de l'existence de la cité un marché était un monument indispensable à la commodité des habitants. On conçoit aisément qu'on ait eu besoin de l'entretenir et même de le relever en partie à la suite de quelque accident. Si on a apporté autant de soin à son ornementation, c'est, sans aucun doute encore,

(1) Ce n'est pas sans raison que, dans la salle voisine du *muséum* que nous décrivons plus loin, la place d'honneur est occupée par une inscription, gravée en l'honneur d'un gouverneur du pays, contemporain de Valen-

tinien. Voir plus bas p. 208.

(2) *C. I. L.*, VIII, 17898.

(3) Pallu de Lessert, *Fastes de la Numidie*, p. 357 et suiv.

grâce à quelque générosité privée : les Sertii auront trouvé des imitateurs et des rivaux.

Le *macellum* était, ainsi que nous l'avons dit plus haut, précédé d'un portique. D'une part celui-ci s'ouvrait sur la voie du Capitole ; de l'autre, il donnait accès, par deux marches⁽¹⁾, à une sorte de terrasse, qui, se dirigeant vers le *decumanus*, bordait la face occidentale de la place du marché. A un certain moment, il est certain qu'on a voulu fermer cette communication par une balustrade,

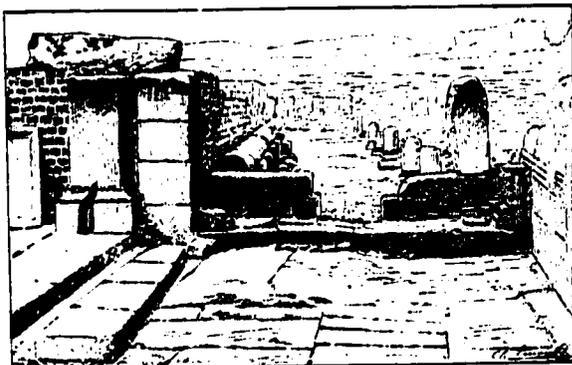


Fig. 92. — Le coin occidental de la place du marché (d'après une photographie de M. Ballo).

comme le prouvent des entailles creusées dans la base de la dernière colonne du portique et dans celle du pilastre qui lui correspond ; on a même retrouvé des parties de la balustrade elle-même.

L'extrémité de cette terrasse, à l'angle Sud-Ouest de la place, offre une disposition digne de remarque. Il y avait été aménagé, ainsi qu'on peut le voir sur le plan, une grande niche rectangulaire en-

(1) Ces deux marches n'ont ensemble que la hauteur d'une seule, de telle sorte que la terrasse est exactement de niveau avec la place.

cadrée de deux pilastres d'ordre corinthien. On en a retrouvé les deux bases et un des chapiteaux; ils sont visibles à la figure 92. Mais ceci est un remaniement postérieur. Primitivement, au lieu d'une niche, existait un passage par où l'on pouvait pénétrer dans un portique qui longeait tout le côté extérieur occidental du *macellum* et qui permettait de regagner la voie du Capitole, en faisant le tour de l'édifice. Dix bases de colonne, surmontées de fûts tronqués, indiquent encore la présence de ce portique large de 3^m,30; il ne semble pas que le sol en ait été jamais dallé (fig. 93). Pro-

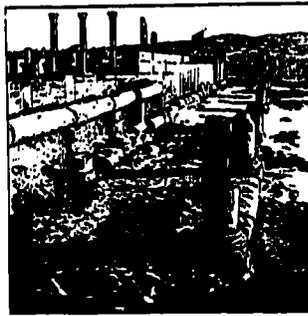


Fig. 93. — Portique latéral du marché (d'après une photographie de M. Ballu).

menade, ou emplacement réservé à la vente de certaines marchandises — il est bien évident qu'on ne saurait préciser — l'étendue de terrain qui avoisine le portique latéral du marché, quelle que fût sa destination, facilitait la circulation du public, tandis que la colonnade augmentait la surface de l'abri, assez restreint, offert par les portiques fort étroits, somme toute, du *macellum*.

La terrasse, dont nous avons parlé plus haut, longe le mur extérieur d'un petit édifice assez semblable, pour la forme, au *macellum*, mais de proportions plus restreintes. Il consiste en une salle

rectangulaire dont la longueur est de 24^m,25 et la largeur de 10^m,40. La face méridionale est décorée d'un petit hémicycle. Il n'a jamais possédé de cour intérieure entourée de portiques; la salle unique qui composait le monument était certainement couverte d'une charpente en bois, comme celle de la basilique du forum, reposant directement sur les murs latéraux. Deux portes

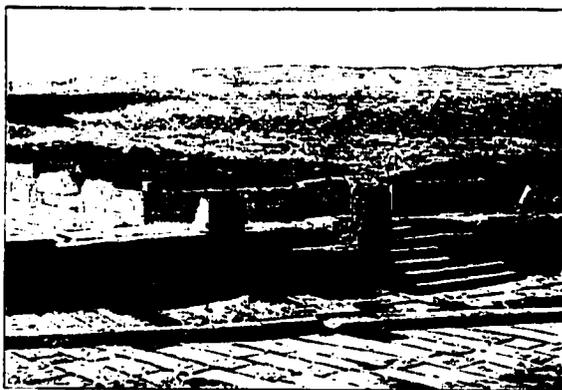


Fig. 94 — Entrée de l'annexe du marché (d'après une photographie de M. Cagnat).

permettaient d'y pénétrer. L'une donnait sur la terrasse bordant la place, plus élevée que le sol de l'édifice de la hauteur de trois marches; l'autre sur le *decumanus*. Cette dernière était précédée d'un petit portique à quatre colonnes, qu'un escalier de sept marches reliait à la rue (voir fig. 94).

Le sol du monument est en grande partie formé de belles dalles de granit bleu. A la partie centrale, ce dallage fait place à un pavement un peu différent : sur un espace large de 6^m,40 et long de 6^m,25, des carrés de 0^m,58 de côté environ, en porphyre rose et

calcaire noir alternés, forment comme une sorte de grand damier (fig. 95). Nous ne croyons pas qu'il soit possible de donner une explication certaine de cette particularité.

La niche en forme d'hémicycle qui termine le monument vers le Sud mesure environ 4 mètres de diamètre; on y accédait par deux marches. Deux pilastres en encadraient l'ouverture — les chapiteaux corinthiens ont été retrouvés (voir la

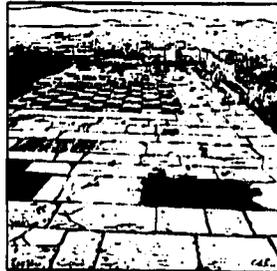


Fig. 95. — Intérieur de l'annexe du marché (d'après une photographie de M. Ballo).



Fig. 96. — Fond de l'annexe du marché (d'après une photographie de M. Ballo).

fig. 96); un enduit qu'on peut supposer richement décoré recouvrait les matériaux ordinaires dont se composait le mur (montants de

pière reliés par du blocage et des briques); enfin, un joli piédestal avec pilastres cannelés, disposés aux angles, et corniche rehaussée d'oves et autres ornements en occupait le centre. On y lit l'inscription suivante⁽¹⁾:

CONCORDIA
D·D·N·N·VALENTI
NIANI·ET·VALEN
TIS·PERPETVO
RVM·AVGG·PV
BLILIVS·CAE
IONIVS·CAE
CINA·ALBI
NVS·VC·CON
SVLARIS
SEX·FASCA
LIS·PROVIN
CIAE·NVMI
DIAE·POSVIT
CVRANTE·AE
LIO·IVLIANO
FL·P·CVRA
TORE·R·P

Concordia[e] d(ominorum) n(ostorum duorum) Valentiniani et Valentis perpetuorum Aug(ustorum) Publius Caecionius Caecina Albinus v(ir) c(larissimus), consularis sexfascalis provinciae Numidiae posuit, curante Aelio Juliano f(amine) p(erpetuo), curatore r(ei) p(ublicae).

Ce Publius Caecionius Caecina Albinus est le restaurateur du portique antérieur de la cour du Capitole (voir plus haut, p. 155). Il

(1) *Bull. arch. du Comité des travaux historiques*, 1894, p. 361, n° 73.

est bien probable qu'il restaura également le marché, ainsi que nous l'avons déjà dit, et ses dépendances.

Plusieurs inscriptions ont été encore trouvées dans les débris du monument.

La première, qui existait en double exemplaire, était gravée sur une dalle haute de 1^m,40 et large de 1 mètre environ. Elle rappelait la fondation du *macellum* par Plotius Faustus et sa femme :

SERTII
MACELLVM
ET AREAM
EIVS
PATRIAE
SVAE
FECERVNT

L'*area macelli* est certainement la place du marché dont nous avons déjà plusieurs fois parlé.

Les autres ont été empruntées à différentes constructions, même à des tombeaux; on ne saurait rien en conclure sinon que l'édifice a été l'objet de réparations à une date relativement basse; nous le savions déjà.

Quelle pouvait être la destination de ce monument? L'absence totale de boutiques ne conduit guère à en faire un marché; d'autre part il n'y a point dans l'hémicycle du fond une tribune comme dans les basiliques; et pourtant on ne peut pas s'empêcher, en le regardant, de songer au *macellum* son voisin, dont la forme générale est la même et à la basilique du forum. Nous ne serions pas étonnés, en effet, qu'il ait tenu des deux édifices: qu'il ait servi de halle à certains jours de foire⁽¹⁾; qu'à d'autres les gens de Timgad ou des

(1) Nous rappellerons que, sur le forum de Pompéi, en face le marché dont il sera question à la page 213, on a retrouvé l'em-

placement de deux autres grandes salles où l'on a vu une halle aux blés et une halle aux légumes (Édifice XVII du plan d'Overbeck).

environs y soient venus pour causer affaires, loin de la cohue du marché et des allées et venues des acheteurs. On ne saura jamais exactement sans doute quel nom il convient de lui donner: l'essentiel est de ne pas trop s'éloigner de la vraisemblance. L'appellation d'annexe du *macellum*, qui sert à le désigner d'habitude, trahit l'embaras où l'on est de l'identifier.

Il convient maintenant, pour rester fidèles à la méthode que nous avons suivie dans les autres chapitres, de rapprocher le *macellum* de Timgad des monuments analogues que nous connaissons.

Laissant de côté ceux qui ont été découverts dans des villes du monde grec, et dont le plan ne diffère pas sensiblement de ceux que nous allons rappeler⁽¹⁾, nous nous attacherons de préférence aux marchés qu'on a signalés dans des villes romaines.

Le premier qu'il convienne de citer est le *macellum magnum* à Rome. Les restes en ont disparu depuis longtemps pour la plupart; mais à l'aide de représentations figurées, qui nous en ont été conservées, on est arrivé à se rendre compte de sa disposition. Des monnaies de Néron, qui le construisit, nous montrent, en effet, sous la légende MAC. AVG (*Macellum Augusti*)⁽²⁾ un édifice composé au centre d'un petit monument à coupole et de portiques sur les côtés. Or, il se trouve que le monument à coupole existe encore, transformé en église: il constitue la *rotonda* de S. Stefano; grâce à un examen attentif les archéologues sont arrivés à distinguer très nettement les parties antiques des parties médiévales ou modernes et par suite à rétablir le plan exact de la rotonde romaine⁽³⁾. En le plaçant

(1) Marché d'Ephèse (Falkener, *Ephesus*, p. 106); marché de Pergé (Niemann et Petersen, *Les villes de la Pamphylie et de la Pisidie*, I, p. 47); marché de Sagalassos (*ibid.*, II, p. 140); marché de Kremna (*ibid.*), p. 175), etc.

(2) Cohen, *Monnaies impériales*, I, p. 288, n. 126-131: « Édifice à double rang de colonnes sur la hauteur et à coupole ronde; dans l'intérieur, la statue de Neptune?; de

chaque côté, des degrés au nombre de six, un poisson; sur quelques exemplaires on voit au bas deux figures agenouillées. »

(3) Lanciani, *Monum. dei Lincei*, I, p. 506 et pl. II, fig. 2; Hülsen, *Bullett. dell' Istituto arch.*, 1892, p. 297 et suiv. (c'est une analyse du travail de Lanciani). Voir aussi sur ce *macellum*: Canina, *Indicazione topografica di Roma* (éd. 1831), p. 47.

au milieu d'une cour entourée de portiques, suffisamment développés, on a pu dresser une restitution probable de l'ensemble; c'est celle qu'on trouve dans certaines cartes de Rome assez récentes⁽¹⁾.

Le marché de Pouzzoles, que l'on a appelé longtemps temple de Sérapis, était, au contraire, suffisamment bien conservé quand on a commencé à l'étudier. De Jorio en a donné en 1820 un plan

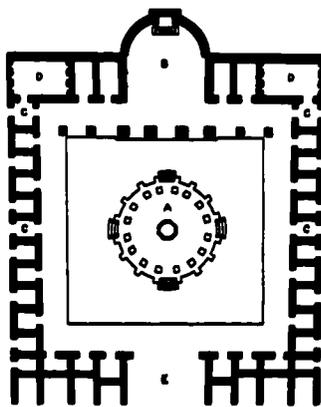


Fig. 97. — Marché de Pouzzoles.

(fig. 97) et des dessins très instructifs⁽²⁾. On y voit que l'édifice se composait d'une cour centrale (A) entourée de portiques. Une entrée principale (E) et quatre entrées latérales (C) permettaient d'y pénétrer. En face la grande porte on voit, dans le mur qui forme le quatrième côté, une pièce en forme d'exèdre avec niche dans le

(1) Notons pourtant que les topographes les plus prudents se contentent d'indiquer la position de S. Stefano ou de l'édifice central du marché. Voir par exemple Klepert et Hol-

sen, *Formae Urbis Romae antiquae*, carte II, O^g.

(2) De Jorio, *Ricerche sul tempio di Serapide in Pozzuoli*, Naples, 1820, in-4°.

fond (B). Tout autour des portiques existaient des boutiques ouvertes alternativement les unes à l'intérieur, les autres à l'extérieur du monument. On en compte trois de chaque côté de la porte, dix dans les portiques latéraux et deux à droite et à gauche de l'exèdre. Aux extrémités de l'édifice sont deux grandes salles (D), qui ont fort intrigué les archéologues. De Jorio en a dessiné les restes : il



Fig. 98. — Latriana au marché de Puzosia (d'après le dessin de De Jorio).

nous les montre (fig. 98) entourées d'un grand banc percé de trous, au pied duquel court une rigole profonde; il croit pouvoir y reconnaître des étuves. L'eau thermale qui abonde dans le voisinage se serait, suivant lui, échappée en vapeur, par les ouvertures ménagées dans les bancs et aurait rempli la pièce. Ce sont encore les ruines de Timgad qui nous donneront la solution de cette difficulté. Il suffit de rapprocher le dessin de De Jorio de celui que nous avons donné

à la page 14 pour voir que les salles D ne sont autre chose que des latrines. D'aucuns l'avaient déjà soupçonné, d'ailleurs; malgré les protestations indignées de De Jorio⁽¹⁾, il faut bien se rendre à l'évidence.

Au milieu du péristyle existait une construction circulaire formée de seize colonnes corinthiennes; un autel, croit-on, en occu-

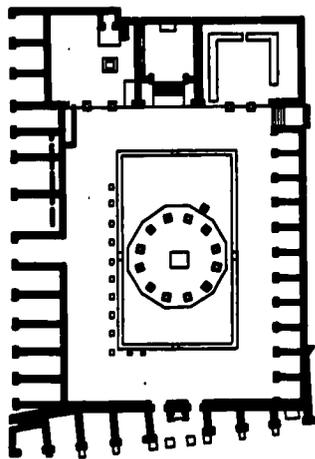


Fig. 99. — Marché de Pompéi.

pait la partie centrale. Personne ne doute aujourd'hui que cet édifice ne soit un *macellum*⁽²⁾.

Le marché de Pompéi (fig. 99) offre presque exactement les mêmes dispositions: une grande cour entourée de boutiques, celles-ci s'ouvrant les unes sur les rues adjacentes, les autres, en

(1) « Fovero tempio di Serapide ridotto alla più mal concertata e fetida cloaca degli

antichi! » (De Jorio, *op. cit.*, p. 16.)

(2) Beloch, *Campanien*, p. 135.

nombre moindre, sur la cour. Ces dernières, au nombre de onze, contenaient des restes alimentaires de toute sorte (lentilles, figues, prunes, châtaignes) dans des vases de terre, des pâtisseries et du pain, des balances, des pièces de monnaie⁽¹⁾; les murs, qui tenaient lieu de livres aux marchands, étaient couverts de chiffres et de lettres gravées à la pointe sur le revêtement en stuc; les peintures qui décoraient l'édifice représentaient des objets de consommation, fruits, poissons, langoustes, oiseaux, champignons, pain⁽²⁾, autant d'arguments qui ne peuvent laisser aucun doute sur la destination de l'ensemble. Au fond, une grande niche rectangulaire abritait des statues de la famille impériale. La pièce de droite est remarquable par un banc légèrement incliné vers l'intérieur de la chambre, au pied duquel règne un caniveau, avec embranchement sur la rue: les derniers travaux relatifs à Pompéi la considèrent comme une boucherie; il en serait de même de la pièce qui lui fait pendant de l'autre côté de la niche centrale. Au milieu de la cour existe une plate-forme circulaire avec douze piédestaux qui en font le tour. Les uns, comme Nissen, y placent des statues, d'autres des colonnes; nul ne peut arriver à une solution assurée. Retenons seulement que le centre en est occupé par un bassin, où l'on a recueilli, paraît-il, des arêtes de poisson⁽³⁾.

Un *macellum* à l'époque romaine se composait donc essentiellement d'une cour à ciel ouvert, d'un *atrium*, garni la plupart du temps de portiques, où étaient disposées des boutiques, *tabernae cum porticibus ubi mercatus ageretur*, comme dit une inscription⁽⁴⁾. Le milieu de la place était occupé par une construction circulaire entourant une statue ou un bassin. Les boutiques sont plus ou

(1) Mazois, *Ruines de Pompéi*, III, p. 63.

(2) *Mus. Borbon.*, VI, pl. 38; VIII, pl. 57.

(3) Sur ce marché de Pompéi, voir Overbeck, *Pompeii*, p. 120 et suiv.; Nissen, *Pompejanische Studien*, p. 127 et suiv.

(4) *C. I. L.*, V, 3288. On peut se rendre

compte de l'aspect que présentait un édifice de cette sorte, en se reportant à une peinture antique récemment étudiée par M. Hülsen (*Bullett. dell' Istituto arch.*, 1896, p. 213 et suiv.; cf. pl. IV, V, VI et VII). On y voit la représentation du *forum boarium* et du *forum olitorium*.

moins nombreuses suivant l'importance du trafic ; les salles annexes destinées à la satisfaction de la piété ou des commodités du public plus ou moins multipliées, l'édifice plus ou moins décoré, suivant la richesse de la ville, mais les traits caractéristiques sont les mêmes partout : ils font du *macellum*, si l'on n'en considère que le plan, un compromis entre la maison romaine et le forum.

C'est bien là le caractère du marché de Timgad. Seulement tout y est réduit autant que possible : l'étendue du monument est assez restreinte, les boutiques n'occupent que deux des côtés de l'*atrium*, le bassin n'est point abrité sous une construction circulaire. C'est que les Sertii n'étaient que des bourgeois d'Afrique ; malgré leur générosité, ils ont dû proportionner les dimensions du *macellum* à l'étendue relativement modeste de leurs ressources.





Fig. 100. — Mairie des grands thermes.

LES THERMES DU SUD

Il n'était pas de ville romaine qui n'eût un ou plusieurs établissements de bains publics, tantôt réservés aux hommes, tantôt aux femmes, tantôt — et c'est le cas le plus ordinaire — réservés aux deux, certaines heures distinctes étant assignées à l'un et à l'autre sexe. Ce sont là des faits trop connus pour qu'il soit besoin d'y insister⁽¹⁾. Les établissements de cette sorte ne manquent pas à Timgad

(1) Rappelons seulement qu'un petit bourg, voisin de la maison de campagne de Pline le Jeune, près de Laurentum, le *vicus Augustanus*

possédait jusqu'à trois bains publics *balnea meritoria tria* (Plin., *Epist.*, II, 17).



plus qu'ailleurs. Il sera question dans ce chapitre de deux d'entre eux seulement, assez voisins l'un de l'autre: ils sont situés dans la partie méridionale de la ville. Nous nous occuperons d'abord du plus important.

1° GRANDS THERMES DU SUD

Si de l'arc dit de Trajan on se dirige vers le forum en suivant le *decumanus maximus*, on rencontre, ainsi qu'il a été dit plus haut, plusieurs rues perpendiculaires dirigées vers le Nord ou vers le Sud.

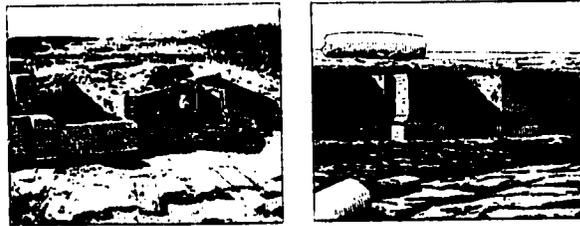


Fig. 101. Fontaine.

La troisième parmi ces dernières, à droite de la voie, par conséquent, mène directement aux grands thermes. Après avoir traversé un espace de 200 mètres environ, exactement 207 mètres, elle aboutit à un carrefour: trois rues s'en détachent: une vers le Capitole à l'Ouest, une autre vers l'Est et la troisième vers le Sud, celle-ci se bifurquant presque aussitôt pour envelopper les thermes par une rue secondaire. Une distance de 100 mètres en chiffres ronds sépare ce carrefour du mur de soutènement du théâtre, comme aussi du péribole qui entoure le Capitole.

La place est ornée d'une fontaine, adossée au mur des thermes et faisant face au Nord-Ouest (fig. 101). Le corps en est encore

presque intact ; le bassin a laissé sur le pavement la trace des dalles posées de champ qui en limitaient le tracé. On distingue encore très nettement les décharges par où l'eau s'écoulait dans le sous-sol. Cette fontaine rappelle beaucoup, d'ailleurs, celles que nous avons signalées dans le voisinage du forum. Ici encore, rien n'a été découvert, permettant d'indiquer la nature du sujet figuré, personnage isolé ou groupe qui formait le couronnement de l'édifice.

On a montré plus d'une fois⁽¹⁾ que la disposition intérieure des thermes romains était nécessitée par les opérations successives que comportait un bain normal et complet, ces opérations étant elles-mêmes soumises à des règles dictées par la médecine. La première consistait dans un bain d'air brûlant parce que « cela réchauffe également toutes les parties du corps, liquéfie les matières, efface les inégalités, raréfie la peau et fait évacuer une partie considérable de ce qui était auparavant retenu au-dessous d'elle⁽²⁾. » On descendait ensuite dans une baignoire d'eau chaude, car, ce second traitement « si le corps est sec au moment de prendre le bain, peut répandre dans les parties solides de l'organisme une humidité favorable⁽³⁾. » On se plongeait ensuite dans une piscine d'eau froide, ce qui était destiné « à rafraîchir le corps, à resserrer la peau et à affermir les forces⁽⁴⁾. » Enfin, on se faisait essuyer la sueur que provoquait le bain froid et enduire d'huile afin « de produire une évacuation générale, sans exposer le baigneur aux accidents amenés par le refroidissement⁽⁵⁾. » Il fallait donc que l'établissement contint une salle froide avec piscines, une salle chaude avec baignoires, une étuve et une pièce réservée aux onctions. Mais comme, pour beaucoup, la transition du bain chaud au bain froid eût été trop brusque, on avait imaginé une pièce intermédiaire, à température modérée, que l'on

(1) Voir en particulier l'excellent article écrit sur ce sujet dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de M. Saglio s. v. *Balneum* et Marquardt, *l'œuvre privée des Romains*, I, p. 328 et suiv.

(2) Galen, *Meth., med.*, X, 10.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

traversait pour ménager le passage d'une extrémité à l'autre et préparer le corps au changement de milieu. C'est là que devaient s'arrêter les gens dont la tête était faible " sans quitter leurs vêtements, jusqu'à ce qu'une légère transpiration s'établît, leur permettant de se soumettre ensuite impunément à une température élevée⁽¹⁾. »

Telles étaient les pièces essentielles qui composaient un bain romain. Chacun sait que l'étuve se nommait *laconicum* ; la salle des bains chauds, *caldarium* ; la pièce où étaient aménagées les piscines, *frigidarium*, et la chambre tiède, *tepidarium*. Les onctions se donnaient dans l'*excothesium*.

Mais il existait encore quelques pièces, d'ordre secondaire, qui répondaient, elles aussi, à certaines nécessités. Pour permettre aux baigneurs de déposer leurs vêtements il fallait un vestiaire. De là l'endroit qu'on appelait d'un nom grec *apodyterium*. Bien que la gymnastique ne fût pratiquée chez les Romains que dans les limites où elle était utile à l'hygiène, elle était de mode dans les thermes, plus que partout ailleurs : à l'égal des onctions et des frictions c'était, pour quelques-uns, le complément essentiel de l'hydrothérapie. Aussi réservait-on, à côté des salles de bains, un emplacement spécial pour les exercices du corps. Les Grecs l'appelaient *ephebeum*, il n'a pas de nom spécial en latin : il se confond souvent, au reste, dans le monde romain avec d'autres parties de l'édifice, en particulier avec le vestibule. Enfin les bains étant, pour les hommes, une occasion journalière de se rencontrer, de causer, de discuter, d'occuper leurs loisirs, on avait dû y aménager des promenades couvertes ou en plein air, des salons de conversation, des lieux de réunion de toute forme et de toute grandeur.

Ces parties accessoires des thermes étaient, naturellement, plus ou moins importantes, suivant la splendeur et l'étendue de l'édifice. A Rome et dans les grandes villes, elles recevaient un dévelop-

(1) Cels., *De med.*, l. 4.

pement considérable : les thermes de Caracalla ou de Dioclétien en offrent des exemples remarquables. Dans les cités de second ordre l'étendue en est moindre et l'aménagement plus modeste ; il est des cas même où elles sont totalement absentes et où les bains se réduisent aux quatre pièces essentielles.

Parmi les éléments dont se composent les ruines des thermes qui nous sont parvenus, il en est qu'il n'est pas difficile de reconnaître : telles sont les étuves, les salles chaudes, les salles tièdes : l'aménagement du sous-sol suffit amplement à nous les désigner. Les piscines ne laissent aucun doute sur l'emplacement du *frigidarium*. Quant aux autres qu'aucune particularité dans la construction ne peut aider à identifier à coup sûr, il faut, si les fouilles n'ont pas révélé de détail déterminant, si l'on n'y a trouvé ni inscription, ni objet caractéristique, se montrer assez réservé dans leur dénomination. A Timgad, comme ailleurs, la distinction de quelques-unes de ces divisions secondaires des bains publics demeure enveloppée de quelque obscurité.

Il nous reste à rappeler, avant de pénétrer dans l'édifice, que les Romains, précisément parce qu'on y passait une bonne partie de la journée, avaient coutume d'apporter le plus grand soin à l'ornementation des thermes. Les murs étaient revêtus de peintures ou de stucs décorés, le sol était recouvert des mosaïques les plus variées ; on y accumulait les statues et les œuvres d'art. L'Afrique, pour nous limiter à cette province, nous en a conservé plus d'un exemple. A Henchir-Fraxine, dans la Tunisie, un riche citoyen, dit une inscription, restaure les thermes et les décore *statuis, marmoribus, tabulis pictis, columnis ingressu cellarum, alisque rebus*⁽¹⁾. A Teboursouk, la municipalité, pour sauver quatre statues de marbre, les transporte *at cultum et splendorem apodyteri thermarum*⁽²⁾. Ce sont les thermes de Cirta qui ont fourni la mosaïque du triomphe d'Am-

(1) C. I. L., VIII, 828 ; Bull. arch. du Comité, 1893, p. 209 et 210.

(2) Bull. arch. du Comité 1898 (Comptes rendus des séances, décembre), p. xvi.

phénicie, aujourd'hui conservée au Louvre⁽¹⁾. Ceux de Theveste, reconnus sous le quartier de cavalerie par M. Allotte de la Fûye, renfermaient des mosaïques de grand intérêt par les sujets qu'elles représentent, comme par la richesse de l'exécution : elles ont été transportées au Musée de Tébessa⁽²⁾. Dans les bains de Pompeianus, à l'Oued-Athmenia, on a rencontré, avec les restes d'un aménagement somptueux, une suite de pavements en mosaïque qui comptent parmi les monuments figurés les plus importants de l'Afrique romaine⁽³⁾. Ceux des Laberii, à Oudna, ont donné à M. Gaukler de belles mosaïques, des peintures murales et des statues⁽⁴⁾. Faut-il rappeler enfin que des fouilles exécutées à diverses époques dans les différents thermes de Cherchel, mais surtout dans ceux de l'Ouest, ont amené la découverte de plaques de marbres précieux, de mosaïques, de débris de stucs, d'œuvres d'art de toute sorte. On y a recueilli plus de cinquante statues, dont quelques-unes offrent, on le sait, le plus grand intérêt⁽⁵⁾.

Ces thermes de Cherchel peuvent nous donner une idée exacte de ce qu'était, en général, la décoration des bains dans une ville africaine : il est évident, d'ailleurs, que le luxe de l'édifice variait suivant son importance et aussi suivant la libéralité de ceux qui le fréquentaient.

Cinq entrées donnaient accès dans les grands thermes de Timgad : deux au Nord et trois au Sud. Celles-ci sont d'importance inégale. La plus occidentale (*p*) n'était qu'une porte de service, qui mettait la rue en communication avec une cour (*c*), ménagée extérieurement autour des pièces principales de l'établissement. C'est également par cette cour que l'étage inférieur recevait quelque peu d'air et de lumière : quatre des trous pratiqués dans ce but sont marqués au

(1) Ravoisié, *Explor. scientif. de l'Algérie*, texte, p. 6 et 7; Vars, *Cirta*, p. 108.

(2) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1886-1887 (XXIV), p. 202 et suiv., p. 234 et suiv.

(3) *Ibid.*, 1878 (XVIII), p. 433 et suiv.

(4) *Monuments Piot*, III, p. 216 et suiv.

(5) Wailly, *De Cæsareæ monumentis*, p. 24 et suiv., Gsell, *Cherchel-Tipasa*, p. 39 et suiv. et p. 59.

plan de la lettre *c*; des dalles ajourées en occupaient l'orifice. Dans la même cour, on avait eu soin de disposer deux escaliers descendants (*d*), l'un à l'angle septentrional, l'autre à l'angle méridional. A côté de ce dernier existait une seconde petite porte de service (*p'*). La troisième porte du Sud, au contraire (*P''*), introduit

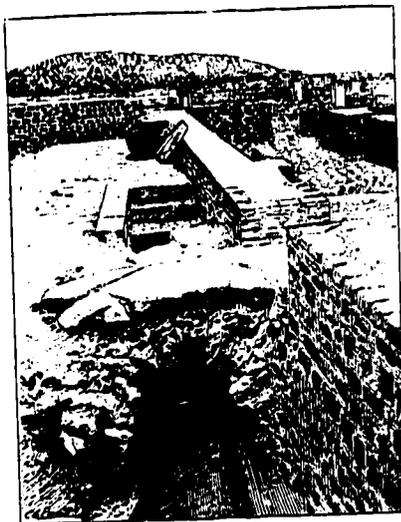


Fig. 102. — Escalier de descente.

dans le massif des thermes par un couloir coudé qui conduit à un large vestibule.

Au Nord, les fouilles ont révélé la présence de deux grandes entrées (*P*, *P'*), l'une regardant le levant, l'autre le couchant : cette dernière était munie d'une porte qui a laissé sur le dallage la trace des crapaudines et des verroux. En réalité ces deux entrées n'ouvrent

point précisément l'accès des thermes qu'il serait plus juste de placer en R, mais forment les extrémités d'une galerie, bordée au nord par un édifice demi-circulaire, dépendant assurément de l'ensemble. C'est une cour de 8^m,15 de rayon, entourée d'un portique. Celui-ci était soutenu par huit colonnes dont les piles de fondation existent seules. La galerie constituait un portique rectiligne soutenu par six colonnes. L'un et l'autre offraient un abri, favorable pour la promenade et la causerie, à ceux qui se disposaient à pénétrer dans les bains ou qui en sortaient.

Deux piédestaux, surmontés autrefois de statues, s'élevaient à droite et à gauche de la porte R. Tous deux portent une dédicace à la *Concorde du peuple et du conseil des décurions* qui est d'un certain intérêt pour l'histoire du monument⁽¹⁾.

1 ⁽¹⁾	2
CONCORDIAE·	ET ORDINIS·
·POPVLII·	
·QVOD SVMTVS·	·COPISQVE·
·REI·P·	·RELEVAVE·
MANIBVS·	RINT

Concordiae populi et ordinis, quod suntus rei p(ublicae) manibus copisque relevaverint.

M. Mommsen, dans le court commentaire qui accompagne le texte au *Corpus* en a indiqué le sens exact. A une certaine date, qu'il est difficile de préciser, vers la fin du II^e ou au début du III^e siècle, si l'on en juge par l'apparence des lettres, le Conseil

(1) *C. I. L.*, VIII, 2342.

(2) 1. Piédestal de gauche pour celui qui franchissait l'entrée — 2. Piédestal de droite.

des décurions crut utile ou de construire les thermes ou de les réparer ou d'en aménager une partie — ceci nous ne pouvons le décider d'une façon absolue au vu de ces deux pierres et sans autre renseignement. Pour cet ouvrage les décurions ne votèrent pas de crédit et n'eurent pas recours à un entrepreneur; ils firent appel aux habitants eux-mêmes, qui prêtèrent leur concours sous forme de prestation. De la sorte « par la concorde du peuple et du conseil municipal » le travail fut mené à bonne fin; et c'est pour garder la mémoire de cette union féconde qu'on éleva, à l'entrée de l'édifice, les piédestaux qu'on y a retrouvés.

La première installation des thermes remonte assurément à l'époque des Antonins, car une autre inscription découverte au cours des fouilles, mais non point en place malheureusement, nous apprend qu'à la fin du II^e siècle on fit des réparations et on apporta des embellissements à l'édifice⁽¹⁾. On y lit sur une pierre brisée en trois morceaux :

a)

IMP CAES · DIVI · M · ANTONINI · P · I · GERMANICI · SARM · FELIO · DIVI · COMMODI · FI
 DIVI TRAIANI PARTHICI · ARREP · DIVI · NERVAR · ADNEPOTI
 PARTICO MAXIMO PONTIFICI · MAXIMO · TRIBVNIC · POTES
 IMP · CAES · L · SEPTIMI SEVERI · PRINACIS · AVG · ARABICI · ADIAB
 BARMATICI · NEPOTI DIVI ANTONINI · P · I · FRONKPOTI · DIVI I
 M · AVRELIO · ANTONINO · AVG' PRINCIPIS · IVENTVTIS' FOR
 AMPLIATAS · DNGRETO · DECVRIORVM · PECVNIA · PVBLICA · L

b)

IATRI · DIVI ANTONINI · P · I · NEPOT
 L · SEPTIMIO · SEVERO' PIO PRIN
 TATIS · VI · IMPERII · XI · COS · II PAT (sic)
 NICI PARTHICI MAXIMI FIL DIV
 KPOTI · DIVI
 SIMO IWBVLGI
 FAVSTO · AVGG'

(1) Bull. arch. du Comité, 1893, p. 160, n° 39.

I DIVI HADRIANI PRONEP
 I DIVI TRAJANI PARTHICI ABNEPOTI
 I PATRIAE PROCONSULE ET
 I PII GERMANICI
 I ANTONINI PII GERMANICI SARMA
 TICI MAXIMI FILIO I DIVI NERVAE AD
 NEPOTI I FELICISSIMO Q I AURELIO ANTONINO
 RO PRAETORI PATR COLON

*Imperatoris Caesaris Divi M. Antonini Pii Germanici Sarmatici
 filii, Divi Commodi fratris, Divi Antonini Pii nepoti, Divi Hadriani
 pronepoti, Divi Trajani Parthici abnepoti, Divi Nervae adnepoti,
 L. Septimio Severo Pio Pertinaci Augusto Arabico Adiab(enico),
 Parthico Maximo, pontifici maximo, tribunici(ae) potestatis VI, impe
 ratori XI, co(n)suli II, pat(ri) patriae, proconsuli et Imperatori) Cae
 sari L. Septimio Severo Pertinacis Aug(usti) Arabici, Adiab(enici),
 Parthici maximi filio), Divi M. Antonini Pii Germanici Sarmatici
 nepoti, Divi Antonini Pii pronepoti, Divi Hadriani abnepoti, Divi
 Trajani Parthici et Divi Nervae adnepoti), M. Aurelio Antonino
 Augusto principi juventutis fortissimo, felicissimo indulgentissimo(ue),
 thermas ampliatas decreto decurionum pecunia publica, leg(ato) Q.
 Anicio Fausto Augustorum duorum) pro praetore, patr(ono) colo
 niae.*

La sixième puissance tribunice de l'empereur Septime-Sévère,
 accompagnée de sa onzième salutation impériale et de son second
 consulat, date l'inscription de l'année 198 de notre ère.

Au commencement du III^e siècle, les thermes avaient donc reçu
 le développement que les fouilles nous ont fait connaître: les modi
 fications qu'ils subirent dans la suite ne portèrent que sur des
 détails.

Après avoir franchi la porte R on se trouve dans un couloir large
 de 4^m,50: c'est celui que nous avons déjà signalé plus haut et dont

l'autre extrémité débouche à la porte P". On y rencontre d'abord à gauche une chambre D, mesurant 4^m,25 sur 1^m,95 ; il est naturel d'y voir la chambre du préposé au bain, ce que nous appelons aujourd'hui le bureau.

Vient ensuite une salle C terminée en hémicycle. On y accédait par trois entre-colonnements. La largeur de la salle est de 15 mètres ; l'hémicycle a un rayon de 5 mètres. Elle était pavée de grandes mosaïques à dessins géométriques ; le blanc, le rouge et le noir y dominant. Les seuils qui occupent les entre-colonnements, sur le couloir, sont rehaussés de mosaïques à figures d'animaux.

On n'a trouvé, lors des fouilles, aucun indice qui permette d'assigner une destination spéciale à cette partie de l'édifice. Il suffit, cependant, de jeter les yeux sur le plan de certains thermes de Rome, par exemple ceux de Trajan, de Caracalla ou de Dioclétien pour y reconnaître une de ces salles de réunion, de lecture, de conversation, qui « pour n'être pas, au dire de Lucien⁽¹⁾, rigoureusement indispensables à un bain, sont néanmoins nécessaires à un lieu qui doit recevoir les heureux du jour. »

Vis-à-vis s'étend une vaste salle de 24 mètres sur 9, dans laquelle on accède par trois grandes portes, larges de 2^m,95. Le sol en est pavé de mosaïques à ornements assez bien conservés. Elle est divisée en trois travées : on voit encore les pilastres qui supportaient les poutres maitresses où venaient reposer les solives. En avant de chacun d'eux s'élevait un piédestal supportant une statue avec une inscription honorifique.

Les deux bases qui font face à la porte d'entrée portent une dédicace à Valérien et à Cornelia Salonina, femme de Gallien. La première, celle de droite, est ainsi conçue⁽²⁾ :

(1) *Hipp.*, 5.

(2) *C. I. L.*, VIII, 2380.

imp. CAES. P. LI
 CINIO VALERIA NO
 INVICTO PIO FE
 LICIAVGV
 PONTIF. MAX. GER
 MAX. TRIB. POT
 IIII. COS. III. P. P
 PROCOS. *
 RESP. COL. THA
 MYG. DEVOTA
 NUMINI. MA
 IESTATIQU. EO
 RVM

[Imp.eratori] Cae[s(ari) P. Licinio Valeri]ano [Inv]icto Pio Felici.
 Aug(usto) pontif(ici) max(imo) Ger(manico) max(imo) trib(unicia) pot(es-
 tate) IIII, co(n)s(uli) III; (patri) p(atriciae), proco(n)s(uli), resp(ublica)
 col(oniae) Thamug(adensis) devota numini majestatiq(ue), eorum.

La seconde, celle de gauche, porte⁽¹⁾:

CORNELIAE
 SALONINAE
 AVGV. CONIV
 GI. DN. P. LICINI
 GALLIENI
 AVGV. MATRI
 P. CORNELI
 LICINI. VALE
 RIANI. NOBI
 LISSIMI CAES
 AVGV. ET. CAS
 TRORVM SE
 NATV

(1) Bull. arch., du Comité, 1894, p. 362.

Corneliae Saloninae Aug(ustae) conjug(i) d(omini) n(ostri) P. Licini(i) Gallieni, matri P. Corneli(i) Licini(i) Valeriani nobilissimi Caes(aris) Aug(usti) et castror(um) senat(us) et patriae col(onia) Tham(ugadensis) devota.

Les autres bases trouvées en place de chaque côté de la porte de la salle contiennent chacune une dédicace aux deux fils de Gallien. Celle qui fait pendant au piédestal où est inscrit le nom de l'impératrice est dédiée au César Licinius Cornelius Valerianus, connu sous le nom de Salonin⁽¹⁾.

P LICINIO COR
NELIO Valeri
ANO NOBILIS
SIMO CAESARI
AVG RESPVB
COLONIAE
THAMVGD
NVMINI
MAIESTA
TIQVE EIVS
DEVOTA

*P. Licinio Cornelio V[aleri]ano nobilissimo Caesari Aug(usto) res-
pub(lica) coloniae Thamugad(ensis) numini majestatique ejus devota.*

Sur le piédestal qui correspond à l'inscription de Valérien on lit les noms du César Cornelius Valérien mort en 259⁽²⁾.

(1) C. I. L., VIII, 2383.

(2) C. I. L., VIII, 2382.

P CORNELIO
 LICINIO VA
 LERIANO
 NOBILISSI
 MO CAES
 AVGRESP
 COL THAVG
 NVMINI
 MAESTA
 TIQVE EIVS
 DEVOTA

*P. Cornelio Licinio Valeriano nobilissimo Caesari Augusto respubli-
 ca coloniae Thamugadensis numini majestatique ejus devota.*

L'existence de ces quatre bases de statues dans la même salle des bains de Timgad et leur rédaction peut donner lieu à des observations assez piquantes⁽¹⁾.

On notera qu'au bas de l'inscription dédiée à Valérien se trouve la formule *devota numini majestatique FORVM*, tandis que les autres portent *devota numini majestatique EIVS*. Il y a là une anomalie assez singulière.

D'autre part, on a recueilli, *en place*, dans une autre partie des bains, une dédicace à Gallien, identique à la dédicace à Valérien et datée de la même année 255 ou 256⁽²⁾. Enfin les deux bases consacrées aux fils de Gallien n'ont pas pu être élevées à la même date. Le second, en effet, Salonin n'a été nommé César qu'à la mort de son frère aîné, en 259. Avant cet événement l'un était César, l'autre

(1) Voir plus bas page 236.

(2) L'une porte l'indication de l'an 255 et l'autre de 256; il y a certainement erreur, ainsi qu'il a été noté au *Corpus*: « Bases haece omnes ad Valeriani et Gallieni domum spec-

tantes eodem tempore positae esse censentaneum est. » Wilmanns propose de changer III en III dans l'une ou III en III dans l'autre; mais la lecture est certaine: nous l'avons vérifiée une fois de plus.

n'avait aucun titre ; après, celui-ci était devenu César à son tour mais celui-là avait reçu le titre de *Divus*, qu'il ne porte pas ici. Il en résulte que la statue du jeune Valérien ainsi que celles des autres membres de sa famille, père, mère et aïeul ont été placées dans la grande salle des thermes avant l'année 259. Du fait que les inscriptions de l'empereur Valérien et de Gallien sont rédigées de même, les autres se terminant par une formule différente on peut même conclure que ces dernières sont un peu postérieures. Quand le jeune Valérien eut remplacé son frère comme César, on voulut également lui élever une statue ; mais de la sorte on se trouvait en présence de cinq piédestaux, ce qui rompait l'harmonie de la décoration. Il est probable qu'on transporta alors la statue de Gallien avec sa base dans une autre pièce de l'établissement, sans songer que le EORVM de l'inscription de Valérien allait perdre par là son pendant.

Ces inscriptions nous apprennent donc la date où cette grande salle a été décorée de statues ; mais elles ne nous renseignent en aucune façon sur sa destination. Il faut procéder par raisonnement. La disposition du plan montre qu'elle conduisait aux parties essentielles et propres des bains : elle était en communication, à une extrémité avec la salle F, qui, nous le verrons, était sans doute l'*apodyterium*, à l'autre avec la salle H où il est impossible de ne pas reconnaître le *frigidarium*. On pourrait donc lui donner, faute de mieux, le nom de vestibule, ou de salle des pas-perdus. Mais on sait, d'autre part, nous l'avons déjà rappelé, que dans les grands bains romains il y avait, par un dernier reste des habitudes grecques, un emplacement réservé aux exercices corporels, gymnastique, jeux de paume, jeux de boule ou autres. C'est un élément que nous retrouvons dans tous les bains d'une certaine importance, par exemple aux thermes de Caracalla et de Dioclétien, à Rome, ou aux grands thermes de Pompéi, soit sous forme de cour entourée de portiques, soit sous forme de salle couverte. Particularité digne de remarque, dans cette pièce se trouvait, d'habitude, une piscine d'eau froide à l'usage de ceux qui ne voulaient point user des immersions dans

l'air brûlant ou dans l'eau chaude⁽¹⁾. Or la salle B est précisément en voisinage immédiat avec la piscine I où les baigneurs pouvaient se laisser glisser, même sans passer par le *frigidarium*. Il semble donc tout à fait légitime d'admettre que cette belle salle était la salle des exercices.

De la salle B on pénétrait par deux portes encadrées de colonnes, soit dans la chambre H, soit dans la chambre F. Celle-ci semble bien être l'*apodyterium*, qu'il est difficile de placer ailleurs. Elle mesure 7^m,90 sur 9^m,80 ; le sol en était pavé d'une mosaïque, malheureusement en partie détruite aujourd'hui.

C'est là qu'a été découverte l'inscription contemporaine de Septime Sévère, que nous avons reproduite plus haut. A une époque postérieure à la construction, on ouvrit dans cette salle une porte de communication avec la piscine I ; -- le mur porte encore des traces d'arrachements dans la brique qui ne laissent point de doute à cet égard. On installa alors un escalier qui permettait de descendre dans le bain d'eau froide. Cet escalier lui-même paraît avoir été réparé à une date assez récente ; car la dernière marche est encore couverte d'une plaque de marbre blanc cannelé, empruntée à quelque pilastre ruiné. L'*apodyterium* est devenu alors une sorte d'annexe du *tepidarium*.

Il est difficile d'admettre, en effet, que la pièce G ait jamais pu suffire, comme vestiaire, aux besoins d'un public quelque peu nombreux ; elle ne mesure guère que quatre mètres dans les deux sens. Une chambre de cette taille ne saurait être comptée parmi les parties constitutives d'un bain. Sans doute on en a fait une antichambre réservée aux esclaves, gardiens des vêtements⁽²⁾ ; mais on pourrait y voir aussi un *elaothesium* ; en fait c'est une de ces pièces secondaires auxquelles il est aisé de trouver un nom si l'on veut se contenter de possibilités, mais qu'il faut renoncer à identifier scientifiquement, en l'absence de tout indice.

(1) Galen, *Meth. med.*, X, 10. A Pompéi une piscine (Overbeck-Mau, p. 217).
le côté occidental de la palestres est occupé par (2) Ballu, *Les ruines de Timgad*, p. 180.

Pour la pièce H, il n'y a aucun doute possible. On doit y reconnaître le *frigidarium*, avec ses deux grands bassins d'eau froide I et I'.

Nous avons déjà fait plusieurs fois allusion au bassin I (fig. 100). Il mesure 6^m,15 de large sur 6^m,05 de long : il se compose d'une cuve, revêtue extérieurement d'une mosaïque dans le fond et d'un enduit de ciment le long des parois verticales. Nous avons montré comment on pouvait y accéder par des gradins du gymnase et du



Fig. 103. — Piscine et tepidarium.

vestiaire. A l'Ouest, il était réuni à la pièce J par une baie coupée de deux colonnes, disposition symétrique à celle qui existe vers l'Est, avec cette différence, cependant, que de ce côté la paroi est dénuée de marches (fig. 103).

Au Sud, au contraire, il est garni d'un escalier de trois marches qui occupent toute la largeur de la baie.

Le bassin I' lui fait pendant ; il est de même largeur que le précédent mais plus profond. On y descend pareillement par un escalier de trois marches. Le sol en est formé aussi d'une mosaïque grossière ; les trous de décharges sont parfaitement visibles encore.

Les murs Est et Ouest étaient percés de deux niches dont le revêtement a conservé des traces de peinture imitant les tons du marbre; l'ocre domine dans le bas, le vert au-dessus. Ces niches étaient jadis décorées de statues dont l'une a été retrouvée dans les débris de la piscine; elle mesure 1^m,68; elle représente une de ces nymphes à la coquille dont le type est bien connu et dont plus d'un musée possède des répliques⁽¹⁾.

Mais l'exemplaire de Timgad offre une particularité digne d'être notée. Dans le type original d'où il dérive, la Nymphé soutient une



Fig. 104.

véritable vasque, placée dans une position horizontale et percée d'un trou dans le fond, pour le passage de l'eau, ainsi qu'il convient à une figure appelée à jouer un rôle effectif dans l'aménagement d'une fontaine: tel est le groupe des nymphes auxquelles Visconti donnait le nom d'*Applades*⁽²⁾ ou la statue que Clarac reproduit sous le n° 1837⁽³⁾. Ici, au contraire (fig. 104), la coquille n'est pas percée d'un trou et, de plus, elle est représentée, appliquée contre le ventre de la déesse, dans une position presque horizontale: ce changement se comprend parfaitement, le sujet étant destiné à être disposé dans une niche peu profonde et au-dessus d'un bassin

qu'il ne contribuait point à alimenter. Une nymphé est, d'ailleurs, aussi bien à sa place à côté d'une piscine qu'au sommet d'une fontaine.

(1) Reinach, *Rép. de la statuaire grecque et romaine*, I, p. 438; II, p. 405.
(2) Clarac, *Musée de sculpture*, texte, IX, p.

325, n° 1838.

(3) *Ibid.*, p. 324. Reinach, *op. cit.*, I, p. 436.

Cette statue présente encore, chose remarquable, des traces de peinture verte et rouge; c'est un exemple de plus de polychromie sur marbre à l'époque romaine.

Le *frigidarium* H, autrefois surmonté d'une voûte d'arête, donne lieu à quelques remarques intéressantes.

La mosaïque de pavement est aux deux tiers intacte; en face de la porte, est aménagée une niche circulaire qui a gardé quelques restes de son enduit. On y a trouvé en place une base hexagonale portant deux inscriptions⁽¹⁾. La première donne le nom de la divinité dont la statue reposait sur le piédestal.

SANCTVM
GENIVM
THAMOGA
DENSEM
CIVIS ET
~~AMATOR~~
AMATOR
CONSTITVIT
CIVITATIS

Sanctum Genium Thamogadensem civis et amator constituit civitatis.

Le nom du donateur n'a jamais été gravé sur cette base.

Sur une des faces opposées à celle qui porte cette mention figure une autre inscription, mais gravée dans l'autre sens, si bien qu'à un certain moment on dut utiliser le piédestal en le disposant à l'envers, le haut en bas, et en tournant du côté du mur pour les

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 162, n° 43.

dissimuler. les lettres qui, auparavant, étaient exposées à la vue.
 Cette seconde inscription, écrite en lettres onciales, est ainsi conçue :

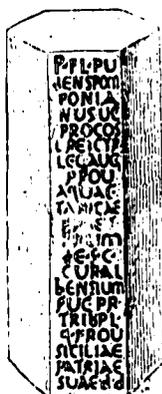


Fig. 101.

P. Fl(avius) Pudens Pomponianus, v(ir) c(larissimus) proco(n)s(ul) Cret(ae) Cyr(enarum), leg(atus) Aug(usti) prov(inciae) Aquetaniae, praef(ectus) frum(enti) d(andi) e(x) s(enatus) c(onsulto), cur(ator) Albensium Fuc(ensium), pr(aetor), trib(unus) pl(ebis), q(uaestor) prov(inciae) Siciliae, patriae suae d(ono) d(edit).

Nous avons exposé ailleurs en détail tout l'intérêt qu'offre ce monument pour l'histoire de l'alphabet latin épigraphique⁽¹⁾. Nous n'y reviendrons pas. Nous avons rappelé aussi quel était le personnage dont les titres figurent ici. On a déjà rencontré son nom à Timgad sur une base du forum, écrite, elle aussi, en lettres onciales⁽²⁾.

(1) R. Cagnat, *Rev. de philologie*, 1895, p. 214 et suiv.

(2) Cf. plus haut, p. 75, fig. 33.

P. Flavius Pudens Pomponianus est un grammairien célèbre, contemporain de l'empereur Sévère-Alexandre ou d'un de ses successeurs immédiats. Ce serait donc dans la première moitié du III^e siècle qu'il aurait fait don à sa patrie, pour être exposée dans les thermes, d'une statue destinée à surmonter la base hexagonale du *frigidarium*. L'autre inscription appartient à une époque postérieure. Les lettres paraissent du IV^e siècle.

Deux piédestaux ornaient les angles Nord-est et Sud-est de la salle. Celui-ci est de forme carrée ; on y lit⁽¹⁾ :

FORTVNAE
AVG·
SACRVM

Fortunae Aug(ustae) sacrum.

Le premier, au contraire, octogonal, porte⁽²⁾ :

VICTORI
AE·AVG
SACR
L·CLAVDI
VS·L·F·FAB
CLEMENS
OB HONOR
II·VIR·PO
SVIT·ID
D·D

*Victoriae Aug(ustae) sacrum). L. Claudius L. f(ilius) Fab(ia tribu)
Clemens ob honor(em) II vir(atus) posuit id(em)que d(e)d(icavit).*

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 161.

(2) *Ibid.*, p. 162.

Il n'est guère possible de dater exactement ces textes ; d'après la forme des lettres ils ne semblent pas antérieurs au III^e siècle.

Au centre même de la salle, on a découvert un vase de pierre dont l'ornementation, un peu lourde par endroits, mais fine et soignée, est fort curieuse. La surface extérieure en est divisée en deux parties égales par deux consoles, décorées à chaque extrémité de volutes enveloppant des rosaces. D'un côté (fig. 106), on voit



Fig. 106. — Vasque de pierre.

un sacrifice. A droite et à gauche d'un petit autel, que surmonte une branche feuillue descendant du bord supérieur de la vasque, sont figurées deux victimes : deux bœufs. Le premier est déjà tombé à terre, les jambes de devant repliées, sur le point de mourir. Derrière, l'autre se tient le sacrificateur, la masse au poing, prêt à frapper l'animal.

Du côté opposé, près du bœuf couché, un personnage s'avance, vêtu d'une courte tunique serrée à la taille ; un glaive pendu à un

baudrier, retombe sur sa cuisse gauche : de la main droite il porte un *vexillum* , de l'autre il soutient une corne d'abondance. On doit y reconnaître le génie auquel le sacrifice est offert, et ce génie a un caractère militaire nettement caractérisé. C'est probablement le *Genius exercitus* , que l'on trouve représenté sur des monnaies impériales avec des attributs analogues⁽¹⁾. Les habitants de Timgad n'oubliaient pas qu'ils étaient voisins du camp de Lambèse.

Sur la face opposée (fig. 106 bis) et faisant pendant à l'autel est une large coquille, reposant sur un petit corbeau, dont le centre

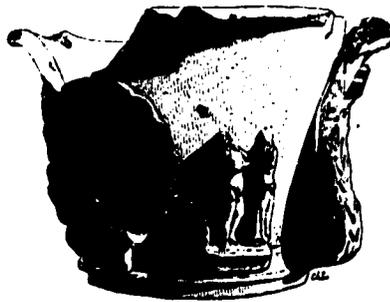


Fig. 106 bis.

était décoré d'une figure, aujourd'hui presque entièrement disparue. Il est impossible de reconnaître, aux quelques amorces qui en subsistent, ce qu'elle pouvait être ; on ne voit plus que la trace d'une jambe. A gauche, en haut relief, est figuré un Hercule ; la tête, les bras et la jambe gauche n'existent plus, mais la peau de lion, nouée sous le cou et retombant derrière le dos, ne peut laisser aucun

(1) Voir par exemple Cohen, *Monnaies impériales* , V, p. 590, n° 59 : *GENIVS EXERCITVS S-C* . Génie debout à gauche auprès d'un autel allumé tenant une enseigne et une corne d'abondance. Cf. *Ibid.* , p. 191, n° 60.

Sur l'arc de Bénévent on voit un génie ayant à la main un *vexillum* surmonté de cinq aigles. Cf. Domaszewski, *Die religion des Röm. Heeres* , p. 96 et pl. v, fig. 2.

doute sur l'identification du dieu. A droite, en haut relief aussi, l'artiste avait sculpté un groupe qui, malgré son état de mutilation, est non moins aisément reconnaissable. Un homme complètement nu, les épaules garnies de grandes ailes, est tourné vers une femme également ailée, vêtue jusqu'à la ceinture, le haut du corps étant dénué de toute draperie. Il a déjà passé le bras gauche autour de sa taille pour l'attirer vers lui. Elle, se laisse gagner à l'appel; sa main droite se pose sur l'épaule de son amant; le bras gauche était tendu en avant: on distingue encore la trace de la main à la hauteur du sternum, sur le corps de l'homme. Près de lui est un tronc d'arbre supportant à son sommet une draperie. En présence de tous ces détails, il est difficile de ne pas reconnaître dans ces deux personnages Eros et Psyché, dont les représentations étaient si fréquentes dans l'art gréco-romain⁽¹⁾. On sait que les diverses répliques de ce sujet offrent entre elles certaines différences: par exemple, la femme est tantôt complètement drapée, tantôt demi-nue, tantôt nue; tantôt les jeunes gens sont juxtaposés, tantôt ils s'enlacent; tantôt tous deux ont des ailes, tantôt celles-ci ne sont attribuées qu'à l'un ou à l'autre. Le sculpteur de Timgad a choisi un type qui tient le moyen terme: Psyché est demi-nue; les figures ne sont que juxtaposées.

Cette partie ornée de sculptures formait la moitié supérieure du vase; elle s'engageait par le fond dans une seconde moitié décorée de cannelures rayonnantes reposant sur un socle. L'ensemble est d'un bel effet décoratif.

On a encore trouvé dans le *frigidarium* deux statues de marbre. La première est celle d'un homme nu, portant sur l'épaule gauche une draperie qui s'enroulait ensuite autour du bras gauche (fig. 107). A ses pieds est un coq appuyé à un tronc d'arbre. Ce morceau se rapproche tout naturellement d'une figure presque identique qui a

(1) Cf. Collignon, *Essai sur les monuments relatifs au mythe de Psyché*, p. 369 et suiv.; Röncher, *Lezic. der Mythologie*, s. v. Eros;

Pottier et Reinach, *Néropolis de Myrina*, I, p. 410 et suiv.

été découverte à Lambèse⁽¹⁾ et qui est conservée au Musée du praetorium : elle est née, en tout cas, de la même inspiration ou, si l'on veut, du même modèle. On y a reconnu un Mercure ; la présence du coq suffit à la caractériser. La statue se rapproche de la grandeur naturelle ; sans tête elle mesure 1^m,53.

L'autre statue (fig. 108) est beaucoup plus petite (0^m,88) ; elle

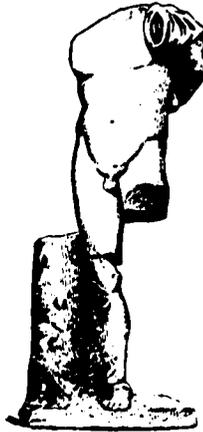


Fig. 107.



Fig. 108.

rappelle également de très près une figure du Musée de Lambèse⁽²⁾. Elle représente une femme entièrement vêtue de la tunique et de la *palla* ; le bras gauche, qui soutenait un pan du vêtement, est tendu en avant : il présentait sans doute une patère ; autour du bras droit, nu à partir du coude, s'enroule un serpent. Les mains et la tête n'existent plus. Le type est bien connu ; on donnait ce costume et

(1) R. Cagnat, *Musée de Lambèse*, p. 44 et pl. III.

(2) R. Cagnat, *op. cit.*, p. 43 et pl. II.

ces attributs à la déesse Hygie, fille et compagne d'Esculape⁽¹⁾. Rien de plus naturel que de lui réserver une place d'honneur dans un établissement thermal où l'on venait chercher journallement la force et la santé. Nous savons, d'ailleurs, que l'usage de décorer les bains d'images d'Esculape et d'Hygie était fort répandu dans le monde romain⁽²⁾, et tout particulièrement en Afrique. On en a constaté des exemples assez récemment encore à Philippeville⁽³⁾ et aux environs de Khenchela⁽⁴⁾.

Du *frigidarium* on pénétrait par deux portes de grandeur inégale dans une salle N, large de 2^m,88 et longue de 8 mètres. Celle-ci est garnie dans le fond, à droite et à gauche, de deux niches rectangulaires qui mesurent 1^m,50 de largeur. Leur peu de profondeur (0^m,35) a permis de croire qu'elles servaient jadis d'armoires, et de donner par suite à la pièce le nom d'*elaeothesium*. On n'a, d'ailleurs, retrouvé dans les déblais aucun flacon, aucun vase à huile ou à parfum, rien qui confirme cette identification. Mais on a fait remarquer, d'autre part⁽⁵⁾, que la salle était à la fois contiguë au *tepidarium* et au *frigidarium*, disposition conforme aux préceptes donnés par Vitruve pour l'aménagement de l'*elaeothesium*.

La porte de communication entre N et J a été murée à une époque postérieure.

Au fond de la chambre et entre les deux niches s'ouvre une baie qui donne accès dans deux autres petites pièces larges de 2^m,80, O et O', se faisant suite et réunissant par un passage commun les chambres J, K et M. Les murs portent encore la trace d'un revêtement en marbre blanc et rouge.

(1) Saglio, *Dict. des Antiquités*, s. v. Hygieia; Sal. Reinach, *Repert. de la statuaire grecque et romaine*, II, p. 298 et suiv.

(2) Luc. Hippias, 5.

(3) Bertrand et Gsell, *Musée de Philippeville*, p. 41.

(4) Id., *Mélanges de l'école de Rome*, XIII, p. 512. Une inscription trouvée à Timgad même,

« au nord-est de l'arc de triomphe » mentionne une statue d'Esculape donnée par un habitant de la ville « *at exornationem balnei* » (C. I. L., VIII, 2340) — mais ce bain n'a sans doute rien de commun avec celui qui nous occupe ici.

(5) Ballo, *Les ruines de Timgad*, p. 187.

Toute la portion des thermes, que nous avons étudiée jusqu'à présent, repose directement sur le sol ; le reste de l'établissement est bâti sur hypocaustes ; cette constatation ne laisse aucun doute sur la nature des différentes parties qui le composent.

La pièce J, de 7 mètres dans les deux sens, ne contient ni bain, ni réservoir ; elle n'est pas close hermétiquement, puisqu'elle est séparée de la piscine d'eau froide I par un mur à jour, coupé

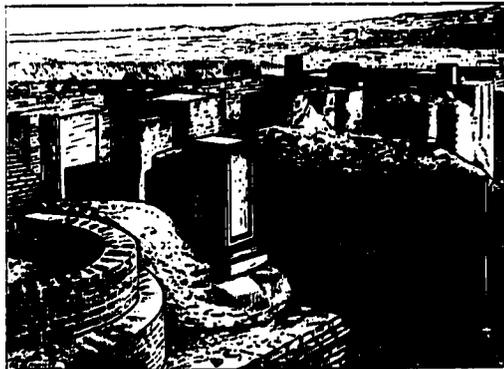


Fig. 109. — Un angle du caldarium.

par des colonnes ; de plus elle est la première que l'on traverse en sortant du vestiaire ; enfin les murs sont dénués de tout conduit de chaleur : ce ne peut donc être que le *tepidarium*. Pour entretenir dans ce genre de salles la température douce qui les caractérisait, les Romains employaient deux procédés ; tantôt on avait recours à des fourneaux portatifs, à des brasiers comme dans les anciens thermes de Pompéi⁽¹⁾, tantôt on faisait circuler de l'air chaud

(1) Masoïs, *Ruines de Pompéi*, III, p. 73 ; Fiorelli, *Pompri*, p. 233 ; Breton, *Pompri*, p. 174.

sous le sol, comme aux Nouveaux bains dans la même ville⁽¹⁾. C'est la dernière solution que l'on avait adoptée à Timgad.

On y a découvert une seconde statue de nymphe à la coquille, en tout semblable à celle qui a été décrite plus haut.

De J, on pénètre en K directement par une porte de 1 mètre de largeur, qui a été condamnée lors de l'établissement de la piscine *a'* et par une autre de même dimension, en empruntant le passage O (pl. XXX et fig. 109).

Cette salle K, de 9^m,65 de long sur 6^m,45 de large, est garnie de deux baignoires demi-circulaires. La première *a* est logée dans une niche en forme d'hémicycle de 2^m,70 de profondeur; c'est la seule qui fit partie de l'aménagement primitif; la seconde *a'*, établie dans un renforcement rectangulaire, est une addition de date ultérieure; la partie plane de la cuve est tournée contre le mur, la courbe vers l'intérieur de la salle. La présence de ces deux *alvei* et celle des hypocaustes qui garnissent le sous-sol indiquent un *calidarium*. Les quatre angles étaient décorés de statues reposant sur des piédestaux: ceux-ci occupent encore leur place antique.

Le premier, celui qui avoisine la porte du *tepidarium*, n'a jamais reçu d'inscription.

Le second, qui lui fait pendant entre les deux baignoires, montre une dédicace à l'impératrice Crispine, femme de Commode⁽²⁾.

CRISPINAE
AVG
IMP·CAES·
L·AELI·AV
RELI·COM
MOD·AVG
CON·IVGI
D·D·P·P

(1) Breton, *Pompriæ*, p. 193 et 196. *Monumenti antichi... dei Livori*, 1897, p. 459.

(2) *C. I. L.*, VIII, 2366.

*Crispinae Aug(ustae) Imp(eratoris) Caes(aris) L. Aeli(i) Aureli(i)
Commodi Aug(usti) conjug(i); d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).*

Les noms de l'empereur Commode ont été martelés quand sa mémoire eût été condamnée par le Sénat, puis regravés après la réhabilitation de ce prince, au temps de Septime-Sévère.

De l'autre côté de la baignoire a' était la statue d'un particulier, T. Julius Tertullus Antiochus Antacius⁽¹⁾.

· A N T A C I O ·
V I R T V T V M O M
N I V M · V I R O ·
T · I V L I O · T E R T V L
L O A N T I O C H O
O B · I N S I G N
E M I N S E D I G
N A T I O N E M
L · V A L E R I V S O P
T A T I A N V S
E Q · R · A D V O C A T V S
C L I E N S · E I V S
P A N A C R I V S

Antacio, virtutum omnium viro! T. Julio Tertullo Antiocho ob insignem in se dignationem L. Valerius Optatianus (e)q(ues) r(omanus) advocatus, cliens ejus. — Panacrius.

Ce personnage est totalement inconnu; il appartient assurément au III^e siècle.

Enfin la quatrième base, qui s'élève au coin sud de la pièce,

(1) C. I. L., VIII, 2595.

porte une inscription⁽¹⁾ à laquelle nous avons déjà fait allusion plus haut⁽²⁾.

IMP CAES P LI
CENIO GALLIE
NO INVICTO
PIO FELICI AVG
PONT MAXIMO
GERMANICO TR
POT III COS
P P PRO COS
RESP COL TIA
MVG DEVOTA
NUMINI MA
IESTATIQ EO
RVM

Imperatorii Caesari P. Licinio Gallieno Invicto Pio Felici Augusto pontifici maximo, Germanico maximo tribunicia potestate III cosuli II patri patriae proconsuli respublicae coloniae Thaumadensis devota numini maiestatiq(ue) eorum.

Le monument est daté de l'an 269. Nous avons dit qu'il ne fut sans doute érigé dans le *caldarium* qu'en 269.

La salle était voûtée en berceau, comme l'autre *caldarium* M. car, par une particularité digne de remarque, les thermes de Timgad contenaient deux pièces dont la destination paraît avoir été identique et auxquelles on est bien obligé de donner le même nom.

Ce second *caldarium* (pl. XXXI et fig. 110) est plus grand que le premier: il mesure 6^m,37 de large et 13^m,30 de long. Trois baignoires garnissent le côté méridional. L'une, en prolongement du grand axe de

(1) C. I. L., VIII, 2381.

(2) Page 230.

la salle, en occupe presque toute la largeur (5^m,50); elle est profonde de 3^m,20; la seconde (m), aménagée dans le mur oriental (fig. 110), a 4 mètres de largeur et 2^m,60 de profondeur. La troisième (h), qui lui fait face, est aussi profonde (2^m,70), mais moins large (3 mètres).

Chacun de ces bassins était séparé du sol de la salle par une murette qu'il fallait enjamber pour descendre ensuite par deux marches jusque dans l'alveus. Les marches permettaient aussi aux baigneurs, qui ne voulaient point s'immerger, de s'asseoir au niveau de l'eau et se traiter par aspersion. Le chauffage des baignoires se faisait par le sous-sol; nous y reviendrons plus loin. Elles se vidaient au moyen d'une canalisation en plomb communiquant avec l'égout.

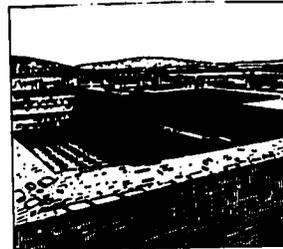


Fig. 110. — Caldarium.

On distingue encore, surtout le long du mur septentrional, au pied, les restes de la disposition qui permettait à l'air chaud des hypocaustes de circuler tout autour du caldarium, dans la muraille. Les conduits n'étaient point composés d'une série de briques, creusées à l'intérieur, superposées et communiquant entre elles par leurs ouvertures supérieures et inférieures, — procédé qu'on a constaté dans les ruines de certains thermes⁽¹⁾, — ni de plaques de terres cuites, pourvues à chacun de leurs angles de saillies en forme de mamelon, telles qu'on en a trouvé, par exemple, dans les Nouveaux bains de Pompéi⁽²⁾; on avait ménagé, le long de la muraille, un espace vide divisé par

(1) Schöpfung, *Alsatia illustrata*, I, pl. XV, 4; Bowler, *Die Römerstätte bei Babel*, p. 31; Radimsky, *Wissenschaftliche Mitteilungen aus Baden*, p. 232 et 233.

(2) Overbeck-Mau, *Pompeii*, p. 227; Mau, *Pompeian. Beitr.*, p. 149; Nissen, *Pompeian. Studien*, p. 65; Fiorilli, *Pompeii*, p. 165; *Monumenti antichi... del Lincei*, 1897, p. 462.

une série de petites cloisons, sur lesquelles on avait appliqué des carreaux de terre cuite scellées par du mortier, et on avait masqué le tout par un enduit. Ces tuyaux communiquaient, par leur partie inférieure, avec l'hypocauste.

Dans cette salle a été trouvée une troisième statue de nymphe à la coquille, laquelle appartenait peut-être à la piscine I'.

Entre ces deux *caldarium* s'étend une pièce L, jadis voûtée en arêtes (fig. 111) : elle est large de 6^m,68 et longue de 9^m,65. Avant de chercher sa destination, il est nécessaire de signaler une modification importante apportée, avec le cours du temps, dans le plan des thermes romains⁽¹⁾.

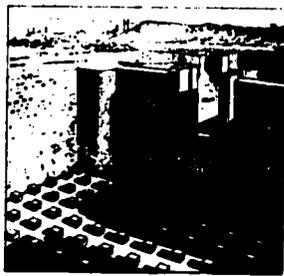


Fig. 111. — *Laconicum*.

Dans certains bains, dans ceux qui remontent à une époque ancienne ou qui en suivent les traditions, l'étuve était placée à l'extrémité du *caldarium*, juste au-dessus des fourneaux; on lui donnait la forme d'un hémicycle voûté en cul de four, de telle sorte que la chaleur amassée sous la coupole étant continuellement accrue par celle qui montait de l'hypocauste, on arrivait à obtenir dans cette partie du monument une température fort élevée. Mais, en pareil cas, le *laconicum* n'était, somme toute, qu'une partie, une dépendance du *caldarium*; ou, si l'on veut, les thermes ne possédaient pas de *laconicum*, mais un *caldarium* perfectionné⁽²⁾.

Cette conception est celle de Vitruve, qui nous a transmis les

(1) Cf. à ce sujet Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *Balnearum* et surtout, Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, s. v. *Bäder*.

(2) Les grands thermes construits à Rome par les empereurs et dont le plan se répète

presque identique, ceux de Titus, de Caracalla, de Dioclétien, de Constantin sont bâtis suivant les traditions anciennes: il n'y a pas de *laconicum* distinct.

préceptes des âges antérieurs à lui et de la Grèce⁽¹⁾. Mais il semble que vers la fin de l'époque républicaine et pendant l'empire on ait donné un rôle beaucoup plus considérable, dans le traitement thermal, aux bains d'air brûlant. Dès lors l'étuve constitua, toutes les fois qu'on disposait de la place nécessaire, une division bien nette du *caldarium*, séparée de celui-ci par des murs de refend; parfois une pièce tout à fait distincte. C'est ainsi qu'à Pompéi, les Anciens et les Nouveaux bains, qui remontent à une date plus ancienne que notre ère, nous offrent l'exemple d'un *laconicum* voûté, dépendance du *caldarium*⁽²⁾, tandis que dans les Thermes du centre, qui étaient en construction au moment de la catastrophe de 79, le *laconicum* est une salle spéciale⁽³⁾. Il en est de même, avec différentes variantes, à Wroxeter⁽⁴⁾, en Angleterre; à Perennou⁽⁵⁾ et à Champ-lieu⁽⁶⁾ en France, à Mackwiller⁽⁷⁾ en Allemagne, à Lambèse⁽⁸⁾, à Cherchel⁽⁹⁾, à l'Oued-Athmenia⁽¹⁰⁾ en Afrique.

Ceci posé, il n'est point difficile d'identifier la salle L des thermes de Timgad: elle constitue le *laconicum*. L'édifice avait été construit suivant les habitudes de l'époque impériale; l'étuve y forme une chambre distincte, et conçue dans de grandes proportions. Cette particularité est fort intéressante à signaler. On ne peut s'empêcher, au reste, de constater qu'une place très importante a été réservée dans cet établissement aux bains chauds; le *frigidarium* et les parties accessoires ont été relativement moins largement traités.

Il nous reste à parler d'une salle indépendante du système que nous venons d'étudier, celle qui est marquée sur le plan par la

(1) *Archit.*, V, 11 et 12.

(2) Overbeck-Mau, *Pompéi*, p. 202, 210, 217.

(3) *Ibid.*, p. 234, 237.

(4) *Archaeol.*, IX, pl. 31 et 32.

(5) Caumont, *Antiq. monum.*, 1837, pl. 3.

(6) Feigné-Delacourt, *L'hyppocauste de Champ-lieu*, 1867.

(7) Caumont, *Antiq. monum.*, 1860, p. 375.

(8) *Rev. de la Soc. de Constantine*, 1866 (X), pl. 28.

(9) Gaell, *Cherchel-Tipasa*, p. 45 et plan annexé.

(10) *Recueil de la Soc. de Constantine*, 1878 (XVIII), p. 437 et suiv.; pl. XIX.

lettre A. Elle s'ouvre sur le couloir RP", à quelques pas de la porte P", dont elle est séparée par un escalier de cinq marches.

Cette salle (fig. 112) affecte la forme d'un demi-cercle dont le diamètre est de 1,4 mètres. La face qui longe le couloir était décorée dans son milieu d'un motif décoratif soutenu par deux colonnes et accompagné à droite et à gauche de deux pilastres. La face demi-circulaire est divisée en vingt-huit compartiments limités par des séparations, dont les traces de scellement sont encore parfaitement reconnaissables; ils contenaient à n'en pas douter des sièges de latrines. Chaque siège, en pierre, profond de 0",51, était percé en

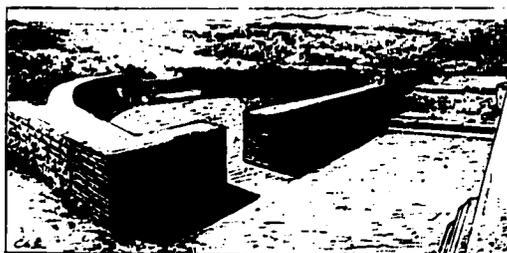


Fig. 112. — Latrines des thermes.

son centre d'un trou de 0",21 de diamètre, légèrement échancré en avant; c'est une disposition que nous avons déjà notée à propos des latrines du forum. Les deux établissements offrent, d'ailleurs, dans leur aménagement, les analogies les plus frappantes; l'installation était, de part et d'autre, parfaitement comprise. Au bas de chaque place, des rigoles, taillées dans le dallage, avaient pour objet de conduire les liquides à un profond canal qui courait, dans le sous-sol, tout le long de la paroi interne de la construction.

Aux deux extrémités, en *t*, des robinets déversaient de l'eau dans un caniveau large de 0",20 qui faisait le tour de la salle; au centre existait également une fontaine plus importante, remplacée

à une date postérieure par une plate-forme. On se servit, pour établir celle-ci, de deux morceaux d'inscriptions empruntés à quelque édifice de la ville. Ce sont des fragments d'une dédicace à l'empereur Claude II⁽¹⁾ qui régna de 268 à 270. La réparation de la fontaine eut donc lieu au IV^e siècle, suivant toute vraisemblance.



Fig. 111. — Couloir desservant les fourneaux.

La salle était pavée, non point de grandes dalles comme les latrines du forum, mais d'une riche mosaïque, ce qui est digne de remarque dans un endroit de cette sorte. On y avait représenté des

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 161.

animaux dans un motif central et tout autour des rinceaux faits de motifs variés. Il ne reste plus guère d'intact qu'un crocodile.

L'existence de latrines dans un établissement thermal est chose toute naturelle. Néanmoins on n'en avait pas encore trouvé d'exemple aussi concluant. Celles des Nouveaux bains de Pompéi sont tout à fait exigües (6^m,32 sur 3^m,90)⁽¹⁾; ailleurs les lieux d'aisance ont laissé si peu de traces que l'on n'a pas cru les reconnaître ou trouvé inutile de les signaler.

Telles sont les différentes salles qui constituaient le rez-de-chaussée des thermes. Ils ne possédaient pas d'étage supérieur; mais un sous-sol s'étendait sous une partie du monument et l'agencement en est fort bien conservé. Il mériterait une description détaillée, s'il ne reproduisait, à peu de chose près, ce qui a été constaté ailleurs. Nous insisterons surtout sur les détails propres à Timgad. (Voir la planche XXIX.)

On y pénétrait, ainsi qu'il a été dit, par la cour de service au moyen de deux escaliers (*d. d.*). Ils conduisaient aux deux extrémités d'un couloir voûté qui circulait tout autour des hypocaustes, donnait accès aux différents fourneaux (fig. 113) et permettait de surveiller les chambres de chauffe. Le couloir était éclairé par des regards percés dans la voûte.

À la pointe sud-est, une grande salle, soutenue par des piliers 1, a dû servir de réserve pour le combustible (fig. 114); on y a trouvé des résidus de charbon de bois incrusté dans les murs; et l'on sait que c'était là la matière que l'on utilisait de préférence, le bois n'étant employé que beaucoup plus rarement⁽²⁾.

Les fourneaux, tous construits en briques, sont au nombre de dix: un sous le *tepidarium* (1), trois sous le petit *caldarium* (2, 3, 4), un sous le *laconicum* (5), les cinq autres sous le grand *caldarium*. Ils se composent, sauf les fourneaux 7 et 9, de petites chambres

(1) Overbeck-Mau, *Pompeji*, p. 233.

(2) Cf. sur ce détail l'article du P. Thé-

denat dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, s. v. *Hypocaustum*.

voûtées, bâties en moellons et en briques, et de longueur variable, semblables en somme à nos fours.

L'aménagement de ceux qui existent sous les *caldarium* est par-



Fig. 114. — Réserve pour le combustible.

ticulièrement curieux. La chaleur, avant de pénétrer dans les hypocaustes soutenant les salles, passait sous les *alvei* qu'elle enveloppait contribuant ainsi à y maintenir une température élevée.

Les fourneaux 7 et 9 sont beaucoup plus grands que les autres

(fig. 116) : c'est qu'ils contenaient chacun une chaudière destinée à alimenter les baignoires du grand *caldarium*.

On voit encore la trace de ces récipients dans le mortier où ils



Fig. 116. — Fourneau.

étaient scellés : ils occupaient la partie circulaire qui termine la paroi nord de chaque chambre. Leur diamètre était de 1^m,65. On connaît beaucoup mieux aujourd'hui, depuis la découverte de la villa della *Pisanella*, près Pompéi, la façon dont ces réservoirs étaient

aménagés. Il suffira de rappeler que dans les ruines de cet établissement on a trouvé en place, au-dessus du fourneau, un grand cylindre, ou plutôt deux cylindres de plomb superposés et réunis ensemble. Le fond se composait d'une calotte sphérique de bronze où le bas du cylindre était engagé. A mi-hauteur étaient fixés plusieurs tuyaux de plomb munis de clefs par où l'eau froide pénétrait dans le récipient. Au bas un conduit de décharge, réglé par une clef de bronze, permettait l'écoulement de l'eau chaude⁽¹⁾. La figure

que nous donnons ici (fig. 116), et qui est composée d'après le travail de M. Pasqui, montre tout ce système de réservoirs et de tuyautage; elle permettra de se représenter l'état antique des chambres de chauffe 7 et 9, dans les thermes de Timgad, mieux que tout ce que nous pourrions ajouter.

L'établissement des hypocaustes n'offre rien de particulier. Comme partout, ils se composaient d'un système de piles superposées, hautes de 0^m,80 à 0^m,90 et espacées de 0^m,40 environ (exactement 0^m,58 d'axe en axe, la largeur des briques étant de 0^m,20 sur 0^m,20). Sur ces piliers était établie la *suspensura*: de larges briques posées horizontalement et reposant par leurs extrémités sur quatre piliers formaient un premier lit, recouvert d'une couche de béton et décoré extérieurement d'une mosaïque; en tout le plancher mesurait 0^m,24 d'épaisseur.

Il n'est pas sans intérêt de noter que les *caldarium* étaient chauffés, l'un par deux fourneaux, l'autre par trois, tandis que le

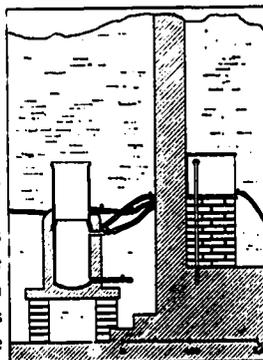


fig. 116.

(1) *Moumenti antichi..... dei Livori*, 1897, p. 450.

sous-sol du *laconicum* n'en possédait qu'un seul, de dimensions assez restreintes. Sa situation entre les deux *caldarium*, dont le voisinage seul y entretenait une température constamment élevée, pourrait peut-être expliquer le fait en partie.

Au Sud-est, derrière les latrines, le plan (pl. XXVII) montre deux bassins rectangulaires qui ont été découverts en 1895. Il n'est pas téméraire de supposer qu'ils avaient quelque relation avec les thermes; ils servaient probablement à emmagasiner l'eau destinée à alimenter les piscines et les baignoires.



Fig. 117.

A l'Ouest, sur la voie, on a recueilli, au cours des fouilles, deux statues, dont l'une au moins provient assurément de l'établissement. Dans la première (fig. 117) il n'est pas difficile de reconnaître une Hygie, de dimensions à peu près semblables à celle dont il a été question plus haut. Elle mesure 1^m.05 de haut.

Elle a ceci de remarquable que : la tête et les bras, les mains même, sont à peu près intacts; peu de statues africaines ont éprouvé une égale bonne fortune. La déesse est représentée dans la pose et avec les attributs traditionnels, mais diadémée et l'épaule gauche nue, la draperie ayant légèrement glissé jusqu'à la hauteur du sein. Le même détail s'observe sur la statue du Musée de Lambèse, déjà citée par nous.

Toute la partie centrale du serpent subsiste; la tête qui se tendait vers la patère, suivant l'usage, a seule disparu. Malgré sa petitesse ou peut-être précisément à cause de cette petitesse, les formes de cette statue sont plus rondes, plus épaisses que celles de l'autre Hygie de Timgad.

Le second morceau de sculpture, de grandeur naturelle, offre

l'image d'un homme nu; la tête, les bras, le bas de la jambe droite à partir du genou, et toute la jambe gauche ont été brisés. Rien ne permettrait de lui donner une attribution, si la poitrine n'était garnie d'une courroie passant sur l'épaule droite et retombant sur le côté gauche, à hauteur de la taille. On reconnaît là l'ornement caractéristique des représentations d'Apollon citharède⁽¹⁾. Cette courroie servait à supporter le poids de la lyre, qui s'appuyait sans doute sur la hanche gauche, à l'endroit où l'on aperçoit encore une attache visible. Un autre tenon existe de l'autre côté, au haut de la cuisse droite: il reliait la statue à quelque tronc d'arbre ou quelque support dont on ne saurait préciser la nature.



Fig. 110.

En résumé les Grands Thermes du Sud à Timgad ne constituent pas, comme d'autres monuments de la ville, la curie ou le marché, par exemple, une nouveauté pour les études d'archéologie romaine: les dispositions générales sont conformes aux types déjà connus et, s'ils trahissent quelque originalité, c'est plutôt dans l'aménagement de certains détails. Il n'en est pas moins vrai qu'ils prennent rang parmi les établissements balnéaires les mieux conservés que l'on connaisse. Les parties élevées sont malheureusement écroulées; mais le plan du rez-de-chaussée et le sous-sol ne sont nulle part en meilleur état. Ils nous montrent bien comment, dans une ville de province aisée, on concevait le confortable des bains, comment on réussissait à y allier la commodité au souci des embellissements artistiques et au plaisir des yeux.

(1) Reinach, *Repertoire de la statuaire grecque et romaine*, I, p. 242, 247, 250, 251.

255; II, p. 94, 95; Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 132 (avec la note) et pl. XII, 3.

2° PETITS THERMES DU SUD

Redescendons maintenant vers le *decumanus maximus*.

Un peu avant de rencontrer la rue transversale à laquelle nous avons donné le nom de voie du théâtre, nous remarquerons sur notre gauche une fontaine monumentale, qui est venue masquer, à une certaine époque, l'une des rues parallèles à la voie du théâtre et au *decumanus maximus*. La partie centrale formant saillie était accompagnée sur les côtés de deux colonnes correspondant à autant de pilastres. Un grand bassin encore en place faisait une légère saillie sur l'alignement de la rue.

En face s'ouvre une rue dirigée vers le théâtre parallèlement au *decumanus maximus* : celle-ci limite au sud un pâté entouré d'autre part par la voie que nous avons suivie pour revenir des grands thermes, par celle du théâtre et celle de la curie. Ce pâté était entièrement occupé par un second établissement balnéaire, plus petit que le précédent, mais assez semblable pour la disposition générale (fig. 119).

L'entrée principale est en A sur la voie du théâtre. Elle donne accès dans un vestibule, une galerie B, où s'ouvrent les portes intérieures de l'édifice. On a remarqué qu'elle était percée non au milieu, mais sur le côté du vestibule, faisant face à un mur plein, de telle sorte qu'on ne pouvait pas apercevoir du dehors ce qui se passait dans l'intérieur de l'édifice ; disposition qu'on a soin de conserver fidèlement, aujourd'hui encore, dans la construction des bains maures, en Afrique : la nécessité même l'impose. A l'origine, le vestibule n'avait qu'une largeur minime, deux mètres au plus, — à cette époque le mur oriental des bains suivait l'alignement des autres constructions qui bordent la rue de la curie. Ce n'était alors, en réalité, qu'un couloir. Plus tard on voulut en faire une pièce véritable, capable de contenir un certain nombre de personnes ; on

empiéta sur la largeur de la voie en reculant le mur vers l'Est de près de quatre mètres; au lieu d'un pavé en mosaïque, comme celui

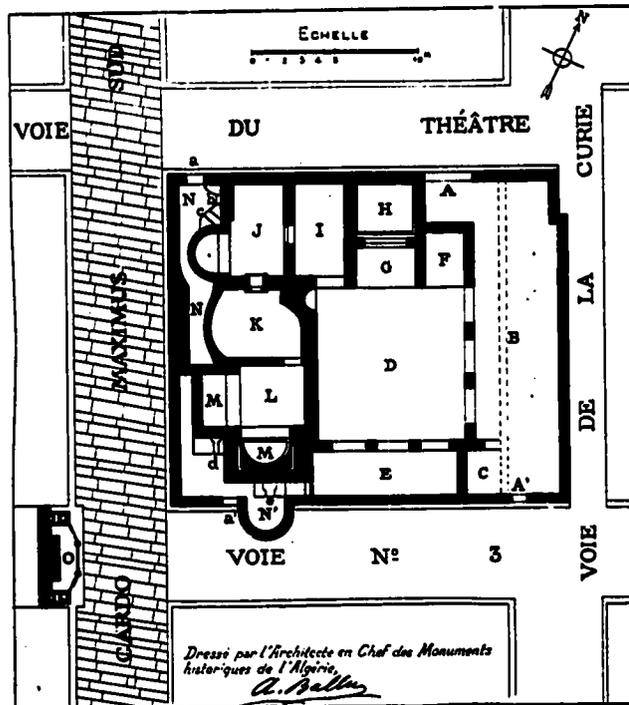


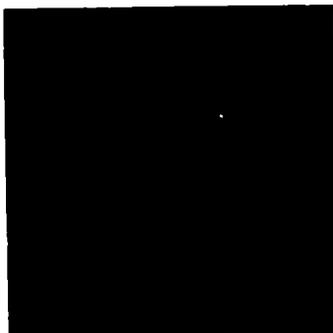
Fig. 116. — Plan des petits thermes.

qui existait dans le couloir primitif, on dalla le sol de la galerie rajoutée — ce dallage est superposé à celui de la voie; — enfin on

ouvrit une seconde porte plus petite A', sur la rue qui fait face à la fontaine.

Deux autres entrées secondaires existent à l'angle Nord-ouest et à l'angle Sud-ouest de l'édifice; l'une et l'autre conduisent dans des galeries voûtées qui donnent accès aux fourneaux du sous-sol; c'étaient des portes réservées au service. On se rappellera que la même disposition a été constatée pour les grands thermes voisins.

Au fond du vestibule existait autrefois une petite pièce, C, aujourd'hui à moitié détruite. On peut y chercher le bureau du tenancier.



Pl. 119.

Dans cette salle on a trouvé encore en place et assez bien conservée une grande mosaïque à figures. La partie centrale représentait un sujet dont on possède de nombreux exemples, les quatre saisons⁽¹⁾. Suivant l'usage le printemps y est représenté par une tête de jeune femme ornée de fleurs; l'été est figuré par une autre tête ceinte d'épis de blé, et accompagnée d'une faucille. La figure ci-jointe (fig. 120) représente ce morceau de la mosaïque. L'automne, assez endommagé, devait

Trois grandes baies, larges de 2^m,25, permettent d'accéder du vestibule dans une salle carrée de 9 mètres de côté, antichambre ou salle des pas perdus, analogue à celle qui, sur le plan des grands thermes, est marquée de la lettre B. Sa destination devait être la même.

(1) La liste de toutes les mosaïques représentant les Saisons a été donnée par M. Heron

de Villefrance dans la *Gazette archéologique*, 1879, p. 148 et suiv.

se montrer sous les traits d'une femme couronnée de raisins et de pampres; et l'hiver, qui a totalement disparu, sous ceux d'un personnage, la tête enveloppée d'un capuchon, et caractérisé par un hoyau ou par des roseaux. Chaque médaillon est entouré de riches bordures formées d'entrelacs aux couleurs variées.

Le champ de la mosaïque est semé de figures d'animaux, surtout d'oiseaux, canard, paon, perdrix, etc., tous motifs chers aux mosaïstes africains.

Au milieu des débris se trouvait également une grande statue sans tête, de 1^m,70 de hauteur (fig. 121). Le costume est celui d'une femme: tunique et palla. Le bras droit, plié en deux, est enveloppé dans la draperie; la main seule émerge, ramenée à la hauteur de la poitrine. L'autre bras est étendu et la main relève le bas du manteau. Deux fois déjà nous avons reproduit des statues tout à fait analogues dans les pages qui précèdent⁽¹⁾; c'est un type courant⁽²⁾. Celle-ci n'est ni mieux conservée, ni d'un art plus soigné; mais elle offre deux particularités qu'il est impossible de passer sous silence. Elle a à ses pieds des rouleaux de papyrus réunis ensemble par un lien qui les entoure; de la main gauche elle tient, en même temps qu'un pli de son vêtement, deux têtes de pavots et deux épis assez mal figurés, il est vrai, mais dont la nature se précise par comparaison avec les représentations analogues déjà connues. Ces derniers attributs sont ceux de Déméter, de Cérés. Les céréales, froment, orge ou épeautre et le pavot étaient parmi les végétaux, ceux dont la révélation et la production étaient spécialement attribuées à cette divinité⁽³⁾.



Fig. 121.

(1) Plus haut, p. 112, fig. 49 et 189, fig. 84.

(2) Cf. Reinach, *Répertoire de la statuaire antique*, II, p. 665 à 668.

(3) Cf. Lenormant, dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, s. v. Ceres, I, p. 1035.

Les artistes s'en sont servis d'une façon constante pour caractériser les images de la déesse⁽¹⁾. De même lorsqu'on voulait représenter une femme en Cérés, on lui mettait à la main des pavots et des épis. Telles sont plusieurs statues d'inconnues provenant soit d'Afrique⁽²⁾, soit d'Italie⁽³⁾.

Tels sont aussi - et ce monument est plus important encore parce qu'il nous montre combien le type était adopté en Afrique,

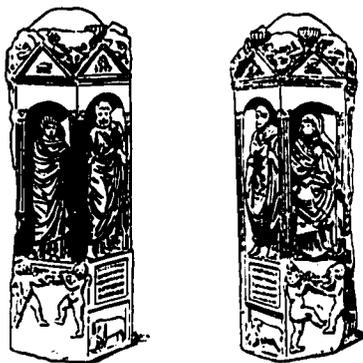


Fig. 122.

— deux bas-reliefs trouvés par M. le capitaine Lebreton à l'Henchir-es-Sif (Tunisie)⁽⁴⁾.

Sur un cippe funéraire hexagonal (fig. 122) est représenté un Romain barbu, drapé dans sa toge, entouré des membres de sa

(1) Reinach, *Repertoire de la statuaire grecque et romaine*, II, p. 239 et suiv.

(2) Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, II, p. 463, n° 17 et pl. XIV, n° 23; Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 38, 59.

(3) Reinach, *op. cit.*, p. 656, 9. Les impératrices étaient parfois figurées de la sorte.

Voir par exemple la Faustine restaurée du Louvre. (Reinach, *op. cit.*, p. 240, 1; *Catalogue sommaire des marbres antiques du Louvre*, n° 1139).

(4) *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 238, pl. XVIII.

famille ; les femmes qui occupent sa droite et sa gauche, sa femme sans doute et sa fille, portent toutes deux le bras droit replié et enveloppé dans leur manteau et ont, à la main droite, l'épi et le pavot⁽¹⁾. Ces comparaisons nous amènent à voir, dans la statue des thermes de Timgad, bien plutôt qu'une Cérés, une dame romaine en Cérés. La présence de rouleaux de papyrus à ses pieds est assez difficile à expliquer. Cet objet est absolument étranger aux représentations de Cérés : fréquent sur les statues d'hommes à l'époque impériale, il est tout à fait exceptionnel pour les statues de femmes, à cause de l'idée même qu'il exprime : on ne le trouve qu'à côté de Muses ou de femmes poètes⁽²⁾. Il est possible qu'il ait été attribué à la personne représentée ici, pour célébrer ses qualités littéraires : dans une ville où un grammairien s'amusait à faire graver en onciales au forum et dans des bains, son nom et ses qualités, et dans quel style⁽³⁾ ! on peut croire à l'existence de quelque femme savante ou artiste⁽⁴⁾. Mais l'explication est peut-être beaucoup plus simple encore. Qui sait si cette addition n'est pas simplement imputable à la fantaisie du sculpteur qui, sans attacher de signification à ces rouleaux, les aurait placés aux pieds de la femme, parce qu'on avait l'habitude d'orner ainsi les statues d'hommes ? Qui sait s'il n'a pas trouvé sur le modèle dont il s'est inspiré un objet différent, autel ou ciste, et s'il ne l'a pas transformé, par imitation, en un paquet de papyrus ?

Au fond de cette même salle, en face de l'entrée, à droite on remarque une niche demi-circulaire dont le sol est recouvert de mo-

(1) On pourrait se demander si le sculpteur n'a pas voulu représenter ainsi des femmes attachées au culte de Cérés, comme prêtresses ou comme desservantes de rang inférieur. Les représentations de prêtresses de Cérés sont rares encore en Afrique ; la seule dont on pourrait tirer quelque lumière est mutilée (*C. I. L.*, VIII, 12331, épitaphe d'*Artemia Amaticar, sacerdos Cererum*). La prêtresse est figurée à côté d'un autel sur

lequel elle laisse tomber des grains d'encens ou une offrande ; de la main gauche elle tenait un attribut aujourd'hui méconnaissable. (*Doublot, Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 129).

(2) Cf. Reinach, *Rev. arch.*, 1898 (XXXII) p. 162 et 163 (statue de Corinne).

(3) Cf. plus haut, p. 236.

(4) A Gafsa on a trouvé mention d'une *musica* (*C. I. L.*, VIII, 126) ; à Dougga d'une *paedagogus* (1506).

saïque. Peut-être contenait-elle quelque fontaine, quelque lavabo. Il se pourrait même qu'il faille y replacer en imagination une petite statue de pierre qui a été découverte dans les constructions de basse époque voisines des thermes. Elle représente un jeune enfant haut de 0^m, 85 (fig. 123). La figure est joufflue et le front couronné d'une chevelure frisée. Le bras droit élevé, se replie au-dessus de la tête



Fig. 123.

pour retenir, par une anse, une urne reposant sur l'épaule gauche. Le bras gauche est brisé: suivant toute apparence, il se relevait soutenant l'urne de l'autre côté. Celle-ci ne s'appuie pas directement sur le haut du bras; elle en est séparée par une draperie dont une extrémité apparaît sur l'épaule, tandis que le reste retombe par derrière jusqu'aux pieds. C'est là un sujet de fontaine assez commun et la pose n'est pas nouvelle⁽¹⁾: on en a trouvé des exemples à Mantoue, à Formies⁽²⁾, et à Rome⁽³⁾. Un détail pourtant mérite de fixer l'attention. La statue est percée de part en part d'un petit canal qui donnait passage à un tuyau; celui-ci, traversant l'épaisseur du corps, aboutissait à l'appareil urinaire de l'enfant; l'eau s'en échappait, comme elle s'échappe, à Bruxelles, du Mannenkenpiss.

Là encore nous avons, d'ailleurs, des analogies. Presque à l'époque où les ruines de Timgad nous rendaient ce morceau de sculpture, on trouvait à El-Djem, en Tunisie, la statuette en marbre d'un berger, percé lui aussi d'un canal d'écoulement qui va de l'an-

(1) Reinach, *Répert. de la statuaire grecque et romaine*, II, p. 436, n° 6.
(2) *Ibid.*, p. 437, n° 1.

(3) *Ibid.*, p. 436, n° 7 et 8. Dans ce dernier exemplaire l'indication de la draperie est identique.

au pubis, et la main droite placée de telle sorte qu'on ne peut garder aucun doute sur les intentions du sculpteur⁽¹⁾.

De la salle centrale on pénètre au Sud, par trois ouvertures, dans une chambre rectangulaire oblongue, E. Le sol en est aussi couvert d'une mosaïque. Primitivement, il y avait un pavement riche, orné de dessins géométriques ; puis, à un certain moment, par suite d'un accident ou simplement de l'usure, on lui substitua un dallage économique fait de cubes noirs unis.

Le seuil des trois portes est pareillement orné de mosaïques. Dans cette pièce latérale, nous reconnaissons une de ces galeries de repos ou de conversation chères aux baigneurs.

A l'autre bout, vers le Nord, trois chambres sont nettement dessinées. L'une, F, qu'il serait plus juste peut-être d'appeler un renfoncement, une alcôve, n'était point séparée de la salle D par un mur percé d'une porte ; si l'ouverture en était close, c'était par un rideau. Ici encore le sol est recouvert d'une mosaïque à ornements géométriques. Nous ne nous tromperons point en y plaçant le vestiaire. A côté, un espace rectangulaire de 3^m,50 de large sur 2 mètres de profondeur mène à une piscine. Rien de particulier à signaler à propos de celle-ci, sinon qu'on y descendait par trois marches, que le fond en est formé d'une mosaïque à damiers alternativement vert clair entourés de blanc et noirs, les côtés étant encadrés de bordures à grecques noires et blanches ; que les parois de la cuve sont nettement inclinées et que le trou de décharge est encore parfaitement visible. Il est curieux de constater à quelles infimes proportions se réduit le *frigidarium* dans ces bains.

Par contre la partie réservée aux bains chauds (pl. XXXII) a donné lieu à un aménagement complet et très soigné. La première pièce, I, est reliée à la salle D par une ouverture de 1^m,60. La place que cette chambre occupe nous indique un *tepidarium* bâti

(1) Gauckler, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1895, p. 110 et suiv.

(vignette). La statuette fait aujourd'hui partie du musée de Soume.

sur hypocaustes. On notera qu'il ne recevait pas la chaleur d'un fourneau spécial ; elle lui arrivait au moyen d'une ouverture qui le reliait par le sous-sol avec le *caldarium* voisin. Celui-ci, J, large de

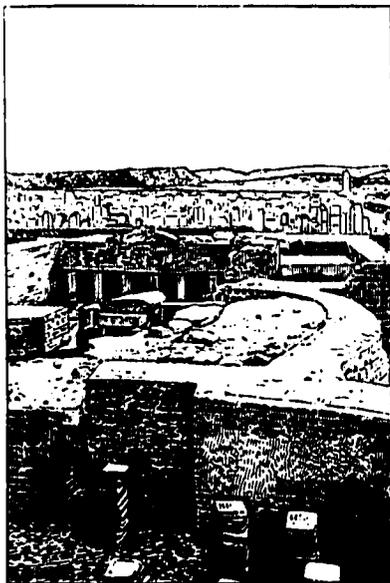


Fig. 124. — Les deux *caldarium* et le laconicum des petits thermes.

3^m,07 et long de 5^m,80, est caractérisé nettement par une baignoire demi-circulaire. Il existe également un autre *caldarium*, L, de 4^m,05 sur 3^m,75, muni de deux bassins, l'un demi-circulaire, l'autre rectangulaire.

Une pièce, K, les sépare, large de 4^m,05 et longue de 3^m,75 ;

il ne faut pas hésiter à y reconnaître le *laconicum*. Ici encore, au lieu de ne former qu'une annexe du *caldarium* communiquant avec lui, l'étuve constitue un local spécial, entièrement clos. Nous avons assez longuement insisté plus haut sur cette particularité pour nous dispenser d'y revenir. Nous noterons seulement la forme assez bizarre de la chambre: les petits côtés en sont curvilignes (fig. 124), ce qui rapproche le plan du *laconicum* du plan circulaire qu'affecte l'étuve dans certains bains, par exemple, dans les thermes légionnaires de Lambèse⁽¹⁾. Le motif d'une telle disposition est indiqué dans Vitruve: elle permettait à l'air brûlant de tourner autour de la pièce et de se répandre également dans toute la cavité⁽²⁾. S'il y avait au centre une vasque, un *labrum*, il n'en reste plus trace aujourd'hui.

Chacun des *caldarium* et le *laconicum* possédaient des fourneaux distincts (fig. 119 et 125). Sous la salle J, existaient deux foyers *b* et *c*, le dernier destiné à maintenir une température élevée dans la baignoire (fig. 126); pour la salle L, deux autres foyers, plus importants, *e* et *d*, étaient disposés de telle sorte que l'action du feu se faisait sentir sous les cuves d'eau avant d'agir sur l'air qui circulait dans le sous-sol, entre les piliers de brique de l'hypocauste. Quant au *laconicum*, il recevait directement la chaleur par un fourneau spécial, fort bien aménagé, qui s'étendait jusqu'au centre même de la pièce et où l'on pouvait, grâce à ses dimensions mêmes, développer une chaleur très puissante. C'est à peu de chose près, la répétition de ce qui existait aux grands thermes voisins.

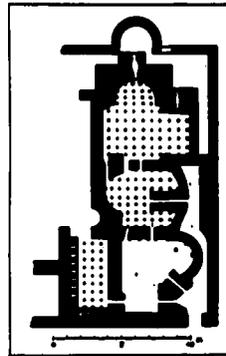


Fig. 121. — Base-sol des petits thermes.

(1) *Rec. de Constantin*, X, pl. 28 (salle c).

(2) *Archit.*, V, 10.

Aucun document écrit ne permet d'assigner une date précise à la construction de ces thermes. On ignore également quel en est le fondateur, s'ils ont été élevés aux frais d'un particulier ou avec l'argent de la municipalité.

Il est également impossible de savoir si l'établissement formait

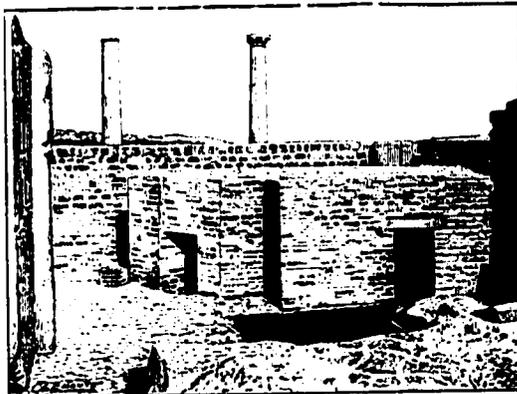


Fig. 126. — Foyers du caldarium I.

double emploi avec les grands thermes que nous avons signalés plus haut ou s'il était réservé, soit à une catégorie spéciale de baigneurs, aux femmes, par exemple, soit à des bourses plus modestes. Les fouilles étant entièrement achevées, on devra se résoudre à l'ignorer toujours, et à désigner ces bains sous le nom vague de Petits Thermes du Sud.



Fig. 127. — Un coin du frigidarium des Thermes du Nord.

LES THERMES DU NORD



1° LES GRANDS THERMES DU NORD

Autrement considérables que les deux établissements de bains décrits dans le chapitre précédent sont les thermes qui existaient en dehors de la ville à quelque distance de la porte du Nord ; ils constituent aujourd'hui encore un ensemble fort imposant et donnent l'idée d'une construction qui était certainement autrefois presque somptueuse.

Ce qui les caractérise c'est la régularité du plan, inconnue aux autres bains de Timgad, et aussi la symétrie parfaite de chaque moitié de l'édifice : l'axe transversal, c'est-à-dire celui qui est parallèle à la façade et qui court du Sud au Nord, divise exactement la construction en deux parties semblables par la disposition générale

comme par les détails; il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter au plan (Pl. XXXIII)⁽¹⁾. On sait que cet aménagement symétrique est propre aux grands établissements thermaux de Rome dont nous connaissons le plan ou qui existent encore.

Les murs de l'édifice sont bâtis en blocage enfermé dans des revêtements de belles briques. Il mesure exactement dans ses plus grandes dimensions 80^m.50 de longueur sur 64^m.95 de largeur, sans compter deux contreforts, longs de 3^m.95, qui épaulent le côté Nord du monument.

L'entrée était située sur la grande voie qui, partant de la porte du Nord, se dirigeait vers Ciria; un escalier de dix marches (Pl. XXXVII, 2) donnait accès à un perron où s'ouvraient deux portes; la partie Sud de cet escalier semble avoir été modifiée à une date postérieure pour permettre au public de pénétrer ou de sortir par la pièce 7; il est probable qu'originellement elle était semblable à la partie septentrionale et venait s'appuyer perpendiculairement contre le mur de la façade.

Une ouverture symétrique à l'entrée, mais non précédée d'un perron⁽²⁾, existe sur la face opposée de l'édifice, regardant l'Ouest et donnant sur une voie secondaire.

On avait accès dans les thermes par un vestibule (6); en face de la porte s'arrondissait une niche disposée dans le mur; aucune ouverture n'y avait été aménagée, de telle sorte que pour pénétrer plus avant il fallait faire un détour et passer par les couloirs 5 et 7; disposition qui mettait les baigneurs à l'abri des regards de passants indiscrets et les défendait en même temps contre l'arrivée directe de l'air extérieur. C'est dans un de ces couloirs (7) qu'on pratiqua ultérieurement une porte sur le perron pour faciliter la circulation; on remarquera que le couloir correspondant (VII) en est privé.

(1) Nous y avons rendu cette similitude plus sensible encore en attribuant le même numéro aux salles qui se correspondent, marqué en chiffres arabes du côté de l'Est, en chiffres romains vers l'Ouest.

(2) Ceux qui dirigeaient les ouvriers chargés des fouilles assurent que les traces d'un perron auraient été constatées au cours des travaux; dans l'état actuel de l'édifice, il est impossible de contrôler leur assertion.

On arrivait alors dans la salle 2. Le pavé en était fait d'une belle mosaïque à larges rinceaux de feuillages, qui a malheureusement assez souffert ; elle était encadrée dans un entourage de marbre rose. Les décharges par où s'écoulaient les eaux de lavage de la pièce sont encore intactes aux quatre coins. La face orientale est décorée de trois niches en segments de cercles et de deux niches rectangulaires ; deux d'entre elles, sont occupées par des portes de communication avec les couloirs d'entrée.

Au Nord de cette salle 2 s'ouvre, par trois entre-colonnements, une pièce de même largeur ; elle communique avec une autre chambre plus petite qui forme l'angle Nord-Est (4). Même aménagement dans la salle 11 avec ses annexes III et IV.

La face occidentale de la salle 2 est ornée de deux niches, également en segments de cercle, qui encadrent les baies de communication avec la salle 1. L'une de ces niches, celle du Nord-Est, contient une porte bise par où l'on passe dans une petite chambre (15). Près de l'autre un passage, également bise, mais bien plus développé, conduisait à la salle 14. Au milieu du passage on avait ménagé un escalier — par où on pouvait accéder aux terrasses du monument — constitué par des marches en briques de 0^m,60 de longueur (chaque marche est formée par deux briques juxtaposées) et de 0^m,29 de hauteur. Il est resté intact jusqu'au niveau du premier palier. Là une seconde volée prenait une direction différente de celle qui avait été donnée à la volée inférieure.

Le quatrième côté de la salle 2 était percé de deux portes, l'une conduisant à la partie des thermes réservée aux bains chauds, l'autre à une sorte d'antichambre (9) qui s'ouvrait, d'un côté, sur une petite pièce 8, contiguë au couloir 7, de l'autre sur une grande chambre voûtée (10) de 14^m,80 sur 9^m,85, couverte en voûte d'arête et terminée par une partie demi-circulaire. Dans la chambre symétrique qui regarde le Sud-Ouest (X), ce demi-cercle a été utilisé pour établir des latrines ; le système est celui que l'on a constaté partout ailleurs à Timgad ; un canal profond longeait le mur,

recueillait les matières et les amenait dans les grands égouts de décharge ménagés le long de l'édifice (voir plus bas).

Toute cette partie du monument est occupée par les pièces secondaires des bains : vestiaire, salles de conversation et d'exercices, chambres réservées au service. Il est difficile de donner à chacune en particulier un nom précis, sans tomber dans la fantaisie.

La grande pièce (1) formait la partie centrale des bains froids (Pl. XXXIV). Ses dimensions sont considérables, près de 30 mètres de longueur sur 14 mètres de largeur ; c'était la plus ornementée. Les mosaïques du dallage plus riches encore que celles des deux autres grandes salles 2 et II, étaient divisées en trois compartiments correspondant aux trois travées que déterminaient les larges piliers saillants, adossés aux deux longs côtés de la pièce. Le compartiment du milieu était fait de rinceaux et de figures, les compartiments latéraux de dessins géométriques. Il n'en reste presque plus rien aujourd'hui. Au centre de la salle un disque ornementé de jours en forme de rosace permettait à l'eau de s'échapper dans le sous-sol.

L'ordonnance des deux faces Est et Ouest est la même ; une niche hémisphérique occupait la partie centrale du mur, entre les deux baies qui faisaient communiquer la salle avec les pièces 2 et II : ces deux niches ont conservé leur dallage en mosaïque en fort bon état encore, surtout celle de l'Ouest (fig. 127).

Du côté Nord s'ouvrait une grande arcade, donnant accès, par trois marches élevées, à une longue piscine que longe une banquette et que terminent à son extrémité deux demi-cercles décorés de trois niches, l'une circulaire et deux rectangulaires (fig. 128). Au bas de chacune d'elles on voit encore des amenées d'eau qui passaient soit dans des statues formant sujets de fontaine, soit dans des goulottes ornementées.

Le fond du bassin est de mosaïque grossière noire.

De chaque côté des piliers qui encadraient la piscine, deux renforcements rectangulaires complétaient la décoration de la salle du côté Nord.

Le mur Sud était percé de trois baies. L'une, au centre, permettait d'entrer par trois entre-colonnements dans un vestibule (17) que délimite au fond un mur décoré d'une niche arrondie; les deux autres, à droite et à gauche, à des piscines plus petites que la précédente (B et C : 5^m,50 sur 4^m,50) où l'on descendait par trois gradins et par un seuil de marbre rose (fig. 129); on pouvait y accéder soit en venant de la salle 1, soit en passant par le vestibule 17.

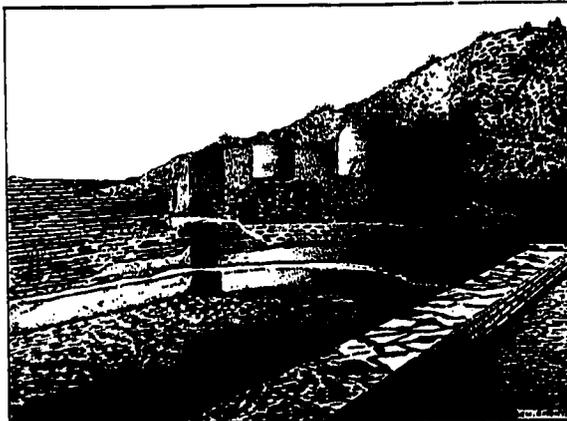


Fig. 128. — Grande piscine des Thermes du Nord.

Celui-ci donnait entrée au Sud dans la partie chauffée de l'établissement. Nous y retrouvons, naturellement, les différentes pièces constitutives des thermes antiques. Les salles 16, 12 et XII constituaient des *tepidarium*; on le reconnaît très nettement à ce que la chaleur arrivait sous le pavement, non pas directement d'un fourneau aménagé dans le voisinage immédiat, mais par l'intermédiaire des salles 15, 11 et XI dont le sous-sol communiquait avec

celui de leurs voisines (Pl. XXXV). Cette chaleur atténuée ne pouvait convenir qu'au *tepidarium*. Les autres chambres 11, XI, 13, XIII et 15, également toutes voûtées, recevaient, au contraire, la chaleur de fours allumés aux flancs de chacune d'elles (*b*) et étaient établies sur un système de *suspensurae*. La grande pièce 15 était garnie de trois bassins d'eau chaude, *a*, *c*, *d* terminés au fond par une paroi courbe ; chacun d'eux s'échauffait par des foyers

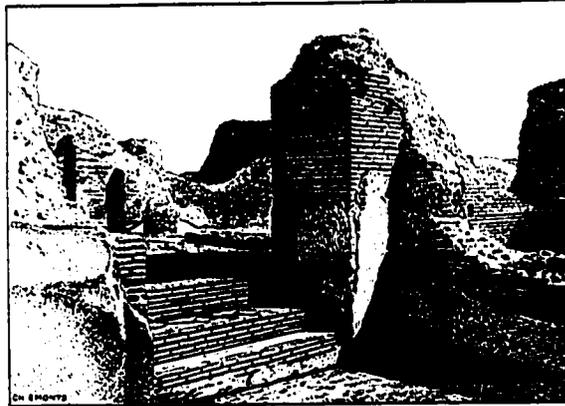


Fig. 110. — Piscine B.

distincts, deux grands à chaque extrémité de l'avant-corps saillant de l'édifice (Pl. XXXVI, 1 et fig. 130), un plus petit au milieu. La baignoire *d* mesure 4 mètres de largeur sur 9 de longueur ; elle était pavée d'une mosaïque noire grossière ; les autres ne mesurent que 5 mètres de longueur. A ces bassins on reconnaît que la pièce 15 était un *caldarium*.

Les salles 11 et XI, un peu moins grandes (11^m sur 8^m), doivent être regardées aussi comme des *caldarium* ; on pouvait y passer direc-

tement, suivant l'usage, en sortant du *tepidarium*, ce qui a lieu pareillement pour le *caldarium* 15.

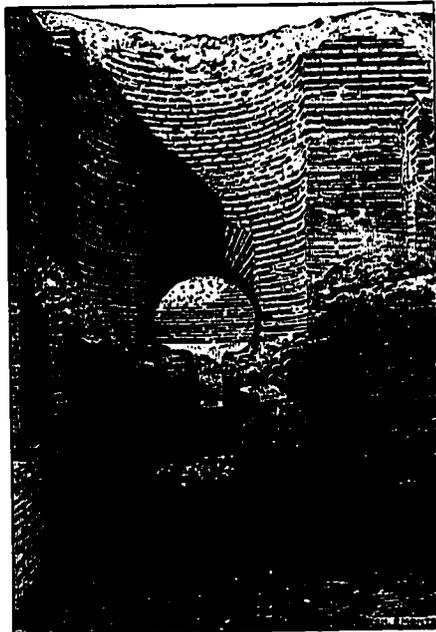


Fig. 150. — Fourneau de bœlle c.

Entre les *caldarium* 11, XI et le *caldarium* 15 est une troisième chambre chauffée, l'étuve proprement dite (13, XIII) qui se termine dans le fond par un mur arrondi, percé d'une porte d'accès vers la chambre 15. Nous avons expliqué plus haut qu'à l'époque

impériale le *laconicum* formait très souvent une pièce à part⁽¹⁾; il en est ainsi dans les deux établissements de bains du Sud⁽²⁾; les thermes du Nord nous en offrent un nouvel exemple et nous le verrons pour d'autres encore qui restent à décrire. Il est évident que si l'étuve a été placée de la sorte entre deux *caldarium*, c'est pour que, échauffée

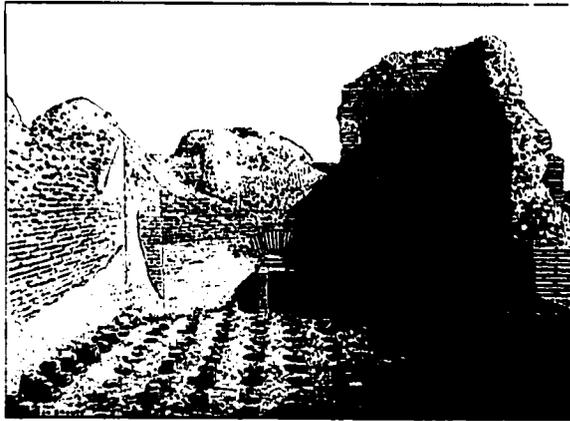


Fig. 151. — Soudes de la salle XII.

déjà par le contact de ces deux salles, elle pût être portée plus aisément et à moins de frais jusqu'à la température fort élevée qui en constituait l'essence même.

Toutes ces pièces devaient être pavées de mosaïques; mais celles-ci ont entièrement disparu dans l'effondrement du sous-sol.

Le service des fourneaux se faisait par une galerie souterraine qui occupait presque toute la face méridionale de l'édifice. L'entrée

(1) P. 249 et suiv.

(2) Plus haut, p. 249 et 267.

du couloir était ménagée à l'extrémité occidentale derrière la salle X ; il était voûté en demi-berceau ; sur quelques points, à la suite sans doute de remaniements, les voûtes étaient faites de tuiles de faîtage posées à plat avec leurs couvre-joints, le tout noyé dans un mortier très dur (Pl. XXXVI 2 et fig. 132). Aux angles extrêmes Sud-Est et Sud-Ouest deux chambres étaient destinées à recevoir les provisions de combustibles.

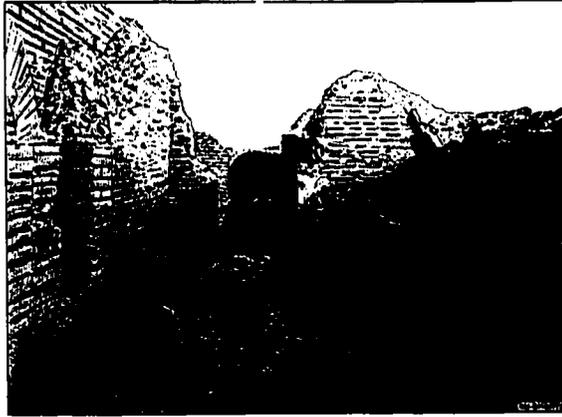


Fig. 111. — Couloir de service.

L'eau qui avait servi aux bains froids et chauds s'échappait dans des égouts merveilleusement conservés ; ils sont indiqués sur le plan général. Ce sont d'abord de grands canaux qui traversent le sous-sol de l'Est à l'Ouest et dans lesquels on peut circuler librement : leur largeur est de 0^m,60, leur hauteur de 1^m,15, le radier est à 2^m,35 au-dessous du sol des salles ; c'est aussi un caniveau de décharge qui sort sous le grand escalier, longe la façade dans la direction Sud et ensuite le mur méridional (Pl. XXXVII, 1) ;

on en suit tous les détours le long du mur méridional du couloir de service, à l'intérieur de ce couloir (Pl. XXXVI, 2). Certaines parties sont encore couvertes des dalles qui les fermaient (fig. 132).

L'édifice était surmonté de terrasses dont le service des Monuments historiques a retrouvé les éléments de structure. Des mosaïques de ton noir, épaisses de 0^m,25 — il en subsiste des blocs entiers — reposaient sur une aire en tuileaux, établie elle-même sur un béton de cailloux et de débris de briques ; au-dessous se trouvaient les maçonneries de moellons formant remplissage des reins de voûte, dont les formes sont aisées à reconstituer.

Il n'est pas possible de fixer exactement la date où le monument a été bâti, aucune inscription n'ayant été trouvée dans les fouilles et les briques dont sont faits les murs et les hypocaustes n'étant pas estampillées. Sa situation en dehors de la ville primitive, en avant d'une porte, semble bien indiquer qu'il n'appartient pas aux premières années de Timgad ; la régularité du plan et le soin apporté à la construction indiquent néanmoins une bonne époque, le règne des Antonins ou au plus tard des Sévères.

Il convient maintenant de revenir, en quelques mots, sur l'ordonnance générale de l'édifice.

Nous avons déjà fait remarquer la symétrie des deux parties qui le composent : c'est, avons-nous dit, une particularité qui se rencontre dans tous les grands établissements de bains romains. Il faut noter encore, comme très caractéristique, la disposition des salles 1, 2 et II, s'étendant perpendiculairement l'une à l'autre, de façon que l'ensemble offrit l'image d'un double T (I) dont la salle 1 serait le montant commun.

Ce n'est pas non plus là un aménagement nouveau ; on le trouve constamment mis en pratique, à Rome même, depuis le début du II^e siècle de notre ère. Antérieurement on n'y avait pas recours, autant qu'on peut le savoir : ni les thermes d'Agrippa⁽¹⁾, ni

(1) Voir le plan dans Lanciani, *Forma urbis aëneæ*, p. 143, fig. 71. — cf. Middleton, *The remains of ancient Rome*, p. 143, fig. 71.

ceux de Néron⁽¹⁾ ne sont ainsi disposés; quant à ceux de Titus⁽²⁾ on n'est pas d'accord sur le détail de leur aménagement⁽³⁾. Au contraire, nous voyons apparaître ce plan dans les thermes de Trajan⁽⁴⁾ et il se reproduit dans ceux de Caracalla⁽⁵⁾ et de Dioclétien⁽⁶⁾. L'architecte qui a construit les thermes du Nord de Timgad n'a donc eu qu'à reproduire un tracé devenu classique et donné par tous les traités de construction. Il a dû pourtant y apporter quelques petites modifications pour réduire un peu les dimensions de l'édifice.

Dans les thermes de Rome mentionnés plus haut [voir le plan ci-joint des thermes de Caracalla que nous avons emprunté à l'ouvrage de M. Richter (fig. 133)], les salles 2 et 11 passent d'habitude pour des péristyles ou des palestres, des lieux de promenade, d'exercice, de conversation; à Timgad on les a gardées, suivant toute vraisemblance, avec la même destination.

On a également conservé la salle 1. Mais, à première vue, il semble qu'on en ait modifié l'usage. Si l'on se reporte, en effet, aux plans des thermes de Dioclétien et de Caracalla dressés par les architectes ou aux ouvrages qui en traitent⁽⁷⁾, on constate que l'on donne à cette salle, la plus somptueuse de l'édifice, le nom de *tepidarium*. Blouet déclare qu'il l'appelle ainsi parce qu'elle forme le passage naturel entre la masse des salles chaudes et le *frigidarium*

(1) Lanciani, *loc. cit.*; Middleton, *op. cit.*, p. 145, fig. 72.

(2) Middleton, *op. cit.*, II, p. 154, fig. 74, d'après Palladio. Le plan qu'on adopte aujourd'hui est sensiblement différent; Richter, *Topogr. der Stadt Rom.*, pl. 17; Lanciani, *op. cit.*, 29.

(3) Palladio, *Thermes des Romains*, nomme thermes de Titus ceux que l'on appelle maintenant thermes de Trajan. Lanciani, *op. cit.*, 30, distingue ces deux établissements et donne des thermes de Titus un plan très fragmenté. Cf. *Bullett. Comm.*, 1895, p. 110 et suiv.

(4) Lanciani, *op. cit.*, 23, 25; Richter, *op. cit.*, pl. 17.

(5) Blouet, *Restauration des thermes d'Antonin Caracalla*; Lanciani, *op. cit.*, 41, 42; Richter, *loc. cit.*; Middleton, *op. cit.*, p. 16 fig. 76.

(6) Lanciani, *op. cit.*, 10, 17; Paulin, *Restauration des thermes de Dioclétien*; Middleton, *op. cit.*, p. 178, fig. 79. Le fait a déjà été noté comme caractéristique (Baumeister, *Denkmäler*, p. 1774).

(7) Voir pour les uns et les autres les références citées plus haut.

ou bassin de natation qui leur fait face de l'autre côté⁽¹⁾. Après lui et d'après lui, semble-t-il, tous ont adopté cette dénomination⁽²⁾. Or, à regarder les choses de près, on s'aperçoit qu'elle ne repose sur aucun fondement sérieux. Blouet avoue lui-même que le pavement n'est pas établi sur hypocaustes⁽³⁾; « par sa disposition, ajoute-t-il, la salle est susceptible de recevoir la chaleur du soleil, comme aussi des hypocaustes qui existaient dans les salles des extrémités », autrement dit, elle est voisine de salles chauffées, sans l'être elle-même⁽⁴⁾. De

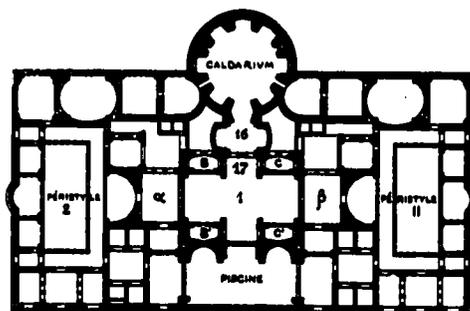


Fig. 111. — Plan des Thermes de Caracalla.

même pour les thermes de Dioclétien, dont les sous-sols n'ont point, d'ailleurs, été étudiés par Paulin, ce qui constitue, dans son travail, une grave lacune. Du reste, cet artiste a eu la prudence de

(1) *Op. cit.*, p. 17: « J'ai été amené, dit-il, à conclure que le sphéristère était aussi le tépidaire. »

(2) M. Metz, dans l'article des *Denkmäler* de Baumeister déjà cité, émet pourtant des doutes sur la justesse de cette appellation (p. 1172).

(3) *Loc. cit.*

(4) Cette particularité nous a été obligeamment confirmée par M. Duquesne, ancien pen-

sionnaire de l'Académie de France, qui a fait de nouvelles recherches sur les thermes de Caracalla. Dans les salles α et β , on a reconnu à nouveau, lors des récentes fouilles, que le sol était suspendu; de plus des tuyaux verticaux qui existent dans les murs, n'ayant pu servir qu'à évacuer la fumée et à accentuer le tirage, il n'est pas douteux que ces salles aient été chauffées. La pièce 1, au contraire, n'était pas chauffée.

corriger, dans sa légende, l'expression de *cella tepidaria* par les mots plus vagues « ou *cella media* »⁽¹⁾. En somme, même en supposant que, par un moyen quelconque autre que le chauffage direct par le sous-sol, on arrivât à adoucir la température de cette salle — et il fallait un moyen bien puissant, étant donnée l'immensité du vaisseau — en admettant même que les bassins qui garnissaient les quatre coins contiennent de l'eau tiède, ce qu'on pouvait aisément obtenir, cela ne suffit pas pour permettre de qualifier la salle de *tepidarium*⁽²⁾; et la preuve en est que ceux qui lui donnent ce nom désignent de la même façon d'autres pièces, plus exigües, chauffées celles-ci par-dessous et spécialement celle qui correspond à la chambre 16 des thermes de Timgad. Il convient donc, à notre avis, de renoncer, pour désigner la grande salle centrale des thermes de Caracalla ou de Dioclétien, à l'expression de *tepidarium*; il faut y voir comme à Timgad un *frigidarium* ou, si l'on veut, une grande salle de réunion communiquant avec la piscine et ses dépendances, en tout cas distincte des parties sérieusement chauffées de l'édifice. Une fois encore les ruines de Thamugadi auront servi à éclaircir, dans le détail, la disposition de monuments antiques existant dans d'autres parties du monde romain.

Mais si l'architecte de Timgad a eu soin de garder la salle 1,

(1) Toutes ces dénominations dont vivent les dictionnaires et les manuels sont empruntées, trop souvent sans critique, aux auteurs les plus divers, Vitruve, Plin, Celse, etc.; on ne tient aucun compte, en se laissant aller à des généralisations imprudentes, de la nature de l'édifice décrit; on applique, par exemple, à des thermes publics des noms et des aménagements qui appartiennent à des bains privés, ou réciproquement. *Tepidarium* est une expression de Celse et de Vitruve; *cella media* est un terme de Plin, parlant des bains de sa villa; il y aurait lieu d'étudier à fond cette question des thermes chez les Romains, en s'attachant aux différences de détail résultant de la destination propre de

chaque construction balnéaire, des diverses époques et des habitudes locales.

(2) Ce qui nous paraît constituer proprement le *tepidarium* c'est le chauffage par le sous-sol, non pas au moyen d'un foyer direct, mais grâce au surplus de la chaleur utilisée déjà sous le *caldarium*. Les exemples de *tepidarium* sans chauffage à air chaud sont rares; on en a surtout des spécimens pour les bains particuliers (Mau, *Pompéien. Bétrage*, p. 149 et suiv.); et l'explication du fait est bien simple. On pouvait échauffer une petite pièce au moyen d'un brasier; mais il était extrêmement difficile, presque impraticable, d'appliquer le procédé à une grande salle, comme étaient celles des thermes publics.

telle qu'on avait l'habitude de la disposer ailleurs, il a dû, faute de place, sacrifier une autre portion du plan dont il s'inspirait. Dans les thermes de Caracalla, nous l'avons dit, cette salle communique avec une immense piscine (voir le plan) à laquelle on accède par des salles latérales où donnent les vestiaires. Tout cela a disparu à Timgad : la grande piscine a été réduite à une piscine beaucoup plus modeste (A). Cette modification en a entraîné une autre digne de remarque. On a bien conservé les piscines B et C, qui existent dans les édifices analogues de la capitale, mais celles qui leur faisaient pendant à Rome (B', C') ont disparu et sont devenues des chambres 15, XV, communiquant avec les péristyles, sans aucun doute, des vestiaires : il fallait bien assurer aux baigneurs, dans le voisinage du *frigidarium*, un endroit pour déposer leurs vêtements.

Dernière conséquence de la transformation. Les entrées du monument, à Rome, étaient multiples, deux donnant accès dans le *frigidarium*, c'est-à-dire, dans les pièces latérales à la piscine, deux dans chaque péristyle. La simplification du plan à Timgad en faisait disparaître quatre. Des deux qui restaient, il semble qu'on n'en ait gardé qu'une, l'autre étant devenue une fenêtre⁽¹⁾. Une ou deux, c'était assez pour le nombre des baigneurs qui fréquentaient l'établissement. Il était naturel, d'ailleurs, que la principale fût disposée le long de la grande voie, très passante, de Thamugadi à Cirta.

Au moment où l'on a déblayé le monument, la plupart des murs étaient encore revêtus de leur enduit antique. On pouvait y voir, en maint endroit, des graffites de toute sorte, inscriptions ou dessins, que les baigneurs avaient tracés à la pointe ou au charbon. Malheureusement l'état de ces revêtements était très précaire ; la gelée et les coups de soleil n'ont pas tardé à faire leur œuvre et, malgré les précautions prises pour les conserver, il n'en reste actuellement que quelques spécimens.

(1) Plus haut, p. 270, note 2.

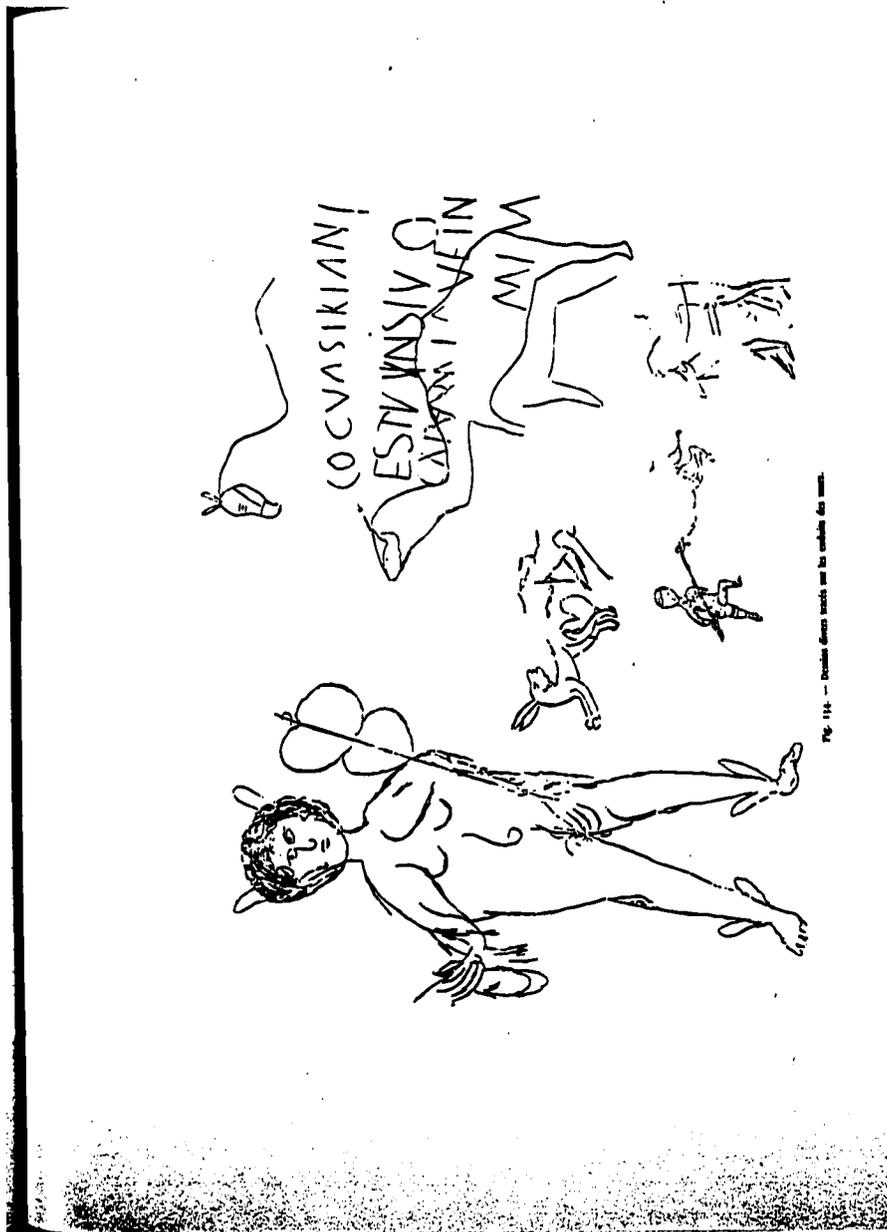


Fig. 114. — Dmitriy Shcherbakov and his cartoon for 1958.

Les dessins offraient une certaine variété (fig. 134). Ici, c'était un navire avec son grément, sujet qui était répété jusqu'à trois fois, avec de légères différences; là un lièvre poursuivi par un chien de chasse, au-dessus d'un taureau prêt à la saillie; ailleurs un bestiaire luttant avec un ours qu'il cherche à percer d'une longue pique; ailleurs encore un cheval, un chameau; ou Mercure, les ailes aux pieds et à la tête, portant le caducée.



DEDICCVL
IICPOSFNTL
IIIRI

PEDICANTIA
COTUZANI

ROCOFF
DOMINAME
AVYONIME
AMESERNOND
CONOMEN

1. (Au charbon): *Ment(u)la qui leg(erit).*
2. (A la pointe): *Pedico cul(um)....[ne]c pos(s)ent.....ire.*
3. (Id.): *Pedicantur Cotuzani?*
4. (Id.): *Rogo te, domina mea,.... me ames; sed non dico nomen.*

Les inscriptions, par contre, autant qu'on peut en juger d'après les copies hâtives que nous en avons prises avant la chute des enduits, ne sortent guère du thème habituel à ceux qui crayonnent leurs pensées sur les murs ; les obscénités en sont le fond commun et les mots comme *mentula* ou *paedico* y reviennent sans cesse. Nous donnons ci-contre quelques-unes des plus lisibles.

Fait digne de remarque. Ces grands thermes, où la décoration devait répondre à la recherche du plan et qui, à en juger par les mosaïques, avaient été établis avec un certain luxe, ne contenaient, lors des fouilles, aucune statue. Parmi les bases des colonnes qui soutenaient les baies dans les chambres 3, III et 17, deux seulement ont été retrouvées. Il n'est pas douteux que l'édifice ait été pillé à fond, d'autant plus aisément qu'il était situé en dehors de la ville ; tout y a été mis en pièces ; l'incendie qui l'a consumé ensuite et dont les traces sont parfaitement visibles aura achevé l'œuvre de destruction.

2° LES PETITS THERMES DU NORD

Un peu au delà de la porte du Nord, sur la gauche du *cardo maximus*, on a déblayé en 1902 un autre bain d'une étendue bien

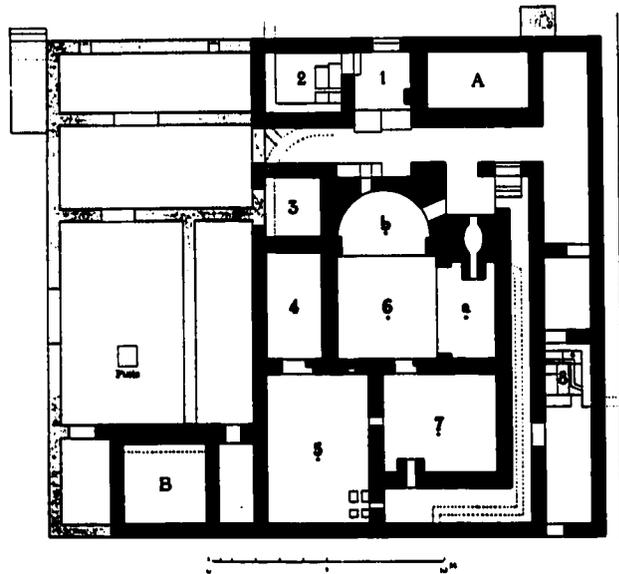


Fig. 181. — Petit Thermes du Nord (1).

(1) Les numéros soulignés d'un point indiquent les pièces bâties sur hypocaustes. Légende: 5 Tepidarium; 6, 7 Caldarium; a, b baignoires; A Piscine; 2, 8 Latrines.

moindre : il ne mesure que 22^m,10 sur 23^m,75. On y retrouve les pièces ordinaires à tous les thermes. La partie établie jadis sur hypocaustes est seule bien conservée ; il ne subsiste du reste que les sous-sols profonds de 4 mètres sur lesquels le rez-de-chaussée reposait. Deux latrines s'y reconnaissent, l'une pour les gens de service dans le couloir qui desservait les fourneaux, l'autre pour les baigneurs.

La seule entrée de l'établissement s'ouvrait dans une voie perpendiculaire au *cardo*, sur la face Sud de l'édifice.

Parmi les objets recueillis au cours des fouilles il faut citer deux torsos de statuettes de marbre, une petite tête de femme diadémée et deux statuettes de bronze, l'une de Vénus, l'autre de dieu Lare qui étaient cachées dans la maçonnerie d'une citerne. Dans une des pièces du sous-sol on a également recueilli toute une série de monnaies de bronze à l'effigie de Maxence, exactement vingt-neuf.



Fig. 11^b. — Mosaïque de Néptune. (Photographie de M. Ballo).

LES THERMES DE L'EST

1^o LES GRANDS THERMES DE L'EST

A quelques mètres de la porte de l'Est s'élevait un autre établissement de bains, le troisième en importance parmi les six qui ont été découverts jusqu'ici. Comme dans celui dont nous venons de parler, quelques-unes des salles étaient bâties sur sous-sol et le même accident s'est produit lors de la ruine de la ville; le pavement

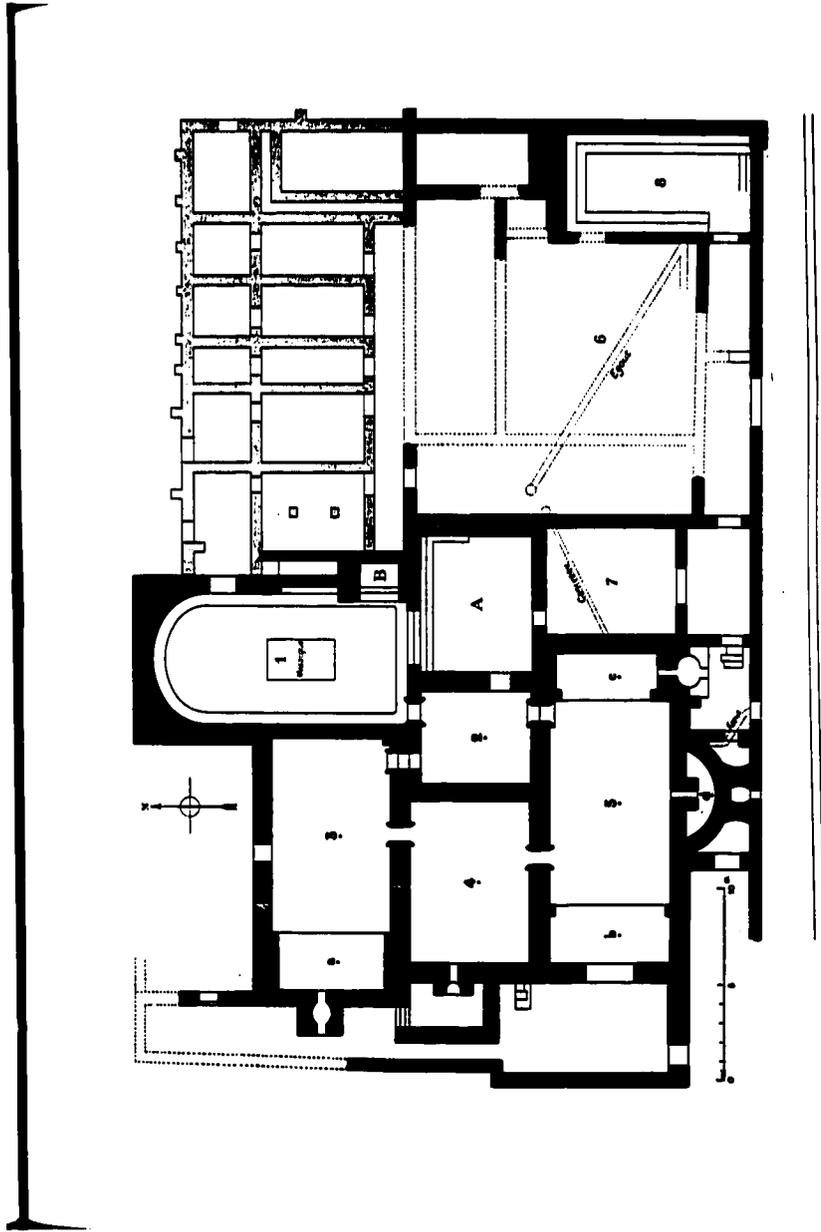


Fig. 117. — Plan des grands Théâtres de l'Est.

1-8. Les diverses sections d'un plan indiquant les pièces liées au théâtre.

s'en est effondré, si bien que le rez-de-chaussée de l'édifice n'existe plus que pour une partie de la construction, celle qui reposait sur des piliers de briques.

La distribution de ces thermes ne présente aucune particularité importante qui ne se rencontre pas dans les bains déjà décrits ; le plan ci-joint suffira à fixer le lecteur (fig. 136⁽¹⁾.)

La date de leur construction n'est pas connue exactement ; mais on a recueilli dans les déblais quatre morceaux d'une longue inscription⁽²⁾ encore inédite, qui mentionne leur agrandissement (voir page suivante).

Ce texte est de l'année 167 ; à la dernière ligne, il portait le nom d'un légat de Numidie qui fut condamné à la suite de quelque crime et dont le souvenir fut effacé sur tous les monuments de la province. Nous avons déjà plusieurs exemples du fait⁽³⁾, dont un à Timgad⁽⁴⁾, pour cette même année 167.

Il faut admettre, en conséquence, que la construction de ces thermes est sinon contemporaine de la fondation de la ville, du moins assez rapprochée. Par suite de l'augmentation de la population, ils devinrent insuffisants et on fut obligé de les agrandir : ceci eut lieu vers la fin du règne de Marc-Aurèle et de L. Verus. On notera que, précisément à la même époque, le théâtre était l'objet de travaux de réfection, comme le prouve une grande inscription très mutilée dont nous avons donné plus haut la restitution⁽⁵⁾.

Comme dans tous les établissements analogues, les pavements étaient faits de mosaïques. Par une circonstance heureuse ils ont eu peu à souffrir de la ruine de l'édifice⁽⁶⁾. Cela tient à ce que la

(1) Légende du plan : 1 Frigidarium avec les piscines A et B ; 2 Tepidarium ; 3, 5 Caldarium avec les baignoires a, b, c, d ; 4 Laconicum.

(2) Ils avaient été employés comme montants dans un mur de basse époque qui partageait en deux une des pièces chauffées par le sous-sol.

(3) *C. I. L.*, VIII, 2581, 18496.

(4) *Ibid.*, 17866. M. Pallu de Lessert, *Faites des provinces africaines*, I, p. 381, suppose que ce légat trempa ultérieurement dans la révolte d'Avidius Cassius.

(5) Cf. p. 114 et 115.

(6) La plupart des détails qui suivent sont empruntés au journal très soigné qu'a rédigé M. Vars, inspecteur des fouilles de Timgad.

imp. cesare m. aurelio antonio ARMENIACO PARTHICO MAXIMO MEDICO AVGVSTO
 pontifice maximo imp. n. tribuniciae potestatis XXI COS III PATRE PATRIAE ET
 imp. cesare l. aurelio vero armeniacō PARTH MAX MEDICO AVGVSTO PONTIFICE MAXIMO IMP V
 tribuniciae potestatis aii cos iii patr parr DIVI ANTONINI PII FILI DIVI HADRIANI NEPOTIBVS
 divi iuliani parthici pronepotibus DIVI NERVAE ABNEPOTIBVS THERMAS AMPLIATAS
 I E G I AVG I m p r a c t o r e p a t r o n u s c o l o n i a e d e d i c a v i t D D P P

[Imp(erator) Caesare M. Aurelio Antonino Armeniaco Parthico Maximo Medico
 Augusto, [pontifice maximo, imp(erator) V, tribuniciae potestatis XXI, co(n)s(ule) III, patre
 patriae et [Imp(erator) Caesare L. Aurelio Vero Armeniacō Parthico Maximo Medico
 Augusto, pontifice maximo, imp(erator) V, [tribuniciae potestatis VII, co(n)s(ule) III, patre
 pronepotibus] Divi Antonini Pii filii], Divi Hadriani nepotibus, [Divi Trajani Parthici prone-
 potibus], Divi Nervae abnepotibus, thermas ampliatas.... [leg(atus) Aug(usti) pro praetore,
 patronus coloniae dedicavit]; d(ecreto) d(ecurionum) p(ublica) p(ublica).

plupart des piliers de briques qui soutenaient le sol des salles sont demeurés en place. Dans une des salles chauffées le dessin de la mosaïque est formé par des cercles qui se coupent l'un l'autre dessinant ainsi des entrelacs. Dans la seconde, le pavement se présente aujourd'hui sous l'apparence d'un enduit de béton; mais, en examinant la section de ce pavement, à un endroit où s'était produit un petit effondrement, on a reconnu que le béton recouvrait une ancienne mosaïque. Pour éviter, sans doute, des réparations coûteuses, à une basse époque, on avait étendu sur la mosaïque une couche de chaux mêlée de briques pilées.

La mosaïque du *frigidarium* 1 mérite une mention spéciale. Au centre d'un ensemble dont le dessin représente des imbrications, se voit un tableau large de 3^m.45 et haut de 2^m.47. L'encadrement formé de lignes géométriques à tons noirs, jaunes, blancs et rouges, limite un sujet figuré. Debout sur son char, Neptune brandit de la main droite son trident; le bras gauche maintient un pan de son manteau gonflé par le vent; la main gauche tient les rênes de son attelage. Celui-ci se compose de quatre hippocampes; leur croupe se termine en queues de poissons enroulées sur elles-mêmes. Quatre dauphins accompagnent le dieu, en se jouant parmi les flots, figurés, comme c'est l'usage, par des traits en zigzag et des cubes de nuances diverses. C'est là un sujet qui a souvent tenté les mosaïstes romains aussi bien en Afrique⁽¹⁾ que dans le reste de l'Empire romain et que l'on aimait à faire figurer dans les bains. La figure de Neptune est intéressante par son expression farouche et irritée; le reste ne sort pas de la banalité. Le travail n'indique pas une bonne époque (fig. 136).

Détail digne de remarque. L'espace rectangulaire occupé par cette mosaïque était recouvert d'une mince couche de ciment, par-

(1) La Blanchère et Gauckler, *Catalogue du Musée Alaoui*, I, 1; 24, 110, 111; 28, 134, 135; Delamare, *Explor. de l'Algérie*, pl. 141, 142; Doublot, *Musée d'Alger*, p. 52 et 97

(pl. XVII, 1); Gauckler, *Monuments Piet.*, III, p. 184 et 194, etc. Cf. Csell, *Les Monuments antiques de l'Algérie*, II, p. 104, n. 16 et 19 (Constantine); p. 107, n. 34 (Mactifou).

ticularité déjà constatée à Timgad, notamment pour la mosaïque qui représente Diane surprise au bain pour Actéon. Cette opération, qui dissimulait le sujet figuré, n'avait-elle pour objet que d'éviter des réparations onéreuses ? Il est permis d'en douter, le reste du pavement n'ayant pas été caché par un enduit semblable.

M. Vars a constaté que la mosaïque avait subi dès l'antiquité des restaurations : les remaniements avaient été opérés en cubes plus gros et moins bien assemblés.

Comme aux grands thermes du Nord les baigneurs avaient couvert les murs de graffites. Ils sont surtout visibles sur les parois de la grande piscine. Là, à une hauteur de 1 mètre environ au-dessus du niveau des degrés qui descendaient dans le bassin, on distingue encore sur les faces Nord, Ouest et Sud des dessins au charbon : ils représentent surtout des chevaux courant. Il existe aussi des traces d'écriture assez effacée.

On a recueilli dans les ruines une belle clochette de bronze.

2° LES PETITS THERMES DE L'EST

Cet établissement est situé derrière le forum, à l'Est, le long de la voie de la basilique. Il est de petites dimensions et d'une construction négligée : il date d'une époque assez basse (fig. 139).

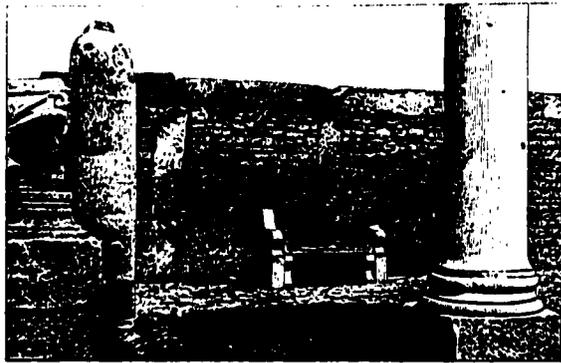


Fig. 139. — Salle d'entrée des petits Thermes de l'Est.

L'entrée était double, à chaque extrémité d'un petit couloir, large seulement de 1^m.20, pavé de cubes en terre cuite. Deux portes donnent accès dans une salle (1), longue de 9 mètres et profonde de 5^m.50 (Pl. XXXVII, 3), sur les murs de laquelle on a constaté, lors des fouilles, la présence de peintures; elle communique par trois entre-colonnements avec une seconde pièce moins vaste (2), qui s'ouvre également sur le couloir. Au fond de celle-ci un banc de

Pierre (fig. 138) occupe encore sa place antique. Après avoir traversé la chambre 3, on parvient au *frigidarium*, muni d'une piscine; on y descendait par deux degrés encore en place (5). Là aussi existe un deuxième banc de pierre dont les pieds se terminent par des

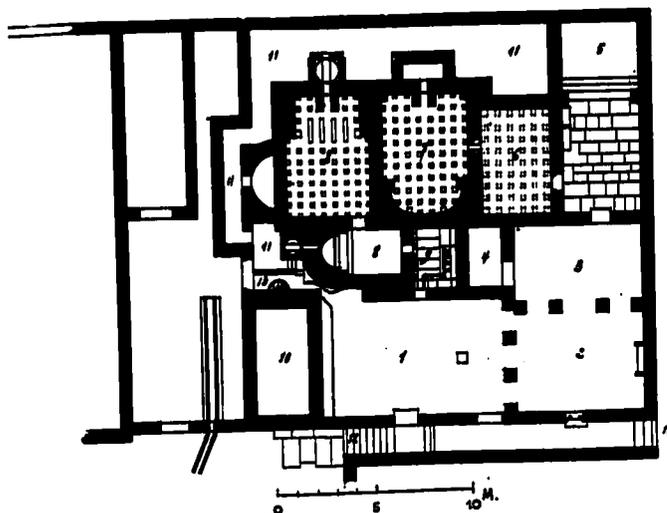


Fig. 139. — Plan des petits Thermes de l'Est.

pattes de lion. La salle 6 constituait le *tepidarium*; il était disposé à l'extrémité du couloir contournant les faces Ouest et Nord de l'édifice et permettant le service de l'édifice. Les salles 7 et 8, établies sur piliers de briques, étaient chauffées directement par des fourneaux. On a retrouvé les conduits de chaleur verticaux qui tapissaient les murs. Le pavement en est fait de mosaïques à rosaces de couleur. La salle 8 possédait deux baignoires, l'une

rectangulaire, l'autre circulaire. La première, qui occupait toute la largeur de la pièce, du côté Nord, était chauffée directement par un fourneau : on voit encore la trace de la chaudière placée au-dessus du foyer. Une troisième baignoire était disposée dans une petite salle voisine, dont le sol a conservé intact son pavage de marbre blanc supporté sur des piliers de briques. La chambre 9 est occupée par des latrines à trois places (Pl. XXXVII, 4).

A l'angle Sud-Ouest, un grand bassin bétonné (10) de 4^m,60 sur 2^m,80 formait une réserve d'eau, il possède encore ses trous de vidange ; un second bassin, placé en contre-bas dans le couloir de service, y est accolé.

Les fouilles n'ont fourni aucun objet intéressant, sauf quelques lampes chrétiennes ; aucun débris de statues n'a été recueilli. Les salles étaient d'ailleurs remplies de cendres et de morceaux de bois carbonisés.



Fig. 140. — Élévation de l'édifice sur le *cardo*. (Photographie de M. le Dr Rouquette).

ÉDIFICE AVEC SALLE DEMI-CIRCULAIRE

Sur le bord du *cardo* Nord, à une cinquantaine de mètres avant le point où il rencontre le *decumanus maximus*, s'élève un édifice remarquable par la forme demi-circulaire de sa salle principale⁽¹⁾ (fig. 141). La façade est précédée d'un triple portique formant les trois côtés d'un rectangle et encadrant une cour qui s'ouvre sur la voie. On pénètre de l'extérieur dans chacun des deux portiques latéraux par des entrées devant lesquelles se trouvaient des marches; la pente de la rue est telle qu'il ne pouvait pas y en avoir le même nombre aux deux entrées; au Sud deux marches suffisaient; au Nord il en fallait davantage; elles ont disparu aujourd'hui. L'éléva-

(1) Cf. sur cet édifice une note de M. Gaell et suiv. et une autre de M. Vars dans le *Rec. de Constantin*, 1901 (XXXV), p. 225 et suiv. dans le *Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 309

tion sur le *cardo* se terminait à droite et à gauche par un mur plein décoré de deux colonnes détachées, correspondant à autant de pilastres. Mur et colonnes n'existent aujourd'hui que du côté du Sud (fig. 140).

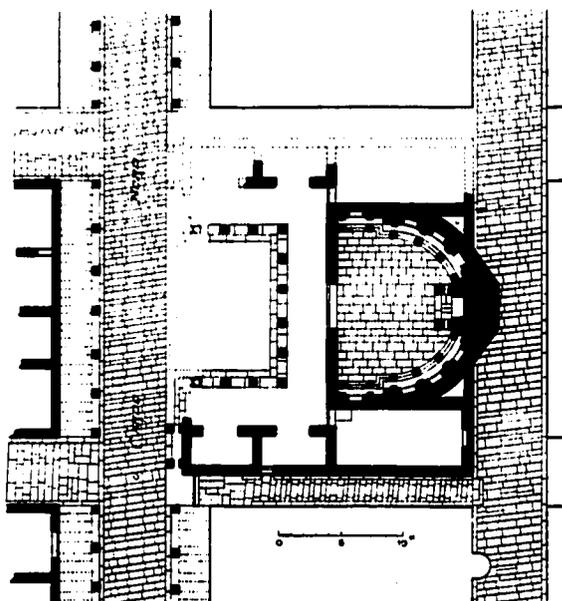


Fig. 141. — Plan de la salle demi-circulaire.

Les portiques latéraux donnaient accès chacun à deux chambres largement ouvertes, disposées en bordure sur les voies secondaires, qui isolaient le monument des maisons voisines; il existait même dans une de ces voies une petite porte pour pénétrer dans l'édifice.

Deux autres grandes chambres, de même profondeur que la salle centrale, l'encadraient, l'une à droite, l'autre à gauche. Elles étaient décorées dans le fond d'une niche rectangulaire — c'est, du moins, ce qui se remarque dans la seule de ces deux pièces qui subsiste encore, puisque toute la partie septentrionale de la construction est actuellement à peu près détruite. On y pénétrait par une porte aménagée à l'angle des portiques latéraux dans le mur de façade du monument.

Devant cette façade régnait le troisième portique, plus long que les autres; il ne semble pas qu'on ait pu, du moins à une certaine époque, y accéder librement de la cour; car dans chacune des travées formées par les colonnes qui le soutenaient on avait disposé des balustrades dont on voit sur le sol les traces de scellement; il n'y avait de passage libre que par une grille mobile, disposée entre les deux colonnes du milieu.

La salle centrale s'ouvrait par une large baie de 3^m,80, décorée autrefois de colonnes engagées, disposées dans l'épaisseur du mur; le sol est pavé de belles dalles de calcaire bleu. Elle affecte la forme d'un demi-cercle dont le diamètre mesure 10^m,97. La courbe se prolonge à droite et à gauche par deux murs droits qui, se décrochant de l'hémicycle, sur une longueur de 0^m,55, s'alignent parallèlement à l'axe longitudinal de l'édifice, pour rejoindre le mur antérieur de la salle.

L'ordonnance de celle-ci se compose de 12 colonnes, reposant sur des dés élevés de calcaire blanc et rougeâtre, dans la hauteur desquels sont disposées trois marches qui garnissent tout le tour de la pièce.

Ces colonnes, détachées, correspondent à des pilastres en briques, jadis revêtus de marbre blanc. Entre ces pilastres, des niches profondes de 0^m,50 étaient ménagées; on en compte six dans la partie semi-circulaire et deux dans les murs droits latéraux, en tout huit, quatre de chaque côté. Naturellement, elles étaient jadis occupées par des statues.

Au milieu et faisant face à la porte d'entrée, une niche plus large et plus profonde que les autres était encadrée de deux pilastres saillants (fig. 142), précédés de deux belles colonnes détachées de marbre blanc à cannelures torsées; elle abritait aussi une statue, la plus importante évidemment de celles qui décoraient l'édifice.

Les murs du monument, construit, d'ailleurs, avec soin, sont

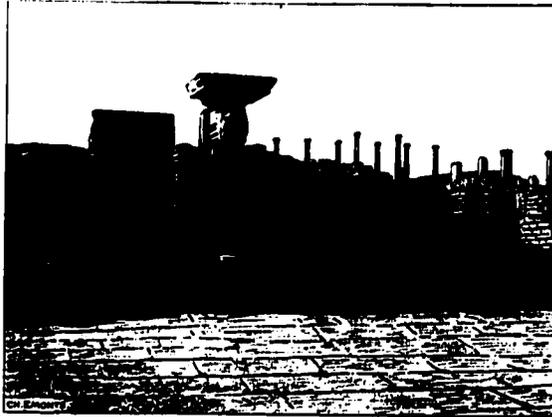


Fig. 141. — Niche centrale de la salle.

faits de briques et de moellons; les parties ornementales seules, marches, colonnes, entablements, sont en pierre de taille. De plus le plan, s'il s'aligne sur le trottoir du *cardo* par devant, empiète sensiblement par derrière sur la rue qui longe la grande salle. Tout cela indique qu'il n'appartient pas à l'époque primitive de la ville. Il est probable qu'il est d'une date sensiblement postérieure. C'est ce que vient confirmer aussi un autre détail: sous le pavement du portique qui précède l'entrée de la salle demi-circulaire, les fouilles

ont révélé l'existence à une cinquantaine de centimètres de profondeur d'une mosaïque ornementale. Il y avait donc eu, lors de l'établissement de cette salle, un exhaussement sensible du terrain primitif. A quel moment de l'existence de Timgad faut-il placer sa construction ? c'est ce qu'il n'est point aisé de définir. M. Gsell, faisant état des chapiteaux trouvés dans les fouilles et qui sont, dit-il, « d'une facture sèche et maigre qui indique le Bas-Empire », se prononce pour le IV^e siècle⁽¹⁾ ; il est permis de trouver cette date bien tardive. L'épigraphie ne paraît pas confirmer cette conclusion ; malheureusement, là encore, on ne saurait être très affirmatif ; le seul renseignement que nous possédions est un petit fragment de l'inscription gravée sur la frise de l'entablement qui régnait au-dessus des niches. On ne lit qu'un seul mot : FELICITER. Les lettres, hautes de 0^m, 175, sont trapues et empâtées, comme celles qui étaient d'usage dans la seconde moitié du III^e siècle et en particulier à l'époque de Dioclétien (Pl. XXXVII, fig. 6). C'est aussi un peu le caractère des lettres d'une autre inscription découverte dans les décombres des chambres du Nord-Est et qui appartient peut-être aussi à cet édifice⁽²⁾.

QVINTIANI FLAVI RO
testamento SVO REIPUBLICAE
coloniae thamugadeNSIVM PATRIAE SVAE LE
gaverat I EX FS CCCC MIL . NVM .
A PERFECTVM EST *

Si le texte fait allusion à cette construction, il nous apprend qu'elle avait coûté la somme considérable de quatre cent mille sesterces. L'abondance des placages de marbre blanc ou vert recueillis dans les fouilles ne contredit pas cette assertion.

(1) *Bull. arch. du Comité*, loc. cit. M. Gsell avait surtout en vue, semble-t-il, un chapiteau de marbre blanc recueilli dans la salle centrale et qui, en effet, est d'une facture caractéristique. Mais, après vérification, nous avons reconnu

qu'il ne s'adapte à aucune colonne. Il appartient à un autre édifice.

(2) Gsell, loc. cit., p. 311 ; Varr., *Rec. de Constantin*, loc. cit., p. 225.

Certains d'entre eux offrent même des motifs gravés, un vase à deux anses accosté de deux cornes d'abondance, des arabesques, etc.

Détail curieux. Les colonnes qui entourent la cour portent gravées à la pointe des inscriptions cursives dont voici les principales :

1. DICITPL

2. PEDVALERIVPROC

3. PEDIVRO

4. PED

5. POLYCHRONISVITA

6. FELICITATIS

7. PEDICO

8. PEDICOIV

9. PAVPAIQVIVICI

1. Portique du fond. 2^e colonne à partir de la droite. Lettres de 0^m,045 : *Dicite?*
2. Sur l'autre côté de la colonne. Même grandeur de lettres : *Pedico Valeriu(m) proc(uratorem)*.
3. Même colonne. Lettres de 0^m,015. *Pedico.....*
4. *Id.* Lettres de 0^m,035.
5. *Id.* Lettres de 0^m,035.
6. *Id.* Lettres de 0^m,055.
7. 4^e colonne. Lettres de 0^m,06.
8. 5^e colonne. Lettres de 0^m,055. Martelées.
9. *Id.* Lettres de 0^m,052.

On voit que la matière n'en est pas différente de celle qui a inspiré les graffites des Thermes du Nord, cités plus haut.

Il faut aussi signaler, au pied de la quatrième colonne, sur le dallage du portique, la présence d'un jeu de marelle gravé dans la pierre.

La destination exacte de l'édifice est inconnue. Point d'inscription qui nous l'apprenne, aucune représentation figurée, aucun détail caractéristique. On ne peut, cependant, s'empêcher de le rapprocher d'un monument situé sur le forum de Pompéi. Celui-ci se compose aussi d'un grand hémicycle formant niche dans le fond; les deux côtés possèdent pareillement des niches, au nombre de quatre, dont une, plus importante, est constituée par un profond renforcement. Le pavement est fait de belles dalles de marbre; au centre de la pièce on a retrouvé les fondements d'un autel. L'ensemble des deux constructions n'est donc pas sans analogie. Mais, chose singulière, on est presque aussi incertain sur la destination de l'édifice de Pompéi que sur celle de la salle de Timgad. On y voyait autrefois une curie, supposition qui a été reconnue inexacte⁽¹⁾. Fiorelli le nomme *atrium* et suppose qu'il était dédié au culte impérial⁽²⁾. Aujourd'hui, on lui donne le nom de sanctuaire des Lares de la cité, *lararium publicum*. Mais il faut avouer que les arguments sur lesquels on s'appuie sont assez fragiles. « Il est évident, dit M. Mau⁽³⁾, que nous sommes en présence d'un édifice religieux, sinon proprement d'un temple. L'édicule dans l'abside, avec son large piédestal pour plusieurs images relativement petites, présente une analogie frappante avec les chapelles des Lares trouvées dans beaucoup de maisons privées. Les cités, comme les maisons, avaient leurs esprits gardiens. Le culte de ces divinités tutélaires avait été organisé par Auguste qui ordonna que, comme le Génie du maître de la maison était honoré dans la chapelle familiale, de même son Génie reçût des honneurs

(1) Breton, *Pompéi*, p. 131; Overbeck-Mau, *Pompéi*, p. 128.

(2) *Descrizione di Pompéi*, p. 262.

(3) Mau, *Pompéi, its life and art*, p. 102.

en même temps que les Lares des différentes cités... Sans aucun doute nous devons reconnaître dans cet édifice le sanctuaire des Lares de la cité. Sur le piédestal de la chapelle, dans l'abside, s'élevait probablement le Génie d'Auguste, représenté par une statue de l'empereur lui-même, avec sa toge jetée sur sa tête, offrant une libation ; à sa droite et à sa gauche étaient deux Lares... Il est aussi possible que d'autres dieux aient été associés aux Lares de la cité : et peut-être dans les deux chapelles latérales y avait-il des images de Cérès et de Vénus Pompeiana. Pour les autres statues qui meublaient les huit niches, il vaut mieux s'abstenir de conjectures. « Il est bien à craindre que pour Timgad, comme pour Pompéi, le problème reste sans solution⁽¹⁾. Il est à remarquer, toutefois, que le temple du Génie de la cité semble avoir été situé ailleurs, ainsi qu'il sera montré au chapitre suivant.

(1) M. Petersen, dans une note récente (*Jahrbuch des deutsch. arch. Instituts, Arch. Anzeiger*, 1903, p. 27), avance seulement que

les niches contenaient des statues de dieux ou d'empereurs divinisés.

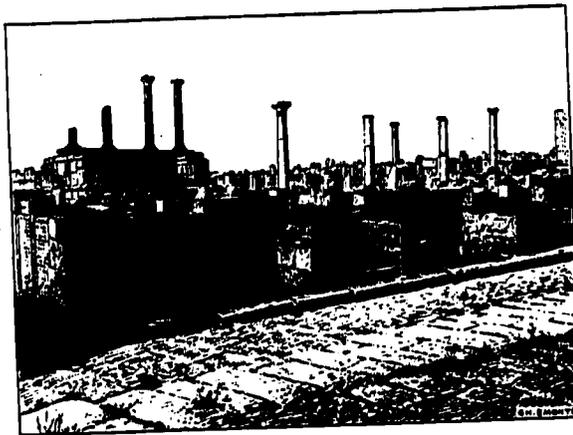


Fig. 141. — Entrée du temple.

LE TEMPLE DU GENIE DE TIMGAD

En face du marché, sur la grande voie qui de l'arc dit de Trajan conduit à la porte occidentale de la ville, se trouve un édifice qui s'ouvre sur cette voie⁽¹⁾ par trois perrons. Le mur d'enceinte n'étant pas parallèle au tracé de la rue, les perrons sont quelque peu de biais par rapport au trottoir; de plus, le terrain descendant sensiblement, le nombre des marches ne pouvait être le même pour tous: le premier escalier en compte quatre, le suivant et le troisième en ont six; avec cette différence que les marches du dernier sont plus élevées que celles du second. A côté du premier perron, en bordure de l'édifice, s'élève une grande base qui supportait quelque monument honorifique, aujourd'hui disparu.

En franchissant les perrons, on pénètre, par trois portes, dans

(1) Cf. Gaell, *Les Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 139 et suiv., pl. XXI.

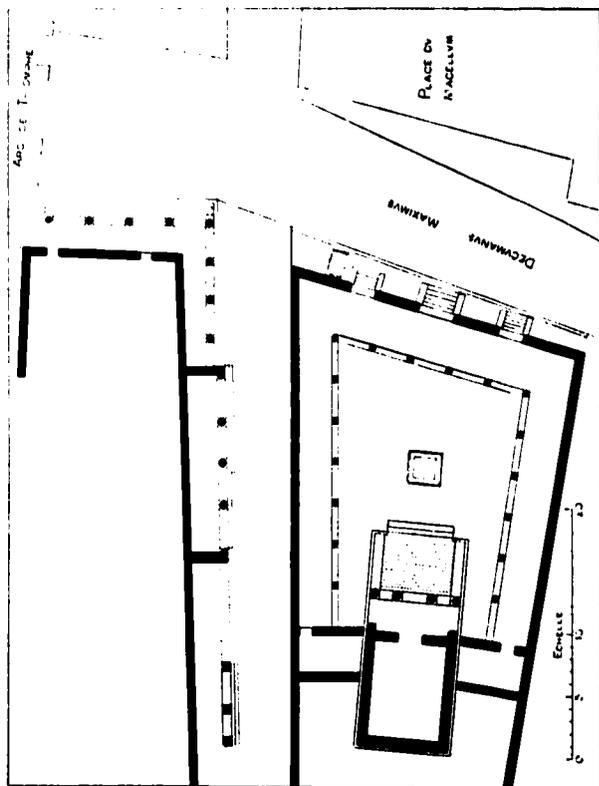


Fig. 144 — Plan du Temple.

une grande cour; elle affecte la forme d'un quadrilatère très irrégulier; aucun des côtés n'est parallèle à celui qui lui fait face. C'est le péribole d'un temple. Sur trois de ces côtés régnait un portique soutenu par 17 colonnes, dont 6 sur l'élévation principale. Au milieu de la cour et en avant de l'escalier du sanctuaire était disposé l'autel; il n'en reste plus que le soubassement; mais on a retrouvé des morceaux du couronnement orné qui le décorait. Au bout de chaque côté du portique, une porte donnait accès dans une chambre accolée aux murs latéraux de la *cella*. Il faut y voir soit des chapelles secondaires, soit quelque dépendance. On n'y a rien trouvé qui permit de préciser. Elles ne sont pas de la même époque que la partie centrale.

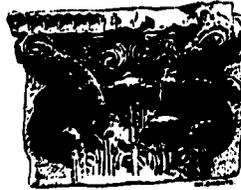


Fig. 141. — Capitale de Temple.

L'escalier du sanctuaire se composait jadis de 16 marches, encadrées par le prolongement du soubassement des murs latéraux de la *cella*. Celle-ci, précédée de quatre colonnes d'ordre corinthien, mesurait 7 mètres sur 8^m,50. L'entre-colonnement du milieu, sensiblement plus large que les autres, avait 2^m,15 environ. Les colonnes, cannelées et rudentées, sont un peu inférieures à 6 mètres. L'architrave est très simple et unie avec une seule moulure de couronnement; le soffite est mouluré. La frise se compose de dés en pierres d'une largeur et d'une épaisseur égale au diamètre supérieur des colonnes et placé au droit de celles-ci; puis, entre ces dés, de placages en pierre de 20 centimètres d'épaisseur seulement, de façon

à réduire autant que possible le poids de l'entablement au-dessus des vides entre les colonnes. Chacun des dés et des placages était décoré de moulures formant encadrement. La corniche était dépourvue d'ornements; nous en possédons tous les éléments, ainsi que les morceaux d'angle du fronton qu'une cimaise de pierre surmontait.

La sculpture des chapiteaux (fig. 144) est intéressante; l'abaque est orné de canaux et de perles; les rosaces sont toutes différentes.

On a recueilli dans les débris de la cour un certain nombre d'inscriptions qui ne sont pas sans intérêt pour déterminer l'attribution de ce sanctuaire. Cinq sont gravées sur des dés de dimension à peu près semblable⁽¹⁾. On y lit le nom de Jupiter, celui de Junon, celui de Minerve, celui de Liber Pater et enfin celui de Silvain. Ce dernier autel est brisé à droite, il ne reste plus que⁽²⁾ :

SILVANO
DEO
PATRIO

Il nous apprend que Silvain était un des dieux protecteurs de Thamugadi. Le culte de cette divinité n'est pas très fréquent en Afrique; elle paraît avoir été cependant assez en honneur dans la Numidie⁽³⁾ et particulièrement dans les régions voisines de l'Aurès. On a trouvé des ex-voto à Silvain, à el-Kantara⁽⁴⁾ et surtout à Lambèse. Là il y avait, sur le Djebel-Asker, un temple en son honneur, bâti par la légion⁽⁵⁾; et elle lui avait aussi consacré une des chapelles latérales du sanctuaire d'Esculape⁽⁶⁾. On ne saurait s'étonner que Thamugadi, fondé par la légion, ait été placé ou soit placé sous la tutelle particulière de ce dieu.

C'est également de cet édifice que proviennent deux autres grandes inscriptions, connues depuis longtemps, où se lit le nom de Valerius Florus, gouverneur de Numidie sous Dioclétien et Maxi-

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1898, p. clvii.

(2) *Ibid.*, 1901, p. 312.

(3) *C. I. L.*, VIII, 5933 (Ain-el-Bey); 6354 (Roufak); 6963 (Constantine).

(4) *Ibid.*, 2499.

(5) *Ibid.*, 2671.

(6) *Ibid.*, 2672 et suiv.

mien⁽¹⁾. L'une est dédiée à Jupiter Optimus Maximus, l'autre au *Genius Virtutum Mars Augustus*.

Le sanctuaire voisin du marché était donc destiné à honorer plusieurs divinités, parmi lesquelles la triade capitoline et un patron spécial de la cité, Silvain. Cette considération permettrait de supposer qu'il était consacré au culte de ce qu'on pourrait appeler les Lares publics de Timgad.

Une autre inscription, bien que fort mutilée, vient corroborer et préciser cette supposition. Elle est gravée sur un placage de pierre, brisé aujourd'hui en plusieurs morceaux, qui mesurait 1 mètre de hauteur et qui faisait partie de la frise de l'édifice. Cette hauteur est précisément celle des dés surmontant les colonnes dont il a été question plus haut.

Les lettres, hautes de 0^m,085, sont d'une gravure excellente.



A cet ensemble s'ajoutent deux autres fragments, l'un (b) appartenant à la première ligne et terminant cette ligne, l'autre (c) contenant sans doute une parcelle des lignes 2 et 3, sans que sa place puisse être indiquée avec précision.

b) auG SACrum

c)



(1) *C. I. L.*, VIII, 2345, 2346.

Comme on le voit, la deuxième ligne est martelée. Dans le fragment *a*), au-dessus du blanc qui précède le mot FLAMONII, on aperçoit la queue d'un Q qui figurait jadis dans cette deuxième ligne, au-dessous du G de GENIO, un peu à gauche. On lira : *Genio.... [Au]g(usto) sacrum.... aedem ? quam.... M. Pup(ius... in honorem) flamonii perpet(sui promiserat.... Pupius.... fil(ius) Papiria (tribu) Veranus frate(r.... ex sestertium....) mil(iibus) n(ummum) ampliata pecunia excoluit idemque dedicavit*.

Quelque difficile à compléter que soit cette inscription, elle prouve que le monument était dédié à un Génie.... Auguste.

Or le *Genius patriae* ou le *Genius loci* se rencontrent plus d'une fois dans des inscriptions de Numidie associés à la triade capitoline et à d'autres divinités du Panthéon romain. C'est ainsi que la dédicace du grand temple de Lambèse⁽¹⁾ est faite *Numinibus Augustis Jovi Optimo Maximo, Junoni Reginae, Minervae et Genio Lambaesis*⁽²⁾.

Si l'on remarque, de plus, que dans les environs du temple, sinon sur son emplacement même⁽³⁾, on a trouvé un petit autel portant les mots⁽⁴⁾ :

GENIO
COLONIAE
THAMVG

Genio coloniae Thamug(adensium).

on sera conduit à restituer sur la frise de l'édifice *Genio [coloniae ou patriae] Aug. sacrum* et à le considérer comme le temple du Génie de Thamugadi.

(1) *C. I. L.*, VIII, 2611, 2612.

(2) Cf. *Ibid.*, 4189, 4192, 4196, 4197, 4198 (pour *Verecunda*), 4378 (pour *Diana*).

(3) Il était, quand j'en ai copié l'inscrip-

tion, « en face le marché, sur l'autre bord de la voie ».

(4) *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 160, n. 38.

Dans le même endroit, parmi les pierres de toute sorte accumulées sous les portiques du péribole, on a recueilli une inscription qui, à première vue, paraît se rapporter à cet ensemble⁽¹⁾:

IMP CAES DIVI
HADRIANI FIL
DIVI TRAIANI
PARTHICI NEPO
DIVI NERVAE PRO
NEPOTE T AELIO HA
DRIANO ANTONINO
AVG PIO P P IMP Π
PONTIF MAXIMO
TRIB POTESTAT XIII
COS III
PLATEAM STRATAM
M VALERIVS ETRVSCVS
LEG AVG PR PR PATRO
NVS COL DEDIC D D P P

Du contenu de ce texte, on a conclu que le légat M. Valerius Etruscus avait fait établir le pavage de la place⁽²⁾. On peut pourtant se demander si la pierre n'a pas été ultérieurement apportée dans le péribole du temple pour quelque reconstruction. On connaît, en effet, trois exemplaires de la même inscription : l'un, en tout semblable à celui qui est rapporté plus haut, était employé, comme marche dans la basilique du forum⁽³⁾; les deux autres, qui portent, au lieu du nom de Valerius Etruscus, légat de Numidie en 151-152⁽⁴⁾, celui d'un de ses prédécesseurs, C. Prastina Messalinus, légat en 144-146⁽⁵⁾, ont été trouvés, le premier au forum⁽⁶⁾, le

(1) *Ibid.*, 1898, p. clviii.

(2) R. Cagnat, *loc. cit.*; Gsell, *Les Monuments antiques de l'Algérie*, p. 139.

(3) *Ibid.*

(4) Fallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, I, p. 365. Cf. p. 383.

(5) *Ibid.*, p. 357.

(6) *C. I. L.*, VIII, 17851. Malgré sa mutilation, il semble bien que ce fragment dont les dernières lignes sont disposées absolument comme celles de l'inscription citée à la note suivante, en sont une répétition. La hauteur des lettres est la même.

second à 150 mètres environ de notre temple, sur le sol d'une basilique chrétienne⁽¹⁾. Une telle dispersion de monuments relatifs au même fait ne permet évidemment d'avancer aucune affirmation au sujet de leur emplacement primitif. On ne peut dire quelle est la place — ou peut-être les places — que les deux légats firent daller.

(1) *Recueil de Constantine*, 1901, p. 244.

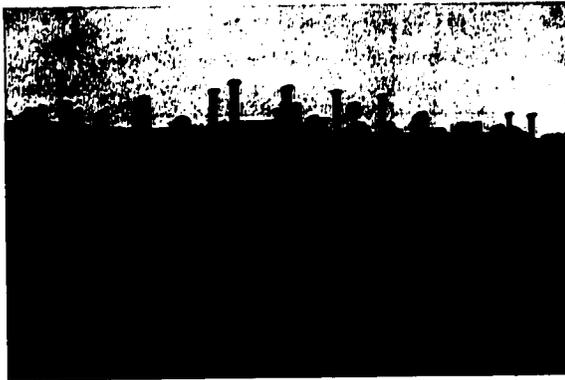


Fig. 146. — Entrée du marché. (Photographie de M. Bailly).

LE MARCHÉ DE L'EST

Sur la voie décumane, immédiatement à l'Est de la maison contiguë au forum, que nous avons décrite plus haut ⁽¹⁾, on trouve un escalier de huit marches (fig. 146). Il mène à une plate-forme, longue de 28 mètres et profonde de 2 mètres, qui forme le prolongement du portique placé en avant de la maison voisine, mais à un niveau bien plus élevé. Cette plate-forme est bordée au Sud, dans toute sa longueur, par six boutiques de 2^m,40 de profondeur, réparties en deux groupes, trois à droite et trois à gauche. Entre les deux groupes s'ouvre un vestibule demi-circulaire, grossièrement dallé en grès; au fond deux portes conduisaient dans deux petites pièces, presque triangulaires, dont la destination ne saurait être précisée.

(1) Voir page 88 et suiv.

Entre les deux existe un escalier de trois marches; c'est l'entrée d'un grand édifice, qui était certainement un marché. Certains détails

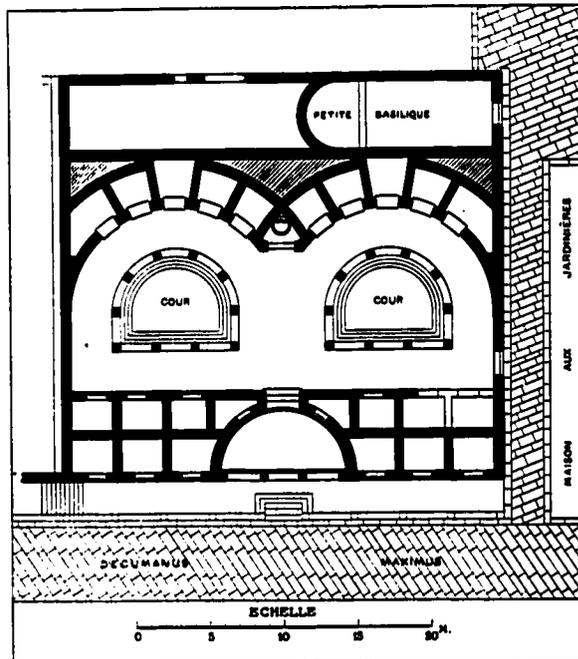


Fig. 147. — Plan du marché de l'Est (d'après les relevés des Monuments Historiques.)

caractéristiques s'y retrouvent, en effet, qui ont déjà été notés dans le marché de Sertius; mais la disposition intérieure du nouveau monument est tout à fait différente et beaucoup plus originale (fig. 147 et pl. XXXIX et XL).

Au lieu d'une cour centrale rectangulaire entourée d'un portique on est ici en présence de deux cours en fer à cheval, ménagées au milieu de galeries de même forme, juxtaposées. Le sol des galeries est dallé de grandes pierres bien appareillées. Les cours (7^m,30 x 5^m,85), au contraire, sont pavées de petites briques (*opus spicatum*) placées de champ et disposées en chevrons; des rigoles courent en avant de la colonnade, pour l'écoulement des eaux. Dix colonnes d'ordre toscan entouraient et soutenaient les galeries latérales.

Autour de cet ensemble étaient aménagées les boutiques; six rectangulaires, sur la face Nord, prolongement des boutiques de la galerie extérieure; dix, formées de segments de cercles, rayonnant sur la partie courbe de l'édifice, cinq au fond de chaque cour; ces dernières rappellent de très près les boutiques que contient l'hémicycle du marché de Sertius. Comme dans celles-ci les tables de calcaire qui servaient aux marchands étaient fixées entre les deux montants antérieurs de la boutique, de telle sorte qu'il fallait, pour y pénétrer, passer en se baissant sous l'étal.

A la rencontre des deux hémicycles du fond, dans l'axe même de l'entrée et formé par l'intersection des deux demi-cercles, il restait un espace sensiblement triangulaire, qu'on avait aménagé pour l'ornementation du marché en même temps que pour la commodité du public en y disposant une vasque demi-circulaire où coulait une fontaine; à une basse époque on en installa une autre plus rudimentaire, une simple auge, dans la chambre placée à l'extrémité orientale.

En avant de cette pièce triangulaire deux colonnes, correspondant aux pieds-droits de l'ouverture, soulageaient la portée de la charpente de la galerie extérieure qui, à cet endroit, eût été considérable.

Il existe une entrée latérale de l'édifice sur la voie qui la longe à l'Ouest.

Si la destination de l'établissement n'est pas douteuse, la date de sa construction ne saurait être précisée. On remarquera seule-

ment que l'espace qu'il occupe ne coïncide pas avec les dimensions du carré de lotissement de la ville primitive sur lequel il a été construit; il le dépasse, englobant une des rues qui limitaient le carré. Il n'est donc pas contemporain de la création de la cité: il a été ajouté postérieurement. A quelle époque? c'est ce qu'aucun document écrit ne vient nous révéler.

On a recueilli, au cours des fouilles, dans l'hémicycle d'entrée des petits animaux en terre cuite, canards et moutons, grossièrement façonnés. Ce sont sans doute des jouets d'enfants.



Fig. 148. — Vue de la fontaine. (Photographie de M. Ballo.)

LA FONTAINE DE LIBERALIS

Nous avons déjà signalé sur plusieurs points de la ville des fontaines publiques. La plus importante de celles qui existaient à Timgad était sans doute celle qui a été trouvée le long du *Decumanus maximus* à une centaine de mètres en arrière de la porte de Lambèse, à douze mètres du ravin qui coupe la partie occidentale de la ville (fig. 148).

Ainsi qu'on le voit par le plan ci-joint et par la photographie qui figure en tête de ce paragraphe, elle se compose actuellement d'un soubassement octogonal en grès, couronné d'une moulure; au-

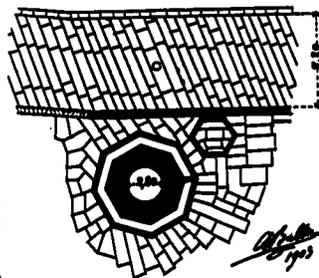


Fig. 149. — Plan de la fontaine.

dessus s'élevait un massif de maçonnerie, également octogonal, épais de 1 mètre et évidé circulairement à l'intérieur; la cavité mesure 1^m,80 de diamètre. Un placage de 0^m,25 d'épaisseur recouvrait la maçonnerie. A 0^m,75 en avant du massif, une dalle en grès, haute de 0^m,85, posée de champ, fait le tour de l'édifice, épousant la forme de la construction. Le sol entre le socle et la dalle est bétonné, comme il convient à celui d'un bassin.

Les eaux s'écoulaient dans l'égout de la voie, dont le dallage est percé d'un regard à six mètres de distance de la fontaine; un pavage en grès fait le tour de l'édifice.

Celui-ci était autrefois entouré de huit colonnes ou de huit pilastres surmontés d'un soffite, dont on a recueilli des morceaux, et d'une frise où se lisait une grande inscription. De celle-ci on a retrouvé cinq fragments sur les six dont elle se composait⁽¹⁾. Chaque frise était longue de trois mètres. Le texte porte :

- a) P · IVLIVS · P · FILIVS · PAPIRIA
- b) LIBERALIS · SACERDOTALIS · P · A · F · P
- c) QQ II VIR · PRAEF · I · D · Q · ET IN COL THYS
- d) DRITANA · F · P · LACVM QVEM SVPER LEGI
- e) *timam flamoni summam promiserat ex Is*
- f) XXXII CCCXLVIII FECIT IDEMQ · DEDIC · D · D

P. Julius P. filius Papiria Liberalis sacerdotalis p(rovinciae) A(fricae), f(lamen) p(erpetuus), q(uin)q(uennalis), duumvir, praef(ectus) j(ure) d(icundo), q(uaestor) et in col(onia) Thysdritana f(lamen) p(erpetuus) lacum quem super legi[timam flamoni(i) summam promiserat ex sestertiis] XXXII (milibus) CCCXLVIII fecit idemque dedic(avit). D(ecreto) d(ecurionum).

Le personnage, auteur de cette libéralité, est connu par une

(1) Un fragment de ce texte était connu depuis longtemps (C. I. L., VIII, 2406).

Deux des faces de la construction, celles de derrière, ne portaient pas d'inscriptions.

autre inscription de Timgad qui se lit sur la base d'une statue de Diane, utilisée dans la construction de la forteresse byzantine ⁽¹⁾.

Dans les déblais du monument on a rencontré une statue sans tête en marbre blanc (fig. 150). C'est celle d'une femme vêtue de la *stola*; la *palla* recouvrant la tête, retombait sur chaque épaule et s'enroulait sur le bras gauche. Celui-ci soutient une corne d'abondance; le bras droit, abaissé pareillement portait peut-être un autre objet, ainsi que permet de le croire un tenon encore visible à la partie supérieure, près de l'épaule. Cette divinité est une Abondance, une Concorde ou l'une de ces nombreuses entités qui, à l'époque romaine, avaient pour symbole la corne d'abondance. Il est possible qu'elle ait surmonté le noyau de maçonnerie qui constituait le corps de la fontaine. La face postérieure n'est qu'ébauchée, comme il arrive toujours pour les parties de statues adossées à des parois ou placées dans des niches.

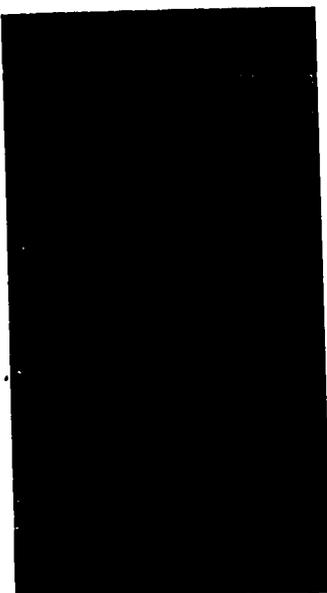


Fig. 150. — Statue trouvée auprès de la fontaine.
(Photographie de M. Ballo.)

(1) *C. I. L.*, VIII, 2343.

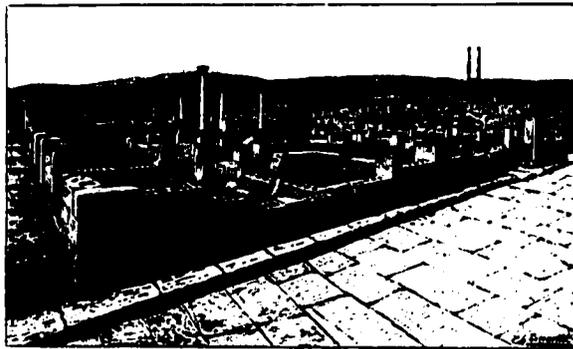


Fig. 111. — Côté d'une rue de Timgad. (Photographie de M. Italo).

LES MAISONS

On a étudié jusqu'ici si peu de maisons romaines en Tunisie et en Algérie⁽¹⁾, qu'il est intéressant d'insister quelque peu sur celles que nous ont fait connaître les fouilles de Timgad. Par malheur, les habitations privées de cette ville étaient bâties, comme il est naturel, en petits matériaux: elles ont donc plus souffert encore que les monuments publics du temps et des hommes. En outre, ayant été occupées pendant plusieurs siècles et, semble-t-il, jusqu'à une assez basse époque, ainsi que le prouvent les reconstructions peu soignées de la plupart des murs et aussi les nombreuses lampes chrétiennes entières ou fragmentées qu'on y a recueillies, elles ont assurément subi des remaniements qui en ont, bien souvent,

(1) Cf. cependant Gsell, *Les Monuments historiques de l'Algérie*, II, p. 15 et suiv.; Gauckler, *Mélanges Pict.*, t. III, p. 177 et suiv. Des fouilles récentes, faites à Henchir-Hammam-Darradj (*Bulla regia*), ont amené la découverte d'une grande maison dont l'étage

inférieur est encore absolument intact; elle se compose d'une cour centrale entourée de chambres (Gauckler, *Marché du Service en 1901*, p. 19 et suiv.). D'autres habitations privées, découvertes à Carthage, offrent des plans assez variables (*Ibid.*, p. 13).

altéré les dispositions primitives. De là de grandes difficultés pour y suivre les divers aménagements successifs, pour reconnaître, d'une façon certaine, les ouvertures, pour distinguer celles qui existaient simultanément de celles qui ont été ouvertes ou condamnées dans la suite des temps; en un mot, pour dresser des plans absolument exacts. Dans bien des cas il est impossible d'aller au delà de la simple probabilité. On peut néanmoins se faire une idée assez nette de ce qu'étaient les maisons de Thamugadi.

Un premier fait frappe tout d'abord. La majorité d'entre elles n'ont à peu près rien de commun avec les maisons de Pompéi que l'on donne d'habitude comme le type de l'habitation romaine à l'époque impériale. Inutile d'y chercher la plupart du temps l'*atrium* central avec les chambres rangées méthodiquement tout autour et le péristyle, entouré pareillement de pièces, qui lui fait suite. On compte les maisons qui présentent un souvenir de ces dispositions; et même dans celles-là ne faut-il point s'attendre à trouver la régularité à laquelle nous ont habitués les traités dogmatiques d'archéologie⁽¹⁾.

Nous avons déjà étudié⁽²⁾ une maison qui occupe l'angle Nord-Est du forum. Elle se compose d'un vestibule donnant accès dans une cour à colonnade; en face la porte s'ouvre une chambre d'apparat; sous la colonnade, d'autres chambres: c'est le type commun de la maison grecque, de la maison romaine à *tablinum* de la maison arabe actuelle. Nous n'avons pas à y revenir ici.

Deux autres grandes maisons rappellent pareillement, dans leurs

(1) Ce n'est point ici la place d'étudier les maisons romaines privées de l'époque impériale dans les différentes parties du monde romain; il suffira de faire remarquer en un mot que l'on ne retrouve que très rarement le type de la maison pompéienne. Plus les recherches se multiplient, plus la diversité s'accroît. Rien ne ressemble moins, par exemple, à la maison de Pansa que les habitations découvertes à Silchester en Angleterre, avec leurs grands corridors desservant toutes les pièces

(*Archæologia*, LV, p. 205 et suiv., 409 et suiv.; LVI, p. 104 et suiv.; LVII, p. 87 et suiv.; LVIII, p. 17 et suiv., etc.), ou à Caerwent (*Ibid.*, LVII, p. 297 et suiv.); ou encore celles que M. Howard Crosby Butler a retrouvées en Syrie et qui consistent en une grande cour bordée d'un seul côté par un bâtiment à plusieurs étages divisé en deux ou trois autres pièces par étage (*American archæol. expedition in Syria [architecture]*, p. 69, 120, 122, etc.).

(2) Pages 88 et suiv.

dispositions générales, les habitations gréco-romaines à *atrium* et péristyle auxquelles nous sommes habitués. Toutes deux sont voisines des grands thermes du Sud : elles occupent les deux côtés de la voie qui y mène.

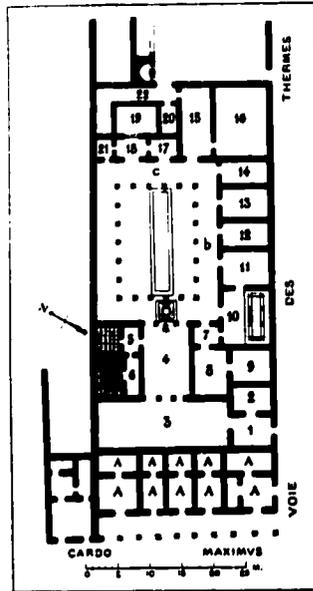


Fig. 111. — Maison de l'Hermaphrodite. (Relevés des Monuments historiques).

sur les dalles dont la galerie était pavée, mais qui a complètement disparu aujourd'hui. Du côté oriental trois larges baies donnent accès à une salle (4) pavée d'une mosaïque géométrique à gros cubes, blanche, noire et rouge. Elle menait à gauche dans des salles de bain (5, 6) deux pièces bâties sur hypocaustes et communiquant entre elles, d'ailleurs extrêmement ruinées; vers

La première qu'on nomme « maison de l'Hermaphrodite » à cause d'une mosaïque qui y a été trouvée (fig. 112) est séparée seulement de ces thermes par une rue. Du côté de l'Ouest elle est précédée d'un portique couvert où s'ouvrent cinq pièces à double profondeur; on ne peut guère y voir que des magasins avec leur arrière-boutique (A).

L'entrée de la construction est sur la voie des thermes. On pénètre par là dans un vestibule (1) adjacent à la loge du portier (2); puis vient une grande galerie (3) longue de 30 mètres, large de 7^m,30. Au centre on y voyait jadis un bassin octogonal qui a laissé ses traces

l'Est dans un grand atrium (23 mètres sur 18) entouré d'un portique qui reposait sur 22 colonnes (six du petit côté, sept de l'autre, en comptant deux fois la colonne d'angle). La partie centrale de la cour a été modifiée à une basse époque ; on y a établi un bassin assez étroit qui en occupe toute la longueur et qui se déversait dans une rigole contournant les portiques en avant des colonnes. Tous les entre-colonnements étaient fermés par des balustrades ; le

sol des portiques était pavé de mosaïques à dessins géométriques. Le centre du portique a été occupé par un motif circulaire à feuillages, enveloppé lui-même dans une frise carrée représentant une torsade de rubans blancs sertis de rouge, sur fond noir ; des dauphins décorent les quatre écoinçons. Au centre (fig. 153), quatre lettres placées dans un carré

environné d'ornements qu'entoure un deuxième carré inscrit dans un cercle ; enfin disposés autour de chacun des côtés du grand carré, dans les segments du cercle, quatre groupes de huit lettres. Cet ensemble, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, constitue un jeu du genre des *tabulae lusoriae*⁽¹⁾. M. Schulten dans un article récent⁽²⁾ a proposé d'y voir le jeu suivant : Des deux adversaires l'un, l'assiégeant, occupe les cases indiquées par les lettres inscrites dans les segments, l'autre, l'assiégé, le carré intérieur, qui représente la citadelle. Il s'agit pour le premier de déloger les pions du second et



Fig. 153. — Sol sur mosaïque.

(1) Musée de Timgad, p. 35.

(2) Jahrbuch des Kais. deutsch. archäologi-

schcn Instituts, 1904, p. 136.

d'occuper à sa place les cases qu'il a été forcé d'abandonner. C'est ce qu'exprime le vers, placé dans la bouche du vainqueur :

Prolecti (reced)ant; omnia completa sunt.

L'idée générale du jeu est en effet évidente; c'est elle qui préside



Fig. 114. — Mosaïque de l'Hiérophante. (Photographie de H. Balle).

à tous les jeux de cette sorte; quant aux règles plus précises, que

propose M. Schulten, est-il besoin de dire que ce n'est là qu'une conception ingénieuse mais toute hypothétique?

Sous ce même portique *a* s'ouvre l'accès de la chambre 7; celle-ci mène à la chambre 8 et à la chambre 9. Entre les deux, sur le seuil de la porte on a trouvé une très curieuse mosaïque représentant la toilette d'un hermaphrodite; elle orne aujourd'hui les murs du musée; nous l'avons déjà décrite ailleurs avec détail ⁽¹⁾.



Fig. 151. — Grande cour de la maison de l'hermaphrodite. (Photographie de M. Capart).

Il suffira de rappeler ici qu'on y voit (fig. 154) un personnage monté sur une sorte de tabouret et revêtu d'une riche robe à la mode orientale; il relève son vêtement à la hauteur du ventre pour montrer le sexe étrange qui le caractérise. Deux femmes sont debout à sa droite et à sa gauche; cette dernière tient à la main un coffret, d'où elle parait avoir sorti quelque bijou qu'elle lui tend.

En suivant le portique *b* on rencontre successivement une

(1) Musée de Timgad, p. 36.

chambre 10 pavée de mosaïque géométrique, et possédant un bassin profond de plus d'un mètre dont le contenu s'écoulait dans l'égout de la rue voisine ; la chambre 11, qui communique avec la précé-

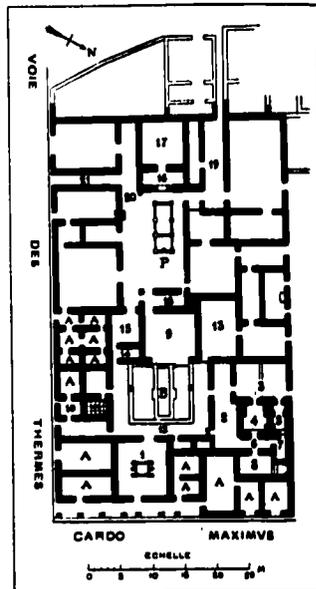


Fig. 116. — Plan de la maison de Bethany. (Relevé des Monuments historiques).

dente ; la chambre 12, la chambre 13, où l'on voit les restes d'une conduite d'eau de basse époque qui semble avoir alimenté le grand bassin de la cour, enfin la chambre 14.

Le fond du portique c (fig. 155) a moins souffert que le reste de l'édifice ; on a pu le conserver grâce à quelques consolidations. Il est percé de quatre portes, entrées d'autant de chambres, qui ne donnent pas lieu, d'ailleurs, à des remarques bien intéressantes. Le sol de la chambre 19, toute dallée, est à un niveau plus élevé que celui de sa voisine 18 ; quelques marches rachètent la différence. La pièce 16, sorte de grand couloir, est aussi complètement dallée ; elle mène de la cour au passage

22, qui conduit dans une petite galerie, terminée au fond par une niche en exèdre ; une porte de sortie la mettait en communication avec la rue.

La seconde maison voisine des thermes sur laquelle il convient d'insister quelque peu fait face à la précédente vers l'Ouest. Les

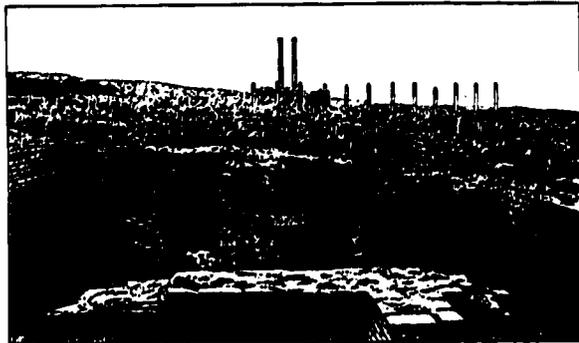


Fig. 117. — Bâtes de la maison de Sertius. (Photographie de M. Ballo).

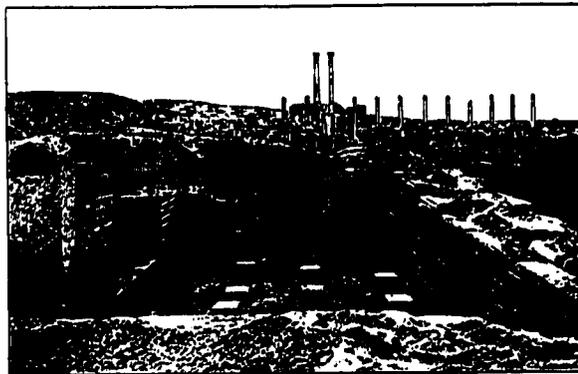


Fig. 118. — Bâtes de la maison de Sertius. (Photographie de M. Ballo).

dispositions intérieures en étaient tellement bouleversées au moment des fouilles qu'il a été assez difficile de reconnaître l'aménagement primitif.

Il semble qu'il ait été le suivant (fig. 156) : les deux angles de la maison étaient sans doute occupés par des boutiques A ; on y accédait soit de la rue, soit en passant sous un portique soutenu par des colonnes. La porte d'entrée est ménagée au milieu de ce portique. On pénétrait immédiatement dans un vestibule 1, au centre duquel a été établi, à une époque postérieure, un bassin. De là on montait par quelques marches, dans la partie de l'habitation réservée aux bains, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 (fig. 157 et 158 et pl. XLI). Les salles chaudes ont conservé la hauteur presque entière de leur étage : la salle 8, dallée en mosaïque, se termine par une piscine d'eau froide demi-circulaire. On y a trouvé en place la partie inférieure de deux piédestaux, qui se faisaient pendant. Sur ces soubassements s'adaptaient parfaitement deux dés de pierre qui avaient été employés dans des aménagements de la maison exécutés à une époque très basse.

Le premier porte⁽¹⁾ :

AESCVL
A
PIO AVG
AT EXOR
NATIONEM
BALNEI
PRIMITVS
ACTOR

Aesculapio Augusto, at exornationem balnei, Primitiv(us) actor.

Le second⁽²⁾ :

HYGIAE
AVG
FAVSTVS
ET
VALENTINA

Hygiae Augustae Faustus et Valentina.

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 312.

(2) *Ibid.*, p. CCX.

Il y avait donc, pour orner cette pièce, deux statues, l'une d'Esculape, l'autre d'Hygie, divinités dont la présence dans les bains publics ou privés est chose habituelle. Mais là n'est pas le véritable intérêt de la trouvaille; elle réside dans les noms de ceux qui ont dédié l'inscription à Hygie. M. Vars, qui dirigeait les fouilles de la maison, y a reconnu, sans hésiter, deux personnages célèbres de Timgad, deux des bienfaiteurs de la cité, ceux qui

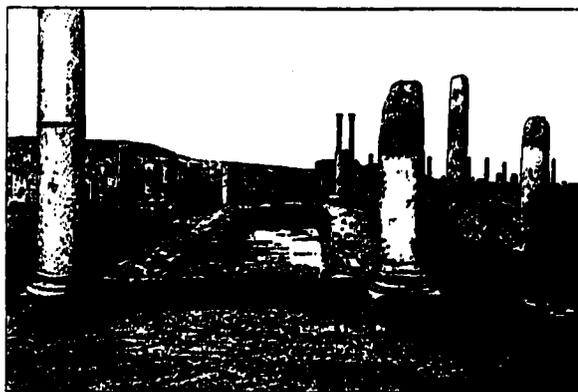


Fig. 119. — Petit bassin de la maison de Sertius. (Photographie de M. Ballo).

ont fait bâtir à leurs frais le joli marché voisin de l'arc de Trajan⁽¹⁾: M. Plotius Faustus, dit Sertius et Cornelia Valentina Tucciana, dite Sertia. La maison leur appartenait donc. La façon dont elle empiète sur le tracé primitif de l'enceinte qui limitait la ville au Sud prouve qu'elle ne remonte pas à la fondation de Timgad; elle aura été bâtie par eux, c'est-à-dire au début du III^e siècle, époque ou l'on sait, d'autre part, qu'ils vécurent.

Par le vestibule 1 on accédait aussi dans l'atrium B, grande

(1) Voir plus haut, p. 191.

cour de 14 mètres sur 12, occupée dans presque toute sa longueur par un bassin (fig. 159).

A gauche, un couloir conduisait à la voie des thermes, entre



Fig. 160. — Mosaïque de tabléum de la maison de Sertius. (Photographie de M. Baillet).

une boutique et les salles 10 et 11; puis on trouvait ces salles elles-mêmes, où existent des restes d'hypocaustes: il y avait là, sans doute, un second établissement de bains, moins soigné que le premier, peut-être une adaptation de basse époque.

Le fond de l'atrium est occupé par une grande chambre 9, pavée d'une mosaïque (8 mètres sur 10), d'un coloris et d'un éclat

tout à fait remarquables (fig. 160) : c'est le tablinum ; à côté s'étend une autre salle, assez vaste (13), pavée également de mosaïque.

Entre cette salle et la rue sont plusieurs pièces qui semblent communiquer d'une part avec le dehors, de l'autre avec la maison.

Les salles 14 et 15 conduisent dans la seconde partie de l'habitation, groupée autour d'un péristyle P. Celui-ci, de forme très allongée (14 mètres de long sur 7^m,50 de large), est précédé

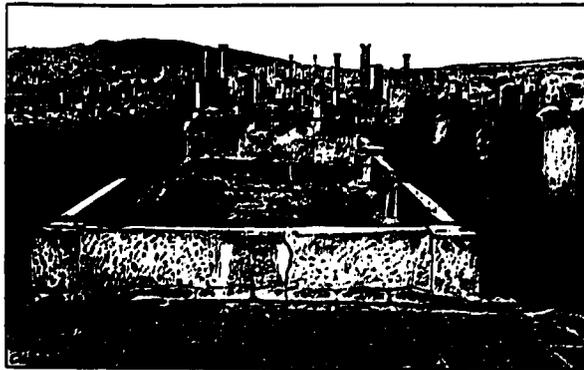


Fig. 161. — Grand bassin de la maison de bordes — vu de l'Ouest. (Photographie de H. Belle).

d'une galerie dallée de calcaire bleu (18). Au centre on voit un grand bassin (fig. 161 et 162), entouré d'une clôture de dalles verticales s'emboîtant dans des dés de pierre. On y remarque, à l'extrémité, du côté de l'Est, une vasque demi-circulaire en marbre blanc, ornée de bas-reliefs : à droite deux personnages manœuvrant une barque munie d'un mât, au milieu un homme, étendu sur un lit, qui pose la main sur un autre homme debout ; à gauche un cinquième personnage dans une seconde barque, la gaffe à la main. Ce bas-relief est, du reste, fort endommagé.

On a fait, à propos de ce bassin, au cours des fouilles, une

constatation fort intéressante. M. Vars s'exprime ainsi, à ce sujet, dans son journal de fouilles: « J'ai eu l'idée de faire soulever une des dalles qui forment le fond du bassin, pour me rendre compte de la cavité qu'elle me paraissait recouvrir. J'ai pu constater ainsi la présence d'un sous-sol maçonné; je l'ai fait déblayer de la vase dont il était rempli et je me suis trouvé en présence d'un second bassin inférieur dont le plan reproduit celui de la cuve

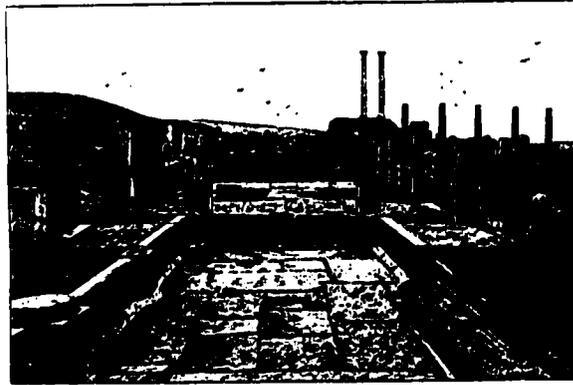


Fig. 102. — Grand bassin de la maison de Sertius — vu de l'Est. (Photographie de M. Ballo).

supérieure. Dans les parois, bien enduites, étaient percés des trous de 15 centimètres de diamètre; ceux-ci étaient formés par l'ouverture de vases en poterie, fixés horizontalement dans la maçonnerie du mur, qui sont intacts. En y enfonçant le bras, on touche le fond de ces vases et on suit très bien le contour de leur base. Tout cela est en fort bon état... Il faut remarquer aussi que les dalles qui recouvraient la cavité inférieure sont percées en deux endroits d'un trou biais qu'une clef de pierre, formant coin, pouvait boucher hermétiquement. » Il y avait donc communication

entre ces deux bassins superposés. On peut supposer, avec M. Vars, que celui du dessous constituait un vivier où le poisson descendait par ces trous biais dont il a été parlé plus haut et où il trouvait un abri contre la lumière et la chaleur au fond des tuyaux de poterie ménagés dans les parois.

A l'extrémité Ouest du péristyle on a constaté la présence d'un puits bien conservé, profond de 5 mètres. A une certaine époque, on en avait masqué l'orifice par le pavage en pierre de la cour.

Au fond, un portique limitait une grande salle (6^m,15 sur 7 mètres) qui répond assez bien à l'*oecus* des maisons gréco-romaines (17). Le dallage qui était jadis de mosaïque a été refait à une basse époque.

A droite, se trouvait un ensemble de pièces dont le plan indique suffisamment la disposition; on ne peut garder de doutes que sur les ouvertures dont on ne saurait affirmer qu'elles remontent toutes à la même époque. Un corridor (19) semble conduire à une porte ménagée à la partie postérieure de la maison. A gauche, une galerie (20), longue de 30 mètres sur 2^m,70, borde une série de pièces dont le côté opposé donne sur la voie des thermes. Un second couloir (21) paraît aboutir à cette voie. Dans la chambre contiguë à ce couloir se voient les restes d'un petit escalier.

La maison voisine du forum, celle de Sertius, celle de l'Hermaphrodite se distinguent de toutes les autres par leur importance; elles atteignent un développement exceptionnel pour Timgad. D'habitude les habitations de la ville sont beaucoup plus restreintes: elles ne suffisent point à occuper entièrement une de ces *insulae*, de 20 mètres de côté, formées par l'intersection des diverses rues qui divisaient la ville primitive; il n'est pas rare de rencontrer dans un seul de ces carrés jusqu'à trois établissements distincts. Ne pouvant décrire toutes ces maisons, nous en citerons quelques-unes comme spécimens (voir les plans à la page 338):

Carrés n^o 73 et 82. Ces deux carrés ont été réunis ultérieure-

ment en un seul tout par la suppression de la rue transversale qui les séparait. La moitié, qui touche au *decumanus maximus*, est détruite en partie : on ne saurait dire quelle en était la destination. L'autre moitié est occupée par un atrium entouré de colonnes de marbre rose et orné à sa partie centrale par un grand bassin de forme allongée, terminé en demi-cercle (fig. 163). Sous le portique de l'atrium s'ouvrait toute une série de chambres dont la destination

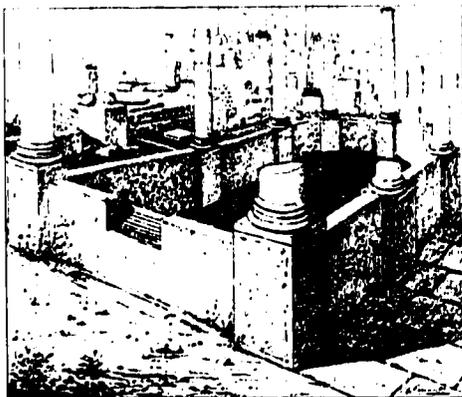


Fig. 163. — Bassin dans une maison. (D'après une photographie de M. Ballie).

nous échappe. On reconnaît seulement au Sud le tablinum avec les arcades soutenues par des colonnes qui y donnaient entrée et, au Nord-Est, les salles de bains avec leurs hypocaustes.

Carré n° 75. Il est occupé dans sa totalité par une maison. Celle-ci a conservé en entier le portique qui la bordait du côté du *decumanus*. A l'angle Nord-Ouest on voit encore une cave en sous-sol dont le plafond était supporté par des piliers. Quatre soupirlaux bien conservés en assuraient l'aération (fig. 164). On accédait à la salle du rez-de-chaussée par une large baie qui s'ouvrait sur le

portique; c'était peut-être un magasin. Il est possible qu'il en fût de même des pièces qui faisaient l'angle du carré au Nord-Est et au Sud-Ouest. Au centre se trouvait la cour, à ciel ouvert, ornée d'une vasque demi-circulaire; on y arrivait en traversant un vestibule qu'un escalier mettait en communication avec la rue de derrière. Dans le même vestibule s'ouvrait la porte des bains; la première pièce, au Sud-Est, était le *tepidarium*, la seconde le *caldarium*, chauffé directement par un fourneau, encore reconnaissable.

Carré n° 90. Toutes les pièces semblent appartenir à la même maison. On ne peut en déterminer la nature; on reconnaît seulement à l'angle Sud-Est une cour dallée avec vasque demi-circulaire, ouverte par de larges entre-colonnements, d'un côté sur un couloir, de l'autre sur une salle rectangulaire.



Fig. 164. — Souterrain de cave. (Photographie de M. Bailly).

Carré n° 91. Il est occupé également dans sa totalité par une maison; au centre était un atrium pavé de calcaire bleu et entouré de colonnes; un puits s'ouvrait au milieu; la margelle en est encore en place. A une basse époque une des pièces de l'édifice a été transformée en écurie; on y disposa quatre mangeoires en grès percées de trous pour attacher les chevaux et un bassin (fig. 165).

Carré n° 92. Une grande salle, qui forme l'angle Nord-Est, semble avoir été isolée du reste de l'îlot. Au centre existe un bel atrium dallé où l'on voit, sur le sol, la trace d'une vasque polygonale enfermée elle-même dans une vasque rectangulaire; l'une aura remplacé l'autre lors d'un remaniement de la maison. De

l'atrium on pénétrait dans un tablinum ouvert par trois entre-colonnements.

Carré n° 98. Ce carré se compose aujourd'hui de trois parties. La moitié méridionale forme une seule grande salle ayant son entrée sur la voie de l'arc de triomphe; l'autre est divisée en deux: l'une, constituée par trois pièces, ouvre au Nord sur la voie transversale; l'autre, de cinq pièces, sur la voie du musée.

Carré n° 83. Ce carré comprend pareillement trois parties:



Fig. 113. — Maison aux mangrotes. Photographie de M. Buis.

l'une, au coin Nord-Ouest, est divisée en quatre chambres; la seconde, au coin Sud-Ouest, qui contient le même nombre de divisions. Le reste de l'îlot est fait de sept pièces, dont deux dallées.

Carré n° 109. Ce carré est, lui aussi, dans l'état actuel, divisé en trois parties: celle qui donne sur le cardo Sud contient six pièces; celle qui forme l'angle Nord-Ouest, quatre chambres dont deux sont reliées entre elles par trois entre-colonnements, l'autre est faite de quatre pièces.

On voit quelle variété existe dans ces différents plans et

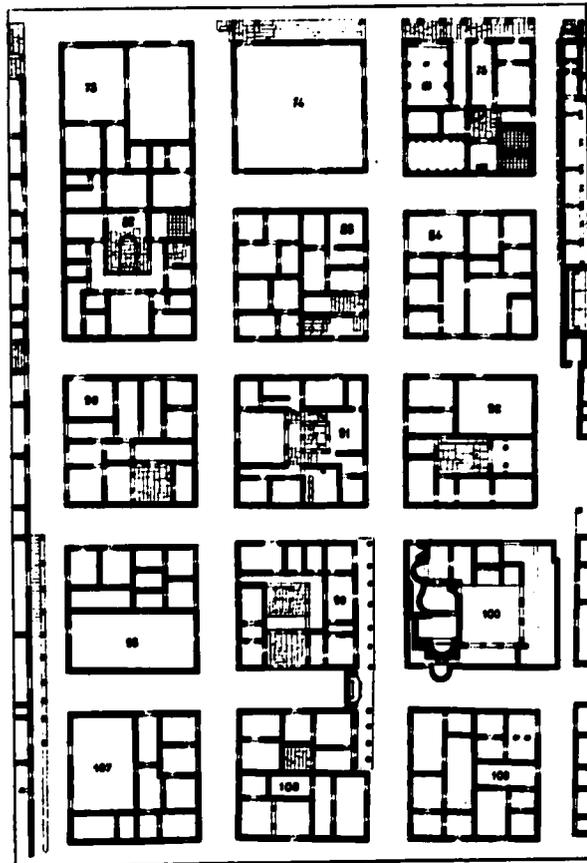


Fig. 100. — Plan de quelques maisons de Timgad

combien peu ils répondent à celui qui nous est connu par les fouilles d'Italie. Mais il ne faut pas oublier, ce que nous avons déjà dit, que l'aménagement de ces habitations a certainement été modifié plus d'une fois au cours des siècles et que les restes que l'on découvre ne permettent pas toujours de se rendre compte exactement des dispositions primitives des constructions.

Nous ferons remarquer en terminant que, malgré la multiplicité des établissements thermaux publics, les maisons les plus importantes étaient munies de bains privés, confortablement aménagés.

On a reconnu l'existence de latrines dans un certain nombre d'habitations, d'ailleurs assez restreint.

APPENDICE

LE TRACÉ PRIMITIF DE THAMUGADI

Une découverte survenue en 1901 et qui est due à M. Vars, inspecteur des fouilles de Timgad, a jeté un jour nouveau sur le tracé primitif et sur le développement ultérieur de la colonie romaine de *Thamugadi*. Il faut en parler ici pour compléter ce qui a été dit dans l'introduction.

Au cours des travaux de dégagement, le Service des Monuments historiques⁽¹⁾ fut amené à rechercher la limite de la zone bâtie vers le Nord. L'alignement en était encore reconnaissable entre les grands thermes décrits plus haut⁽²⁾ et les premières ruines de maisons voisines. On le suivit en partant de la porte Nord et en se dirigeant vers l'Ouest; on constata bien vite sur ce point la présence d'une muraille interrompue à une centaine de mètres de ladite porte et dans l'alignement d'une des voies qui traversaient la cité par une autre porte. Cette porte secondaire, dont il ne reste que les moulures inférieures et une assise de soubassement, était à une seule ouverture avec deux pilastres sur la face septentrionale et une demi-colonne sur la face méridionale (fig. 167). La façon seule dont elle empiète sur la voie où elle est plantée et l'irrégularité de sa situation suffisent à prouver qu'elle fut ajoutée pos-

(1) Cf. Ballu, *Comptes rendus des séances de la commission de l'Afrique du Nord* (Bull. arch. du Comité, 1903, p. xi); *les Ruines de*

Timgad, p. 5 et suiv. Gaell, *Mé. de Rome*, 1903, p. 307.

(2) P. 269 et suiv.

térieurement et à une époque assez basse. En continuant l'exploration, cette fois dans l'autre sens, on mit au jour, à l'Est de la porte principale et à une distance de 130 mètres environ, une seconde poterne (1) reliée à la porte par un mur assez bien conservé par endroits.

En suivant alors la muraille septentrionale tant à l'Est de la

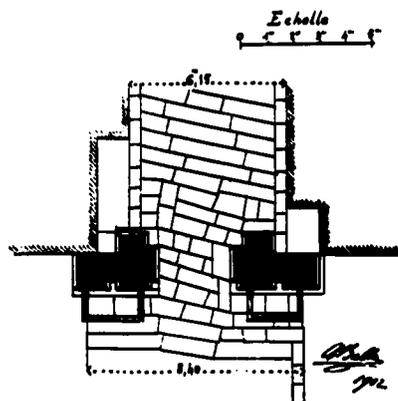


Fig. 107. — Plan de la porte du Nord secondaire.

deuxième porte secondaire qu'à l'Ouest de la première, on aperçut deux retours en quart de cercle, se dirigeant vers le Midi. Celui qui regarde l'Est va rejoindre l'arc de Khenchela (porte de l'Est), qui fait pendant à l'arc de Trajan; celui qui est tourné à l'Ouest se prolonge en ligne droite jusqu'à ce dernier arc.

De l'autre côté l'enceinte se poursuit à travers les différentes constructions bordant la voie capitoline jusqu'à la maison de Sertius. Là se trouve, sous une des salles de l'habitation, un pan de mur en

(1) Ballu, *Les ruines de Timgad*, p. 13.

quart de cercle qui réunissait l'extrémité de la muraille occidentale avec celle qui constitue le front méridional de la cité et dont le début de ce côté forme précisément une des séparations intérieures de la maison. De là le mur franchit une voie, où existent les traces d'une poterne de basse époque ⁽¹⁾, se continue à travers la maison qui fait face à celle de Sertius pour se perdre peu après. Il n'est guère douteux qu'il s'incurvât pareillement en quart de cercle à l'extrémité Sud-Est de la ville et rejoignit la porte de l'Est.

Ainsi, toute la partie centrale de la ville était enserrée dans une enceinte quadrangulaire à angles arrondis et percée sur chaque face de portes et de poternes.

Quelques rares portions de cette muraille, du côté Nord, sont en appareil un peu soigné; il en est de même, par endroits, de celles qui traversent les bâtiments de la voie du Capitole et les deux maisons du Sud. Mais la plupart du temps, le mur est fait de moellons informes reliés par de la terre. Il n'est pas douteux qu'il appartienne à une époque assez basse, à une période où, la ville étant devenue trop vaste pour le nombre de ses défenseurs, on crut devoir en limiter l'étendue à la partie la plus dense et la plus habitée. D'autre part, cette construction n'offre aucun caractère byzantin et est certainement antérieure au pillage des grands édifices de la ville par les soldats de Solomon chargés de construire la belle forteresse qui fut élevée alors pour garder la position stratégique: il n'y avait pas lieu de fortifier une ville brûlée et saccagée. Il est probable que l'enceinte en question a été établie dans la période de troubles qui précéda l'arrivée de Bélisaire et avant que les Berbères de l'Aurès n'eussent ruiné Thamugadi pour arrêter les soldats de l'empire d'Orient ⁽²⁾. Aussi bien la porte secondaire du Nord, contemporaine de cette enceinte réduite, témoigne-t-elle encore de quelque tradition romaine.

Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que ce nouveau rempart

(1) Ballu, *op. cit.*, p. 15.

(2) Cf. notre Introduction, p. XII.

paraît avoir été bâti sur l'emplacement même des limites primitives de la colonie de Trajan.

Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur le plan des ruines (Pl. XLII). On y remarque, en effet, deux systèmes absolument différents pour l'établissement des édifices et le tracé des rues. Dans l'intérieur de l'enceinte tout est tiré au cordeau. Les voies, uniformément dirigées de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud, forment comme une sorte de damier dont chaque case contient une ou plusieurs maisons, avec cette seule exception que les grands monuments comme le forum et le théâtre occupent plusieurs de ces cases. En dehors de l'enceinte, au contraire, rien n'est régulier. La voie décumane s'infléchit brusquement vers le Nord-Ouest, les édifices occupent des positions toutes de fantaisie; les thermes du Sud, le Capitole, le marché de Sertius, le temple du Génie semblent jetés au hasard dans la plaine; les rues forment des coudes ou se coupent à angle aigu. Cette double disposition prouve évidemment que la ville a été formée de deux parties qui correspondent à des périodes distinctes de son histoire.

Si l'on réfléchit, en outre, que le pan de mur en quart de cercle que forme l'angle de l'enceinte au Sud-Ouest a été trouvé, ainsi qu'il a été dit plus haut, dans les parties basses de la maison de Sertius qui l'avait recouvert; et si l'on se rappelle que ce personnage vivait vers le début du III^e siècle, on se persuadera aisément que ce pan de mur appartenait non pas à une fortification de basse époque, mais à une muraille contemporaine de la fondation de la ville.

L'espace rectangulaire nettement délimité et si régulièrement divisé correspond au premier établissement romain fondé en cet endroit, le reste à des agrandissements successifs et qui, par cela même, échappaient à tout plan d'ensemble, à toute symétrie voulue. C'est dans cette seconde phase de son existence que la cité de Timgad s'étendit peu à peu vers le Sud et surtout vers l'Ouest et que l'entrée de ce côté, marquée jusque-là par l'arc de Trajan — que le monument dans son état actuel remonte à ce prince ou ait

succédé à une porte primitive moins ornée⁽¹⁾ — fut reportée fort avant dans la direction de Lambèse, à l'endroit où existe encore aujourd'hui un arc en ruines.

Nous pouvons donc nous rendre un compte exact de ce qu'était la ville fondée par Trajan à l'endroit nommé *Thamugadi*; le plan que nous donnons (fig. 168) est celui-là même qui a été dressé au moment de la construction. L'enceinte constituait à peu près un carré; s'il n'est pas absolument régulier, ce dont on ne s'aperçoit pas au premier coup d'œil, c'est que l'exécution sur le terrain n'a sans doute pas répondu mathématiquement aux mesures adoptées sur le papier.

Le géomètre chargé par le Service des Monuments historiques de relever la longueur des quatre côtés a trouvé: pour celui qui regarde le Nord, 324^m,35, soit à peu près 1095 pieds romains (en comptant le pied romain à 0^m,296); pour celui qui regarde le Sud et est parallèle au précédent 328 mètres, c'est-à-dire 1168 pieds; pour celui de l'Est 357 mètres, c'est-à-dire 1268 pieds; pour celui de l'Ouest 354^m,67, c'est-à-dire 1198 pieds.

Ce carré était coupé, suivant l'usage, de l'Est à l'Ouest par la voie décumane dont la largeur actuelle n'est pas non plus aujourd'hui constante: elle varie entre 4^m,40 et 5^m,10 (entre 15 et 17 pieds⁽²⁾). La voie divise assez exactement le terrain en deux bandes d'égale hauteur.

Théoriquement il devrait en être de même de la seconde grande artère de la ville, celle qui, dans toute colonie romaine, courait du Nord au Sud, le *car. maximus*. En fait, nous sommes en présence d'une anomalie. La porte du Nord qui, on se le rappelle, portait deux inscriptions — retrouvées au pied de l'édifice, pendant les fouilles⁽³⁾ — l'une du temps de Trajan et l'autre du milieu du

(1) Cf. Gsell, *Mémoires de Rome*, 1903, p. 308 note 1.

(2) Devant la porte de l'Est: 4^m,80; 5^m,10 et 4^m,60 à droite et à gauche de la rue qui longe la maison aux jardinières; 4^m,40 en

face l'entrée du forum; 4^m,80 à l'extrémité Nord-Ouest du forum; 4^m,65 en face la rue qui mène aux petits thermes, etc.

(3) Voir plus haut, p. 127 et 128.

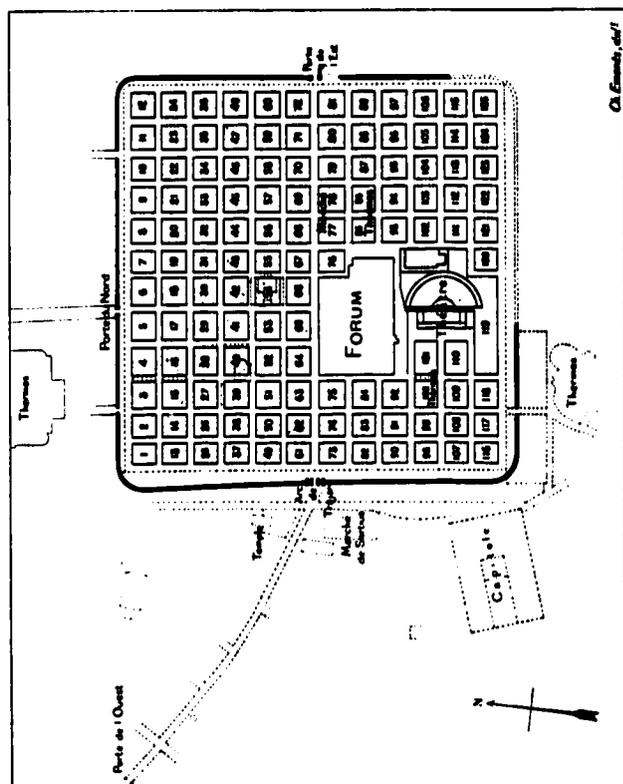


Fig. 148. — Plan du forum de la colonne de Trajan.

II^e siècle, qui, par conséquent, semble avoir été établie au moment même de la fondation de la colonie ne s'ouvre pas au milieu même de l'enceinte : elle est plus proche de l'Ouest que de l'Est, néanmoins, comme la voie qui y prend naissance aboutit exactement à l'entrée du forum, on ne peut pas douter que ce soit proprement le *cardo maximus*. Un autre argument pourrait aussi être produit à l'appui de cette assertion. On a remarqué que toutes les rues de la ville sont dallées de grès ; il n'y a d'exception que pour la *via decumana* et le *cardo* dont le dallage est de calcaire bleu ; ceci n'est certainement pas l'effet du hasard. Il est vrai que, si l'on avait voulu suivre jusqu'au bout la théorie des *agrimensores* romains, ces deux grandes voies auraient dû être plus larges que les autres ; c'était leur caractéristique⁽¹⁾ ; il n'en était point ainsi, mais comme, à Timgad aussi bien qu'ailleurs, c'étaient les plus passantes, il a fallu recourir, pour les rendre plus solides, à un pavage plus dur, plus propre à résister au sabot des chevaux et aux roues des chars ; là est la seule particularité qui les différencie des autres rues.

La nature des dalles employées pour la voie Nord-Sud permettrait donc, à défaut d'autre argument, d'y reconnaître le *cardo*⁽²⁾.

Il est à remarquer que le *cardo maximus* s'arrête net à la porte du forum et ne continue pas dans la partie méridionale de la ville occupée par le forum lui-même et par le théâtre ; il n'est même pas certain qu'il y ait eu de ce côté une porte faisant pendant à

(1) Hygin, *De limit. constit.* (Ed. Lachmann, I, p. 168) : *Decumanus autem primus maximus appellatur, item kardo; nam latitudine caeteros praecedunt; cf. De limit. (Ibid., p. 111) maximus decumanus et cardo plus petere debent sive pedes XXX, sive pedes XV, sive pedes XII, sive quot volit cuius auctoritate fit.* A Timgad les voies ont en moyenne 5 mètres c'est-à-dire 17 pieds. La même règle existait pour la voie prétorienne et la voie decumane dans les camps : Hygin, *De munif. castror.*, 14. Et de fait on

sait qu'il en était ainsi. Dans les colonies militaires d'Auguste le *decumanus maximus* a 40 pieds, le *cardo* 20 pieds, le *limes quintarius* 12 pieds, les autres *limes* 8 pieds (cf. Rudorff, *Röm. Feldmesser*, I, p. 194).

(2) La largeur de cette voie n'est pas non plus constante ; en moyenne elle est de 5 mètres, mais elle atteint en certains endroits jusqu'à 5^m,25 ; à son départ de la porte Nord, elle mesure 5^m,30.

celle du Nord. La voie qui remplace cette seconde partie du *cardo* absente est l'avant-dernière qu'on rencontre en allant vers l'arc de Trajan; elle aussi est dallée non en grès, mais en calcaire bleu; c'est à l'extrémité de celle-ci qu'a été établie, à une basse époque, il est vrai, la seule porte du Sud qu'on ait reconnue jusqu'ici.

De chaque côté de ces voies principales existent des voies secondaires de même largeur qu'elles en moyenne, dix allant de l'Est à l'Ouest, et dix du Nord au Sud, sauf naturellement dans la partie de la ville occupée par le forum et le théâtre⁽¹⁾.

Il convient de faire, parmi ces voies, une distinction. On sait que, d'après les théories des *agrimensores* la cinquième voie à partir du *cardo* ou du *decumanus* (*quintarius limes*) est plus importante que les autres⁽²⁾; elle tient le deuxième rang parmi les rues secondaires de la colonie. Or il est à remarquer que le seul *cardo quintarius* qui existât à Timgad aboutissait à une porte, celle du Nord-Est, et se continuait avec son beau dallage au delà de l'enceinte.

Enfin entre les dernières maisons et l'enceinte existait un boulevard de ceinture distant de celle-ci de 12 mètres en moyenne, quelquefois un peu plus (47 pieds); c'est ce que, dans le langage des camps, on nomme l'*intervallum*⁽³⁾. Les différents carrés que dessinait l'intersection des rues n'ont pas tous exactement la même surface. On peut dire qu'en moyenne ils mesuraient 20 mètres de côté, entre 69 et 71 pieds romains; en réalité les dimensions différaient presque avec chaque îlot.

On en jugera par le tableau suivant qui comprend seulement le coin du Sud-Ouest de la ville (voir les figures 166 et 168).

(1) Au-dessous de toutes ces voies sont aménagés de beaux égouts. Leur hauteur varie entre 1 mètre, et 0^m,80; leur largeur uniforme est de 0^m,40. Celui qui suit le tracé du *cardo* faisait fonction de collecteur. On a remarqué que les sections des égouts des voies secondaires vont en diminuant au fur et à mesure de leur éloignement du *cardo*

(Ballu, *Les Ruines de Timgad*, p. 17 et fig. 5).

(2) Hygin, *De limit. constit.*, I, p. 168; Rudorff, *Röm. Feldmesser*, II, p. 330.

(3) Hygin, *De munit. castror.*, 14: *opus palum LX, quod est inter vallum et legiones et ideo quibusdam intervallum est cognominatum.*

Carrés 73 et 82 ⁽¹⁾	50 ^m ,85 × 20 ^m ,80
74.	21 80 × 21 30
75.	21 40 × 21 10
83.	20 60 × 21 80
84.	20 30 × 20 80
90.	20 65 × 20 80
91.	20 85 × 20 45
92.	20 85 × 20 60
98.	20 45 × 20 65
99.	21 10 × 19 "
101.	20 80 × 28 "
107.	20 40 × 20 70
108.	20 35 × 21 "
109.	20 80 × 20 35
110.	20 80 × 28 25

D'ailleurs, les murs de toutes ces maisons ont été assurément remaniés dans la suite, sans pourtant que les dimensions des carrés aient changé. Bien plus, certains de ces carrés ont été utilisés pour des constructions publiques, soit dès la fondation de la ville, soit ultérieurement; il est même arrivé que plusieurs d'entre eux ont été empruntés pour un seul édifice. Nous l'avons déjà indiqué pour les carrés 73 et 82. Dans l'îlot 40 on a établi une basilique, dans l'îlot 54 un édifice à abside décrit plus haut; les carrés 77 et 78 ont été absorbés par un marché, les carrés 85 et 86 par des thermes; d'autres thermes occupent le carré 101; d'autres encore couvrent les carrés 59, 60, 71, 72, etc. Malgré ces remaniements et ces adaptations, les dispositions de l'ensemble primitif apparaissent clairement; et cette constatation est d'un véritable intérêt historique.

C'est la première fois, en effet, que nous pouvons dresser le

(1) Ces carrés forment aujourd'hui un seul tout; ils ont absorbé la rue qui les séparait autrefois (voir plus haut, p. 333 et 334).

plan complet d'une colonie militaire romaine fondée sur le sol provincial⁽¹⁾. Ce qui frappe à première vue, quand on y jette les yeux, c'est la similitude absolue qu'il présente avec celui d'un camp romain. On savait, depuis longtemps, que les règles suivies dans la castrametation étaient identiques à celles qui étaient prescrites pour la fondation des colonies⁽²⁾; les unes et les autres relèvent de l'art augural et, partant des mêmes principes, arrivent au même résultat, on ne peut souhaiter de meilleure « illustration » pour ainsi dire, de ces réglementations théoriques que la vue générale de la colonie de *Thamugadi*. Cette cité, entourée de murs aux angles arrondis, avec ses voies qui courent de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud pour venir se couper devant le forum, ne se distingue que par ses dimensions du camp voisin de Lambèse — pour ne parler que de celui-là — dont elle est une émanation. Bien plus, autant qu'on peut en juger, la place publique ne devait guère différer d'aspect autrefois de ce qu'était la cour intérieure du *praetorium*, telle que les fouilles récentes du Service des Monuments historiques l'ont fait connaître⁽³⁾.

Au reste, la fondation de *Thamugadi* sous la forme d'un camp retranché n'a pas lieu de nous surprendre. Nous avons expliqué dans l'introduction de notre livre⁽⁴⁾ quel avait été le but de l'empereur Trajan en l'établissant. Plantée au pied de l'Aurès comme place de seconde ligne et pour tenir en respect les populations toujours remuantes de la montagne, il est tout naturel qu'on l'ait mise à

(1) Le plan de la ville romaine de Silchester (*Archaeol.*, LVII, pl. X) présente la même division en carrés que Timgad mais l'enceinte extérieure n'a pas la forme d'un rectangle. Les rues y sont moins larges (3 mètres en moyenne) et les côtés de carrés plus longs (50 mètres au moins). Quant aux villes dont s'est occupé M. Schulten dans son travail intitulé *Die römische Flurbteilung und ihre Reste* (*Abhandl. der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, phil. hist. Klasse, 1898, II, n° 7), il les a étudiées spécialement sous le

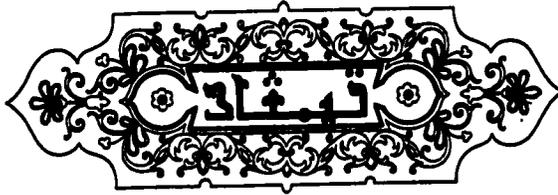
rapport de la centuriation rurale, non de la division urbaine.

(2) Hygin, *De limit. constil.*, I, p. 180: *decumanus et hardo per... quattuor portas in morem castrorum ut vias amplissimas limitibus dirigitur*. Cf. Marquardt, *Organisation de l'empire*, p. 171.

(3) Gaell, *Monuments historiques de l'Algérie*, p. IV et suiv.

(4) *Timgad*, p. II. Cf. *mon Armée romaine d'Afrique*, p. 182.

l'abri d'un coup de main en l'enfermant dans une enceinte à la façon d'un camp; comme il n'est point étonnant non plus qu'après sa période de prospérité et en présence de dangers analogues à ceux qui avaient nécessité son établissement, elle se soit de nouveau entourée d'une fortification, souvenir et résurrection de sa muraille primitive.



1

2

3

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION, p. 1 à XXII.

Rôle militaire de l'Aurès, 1; ses pentes septentrionales formaient une ligne de défense à l'époque romaine, III; Tingad, point stratégique, IV; Tingad, type des cités de droit romain créées en Afrique, V; son nom ancien (*Thamagadi*), VI; aspect général, VIII; traversée par deux voies perpendiculaires, X; forteresse byzantine, XI; son histoire, XII.
Explorateurs qui ont visité Tingad, XIV; Bruce, XIV; L. Renier, XVI; Delamaré, XVII; Masqueray, XVIII; Wilmanns, *ibid.*; fouilles du service des monuments historiques; Boeswilwald et Duttoit; leurs collaborateurs, XIX.

BIBLIOGRAPHIE, XXIII⁽¹⁾.

LE FORUM, 1-92.

La forme générale, 1; fontaines aux abords, 2; boutiques sur le decumanus, 3; lettres d'assemblage sur les pierres dont elles sont faites, 10; latrines, 13.
Entrée du forum, 18; portique septentrional, 19; table de jeu sur le pavé, 19; la basilique, 22; date de sa construction, 25; jeu gravé sur le dallage, 27; côté méridional du forum, 27; jeux de billes gravés sur le pavé, 30; construction à l'angle Sud-Ouest, 31; la curie, 32; date de la construction, 34; listes de décurions trouvées dans l'édifice, 38; comparaison avec les différentes curies connues, 40; statue impériale trouvée dans les fouilles, 42; édicule de la fortune, 45; temple, 47; tribune, 50; date de sa construction, 51; édifice contigu au temple, 54.

(1) A la bibliographie qui était complète lors de l'apparition du 1^{er} fascicule de ce livre en 1892, il y eut de nombreuses additions à faire. Nous citerons seulement les différentes publications de M. Bailly: *Les ruines de Tingad*, Paris, 1897, in-8 et *Les ruines de Tingad (nouvelles découvertes)*, Paris, 1905, in-8; *Guide illustré de Tingad*, Paris, 1906, petit in-8; et le volume que nous avons consacré M. Bailly et moi à la description du *Musée de Tingad*, Paris, 1908, in-4 (dans la Collection des *Musées d'Algérie et de Tunisie*).

Desains gravés sur le pavé du forum, 58; bases des statues, 59; impériales, 63; divines, 68; iconiques, 70; statues trouvées dans les fouilles, 77.
Date de l'établissement du forum, 80; comparaison avec d'autres forum, 81; Veieia, 83; Pompeii, 85; Silchester, 85; maison à l'angle du forum, 88.

LE THÉÂTRE. 92-120.

Ses abords, 92; description générale, 93; *arena*, 96; orchestre, 97; *pulpitum*, 103; rideau, 107; mur de la scène, 108; fragments ornementés trouvés dans le théâtre, 110; statue d'impératrice, 111; date de la construction, 113; comparaison avec d'autres théâtres, 116; sa contenance, 117; pourquoi il a été construit, 118.

LES ARCS DE TRIOMPHE, 121-151.

Arcs de triomphe et portes, 121.
1^o Porte du Nord, 124. Date de Trajan, 127.
2^o Porte de l'Ouest, 130. Date de Marc-Aurèle, 132.
3^o Arc dit de Trajan, 133; comparaison avec d'autres arcs, 145.
4^o Porte de l'Est, 151.

LE CAPITOLE. 153-182.

Ses abords, 153; portique antérieur, 154; différents Capitols connus en Afrique, 156; Capitole de Rome, 159; plan des Capitols connus, 160; description du Capitole de Tingad, 167; inscriptions et ornements trouvés dans les fouilles, 168; peribole, 173; colonnes et chapiteaux du temple, 176; plan de l'édifice, 178; statues trouvées au cours des fouilles, 179.

LE MARCHÉ DE SERTIUS, 183-215.

Description générale, 183; entrée et bases de statues, 184; la famille des Sertius, 185; cour centrale, 190; portiques, 196; boutiques, 197; consoles de la partie circulaire, 200; cour antérieure, 204; annexe du marché, 205; comparaison avec les marchés connus, 210; Pouzolos, 211; Pompéii, 213.

LES THERMES DU SUD, 217-268.

- 1° Grands thermes du Sud, 218; éléments constitutifs des thermes romains, 219; entrée des grands thermes, 222; date de la construction, 224; salles diverses, 226; *frigidarium*, 233; *tepidarium*, 243; *caldarium*, 244; *lacnicum*, 248; latrines, 250; chambres de chauffe et couloirs de service, 252;
- 2° Petits thermes du Sud, 258; entrée et vestibule, 258; statues trouvées dans les fouilles, 263; *Mammillarepis*, 264; *frigidarium*, 265; *tepidarium*, 265; *caldarium* et *lacnicum*, 266.

LES THERMES DU NORD, 269-287.

- 1° Les grands thermes du Nord, 269; entrée, 270; grande salle centrale, 272; *tepidarium*, 274; *caldarium*, 274; fourneaux, 276; ordonnance générale de l'édifice, 278; comparaison avec les thermes de Rome, 279;
- 2° Les petits thermes du Nord, 286.

LES THERMES DE L'EST, 288-296.

- 1° Les grands thermes de l'Est, 288; date de leur construction, 290; mosaïque du *frigidarium*, 292;
- 2° Les petits thermes de l'Est, 294.

ÉDIFICE AVEC SALLE DEMI-CIRCULAIRE, 297-304.

- Description générale, 297; graffites sur les colonnes de la cour, 301; comparaison avec un édifice de Pompéi, 303; destination incertaine, 303 (1).

LE TEMPLE DU GÉNIE DE TINGAD, 305-312.

- Péristyle, 305; il est dédié au génie de la colonie, 309.

(1) D'après un fragment trouvé dans les fouilles de cette année, il semblerait que cet édifice était une bibliothèque.

LE MARCHÉ DE L'EST. 313-316.

Entrée, 313; originalité du plan, 314.

LA FONTAINE DE LIBERALIS. 317-319.

Description, 317; inscription de la frise, 318; statue trouvée à côté, 319.

LES MAISONS. 320-338.

Variété des maisons de Timgad, 320; maison de l'Hermaphrodite, 322; mosaïques de pavement, 323; maison de Sertius, 326; bains de la maison, 328; *atrium*, 329; péristyle avec bas-relief, 331; maisons diverses, 332.

APPENDICE**LE TRACÉ PRIMITIF DE TIMGAD. 339-349.**

Encinte de basse époque, 339; accord à l'encinte primitive, 342; plan primitif de la colonie, 343; ce plan est celui d'un camp romain, 348.

TABLE DES GRAVURES DANS LE TEXTE

		Page.
	Frontispice. Le Capitole de Timgad d'après Bruce.	
Fig. 1.	Entrée du forum.	1
Fig. 2.	Fontaine à l'angle du forum.	3
Fig. 3.	Fouilles du <i>decumanus</i>	4
Fig. 4.	Une boutique au pied du forum.	6
Fig. 5.	Boutique voûtée.	8
Fig. 6.	Escalier secondaire du forum.	12
Fig. 7.	Vue des latrines.	14
Fig. 8.	Détail de la porte d'entrée du forum.	17
Fig. 9.	Table de jeu sur le pavé du forum.	20
Fig. 10.	Tribune de la basilique.	24
Fig. 11.	Angle Sud-Est de la Basilique.	26
Fig. 12.	Logette du portique méridional du forum.	29
Fig. 13 et 14.	Jeux de billes sur le pavage du forum.	30
Fig. 15.	Id. trouvé à San Donato.	30
Fig. 16.	Dessin sur le pavé du forum.	31
Fig. 17.	Plan de la curie.	32
Fig. 18.	Fond de la curie.	33
Fig. 19.	Plan de la curie de Pompéi.	41
Fig. 20.	Statue de L. Verus.	42
Fig. 21.	Abords de la curie.	43
Fig. 22.	Escalier de la tribune du forum.	48

Fig. 23.	Piédestal sur la tribune.	52
Fig. 24.	Edifice contigu à la tribune.	53
Fig. 25.	Chapiteau du portique du forum.	56
Fig. 26.	Antéfixes du portique du forum.	57
Fig. 27.	Dessin gravé sur le pavé du forum.	58
Fig. 28.	Id.	59
Fig. 29.	Disposition des bases honorifiques sur le forum.	62
Fig. 30.	Le satyre Marsyas sur les monnaies.	68
Fig. 31.	Base d'une statue de Marsyas.	69
Fig. 32.	Base d'une statue de Larcus Priscus.	73
Fig. 33.	Base d'une statue avec inscription en onciales.	75
Fig. 34.	Statue féminine, couronnée de pampres (Libera ?).	77
Fig. 35.	Torse d'Hermès ou d'Apollon.	78
Fig. 36.	Dégorgoirs du forum.	80
Fig. 37.	Plan du forum de Veleia.	82
Fig. 38.	Vue du forum de Veleia.	84
Fig. 39.	Plan du forum de Silchester.	86
Fig. 40.	Plan de la maison voisine du forum.	89
Fig. 41.	Têtes ornementales trouvées dans la maison.	91
Fig. 42.	Vue générale du théâtre.	93
Fig. 43.	Fond du couloir qui mène à l'orchestre.	103
Fig. 44.	Mur antérieur du <i>pulpitum</i>	104
Fig. 45.	Mur antérieur du <i>pulpitum</i> à Djemila.	106
Fig. 46.	Fond de la scène.	109
Fig. 47.	Fragment ornementé de corniche.	110
Fig. 48.	Plaque de pierre ornementée.	111
Fig. 49.	Statue de Julia Domna ⁽¹⁾	112
Fig. 51.	Plan du théâtre romain d'après Vitruve.	116
Fig. 52.	Plan du théâtre de Timgad.	117
Fig. 53.	Arc de Trajan en 1880.	121
Fig. 54.	Porte du Nord (vue).	124

(1) Voir notre *Musee de Timgad*, p. 17 et pl. II, fig. 1.

TABLE DES GRAVURES DANS LE TEXTE

357

Fig. 55. Id. (plan).	125
Fig. 56. Chapiteau du pilastre.	126
Fig. 57. Inscription de l'attique.	127
Fig. 58. Plan de la porte de l'Ouest.	130
Fig. 59. Plan de l'arc de Trajan.	135
Fig. 60. Détails de l'arc de Trajan.	137
Fig. 61. Bases de statue en avant de l'arc.	141
Fig. 62. Inscription de l'arc.	143
Fig. 63. Plan de l'arc de Suse.	145
Fig. 64. — de Titus.	145
Fig. 65. Milliaires sous l'arc de Trajan.	147
Fig. 66. Le Capitole de Timgad avant les fouilles.	153
Fig. 67. Plan du Capitole de Rome.	159
Fig. 68. Id. de Pompéi.	160
Fig. 69. Id. de Dougga.	161
Fig. 70. Id. de Cirta.	162
Fig. 71. Id. de Sbétla.	163
Fig. 72. Id. de Lambèse.	165
Fig. 73. Chapiteau des colonnes du péribole du Capitole de Timgad.	168
Fig. 74. Balustrade du Capitole.	170
Fig. 75. Id.	170
Fig. 76. Id.	171
Fig. 77. Id.	172
Fig. 78. Fragment de soffite.	176
Fig. 79. Plan restitué du temple.	177
Fig. 80. Statue colossale du Capitole.	179
Fig. 81. Tête de femme.	180
Fig. 82. Vue du marché.	183
Fig. 83. Entrée latérale du marché.	184
Fig. 84. Statue de femme employée dans un mur du marché ⁽¹⁾	185

(1) Cf. *monnaies de Timgad*, p. 17 et pl. II, fig. 2, où cette statue est reproduite plus complètement.

Fig. 84. Cour avec fontaine dans le marché.	190
Fig. 86. Base honorifique dans le marché.	192
Fig. 87. Morceau de la frise de la colonnade méridionale.	193
Fig. 88. Chapiteau du marché.	194
Fig. 89. Colonnes du portique méridional.	195
Fig. 90. Table d'une boutique du marché.	199
Fig. 91. Consoles du marché.	201
Fig. 92. Coin occidental de la place du marché.	204
Fig. 93. Portique latéral.	205
Fig. 94. Entrée de l'annexe du marché.	206
Fig. 95. Intérieur de l'annexe.	207
Fig. 96. Fond de l'annexe.	207
Fig. 97. Marché de Pouzzoles (plan).	211
Fig. 98. Latrines du marché de Pouzzoles.	212
Fig. 99. Marché de Pompéi (plan).	213
Fig. 100. Piscine des grands thermes du Sud.	217
Fig. 101. Fontaine à l'angle des thermes du Sud.	218
Fig. 102. Escalier de descente des grands thermes.	223
Fig. 103. Piscine de <i>tepidarium</i>	233
Fig. 104. Nymphe qui décorait une niche de la piscine.	234
Fig. 105. Inscription en onciales.	236
Fig. 106. Vasque de pierre du <i>frigidarium</i>	238
Fig. 106 bis. Id.	239
Fig. 107. Statue trouvée dans le <i>frigidarium</i>	241
Fig. 108. Id.	241
Fig. 109. Un angle du <i>caldarium</i>	243
Fig. 110. Vue du <i>caldarium</i>	247
Fig. 111. Vue du <i>laconicum</i>	248
Fig. 112. Latrines des thermes.	250
Fig. 113. Couloir desservant les fourneaux.	251
Fig. 114. Salle de dépôt du combustible.	253
Fig. 115. Fourneau.	254
Fig. 116. Système de chauffage à Boscoreale.	255

TABLE DES GRAVURES DANS LE TEXTE

359

Fig. 117. Statue trouvée dans les grands thermes.	256
Fig. 118. Id.	257
Fig. 119. Plan des petits thermes du Sud.	259
Fig. 120. Mosaïque de pavement.	260
Fig. 121. Statue trouvée dans les ruines.	261
Fig. 122. Bas-reliefs de comparaison.	262
Fig. 123. Sujet de fontaine.	264
Fig. 124. Les deux <i>caldarium</i> et le <i>laconicum</i> des petits thermes.	266
Fig. 125. Sous-sol des petits thermes.	267
Fig. 126. Foyers d'un <i>caldarium</i>	268
Fig. 127. Un coin du <i>frigidarium</i> des thermes du Nord.	269
Fig. 128. Grande piscine.	273
Fig. 129. Piscine.	274
Fig. 130. Fourneau.	275
Fig. 131. Sous-sol d'une salle chaude.	276
Fig. 132. Couloir de service.	277
Fig. 133. Plan des thermes de Caracalla.	280
Fig. 134. Dessins sur les enduits des thermes.	282
Fig. 135. Plan des petits thermes du Nord.	286
Fig. 136. Mosaïque de Neptune.	288
Fig. 137. Plan des grands thermes de l'Est.	289
Fig. 138. Salle d'entrée des petits thermes.	294
Fig. 139. Plan des petits thermes de l'Est.	295
Fig. 140. L'édifice demi-circulaire (élévation sur le <i>Cardo</i>).	295
Fig. 141. Plan de l'édifice demi-circulaire.	298
Fig. 142. Niche centrale.	300
Fig. 143. Entrée du temple du génie de Timgad.	305
Fig. 144. Plan du temple.	306
Fig. 145. Chapiteau du temple.	307
Fig. 146. Entrée du marché de l'Est.	313
Fig. 147. Plan du marché.	314
Fig. 148. Vue de la fontaine de Liberalis.	317

Fig. 149.	Plan de la fontaine.	317
Fig. 150.	Statue trouvée auprès de la fontaine.	319
Fig. 151.	Coin d'une rue de Timgad.	320
Fig. 152.	Plan de la maison de l'Hermaphrodite.	322
Fig. 153.	Jeu sur mosaïque.	323
Fig. 154.	Mosaïque de l'Hermaphrodite.	324
Fig. 155.	Cour de la maison.	325
Fig. 156.	Plan de la maison de Sertius.	326
Fig. 157.	Bains de la maison.	327
Fig. 158.	Id.	328
Fig. 159.	Petit bassin.	329
Fig. 160.	Mosaïque du <i>tablinum</i>	330
Fig. 161.	Grand bassin.	331
Fig. 162.	Id.	332
Fig. 163.	Bassin dans une maison.	334
Fig. 164.	Soupiraux de cave.	335
Fig. 165.	Maison aux mangeoires.	336
Fig. 166.	Plan de différentes maisons.	337
Fig. 167.	Plan de la porte secondaire du Nord.	340
Fig. 168.	Plan théorique de la colonie de <i>Thamugadi</i>	344

PLANCHES HORS TEXTE

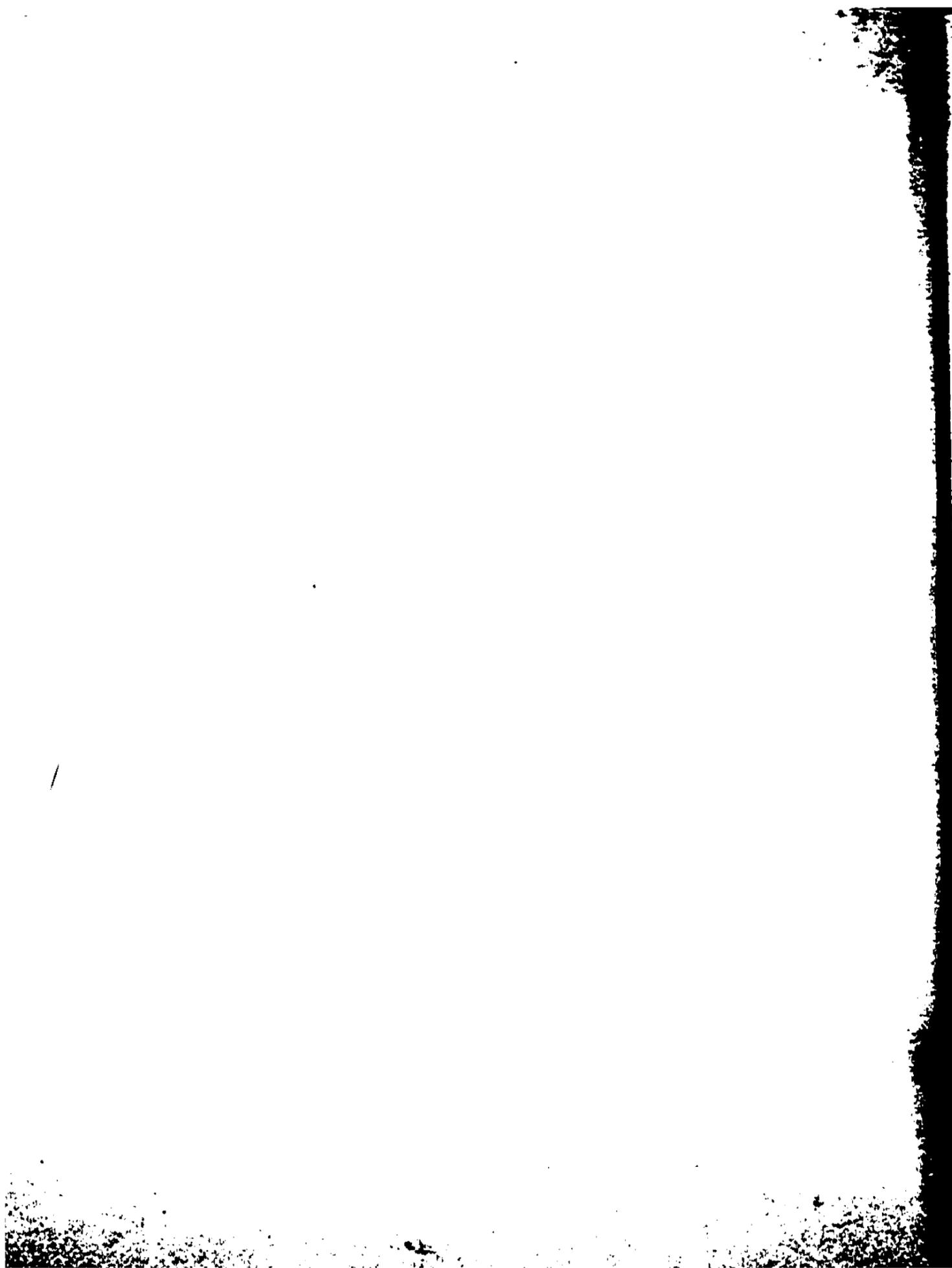
- Pl. I. Plan général des ruines en 1900.
Pl. II. Voie du forum.
Pl. III. Vue cavalière du forum au cours des fouilles.
Pl. IV. Panorama du forum.
Pl. V. Vue géométrale de la façade septentrionale du forum.

Pl. VI. Plan du forum.
Pl. VII. Entrée de la Curie.
Pl. VIII. Album de Timgad.
Pl. IX. Angle Nord-Ouest du forum.
Pl. X. Tribune du forum.
Pl. XI. Le forum en 1850.
Pl. XII. Maison à l'angle du forum.
Pl. XIII. Le théâtre en 1850.
Pl. XIV. Plan du théâtre.
Pl. XV. Vue du théâtre.
Pl. XVI. L'arc dit de Trajan en 1850.
Pl. XVII. Id. (Coupes).
Pl. XVIII. Face occidentale de l'arc.
Pl. XIX. Détails de l'arc.
Pl. XX. Plan du Capitole.
Pl. XXI. Vue du Capitole.

- Pl. XXII. Chapiteau du Capitole.
Pl. XXIII. Plan du marché de Sertius.
Pl. XXIV. Panorama de la place du marché.
Pl. XXV. Intérieur du marché (côté Sud).
Pl. XXV *bis*. --- (côté Nord).
Pl. XXVI. Partie circulaire du marché.
Pl. XXVII. Plan des grands thermes du Sud.
Pl. XXVIII. Coupe des grands thermes du Sud.
Pl. XXIX. Sous-sol des grands thermes du Sud.
Pl. XXX. Petit *caldarium*.
Pl. XXXI. Grand *caldarium*.
Pl. XXXII. Petits thermes.
Pl. XXXIII. Plan des grands thermes du Nord.
Pl. XXXIV. Vue de la salle centrale.
Pl. XXXV. Hypocaustes.
Pl. XXXVI. Fourneau et couloir de service.
Pl. XXXVII. Vues diverses (grands thermes du Nord, petits thermes de l'Est, salle demi-circulaire).
Pl. XXXVIII. Salle demi-circulaire.
Pl. XXXIX. Intérieur du marché de l'Est.
Pl. XL. Cour du marché de l'Est.
Pl. XLI. Bains de la maison de Sertius.
Pl. XLII. Plan général des parties fouillées de la ruine en 1904.
Pl. XLIII. Panorama des ruines.



CHARTRES. — IMPRIMERIE DUBAND, RUE PULBERT.

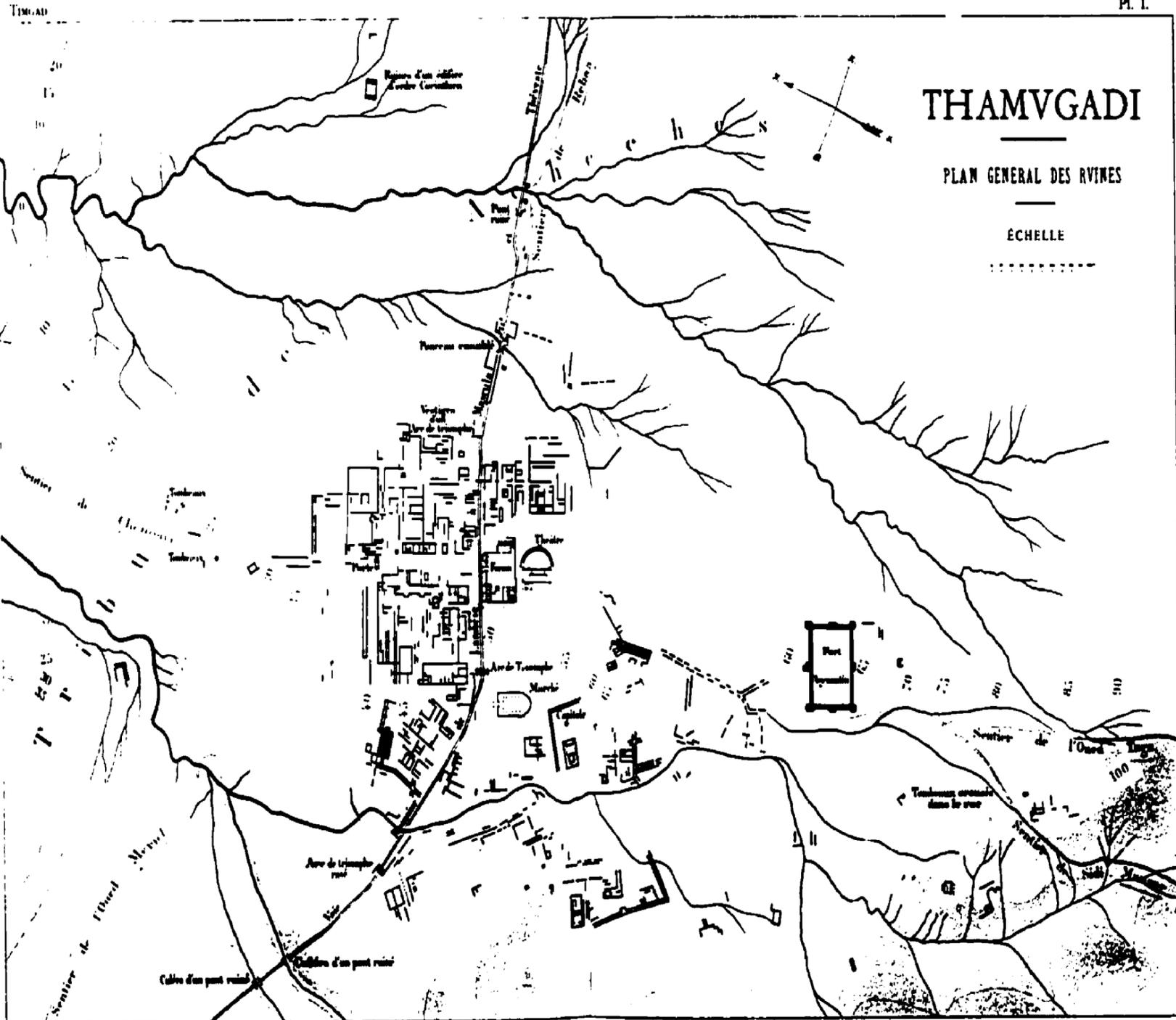


1

FORGOTTEN



Original no. 101/101
NF Z 65-120-8



D'après les relevés de MM. Maunier et Bernard.

Lith. Hollenot A en Fils, Paris.

Ernest Leroux, éditeur.





111

PLATE I



Fig. 1

Fig. 2

PLATE II

10

11



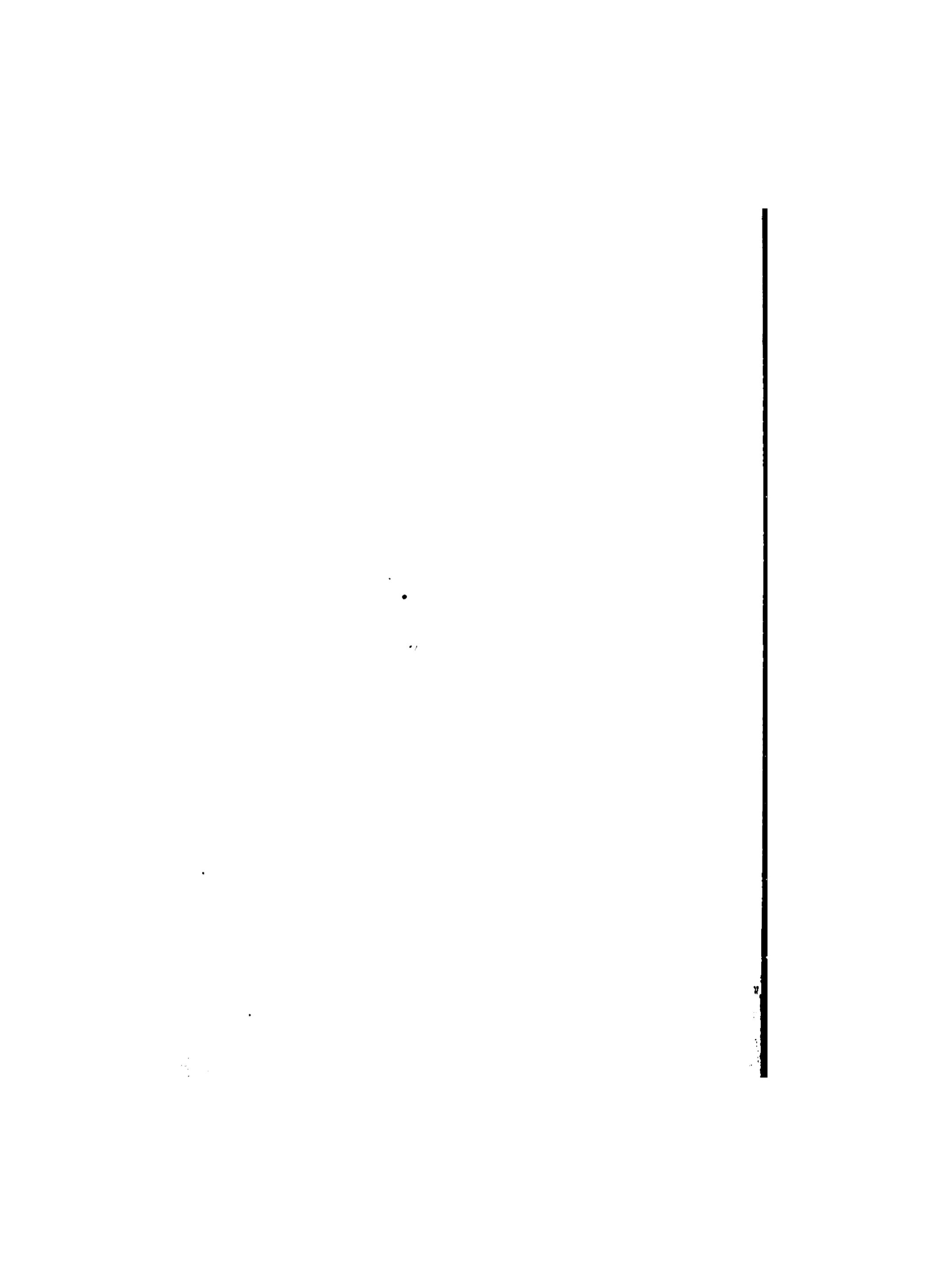


LE GUYON
1884

LE GUYON - 1884
Archives des Monuments historiques.







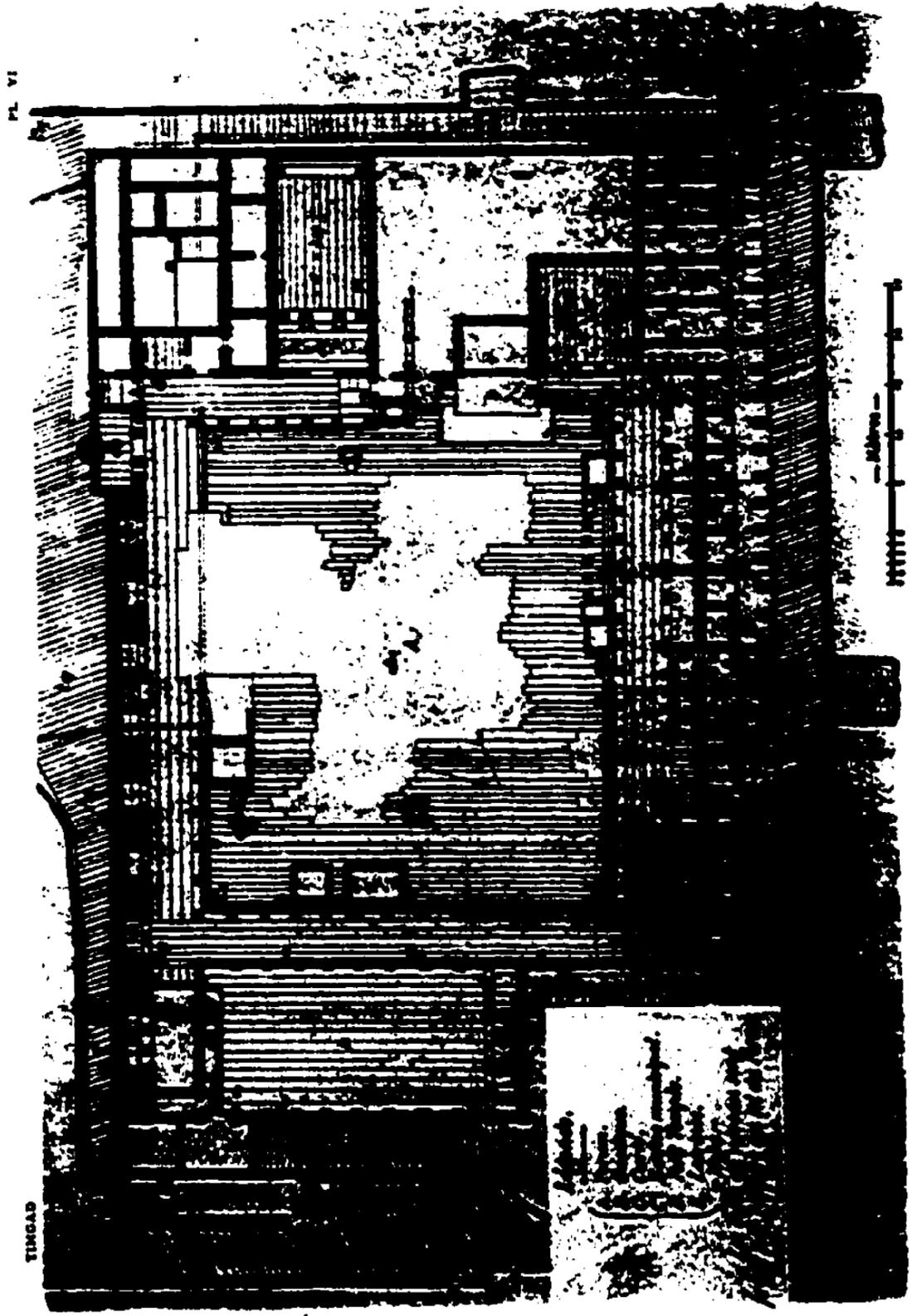




parc national des Monts-Rouges (Alberta, Canada)

;





PL VI

TINGAD

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

PLAN DV FORVM



PL VII

PLATE VII

PLATE VII

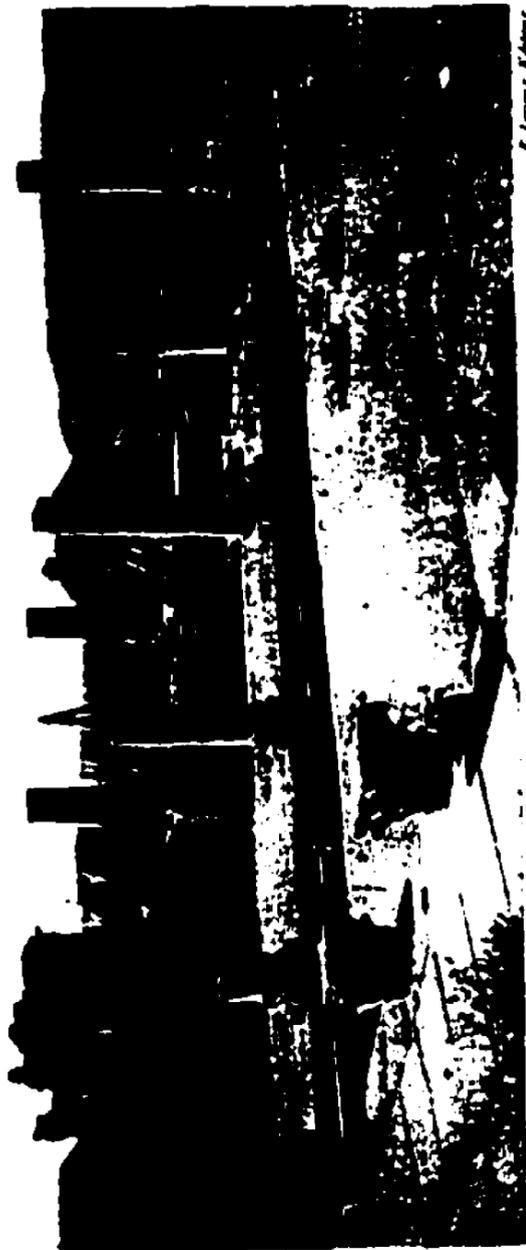


Fig. 1. Lower Ebbw

PLATE VII



Philippe Berthelot.



Dr. van Cesteren.

ALBUM DE TIMGAD (MUSEE DU LOUVRE)

4





11

11



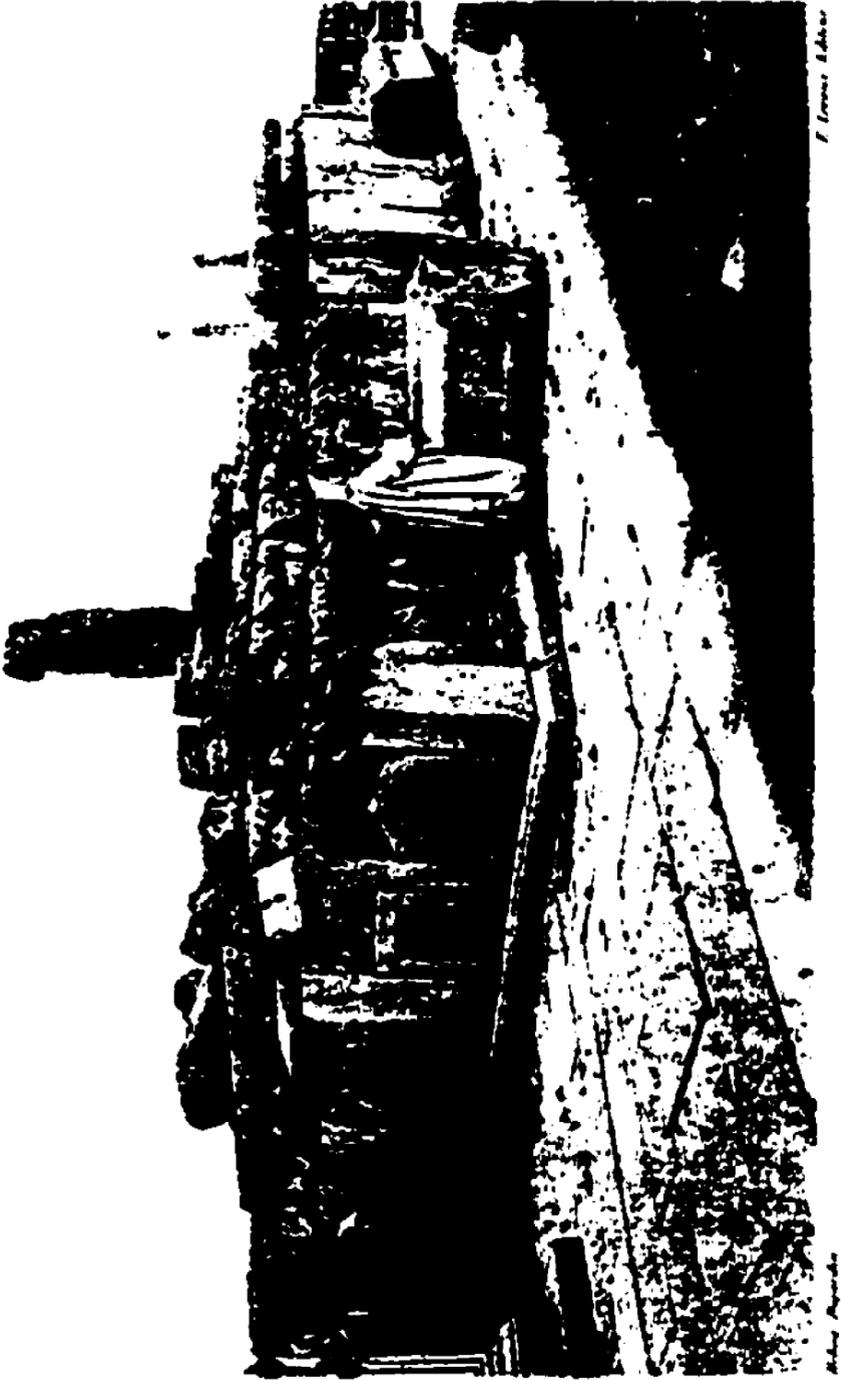
11

11





1100-00



F. Jones, Editor



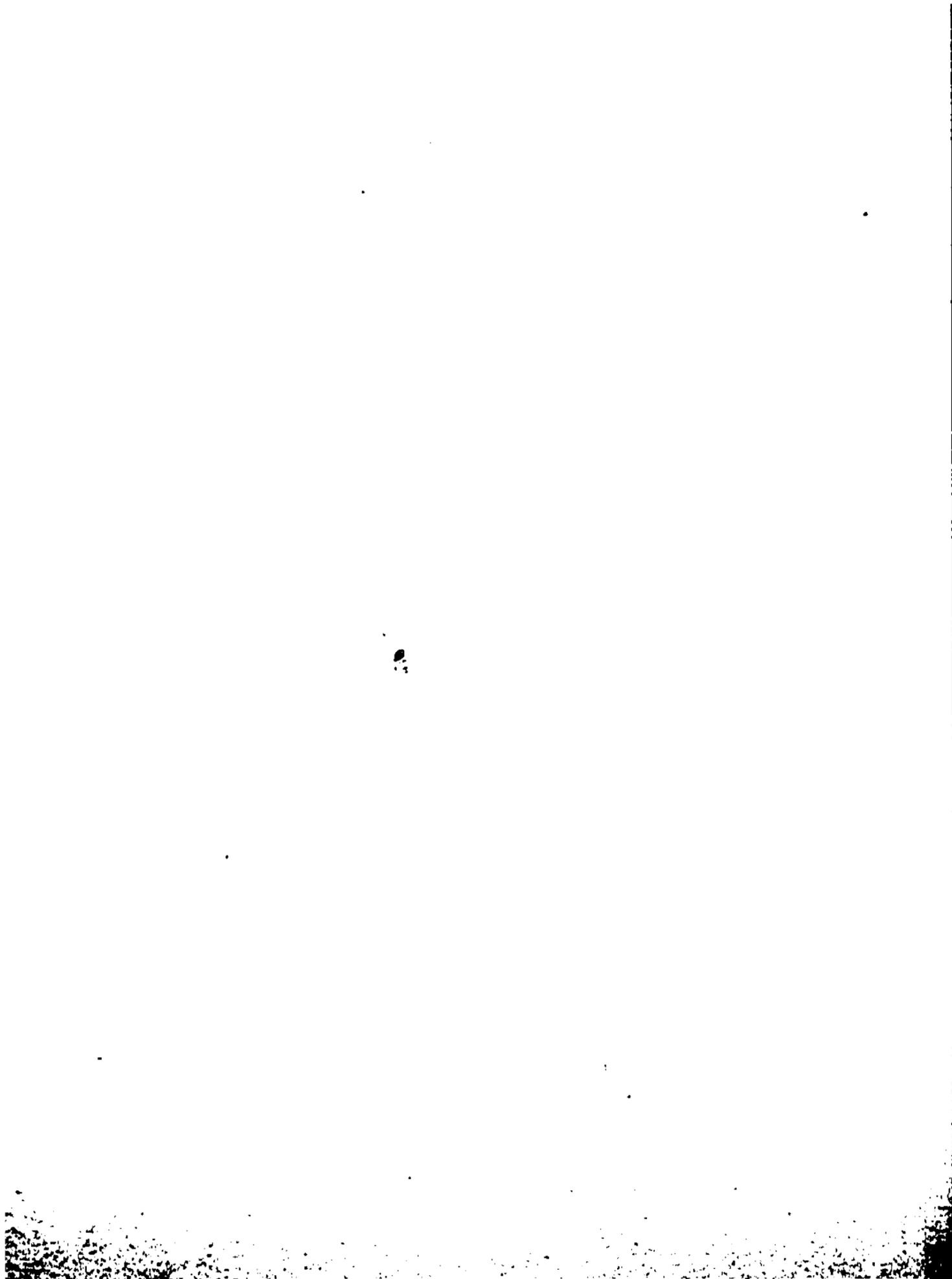


11

11



LE FORUM EN 1950





10

10



10

10

1

2



10 N10

CLASS AD



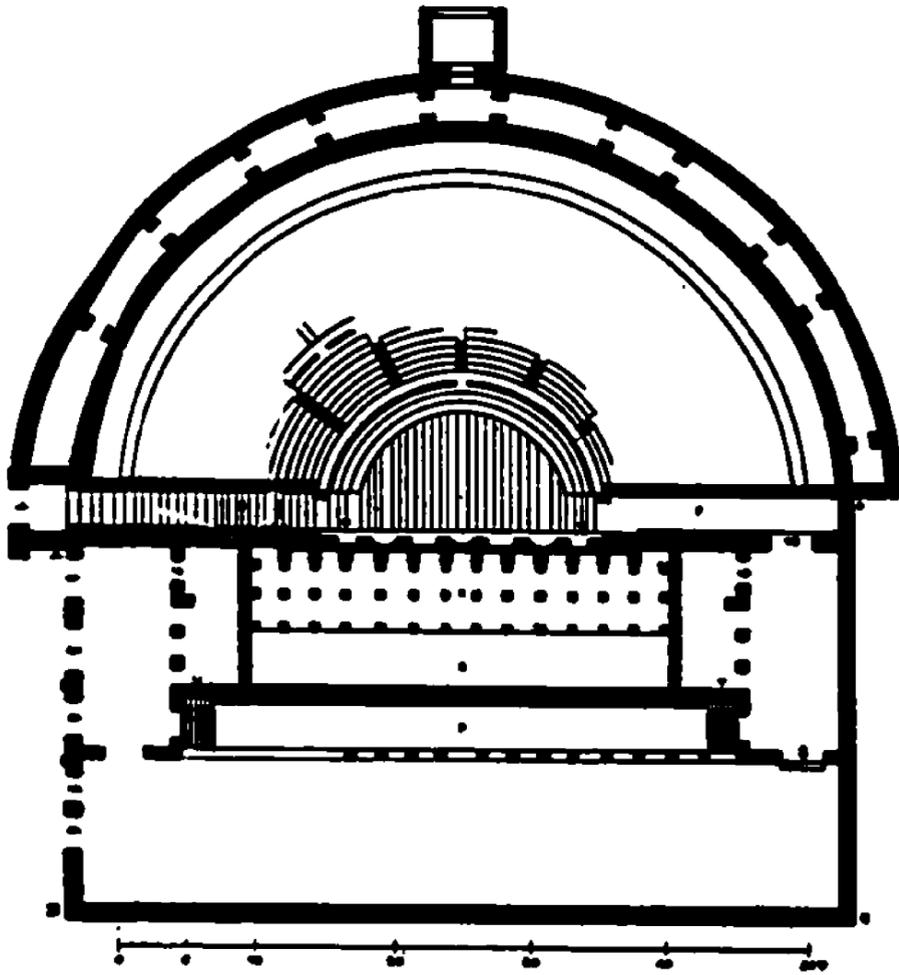
F. James E. Egan

Black Mountain



TEMGAD.

PL. XIV.

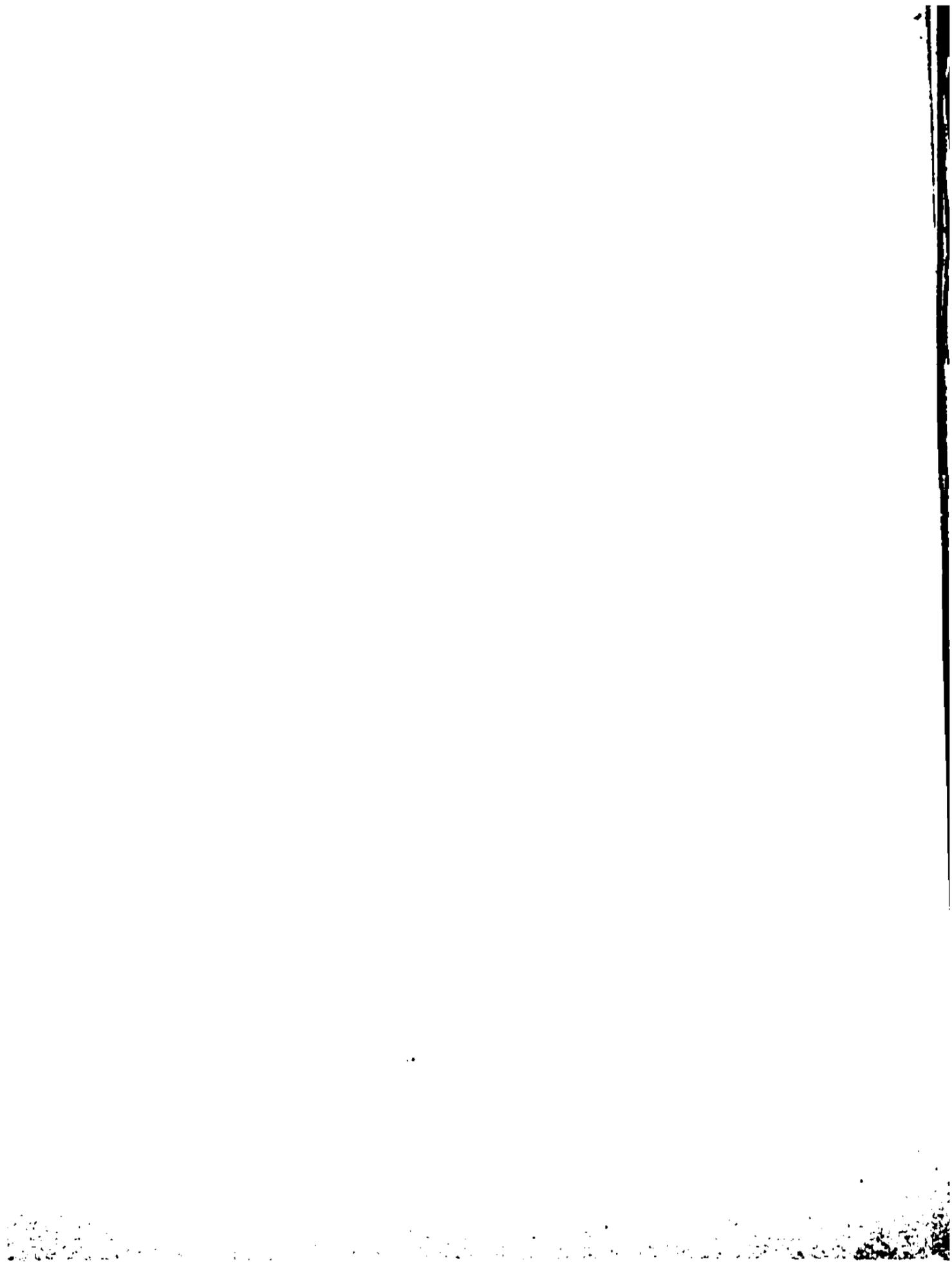


PLAN DU THÉÂTRE
(Lévé par le Service des Monuments Historiques).



MUR ANTÉRIEUR DU PULPITUM
(Relevé par M. Alb. Dubé).

000000 — 100. 000000.





01 01

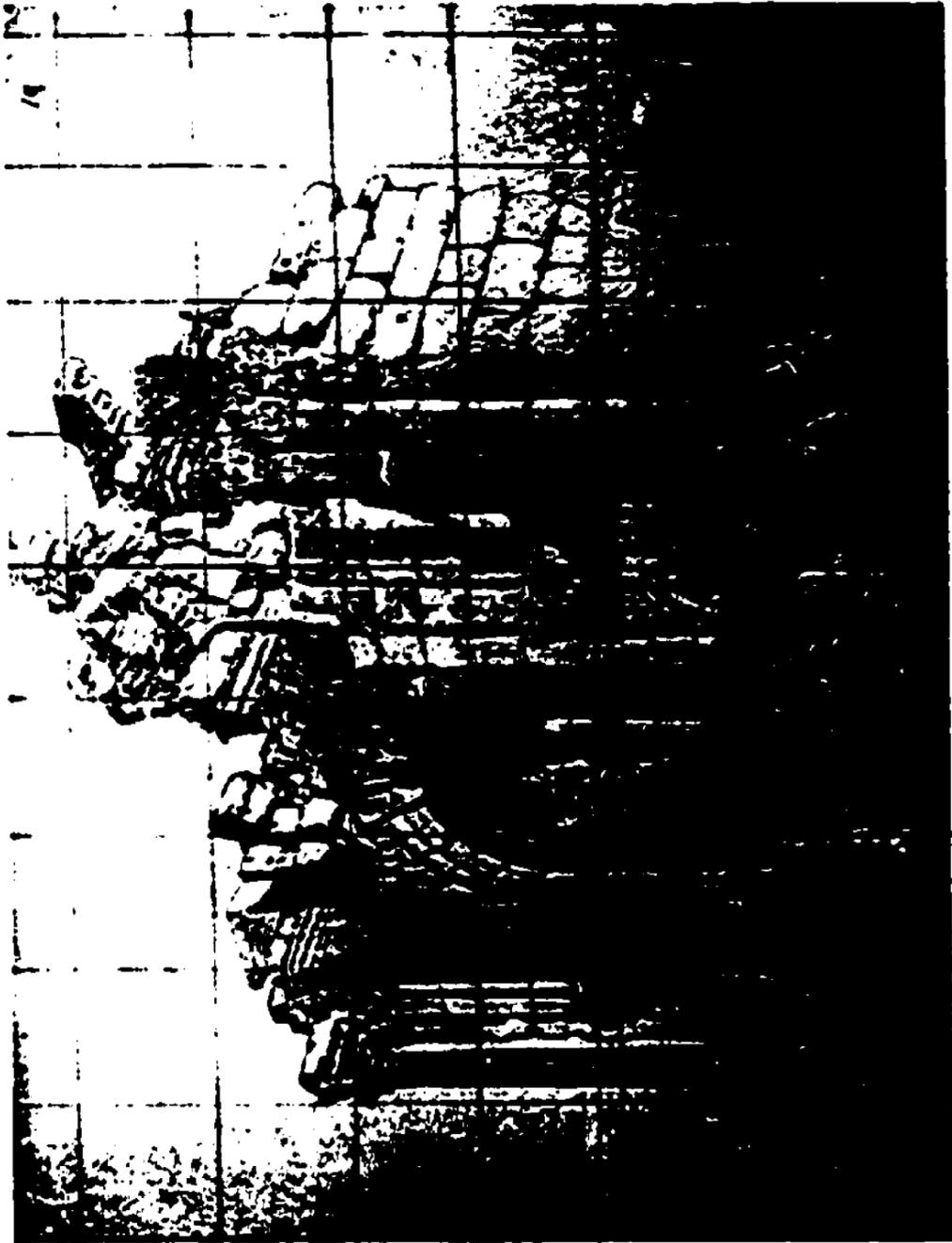
TIMOR-LESTE



Timor-Leste

Timor-Leste



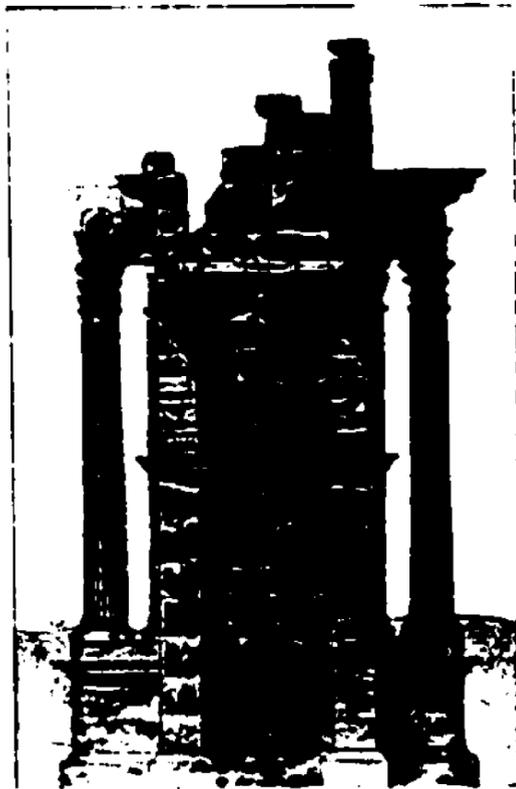


LAS 10 DE JUNIO DE 1967

1

.

1



PL. 271. 1

L'ARC DIT DE TRAJAN (COUPES)
(MUSEE DE LA SORBONNE)





John Gardner

K. Lorenz Kollmer

AL-UMM AL-FAYAN
 THE TEMPLE OF ANKHESNEFERIBIT







Phototype Berthel 1

L'ARC DIT DE TRAJAN (DETAILS)

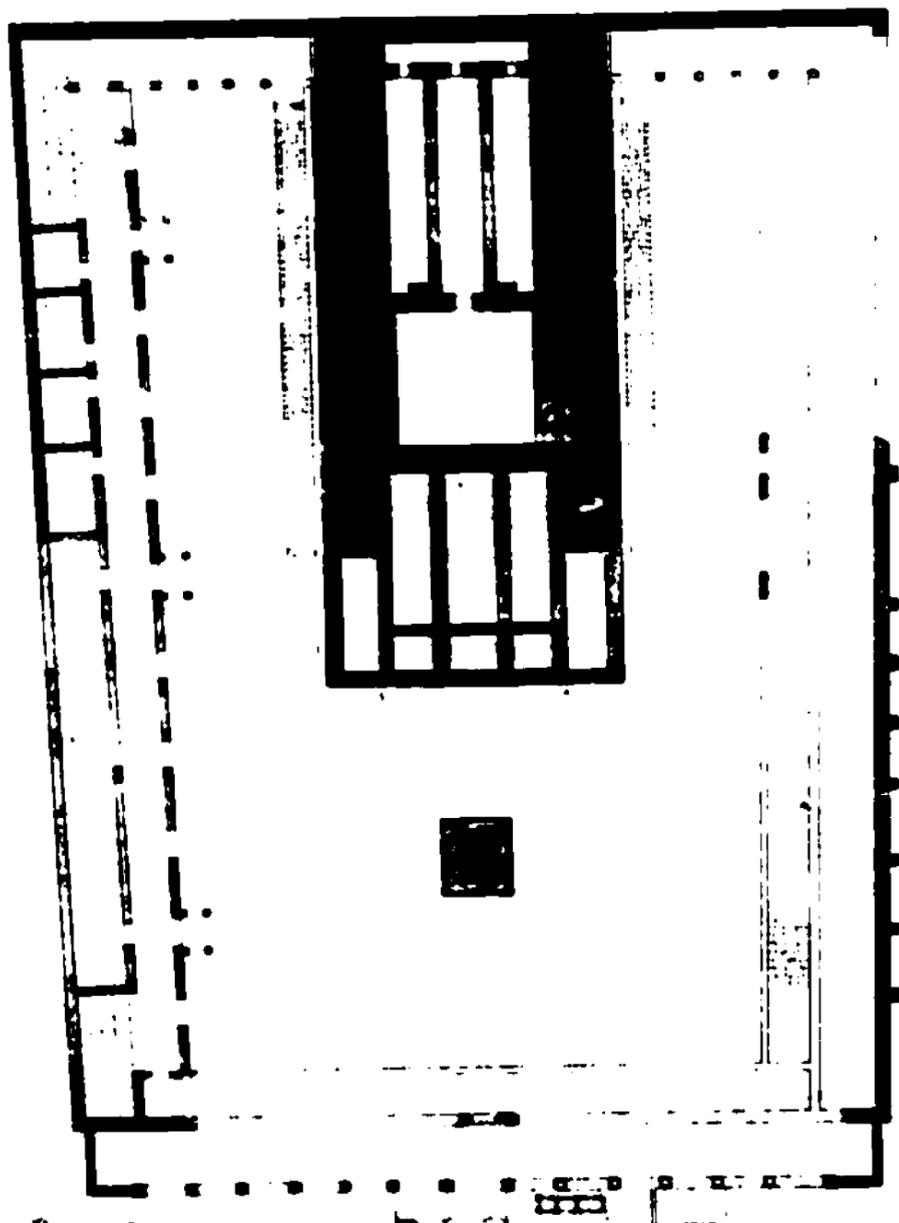
(Photographie de Berthel)



TEMPLE DE JUPITER CAPITOLIN A THAMUGADI

PLAN DU SOUBASSEMENT ET DU PERIBOLE

1/100



PLAN DU CAPITOLE

Plan du temple de Jupiter Capitolin
 de Thamugadi
 Plan de 1/100



11.11



11.11.11

11.11.11



TIMCAD



Phototypie Perthes, J. Perre.

CHATEAU DU CAPITOLE

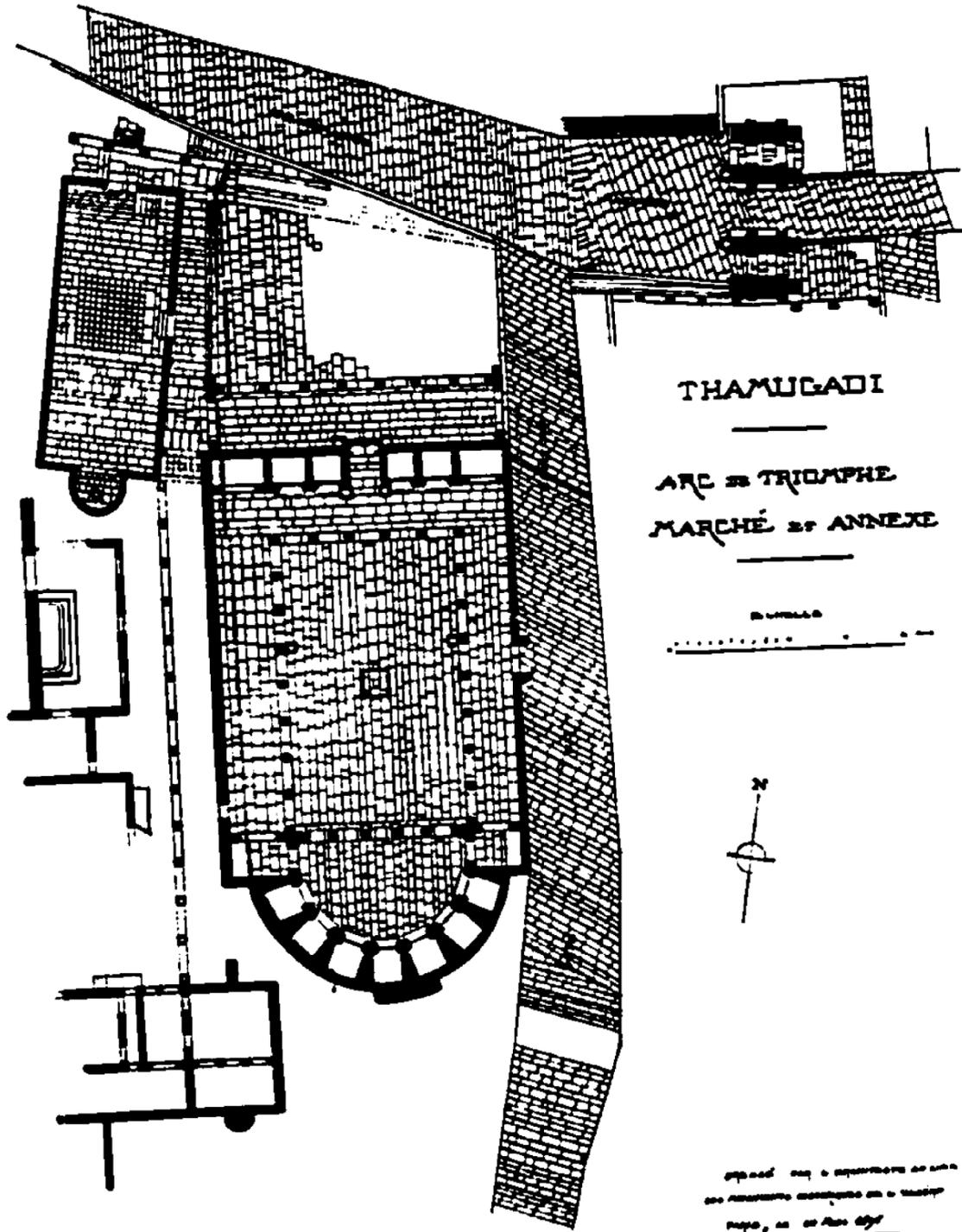
Arrière de l'église de Saint-Étienne de Nîmes.
(Phototypie Mouton)

Vertical line on the right side of the page.

0017 44

TINGAD.

PL. XXIII.



THAMUGADI

ARC DE TRIOMPHE
MARCHÉ ET ANNEXE

1:1000

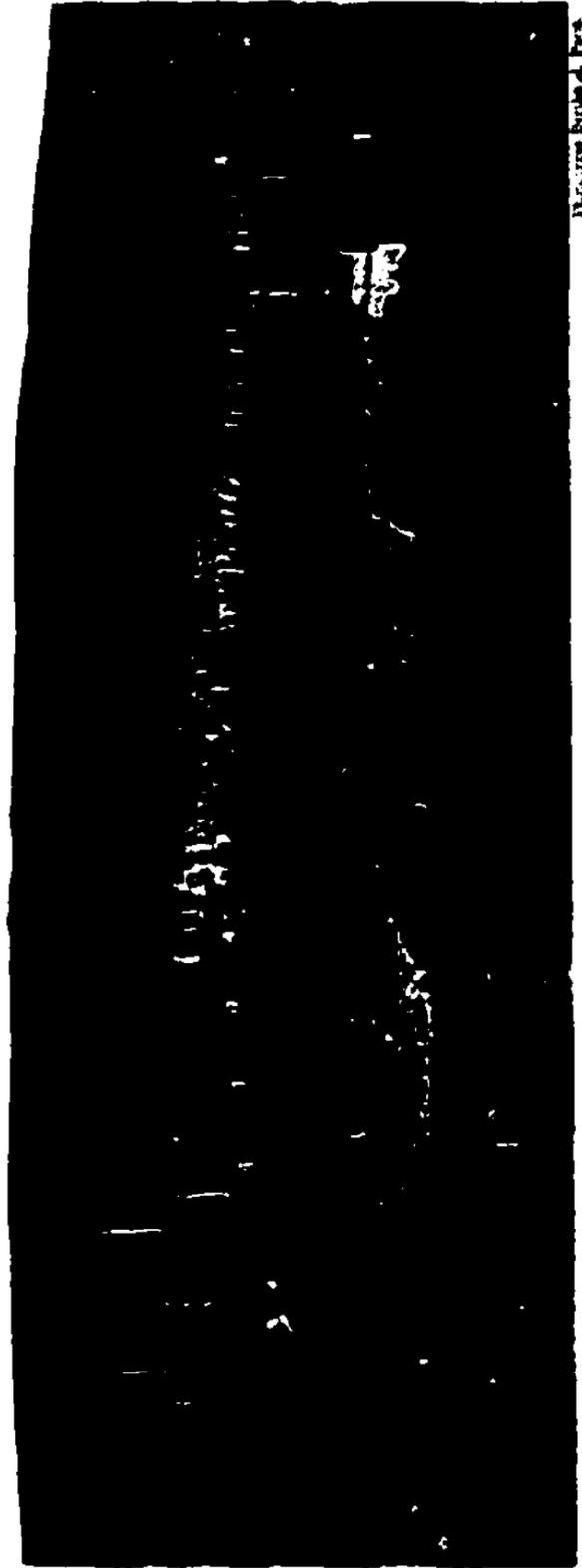


Échelle 1:1000
N

Ch. B.

PROJET — 1870, 1871



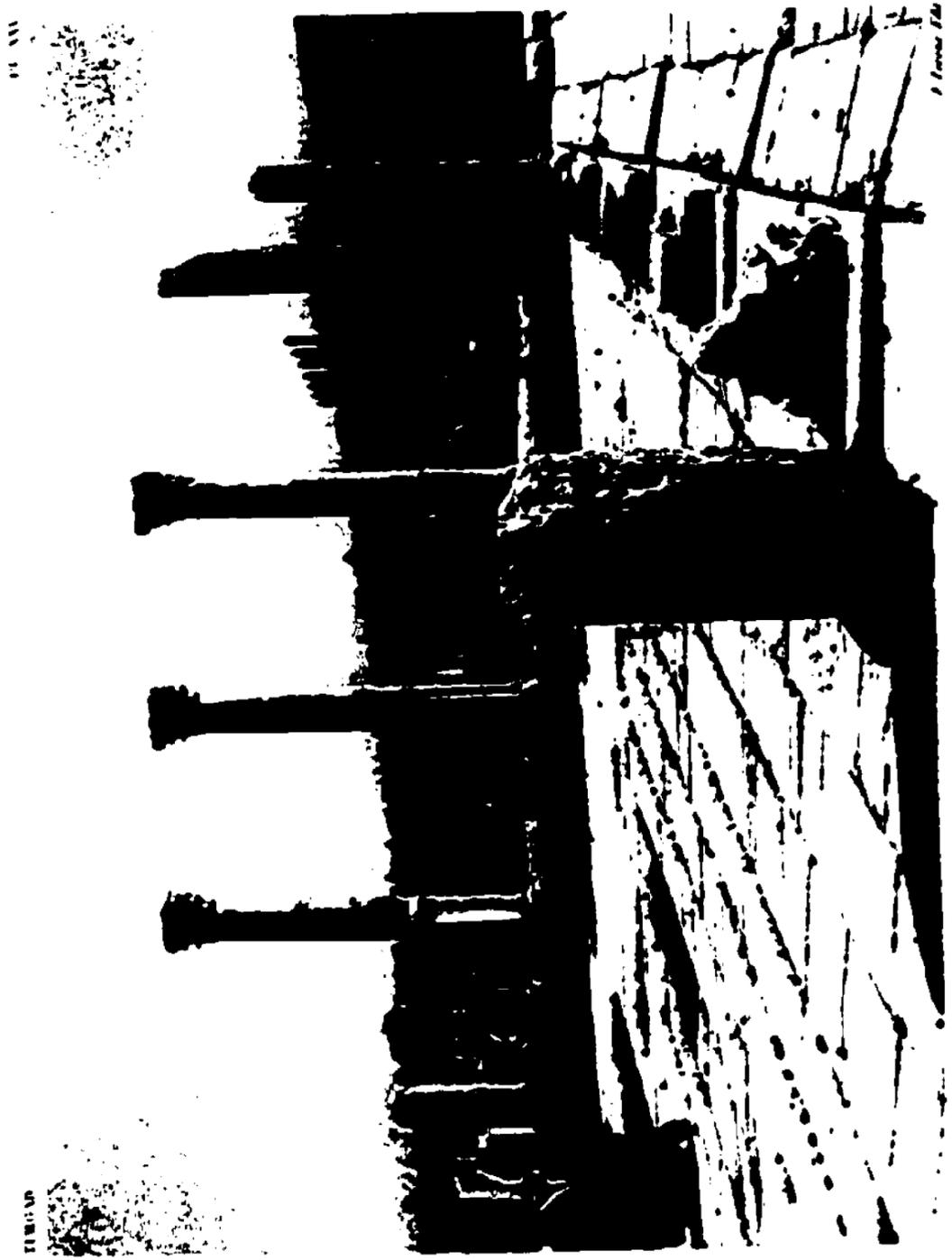


Photographie de la Place du Marché

PANORAMA DE LA PLACE DU MARCHÉ

(Photographie de M. Bédier)





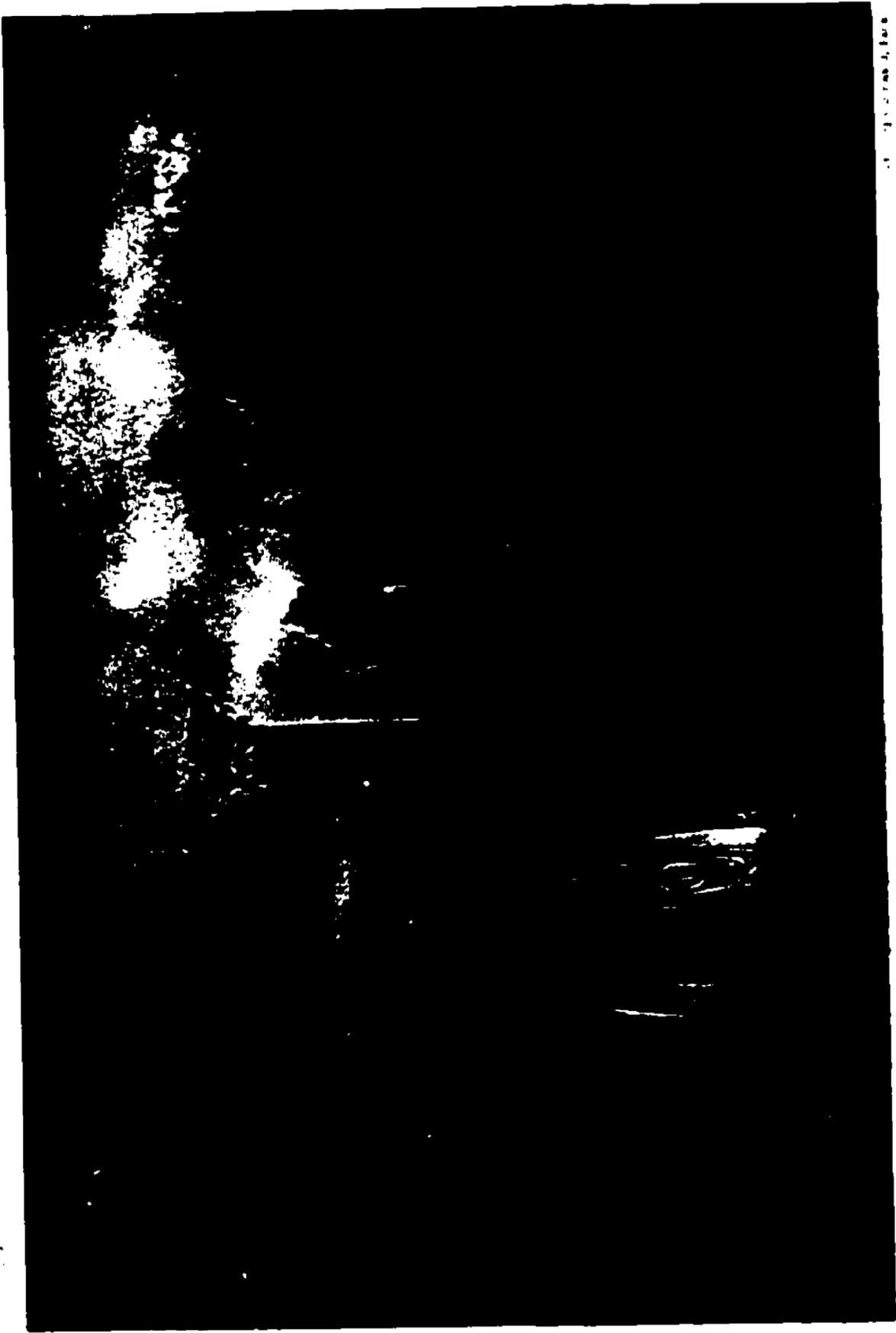
11 111

1 1111 111

111111

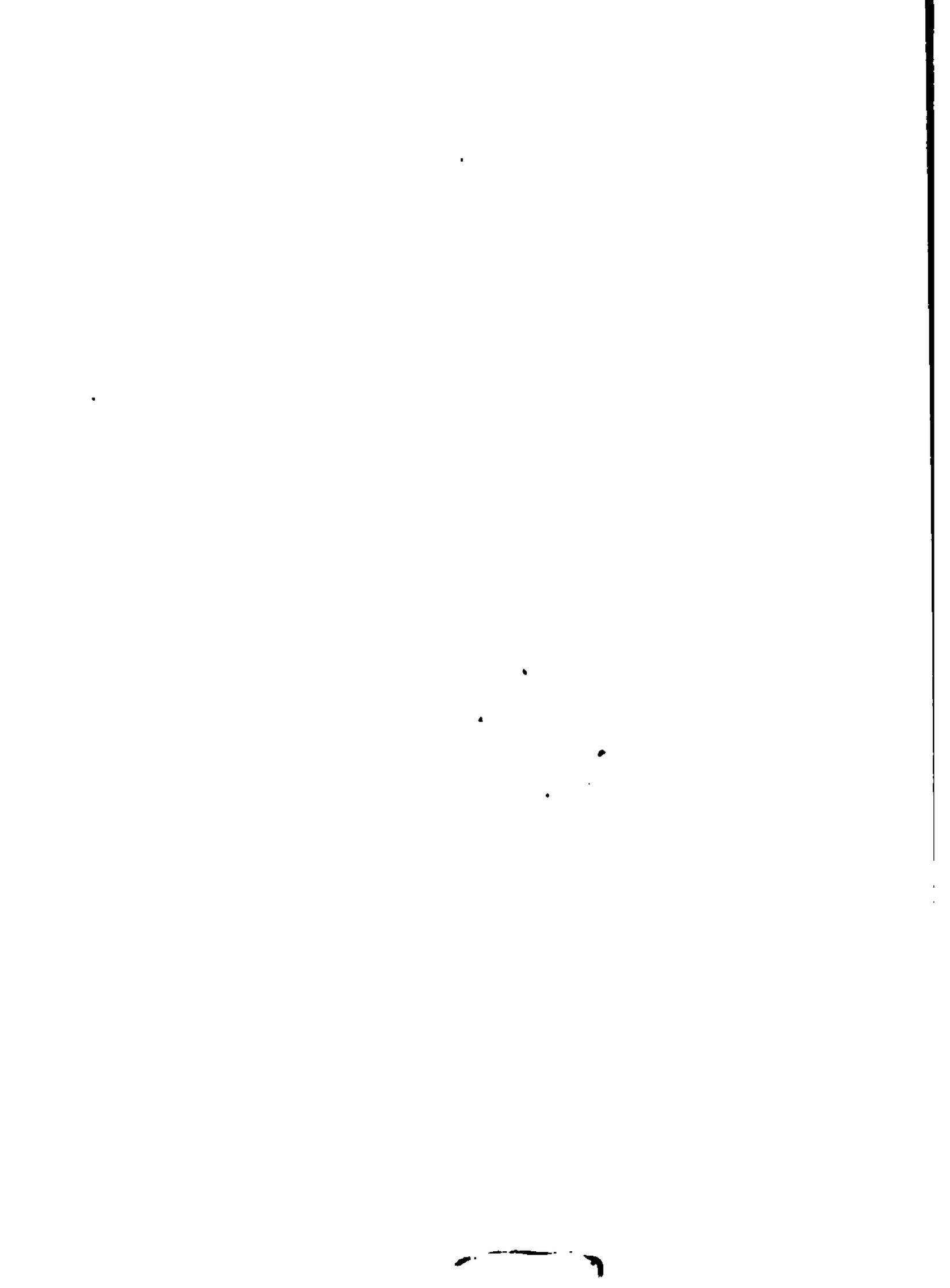
Vertical line on the right side of the page.

Small cluster of dots or artifacts in the center of the page.



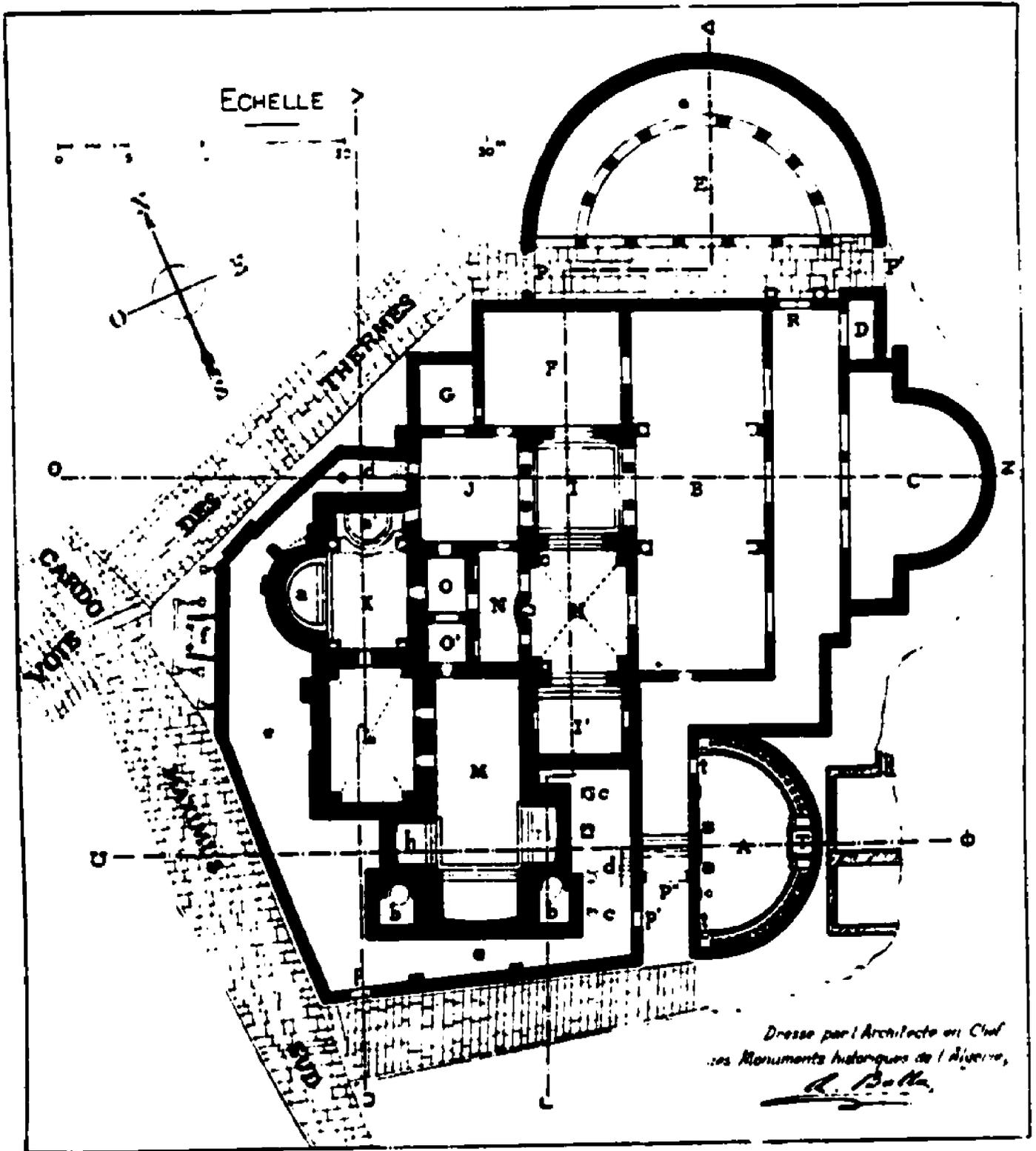
10 - 10 - 1945

INTERIEUR DE MARCHÉ COTE NOUVE
(Archives de l'Institut de Géographie de l'Université de Montréal)
(Photographie: M. Gauthier)

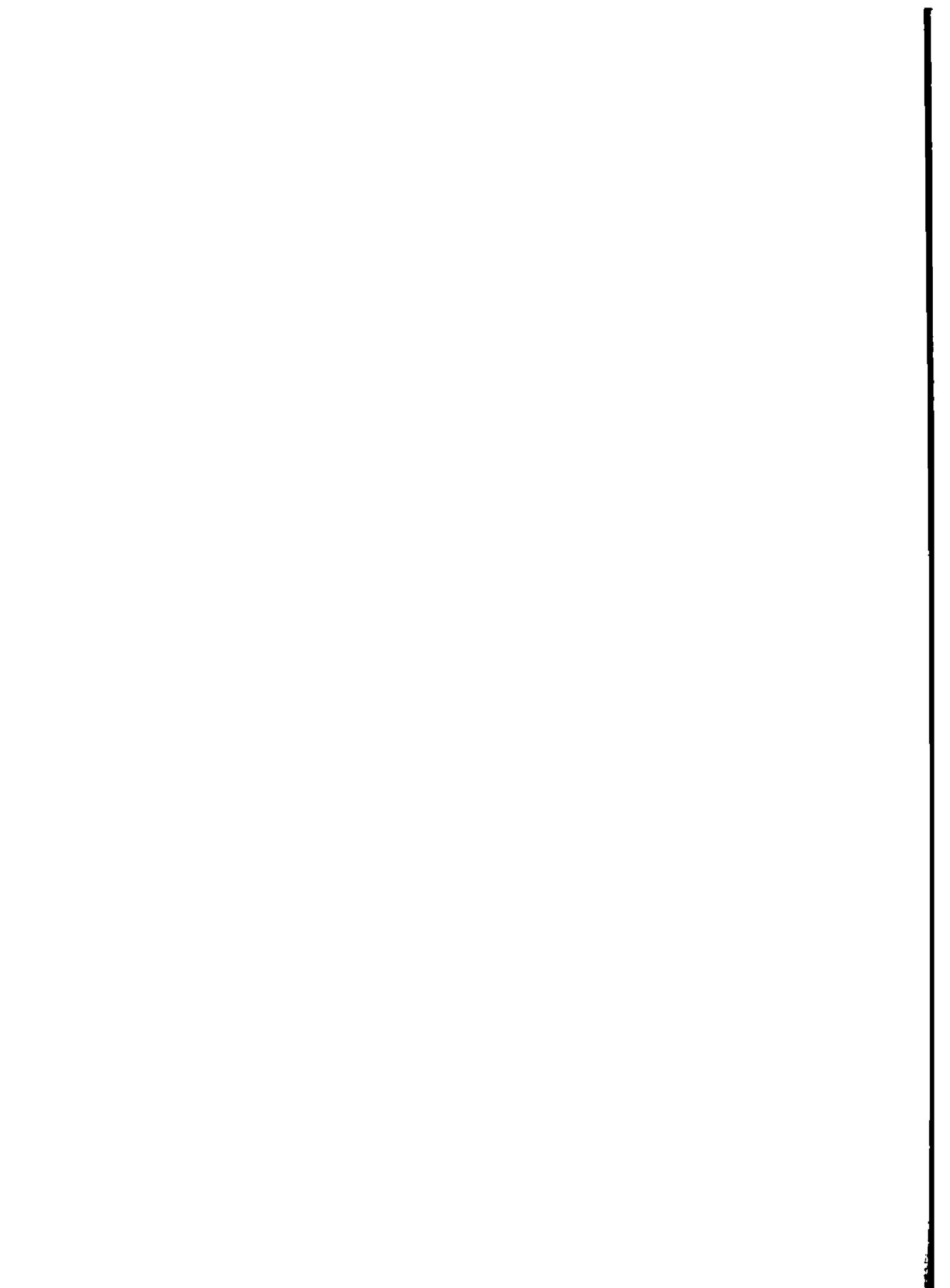




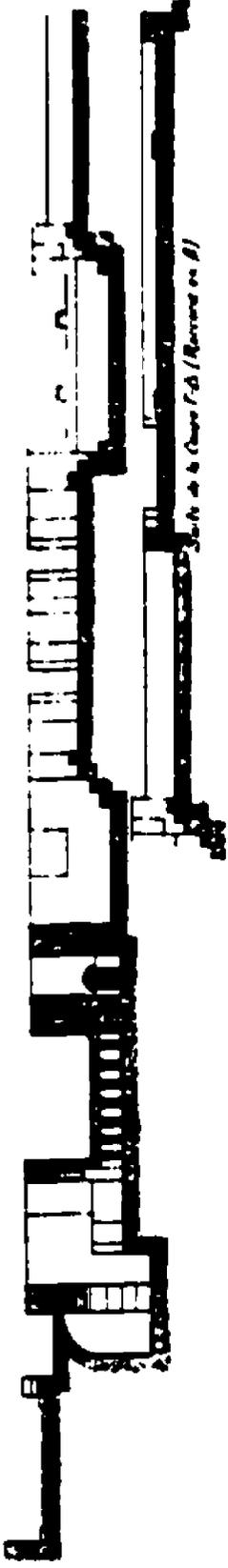
10



PLAN DES GRANDS THERMES DU SUD



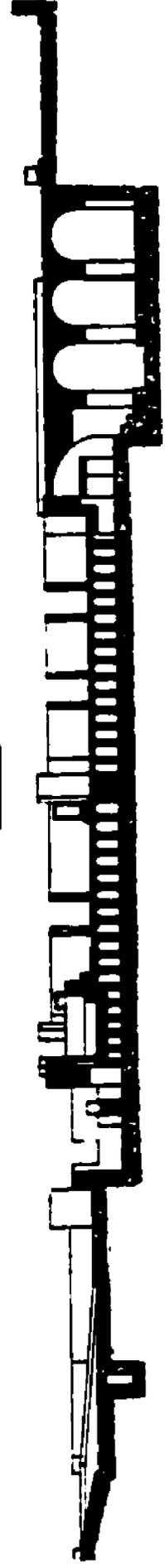
COUPE SUIVANT F-Δ



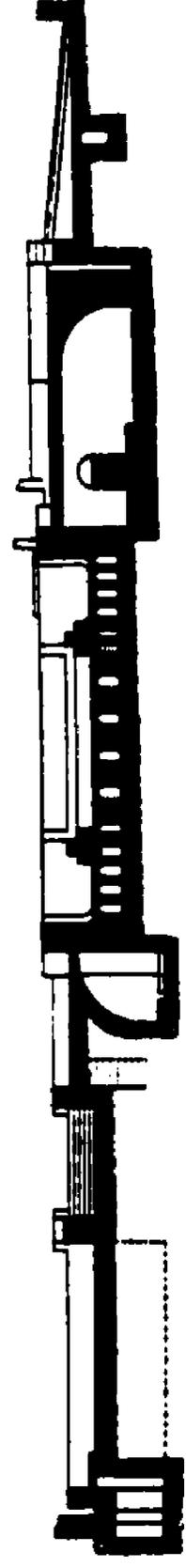
COUPE SUIVANT Z-Θ



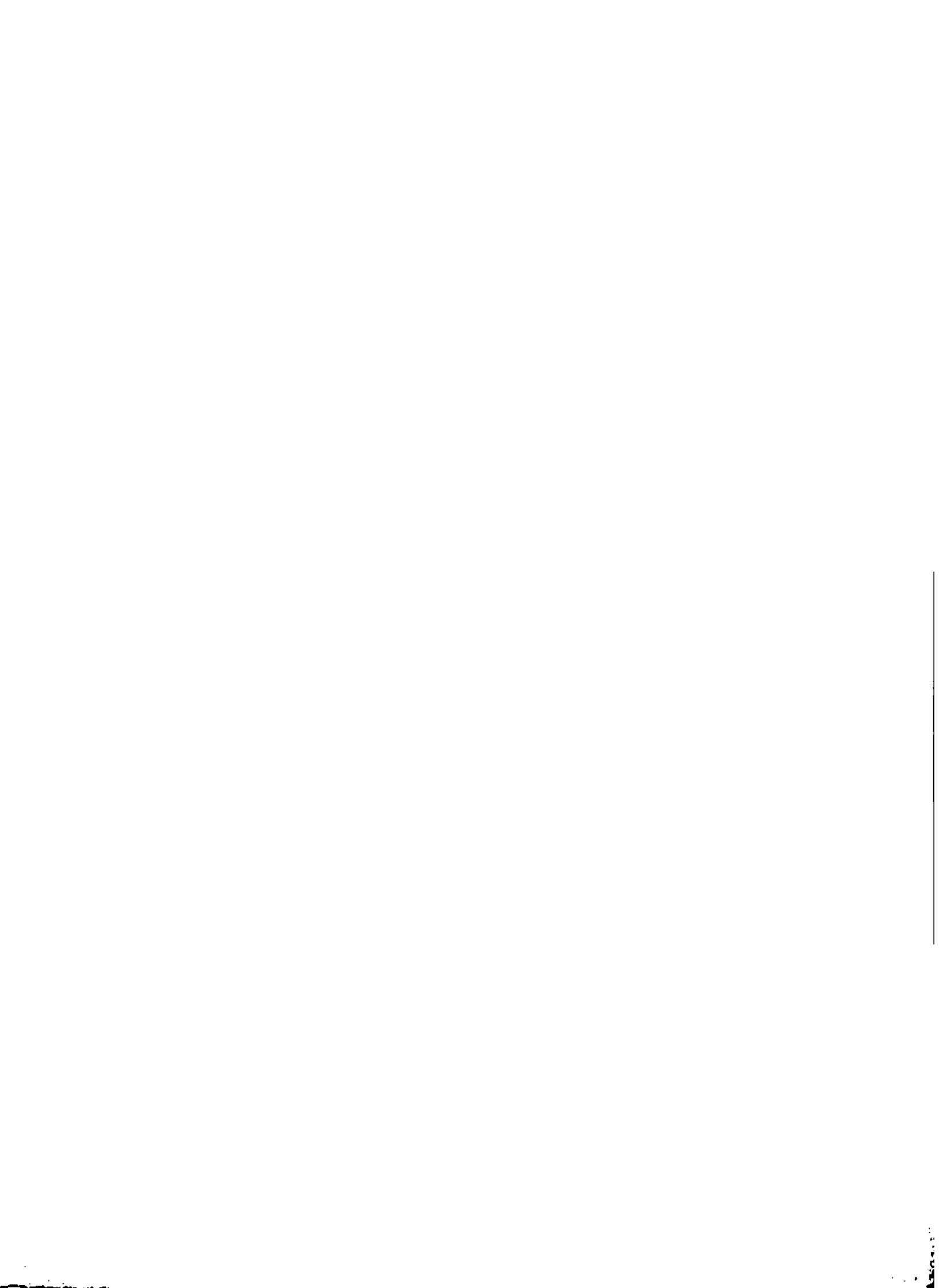
COUPE SUIVANT A-Π

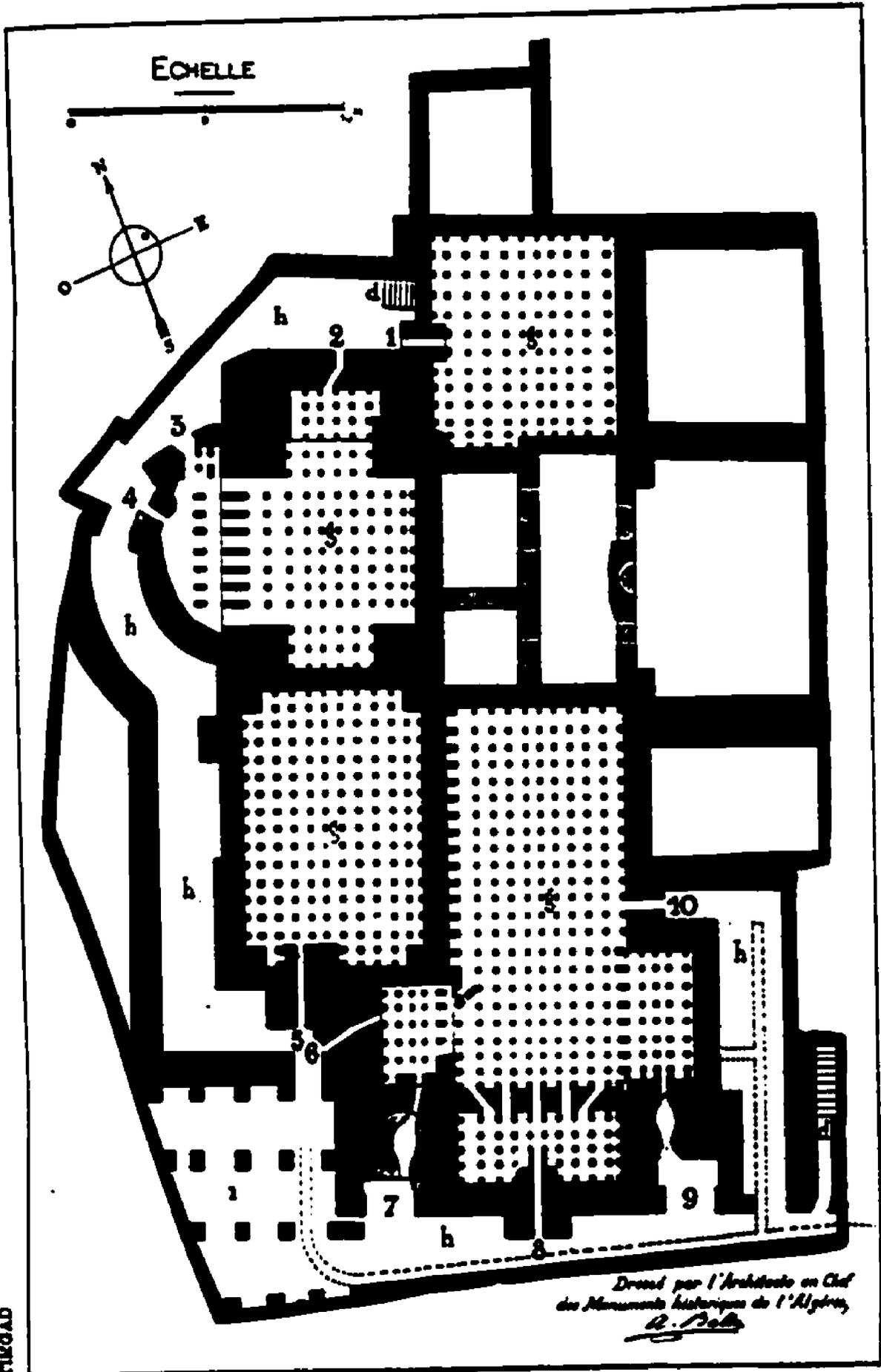


COUPE SUIVANT Φ-Σ

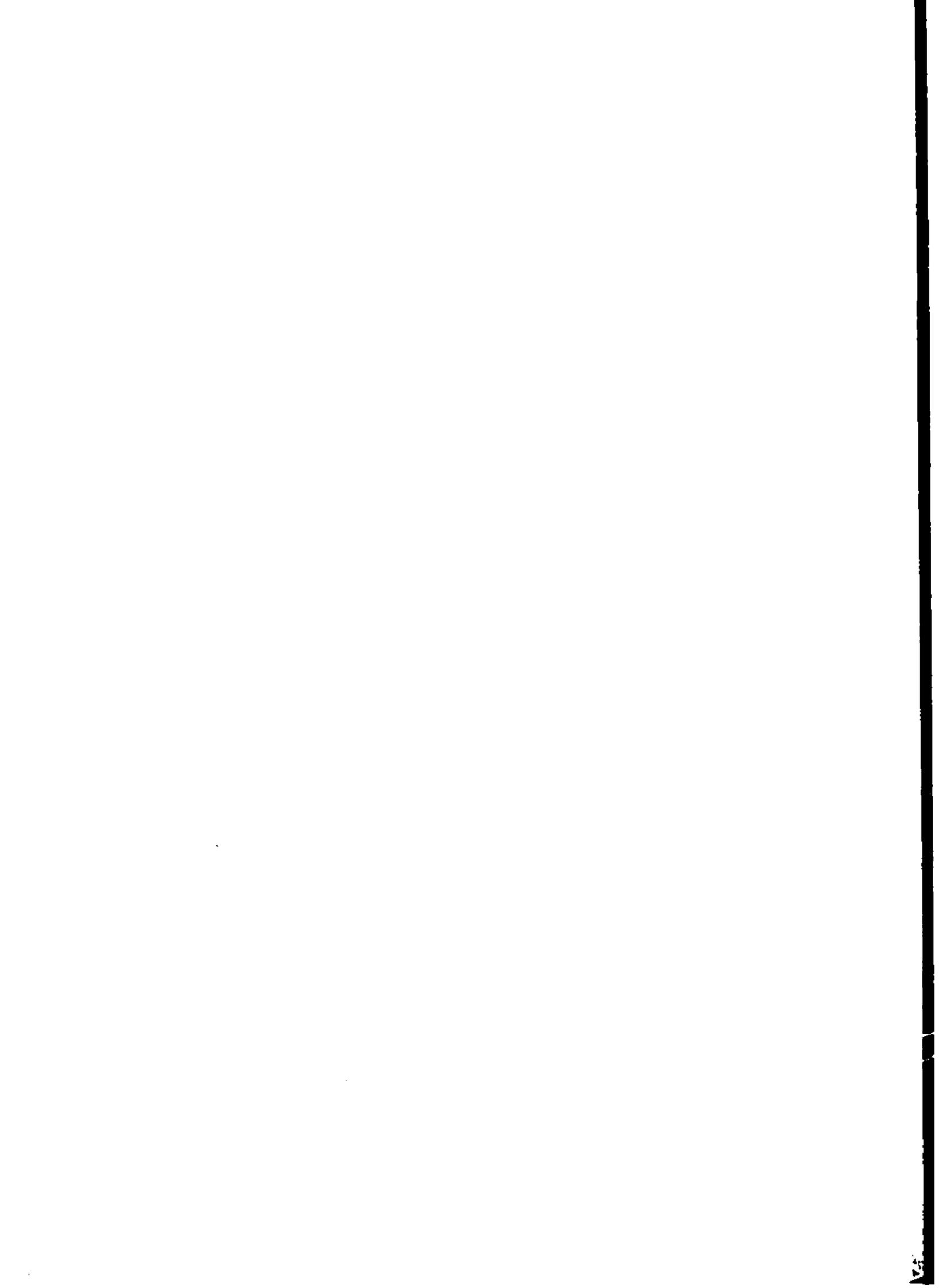


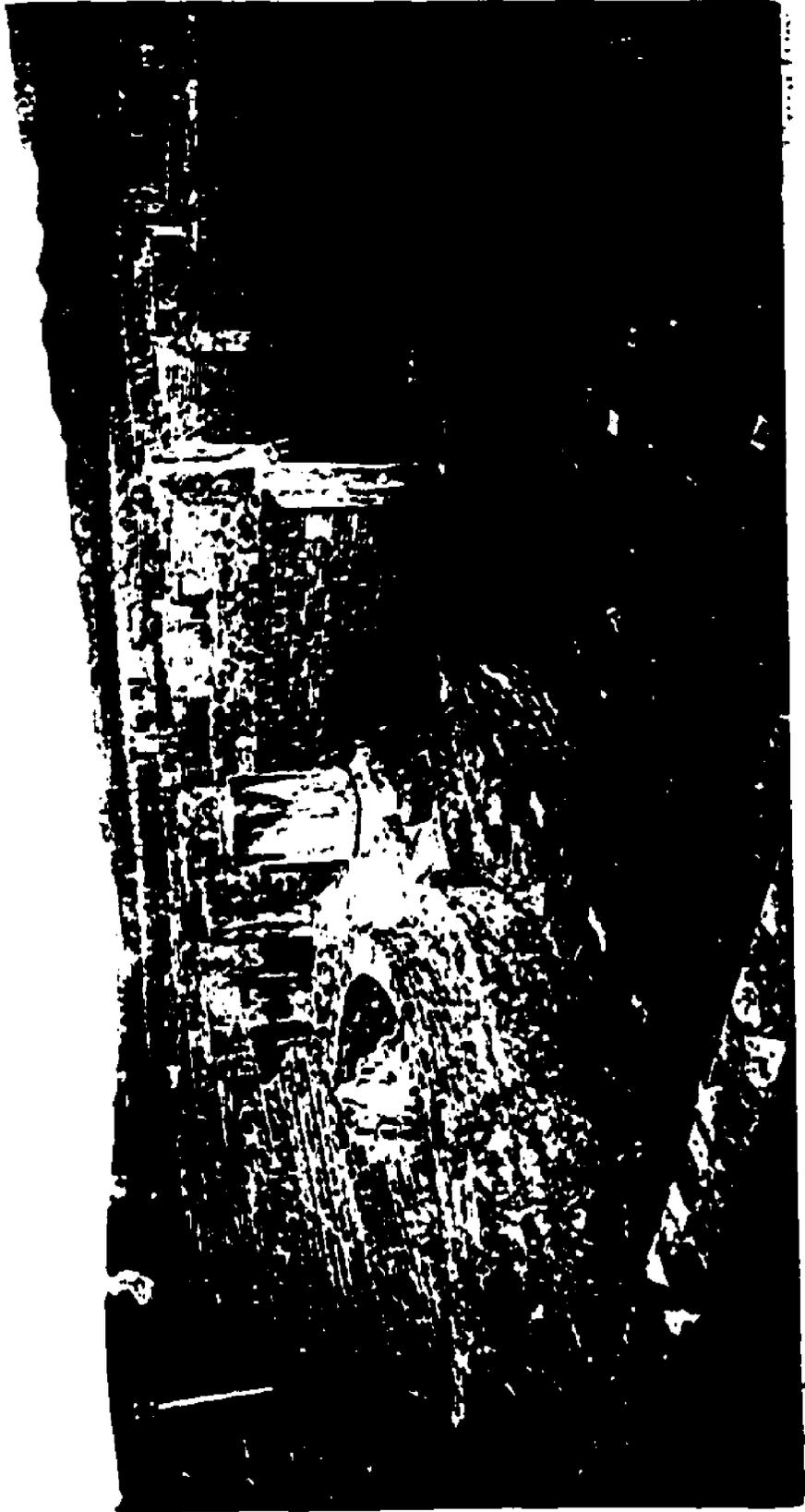
Plans par l'Architecte en Chef des Monuments Antiques de l'Empire
E. Bataillon



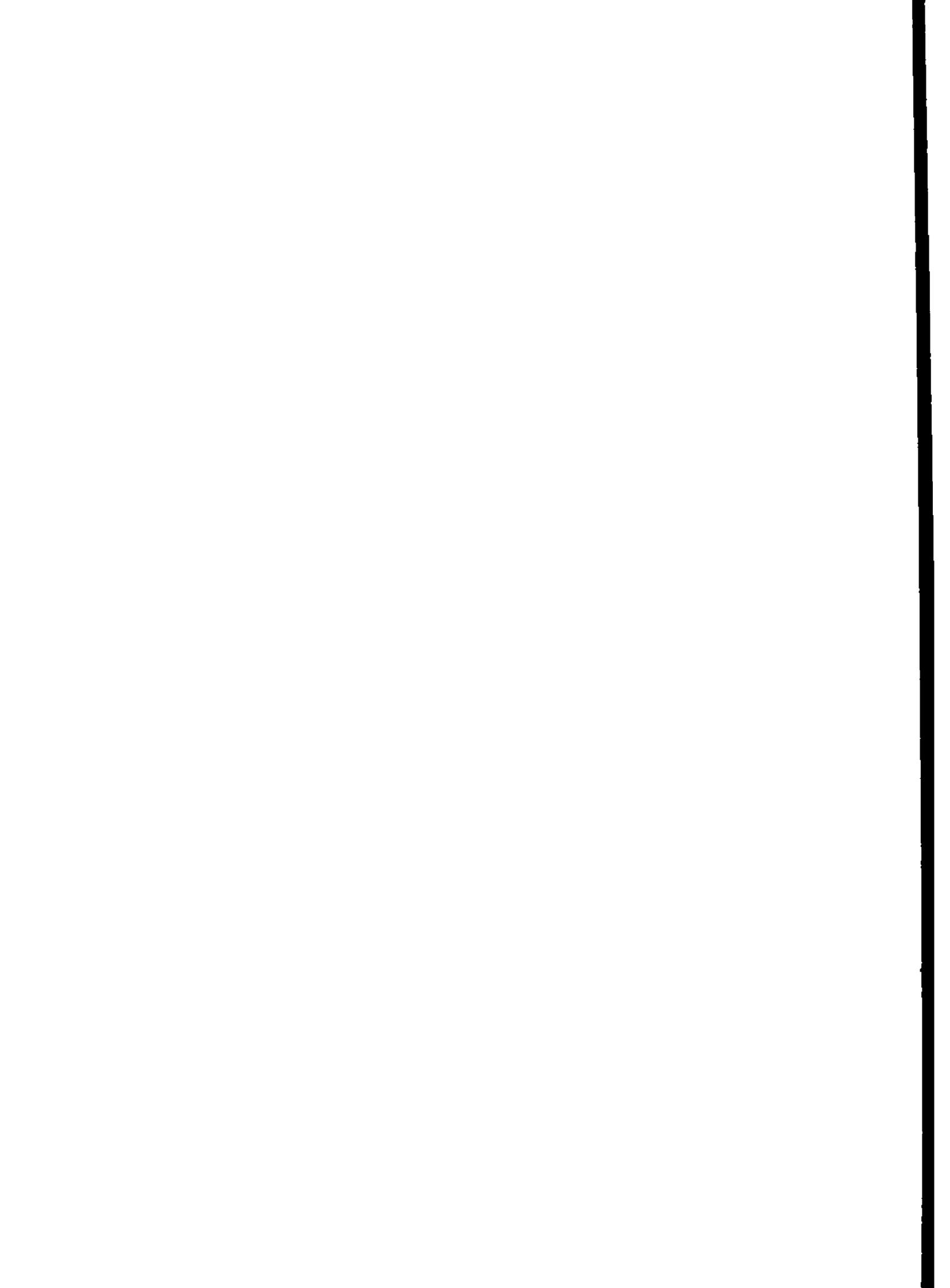


*Dressé par l'Architecte en Chef
des Monuments historiques de l'Algérie,
R. Belli*





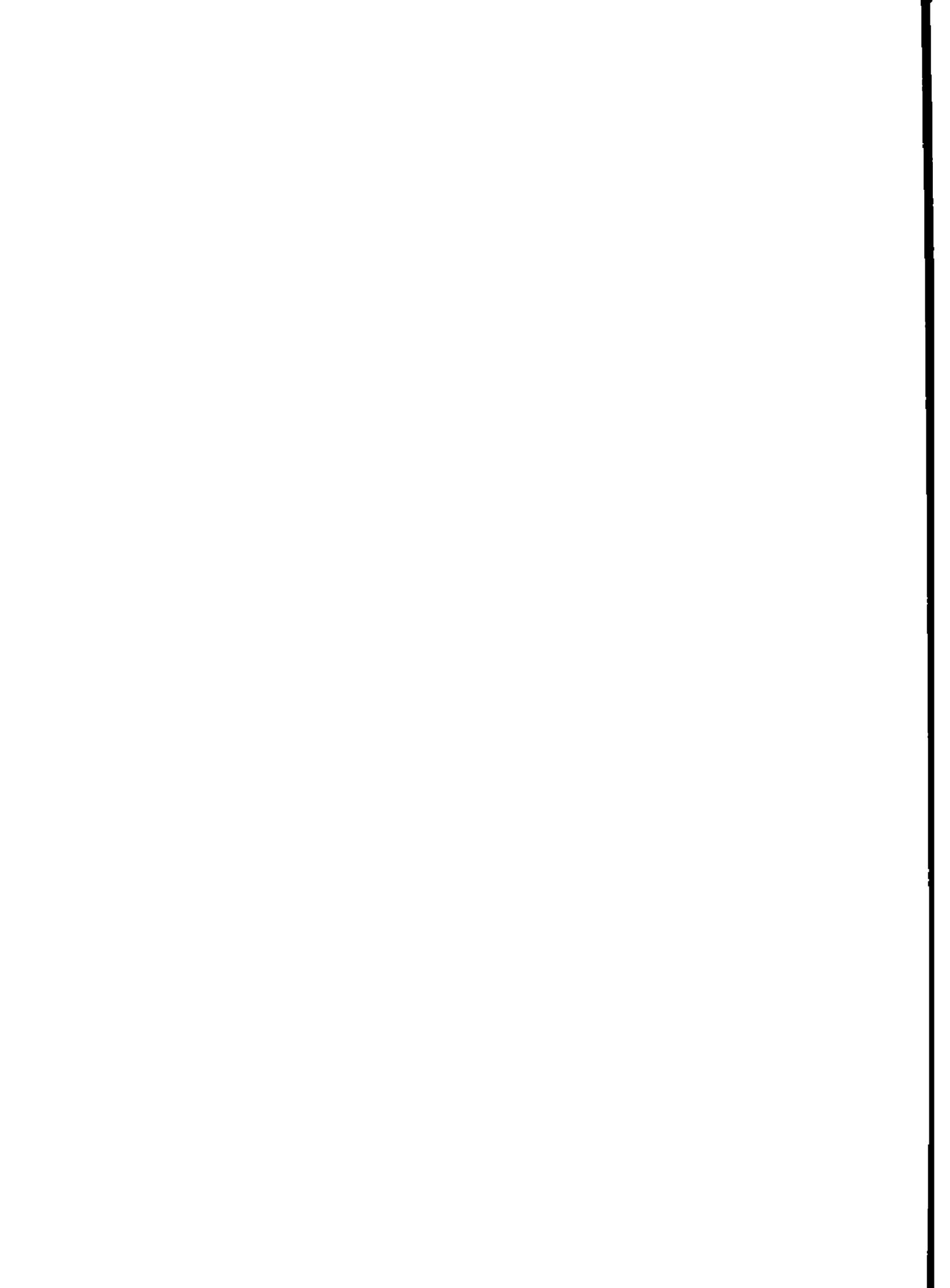
PLATE



PLATE

PLATE

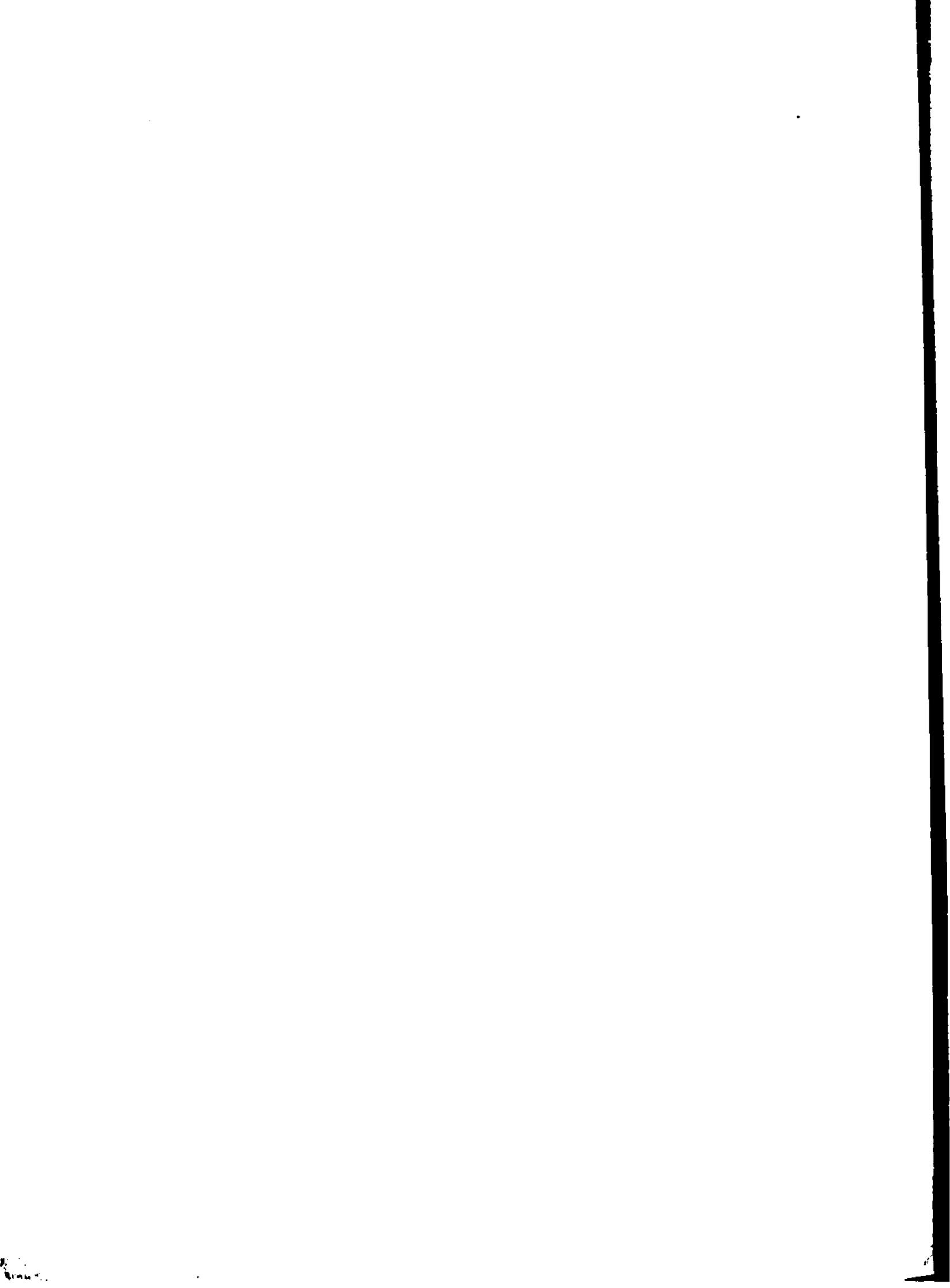


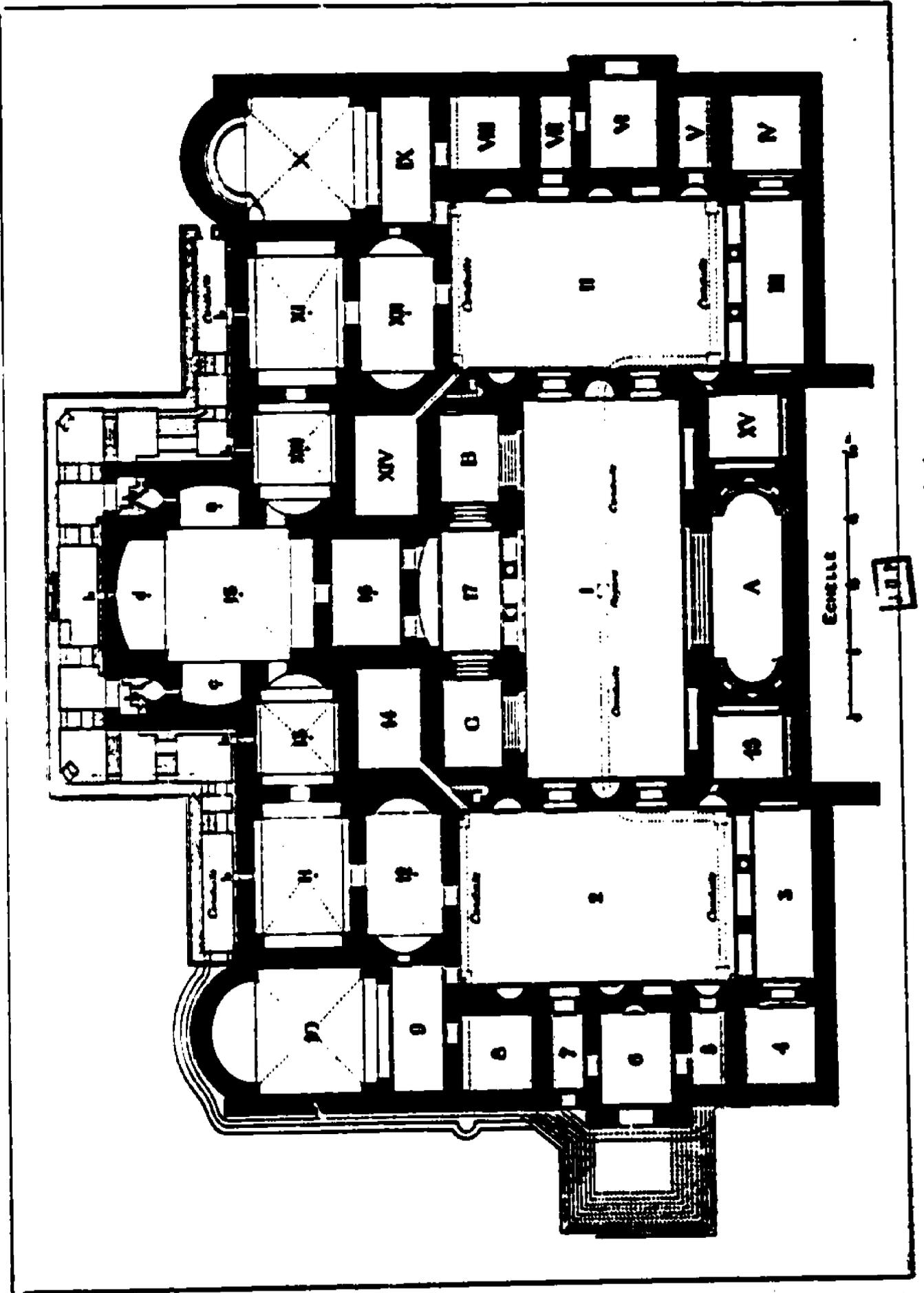


19 2201

19 2201





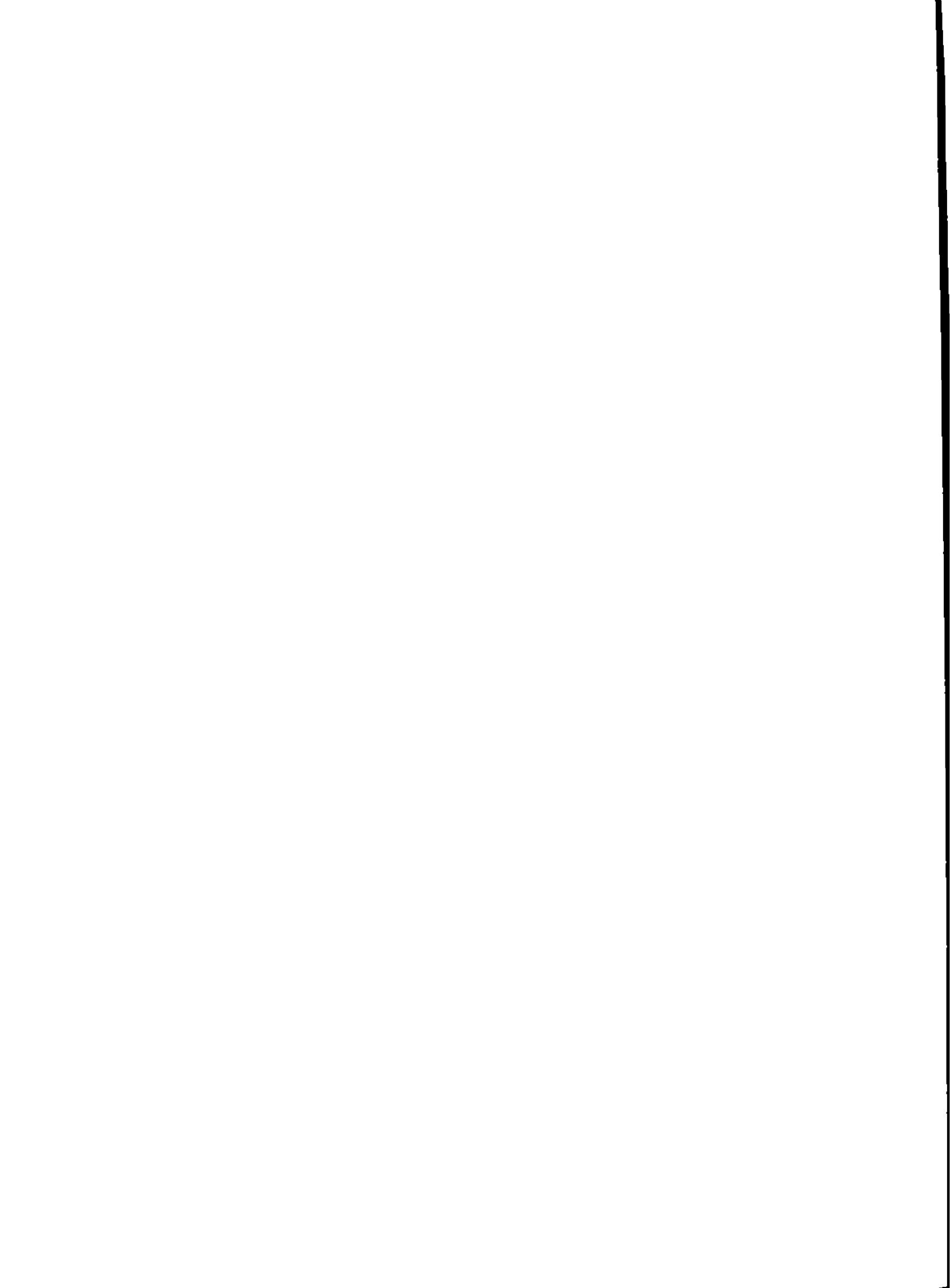


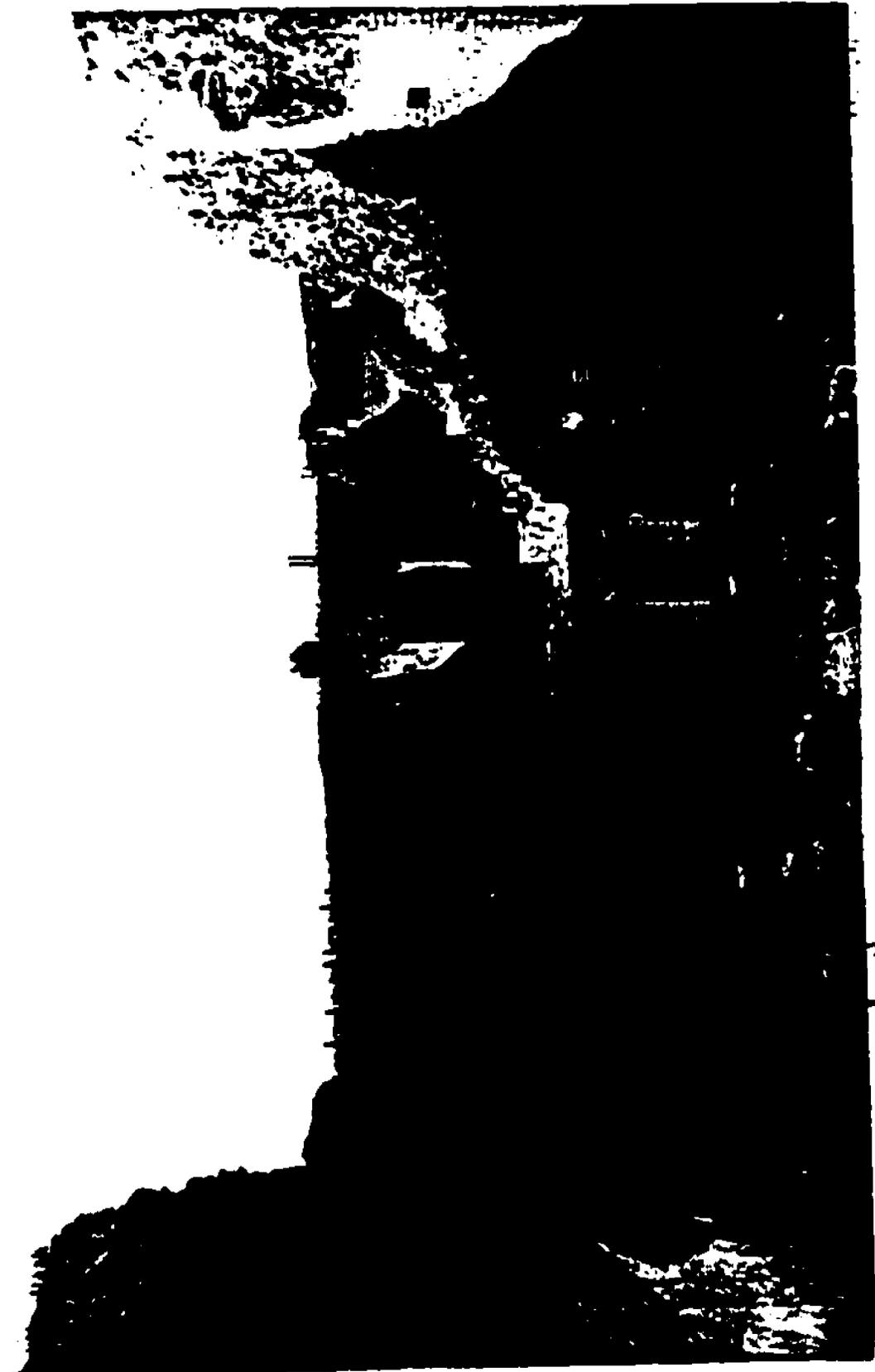
GRANDES THERMES DU NORD (PLAN GÉNÉRAL)

N. B. — Les nombres assignés à ces pièces indiquent les pièces bâties par les romains.



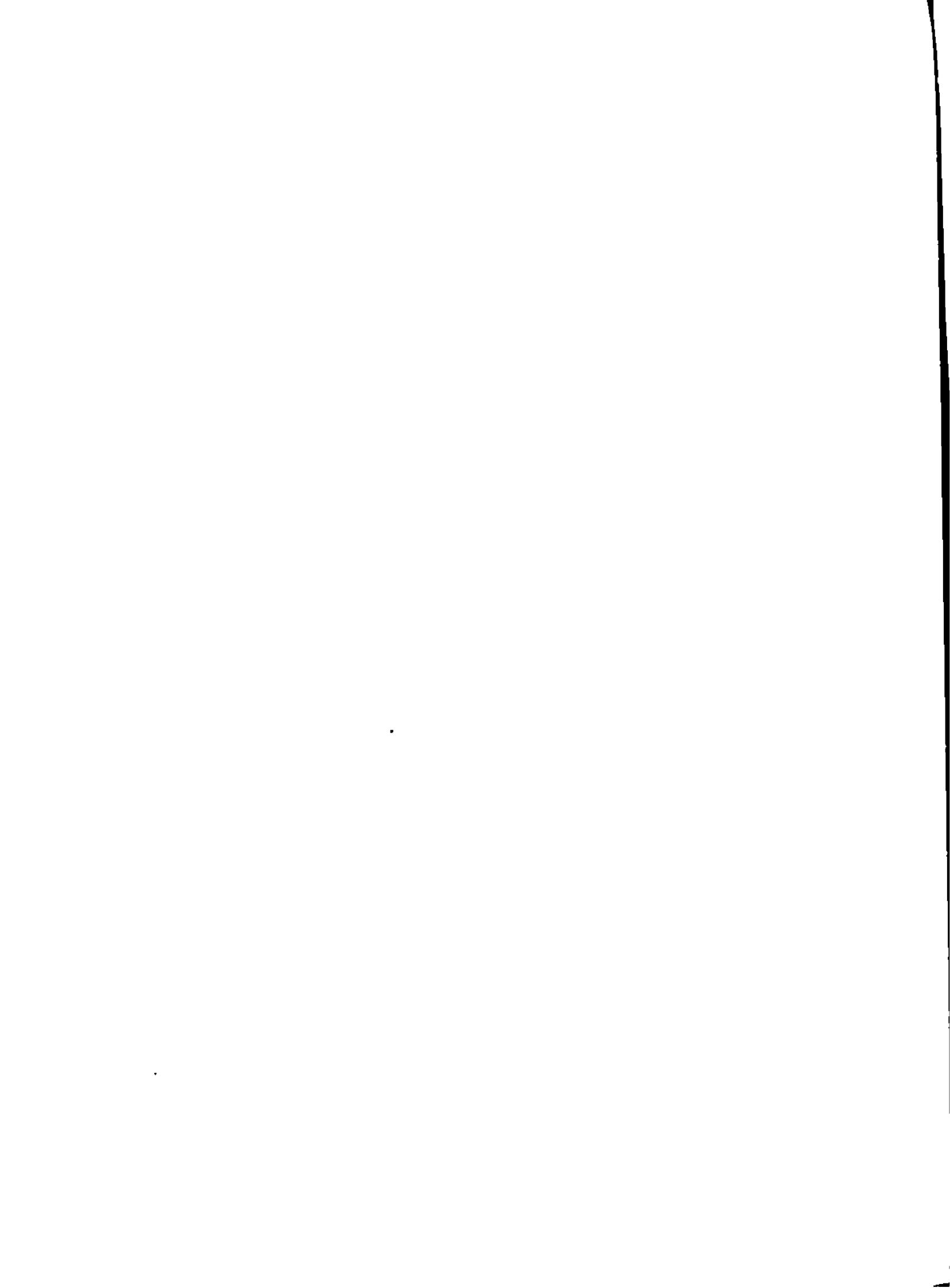






1980 21

21



TINJAD



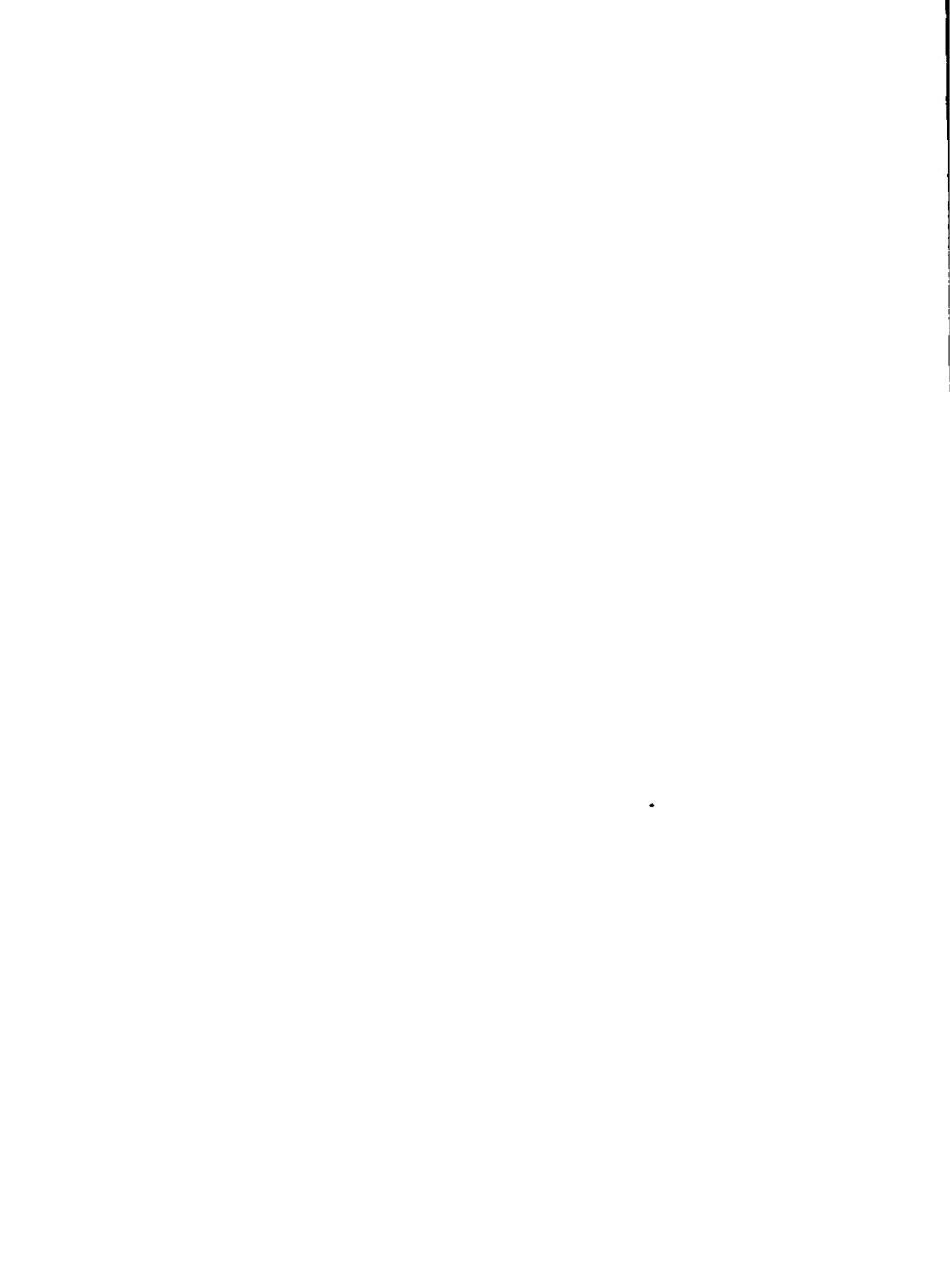
1. Fourna de basan e.

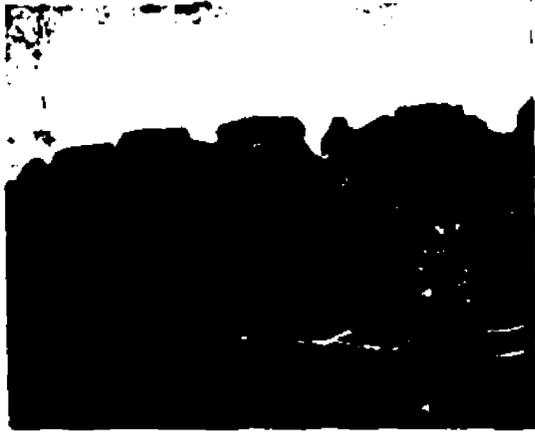
B 11

G. ANDS THIRAMES BY HOD D



8. Coular de serrice.





1. Angle NE et



2. Faciès d'entrée.

GRANDE THERMES DU NORD



3. Salle 1



4. Salle chauffée

PETITE THERME DE L'EST



5. Angle Nord.



6. Niche centrale.

SALLE DEMI-CIRCULAIRE

Vertical line on the right side of the page.

11/11/11

11/11/11



1

PL 11111

PL 11111







LEWIS



1



FIG. 10

FIG. 11







PANORAMA DES RUINES DE THAMUGADI
1904



Au premier plan, maisons; au second, le Capitole avec la colonne intérieure et les deux grandes colonnes du la Cellia.

Au premier plan, maisons; au second, l'arc dit de Trajan et, à gauche de l'arc, le marché de Sertius.

Au premier plan, le théâtre; au second, le forum. Les deux colonnes, plus grandes que les autres, qui se voient à gauche, sont celles du temple dont le pronos forme la tribune.